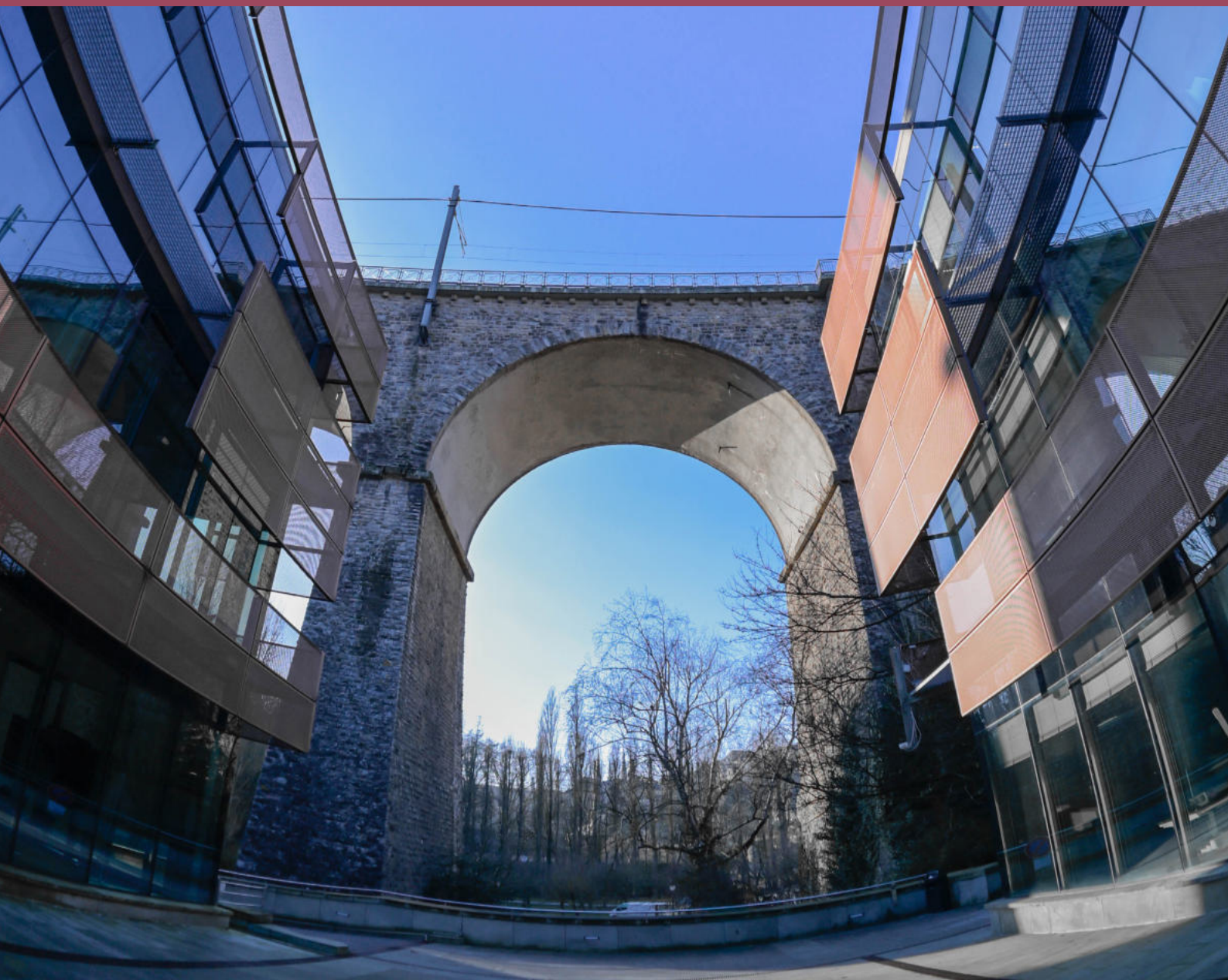


2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Février 2026



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Sommaire

Introduction	03	Direction générale de la formation professionnelle	49	Agence pour le développement de la qualité des secteurs de l'enfance et de la jeunesse	91
LES PRIORITÉS POLITIQUES		Service de la formation professionnelle	49	Centre psychosocial et d'accompagnement scolaires	93
Vers une <i>Screen-Life-Balance</i> saine de nos enfants	05	INFPC	50	Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques	101
Diversification de l'offre scolaire	06	CNFPC – Esch et Ettelbruck	53	Institut de formation de l'Éducation nationale	108
Multilinguisme	07	Service de la formation des adultes	55	Direction générale des ressources humaines	112
Soutien des élèves et des familles	09	Maison de l'orientation	58	Direction générale des affaires juridiques et de la coordination juridique	118
Développement de la qualité	10	Digital Learning Hub	59	Direction générale des finances et des écoles privées	119
Participation	10	Direction générale de l'inclusion	60	Service finances et budget	119
LES SECTEURS D'INTERVENTION		Service national de l'éducation inclusive	60	Service des écoles privées	120
Bureau du ministre	12	Cellule d'accompagnement pour élèves hospitalisés ou en rémission	62	Cellule d'harmonisation ASFT & contrôle interne	121
Service presse et communication	12	Commission nationale d'inclusion	62	Direction générale des infrastructures	122
Service des relations institutionnelles	15	Commission des aménagements raisonnables	63	Service de planification des infrastructures	122
Service des relations internationales	17	Centres de compétences en psycho-pédagogie spécialisée	64	Cellule infrastructures ASFT	123
Cellule des relations avec les partenaires de l'éducation	19	Direction générale de l'intégration	69	Service de réalisation et de rénovation	123
Cellule projets et développement	23	Service de l'intégration et de l'accueil scolaires	69	Cellule sécurité	124
Direction générale du secteur de l'enfance	25	Direction générale accréditation et reconnaissance	72	Restopolis	124
Évolution quantitative	25	Service de la reconnaissance des diplômes	72	Autres services du ou liés au ministère	126
Évolution qualitative du secteur de l'éducation et de l'accueil	28	Validation des acquis de l'expérience	73	Centre de gestion informatique de l'éducation	126
Direction générale de l'enseignement fondamental	32	Direction générale de l'aide à l'enfance et aux familles	73	Bureau des chiffres de l'éducation non formelle	129
Service de l'enseignement fondamental	32	Office national de l'enfance	73	Service juridique du personnel de l'Éducation nationale	130
Service des classes d'intégration de l'enseignement fondamental	35	Service projets et stratégies	75	Service de médiation scolaire	130
Directions de l'enseignement fondamental	35	Service qualité	76	Anefore	132
Direction générale de l'enseignement secondaire	37	Service <i>Eltereforum</i>	77	Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire	133
Service de l'enseignement secondaire	37	Service de l'adoption	78		
Directions de l'enseignement secondaire	38	Service des droits de l'enfant	79		
Centre de coordination des projets d'établissement	39	Institut étatique d'aide à l'enfance et à la jeunesse	80		
Institut national des langues Luxembourg	42	Centre socio-éducatif de l'État	82		
		Direction générale de l'enseignement musical	84		
		Direction générale du secteur de la jeunesse	86		
		Service national de la jeunesse	86		
				ANNEXES	
				Statistiques de l'Éducation nationale	136
				Liste des abréviations	144

2025 : Zesumme wuessen – Bildung verbënnt

Continuer à investir dans un système éducatif moderne et équitable !

En 2025, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a poursuivi avec détermination son engagement en faveur d'un système éducatif équitable, moderne et attentif au bien-être de chaque enfant et de chaque jeune. Dans un contexte sociétal marqué par les transformations numériques, linguistiques et sociales, les actions menées ont visé à concilier innovation pédagogique, développement personnel des enfants et des jeunes ainsi que la cohésion sociale.

S'inscrivant dans la continuité du programme gouvernemental 2023-2028, l'année a été caractérisée par la mise en œuvre concrète de plusieurs réformes structurantes. Une attention particulière a été réservée à l'équilibre entre

monde digital et réel, à l'accompagnement individualisé des élèves, ainsi qu'à la qualité de l'encadrement éducatif, tant dans l'enseignement formel que non formel.

Après la phase de réflexion et de consultation engagée les années précédentes, l'année 2025 a constitué une étape importante de déploiement. Les premières mesures de l'initiative *Screen-Life-Balance* ont été appliquées dans les écoles et structures éducatives, notamment en matière de réduction de l'utilisation des smartphones et de la promotion des activités analogiques, de mouvement et de la créativité.

Parallèlement, le cadre stratégique *KI Kompass* a été approfondi afin de guider l'intégration progressive de l'intelligence artificielle (IA) dans les pratiques pédagogiques tout en préservant le rôle central de l'humain dans l'apprentissage.

Le système éducatif a poursuivi son adaptation à la diversité croissante de la population scolaire. Les avancées du projet *ALPHA – zesumme wuessen*, la diversification de l'offre scolaire et le développement de nouvelles formations ont contribué à mieux répondre aux talents, aux par-

cours et aux aspirations des élèves, tout en renforçant les passerelles vers la formation professionnelle et le monde du travail.

L'inclusion et le bien-être des enfants ont constitué un autre axe majeur de la politique éducative. Le renforcement de l'encadrement des élèves à besoins spécifiques, la décentralisation progressive des offres des centres de compétences et l'amélioration de la collaboration avec les familles permettent d'apporter des réponses plus proches du terrain et plus adaptées aux réalités vécues dans les écoles.

Le présent rapport d'activité se compose de deux parties. La première présente les priorités politiques qui ont guidé l'action éducative, tandis que la seconde retrace l'année écoulée à travers les activités des services du ministère.

Ce document témoigne de l'engagement quotidien de l'ensemble des acteurs éducatifs, enseignants, éducateurs, directions, services spécialisés et partenaires, qui contribuent ensemble à garantir un environnement d'apprentissage favorable à l'épanouissement et à la réussite de chaque enfant et de chaque jeune.



Les priorités politiques



Les priorités politiques

Dans le cadre de ses priorités politiques et opérationnelles, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse répond aux grands défis qui marquent l'actualité des enfants et des jeunes, de leurs parents, ainsi que des éducateurs et enseignants : les évolutions technologiques, le souci du bien-être des enfants et des jeunes, ainsi que la diversification croissante de la population et la situation multilingue du pays.

Vers une Screen-Life-Balance saine de nos enfants

Afin de promouvoir une utilisation responsable des écrans, le ministère a établi des recommandations pour les différentes tranches d'âge. Ces repères sont inspirés des travaux du docteur Serge Tisseron, psychiatre et docteur en psychologie français, auteur de l'ouvrage *3-6-9-12+ Apprivoiser les écrans et grandir* (Éditions Érès, 2024).

L'équilibre entre l'utilisation des écrans et la vie réelle est une des priorités pour l'année scolaire en cours, tant dans l'éducation formelle que non formelle, ainsi qu'en partenariat avec les parents. Le ministère a proposé pour l'année de nouvelles réglementations concernant l'utilisation des smartphones au sein des structures éducatives.

Depuis Pâques 2025, l'utilisation du smartphone est intégralement interdite dans toutes les écoles fondamentales.

Au lycée, une distance physique doit être garantie entre l'élève et son smartphone pendant les cours. Au-delà de ce principe, les lycées sont libres d'introduire des limitations supplémentaires, dans le cadre de leur autonomie pédagogique, pour réguler l'utilisation du smartphone en fonction de l'âge des élèves, du moment de la journée ou des différentes zones de l'enceinte scolaire. Ces mesures peuvent aller jusqu'à une interdiction généralisée du smartphone.

Moins d'écrans – plus de mouvement, de découvertes et d'expériences à l'école et dans l'éducation non formelle

Le défi ne réside pas seulement dans la gestion du temps d'écran, mais aussi dans la création d'un environnement propice au développement cognitif, émotionnel et social des enfants. Le jeu, le contact humain, la créativité et l'activité physique sont essentiels pour un équilibre sain entre le monde digital et monde réel.

En 2025, la campagne *Screen-Life-Balance* s'est concentrée sur la promotion des activités analogiques favorisant le développement physique et mental des jeunes. L'objectif est de leur offrir plus d'opportunités pour pratiquer des sports, jouer, être créatifs, participer à des activités culturelles ou simplement se rencontrer loin des écrans.

Une heure supplémentaire d'éducation physique pour les classes de 6^e

Dans l'enseignement secondaire classique et général, une heure supplémentaire d'éducation physique a été

intégrée dans la grille horaire pour les classes de 6^e à la rentrée 2025/2026. Pour les classes de 5^e, cette mesure prend effet à partir de la rentrée 2026/2027.

Deux activités sportives et de mouvement par jour

Même en dehors de cours, les élèves de l'enseignement fondamental et secondaire peuvent bénéficier chaque jour de deux activités dans le domaine du sport, de l'activité physique et de la motricité.

Dès la rentrée scolaire 2025/2026, le dispositif *Zesummen aktiv* a ainsi été déployé dans tous les SEAS (maisons relais, foyers de jour, foyers scolaires, etc.). Afin de promouvoir l'activité physique et le bien-être des enfants, les SEA proposent désormais quotidiennement deux créneaux horaires consacrés à des activités axées sur le sport, le mouvement et la motricité. Ces activités pourront être organisées par la structure en partenariat avec la LASEP et les associations locales.

Au lycée, deux activités sportives sont proposées chaque jour dans le cadre parascolaire et périscolaire.

Une nouvelle mission : *Ech gestalte meng Schoul!*

Un nouveau cadre de référence parascolaire et périscolaire développe des activités destinées aux jeunes, telles que des espaces jeunes (*Jugendtreff*) et la collaboration avec les maisons des jeunes locales. Chaque lycée peut également élaborer, en concertation avec sa communauté scolaire, un projet visant à réaménager ses espaces, notamment sa cour de récréation, afin d'y créer des lieux de rencontre conviviaux pour les élèves. La création de ludothèques dans les maisons relais et dans les lycées est également prévue.

Sport et mouvement pendant les vacances

Le Service national de la jeunesse (SNJ) a considérablement renforcé son offre d'activités sportives pour les jeunes, aussi bien au quotidien que dans le cadre des colonies de vacances.

Ces mesures montrent à quel point il est essentiel que nos enfants et nos jeunes grandissent dans un environnement où ils se sentent bien, équilibrés et peuvent s'épanouir pleinement. Pour cultiver et préserver la résilience de nos enfants, un effort collectif est nécessaire, impliquant les écoles, les structures de l'éducation non formelle ainsi que la sphère familiale.

Les priorités politiques

Le KI Kompass : pour une utilisation responsable de l'IA à l'école

L'IA s'est imposée dans la vie quotidienne et notre système éducatif ne fait pas exception. Son évolution rapide crée des opportunités, mais également des défis majeurs. L'IA, en particulier l'IA générative, appelle à distinguer les capacités propres à l'humain de celles qui relèvent des machines, et exige une réponse claire et structurée du système éducatif.

Pour répondre à ce défi, le ministère a élaboré une proposition de cadre stratégique pour un usage responsable de l'IA à l'école : le *KI Kompass*. Le cadre s'accompagne d'une plateforme (ki-kompass.lu) destinée aux enseignants, aux directions des écoles et aux élèves. Ce portail offre notamment un accès sécurisé et gratuit à des outils d'IA validés et mis à disposition par le ministère pour un usage scolaire.

La proposition de cadre stratégique a été élaborée par le ministère sur la base des constats d'une enquête réalisée auprès de 4 000 élèves et 200 enseignants. Le cadre informe sur les opportunités et enjeux de l'IA dans le contexte scolaire et propose des mesures concrètes pour l'intégration progressive et l'encadrement de l'IA à l'école, tout en veillant à ce que cette intégration reste guidée par des finalités pédagogiques et des valeurs centrées sur l'humain.

Le cadre stratégique a été discuté fin 2025 avec les partenaires du système scolaire afin de recueillir leurs avis et de l'enrichir à la lumière des réalités vécues dans les écoles. Une version adaptée du cadre stratégique ainsi qu'un recueil de lignes directrices pour l'usage de l'IA en classe ont été finalisés en janvier 2026.

Diversification de l'offre scolaire

Depuis des années, le ministère poursuit une politique de modernisation et de diversification de l'offre scolaire afin de mieux l'adapter aux exigences de la société actuelle ainsi qu'aux intérêts et aux talents des jeunes.

Modernisation de l'enseignement fondamental : un nouveau plan d'études

La révision du plan d'études s'appuie sur un processus de consultation d'une ampleur inédite, mené entre 2021 et 2025. Près de 1 200 acteurs du système éducatif et de la société civile (enseignants, élèves, parents, syndicats, etc.) ont été impliqués et plus de 6 000 contributions ont été analysées. Les grandes orientations ont été définies dans un Livre blanc publié en 2023 et reprises dans le programme gouvernemental 2023–2028.

En 2025, les travaux liés au plan d'études se sont inscrits dans une dynamique de co-construction, fortement ancrée dans la pratique professionnelle. Après une première année d'élaboration intensive, les groupes de travail constitués en 2024 et encadrés par le SCRIPT ont soumis leurs propositions détaillées. Celles-ci ont ensuite fait l'objet d'un travail d'analyse, de structuration et d'harmonisation, afin d'assurer un cadre commun partagé.

À l'automne 2025, une première version harmonisée a fait l'objet d'une consultation ciblée auprès de représentants clés de l'enseignement fondamental. Cette démarche a permis de recueillir des retours qualitatifs et d'identifier les ajustements nécessaires pour la suite du processus d'élaboration. Parallèlement, les travaux se sont étendus à la conception d'un prototype fonctionnel de la plateforme numérique du plan d'études, dont le lancement est prévu en 2026.

La plateforme vise à renforcer la transparence et la compréhension des objectifs scolaires. Elle comprend un espace dédié aux enseignants, avec des exemples

concrets, des illustrations pédagogiques et des ressources didactiques élaborées par le SCRIPT.

Modernisation de l'enseignement secondaire

Les nouvelles formations

L'offre scolaire a été diversifiée par la création de nouvelles sections adaptées aux évolutions du marché du travail et aux intérêts des élèves, notamment dans les domaines économiques, numériques et artistiques.

La section *Production musicale* (GPM) au Lycée Michel Lucius (LML) prépare à une carrière dans le domaine musical et événementiel. Une première classe de 4^e avec 13 élèves a démarré à la rentrée 2025/2026.

L'École de Commerce et de Gestion (ECG) propose depuis la rentrée 2025/2026 la section *Affaires économiques* (GAE). Il s'agit d'une section en classes de 2^e et de 1^{re} qui met l'accent sur les principes fondamentaux de l'économie et de la création d'entreprise ainsi que sur les compétences entrepreneuriales.

Dans un monde marqué par la croissance exponentielle des données digitales, les professionnels de l'analyse de ces données sont de plus en plus recherchés. Pour répondre à ce besoin, l'ECG a ouvert à la rentrée 2025/2026 la section *Data literacy* (GDL).

L'École d'hôtellerie et de tourisme du Luxembourg (EHTL) a ouvert son campus Sud en septembre 2025 à Wickrange. L'établissement de l'EHTL dans le bâtiment *GridX* vise à rendre l'offre de formation plus accessible aux élèves résidant dans le sud et le centre du pays. Une cinquantaine d'élèves y ont entamé leur formation parmi celles offertes en 1^{re} année : le diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) restaurateur, le diplôme de technicien (DT) hôtellerie et management, le DT tourisme et

Les priorités politiques

communication et le diplôme de fin d'études secondaires générales en gestion de l'hospitalité.

La voie de préparation (VP)

En 2024, un vaste processus de consultation autour de la VP a été entamé, à l'occasion de la *Journée VP* et d'une réunion du Collège des chargés de direction de la VP. Des échanges avec les acteurs de terrain ont eu lieu dans cinq établissements scolaires différents.

Afin de comprendre au mieux les doléances des enseignants de la VP, une enquête a ensuite été lancée au niveau national auprès de tous les titulaires de classes de la VP. Cette enquête portait sur le profil scolaire, langagier et comportemental des élèves, ainsi que sur la composition et la dynamique des classes. Avec un taux de retour de 82 %, l'enquête a permis d'obtenir des informations pertinentes sur la situation.

Par la suite, cinq groupes de travail ont été mis en place avec pour mission d'analyser les chiffres de l'enquête et de rédiger un rapport d'analyse avec des pistes concrètes pour un concept qui vise une approche holistique des élèves de la VP.

À travers une flexibilisation accrue au niveau de l'organisation scolaire, il s'agit de mieux tenir compte des besoins individuels des élèves. Des propositions ont été élaborées à plusieurs niveaux :

- une grille horaire permettant de constituer des parcours individualisés ;
- une offre linguistique adaptée tenant compte des forces et des faiblesses des élèves ;
- une adaptation des programmes et des méthodes d'apprentissage ;
- un encadrement renforcé des élèves par le recrutement de personnel supplémentaire et la constitution d'équipes multiprofessionnelles intervenant dans les classes ;

- une extension de l'offre socio-éducative ;
- une meilleure prise en charge des élèves à besoins spécifiques ;
- une attention particulière accordée à l'orientation des élèves ainsi que des adaptations au niveau de la promotion.

Ces pistes ont été présentées et discutées avec tous les partenaires scolaires au cours de l'année scolaire 2025/2026.

Développement et promotion de la formation professionnelle

Ensemble avec la Chambre des salariés, la Chambre de commerce, la Chambre des métiers et la Chambre d'agriculture, le ministère a lancé la campagne *Shape Your Future*. Annoncée dans le programme gouvernemental 2023-2028, cette campagne commune de grande ampleur vise la valorisation et la promotion de la formation professionnelle.

Les partenaires de la formation professionnelle au Luxembourg ont décidé d'unir leurs efforts pour amener davantage de jeunes à suivre leurs passions et leurs talents en choisissant la voie de la formation professionnelle.

L'originalité de la campagne *Shape Your Future – Däi Wee. Deng Berufsausbildung* réside dans le ton et les canaux de communications choisis pour s'adresser directement aux jeunes de la génération Z.

Le site internet www.shapeyourfuture.lu s'ouvre sur un *funnel* vidéo interactif, un outil d'orientation ludique qui, à travers des questions successives, oriente les jeunes visiteurs par des questions concrètes vers une catégorie de métiers qui pourraient leur convenir.

Dans une prochaine phase prévue en 2026, la campagne sera orientée vers les patrons pour les encourager à accueillir des apprentis dans leurs entreprises.

Multilinguisme

Le projet ALPHA – zesumme wuessen

Le projet pilote ALPHA – zesumme wuessen, lancé en 2022/2023 dans quatre écoles fondamentales, contribue à diversifier l'offre scolaire dans les écoles publiques qui suivent les programmes scolaires nationaux et marque donc un pas de plus dans l'adaptation de l'école luxembourgeoise pour répondre aux besoins de la population scolaire.

En juillet 2025, le ministre a présenté les constats clés des rapports d'évaluation du projet ALPHA – zesumme wuessen. L'évaluation complète est fondée sur les observations d'un Conseil scientifique, de l'Université du Luxembourg, des directions de région, du personnel enseignant, des parents et des élèves. Elle comprend

aussi des recommandations claires, issues d'analyses qualitatives selon différents points de vue, complétées par une première synthèse quantitative des allongements au cycle 2.

Tous les acteurs arrivent à la même conclusion : la démarche est fondamentalement la bonne pour répondre aux ambitions du projet. Ils recommandent donc la généralisation du projet ALPHA – zesumme wuessen : le choix de la langue d'alphabétisation, même s'il ne couvre pas l'ensemble des besoins car certains élèves grandissent dans un environnement multilingue complexe, tient compte de la diversité linguistique croissante dans l'école luxembourgeoise et constitue sans aucun doute une réponse pertinente à la situation linguistique de nombreux élèves au Luxembourg.

Les priorités politiques

La réforme s'accompagne d'un dispositif important de préparation du système éducatif : formation des enseignants, développement de nouveaux supports pédagogiques, suivi scientifique continu et accompagnement des écoles.

Le ministère et le SCRIPT, en collaboration avec le SYVICOL, ont organisé trois réunions d'information en avril 2025 à destination des autorités et services communaux. Plus de 100 participants y ont pris part, représentant 53 communes. Ces rencontres ont permis de présenter les grandes lignes de la réforme sur les plans conceptuel, organisationnel et infrastructurel, et se sont poursuivies par des échanges avec les participants.

Entre octobre et novembre 2025, plus de 700 enseignants du cycle 1 ont participé à des formations inter-régionales organisées à travers le pays. Le 18 novembre 2025, environ 550 enseignants se sont rassemblés pour la journée nationale *ALPHA – zesumme wuessen* au *Forum Geesseknäppchen*.

En décembre 2025, la réforme *ALPHA – zesumme wuessen* a été adoptée à une large majorité par la Chambre des Députés, ouvrant ainsi la voie à une évolution majeure de l'enseignement fondamental luxembourgeois. Cette réforme introduit la possibilité pour les parents de choisir le français ou l'allemand comme langue d'alphabétisation, afin de mieux adapter les premiers apprentissages à la langue familiale de l'enfant, de réduire les inégalités linguistiques précoces et de favoriser la réussite scolaire dès l'entrée à l'école.

Fondée sur des résultats scientifiques et des expériences pilotes concluantes, cette réforme vise à renforcer la motivation et la confiance des élèves tout en valorisant le plurilinguisme, dans le respect du rôle du luxembourgeois comme langue de cohésion scolaire et sociale. La mise en œuvre sera progressive à partir de l'année scolaire 2026/2027, avec une convergence des parcours prévue à la fin de l'enseignement fondamental.

MATHI – apprendre les maths en allemand ou français

En ce qui concerne le nouveau matériel pour l'apprentissage des mathématiques *MATHI* lancé au cycle 1 à la rentrée scolaire 2024/2025, les enseignants ont à leur disposition un classeur de 200 activités ainsi qu'une boîte de matériel didactique adapté. Les activités sont également disponibles au format PDF.

Aux cycles suivants, ces premières ressources seront complétées, tant sous forme papier que numérique. Au cycle 2, notamment, une application facilitera la révision des concepts abordés, tout en ajoutant une dimension ludique à l'apprentissage des mathématiques et, comme pour le matériel de français, *MATHI* dispose également d'un site internet (www.mathi.lu). De plus, le matériel sera disponible en allemand et en français, s'intégrant ainsi parfaitement dans la volonté du ministère de proposer le choix entre

une alphabétisation en allemand et en français dès la rentrée scolaire 2026/2027.

Diversification des offres scolaires à l'enseignement secondaire

Dans l'enseignement secondaire général (ESG), l'offre de classes à langue véhiculaire française s'est enrichie dès la rentrée 2025/2026. Ainsi, trois lycées – le Bouneweger Lycée Luxembourg (BLL), le Lycée Nic-Biever de Dudelange (LNB) et le Lycée privé Emile Metz (LPEM) – ont rejoint le Lycée Mathias Adam à Pétange (LMA), le Lycée Bel-Val (LBV) (deux classes) et le Lycée technique du Centre (LTC) en proposant des classes de 7^e francophones de l'ESG aux élèves. Le nombre de classes passe donc de cinq à neuf par rapport à l'année précédente.

Afin de permettre à davantage d'élèves de suivre l'enseignement secondaire en régime francophone ou anglophone, le ministère a introduit depuis quelques années les classes internationales. Cette offre s'est encore élargie depuis la dernière rentrée avec le Lycée technique d'Ettelbruck (LTEtt), qui accueille ses premières classes préparatoires francophones menant à un diplôme de Baccalauréat International (IB).

L'offre francophone existait déjà dans le sud du pays au LMA et au centre, au LTC à Luxembourg-Ville. À noter que l'Athénée de Luxembourg (AL) propose de son côté des classes anglophones de l'IB. L'IB permet aux élèves de suivre un enseignement en français ou en anglais, complété par une deuxième langue obligatoire de leur choix, au sein de différents lycées du Luxembourg.

Dans un pays où deux tiers de la population scolaire ne parlent pas luxembourgeois comme première langue à la maison, l'enseignement européen constitue une offre scolaire gratuite alternative au système traditionnel. Cet enseignement offre une plus grande flexibilité dans le choix des langues, tout en maintenant le principe du multilinguisme.

Cette offre répond à un besoin réel et constitue un pilier important de la diversification linguistique ensemble avec l'élargissement des classes francophones et l'implémentation du projet *ALPHA – zesumme wuessen*. L'offre européenne sera encore élargie dans les années à venir. Ainsi, depuis la dernière rentrée, l'École internationale Gaston Thorn (EIGT), en plus de ses sites à Luxembourg-Ville, propose les deux premières années de l'enseignement secondaire en section francophone et anglophone au sein de la nouvelle annexe à Walferdange.

Par ailleurs, une nouvelle école primaire de l'EIGT, qui offre les sections francophone et anglophone, a ouvert ses portes à Kirchberg.

Au sud du pays, le projet de création d'une nouvelle école européenne publique à Schiffange se poursuit en vue d'accueillir ses premières classes à la rentrée 2028.

Les priorités politiques

Soutien des élèves et des familles

Décentralisation de l'offre spécialisée : une pédagogie plus proche, plus inclusive

Dans le cadre du renforcement de l'accès à une éducation de qualité pour tous, le processus de décentralisation progressive des centres de compétences en psychopédagogie spécialisée se poursuit en 2025/2026.

Cette politique vise un objectif clair : rapprocher la prise en charge spécialisée des élèves, de leurs familles et des équipes pédagogiques, tout en garantissant un accès équitable à une éducation de qualité sur l'ensemble du territoire. En parallèle, plusieurs mesures viendront renforcer l'efficacité du dispositif d'inclusion.

Plusieurs mesures concrètes renforcent cette approche : l'extension de l'accompagnement des élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme grâce à des classes décentralisées adaptées, la création de structures favorisant la transition vers l'autonomie et l'insertion sociale, et la mise en place de classes de cohabitation du Centre pour le développement socio-émotionnel (COSE) au sein d'écoles fondamentales afin de faciliter les passerelles avec l'enseignement ordinaire.

Deux nouveaux centres socio-thérapeutiques

Deux nouveaux centres socio-thérapeutiques (CST) ont ouvert leurs portes à Luxembourg-Ville et à Lambergen afin d'accueillir des enfants se trouvant dans des situations de détresse scolaire et de leur offrir un cadre et une prise en charge socio-éducative intensive en dehors du milieu scolaire ordinaire.

Augmentation du nombre des I-EBS et A-EBS

L'encadrement des élèves à besoins éducatifs spécifiques met les écoles devant des défis et demande une réactivité accrue. Dans ce contexte, le nombre d'assistants pour élèves à besoins éducatifs spécifiques (A-EBS) a été porté à 100 agents contre 50 à la rentrée précédente. De même, dix écoles présentant un indice socio-économique faible et confrontés à des défis scolaires importants se sont vu attribuer un instituteur spécialisé dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs spécifiques (I-EBS) supplémentaire.

Introduction du ONE-Schouldéngscht à l'enseignement fondamental

Le service ONE-Schouldéngscht a été mis en place pour

répondre de manière rapide, globale et interdisciplinaire aux besoins des familles et des enfants présentant des difficultés qui dépassent le cadre scolaire et qui concernent aussi la vie familiale, émotionnelle ou sociale. Il s'agit d'un service d'accompagnement précoce et préventif de l'Office national de l'enfance (ONE). Dans une première phase, le ONE-Schouldéngscht a été intégré dans huit directions régionales de l'enseignement fondamental (Luxembourg, Pétange, Sanem, Dudelange, Bettembourg, Mersch, Diekirch et Wiltz).

Lors d'une prochaine étape, l'ONE-Schouldéngscht sera étendu à toutes les directions régionales. En créant des synergies, le ONE-Schouldéngscht vise à sensibiliser les professionnels de l'éducation au rôle de l'ONE, à renforcer la collaboration entre les acteurs scolaires et l'ONE et à rapprocher les secteurs éducatif et social pour garantir une prise en charge globale et plus efficace des enfants et des familles en situation de vulnérabilité.

Un guichet en ligne pour une éducation inclusive plus accessible

Depuis la mi-octobre 2025, un guichet en ligne dédié à l'inclusion scolaire a été mis en service. Ce portail vise à faciliter la prise en charge des élèves à besoins spécifiques en regroupant les informations essentielles, en améliorant l'interaction avec les services et en permettant la réalisation de démarches en ligne via myeduguichet.lu, le catalogue de services en ligne du ministère.

Les parents et les élèves majeurs pourront saisir directement les commissions d'inclusion de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, la Commission nationale d'inclusion (CNI) ainsi que la Commission des aménagements raisonnables (CAR). Le système garantira une transmission sécurisée des saisines et offrira la possibilité de suivre en temps réel l'avancement des dossiers.

Le portail propose également d'autres fonctionnalités, notamment une carte interactive des acteurs du dispositif ainsi qu'une aide à la recherche d'informations, afin de guider les usagers et leur fournir des réponses ciblées ou encore un tableau de bord concernant les chiffres clés sur l'inclusion scolaire.

Les priorités politiques

Développement de la qualité

Agence pour le développement de la qualité des secteurs de l'enfance et de la jeunesse

En 2025, le ministère a franchi une étape importante avec la création de l'Agence pour le développement de la qualité dans les secteurs de l'enfance et de la jeunesse (AQUEN). Cette nouvelle administration publique s'inscrit dans la volonté de renforcer durablement la qualité, l'innovation et la professionnalisation dans les structures de l'éducation non formelle et de l'aide à l'enfance et à la famille au Luxembourg.

L'AQUEN accompagne les crèches, maisons relais, assistances parentales, maisons de jeunes et autres services d'éducation et d'accueil dans une dynamique d'amélioration continue. Les conseillers qualité soutiennent les équipes dans la mise en œuvre des

instruments méthodologiques, l'analyse des pratiques et le pilotage interne de la qualité, afin d'ancrer durablement une culture qualité au sein des structures. Elle structure et promeut également l'offre de formation continue et de coaching destinée aux professionnels du secteur. L'ensemble des formations et dispositifs d'accompagnement est centralisé via la plateforme plattform.lu, garantissant un accès clair, cohérent et simplifié.

À travers le dispositif *LumiQ – Lumière sur l'innovation et la qualité*, l'AQUEN stimule l'innovation pédagogique. Elle soutient, coordonne et valorise des projets initiés par le terrain, développés en co-création avec les professionnels et accompagnés par des experts, afin de favoriser l'expérimentation et la diffusion de nouvelles pratiques.

Participation

La Représentation nationale des parents d'élèves

La Représentation nationale des parents d'élèves a maintenu un dialogue régulier avec les différents services du ministère et du cabinet du ministre. La représentation nationale a rencontré le ministre pour des échanges autour des sujets suivants : le projet *ALPHA – zesumme wuessen*, la voie de préparation, l'interdiction de l'utilisation du smartphone dans les écoles fondamentales et la réglementation de son utilisation dans les lycées. En fin d'année, elle a été consultée sur le *KI Kompass*, le cadre d'utilisation de l'IA à l'école.

La Conférence nationale des élèves (CNEL)

La participation active des élèves constitue un principe fondamental de la politique éducative nationale. Dans ce contexte, le dialogue avec la CNEL a été renforcé à travers des échanges réguliers, des consultations thématiques et la participation à différents groupes de travail. Ainsi, les jeunes ont été associés aux réflexions portant sur l'offre scolaire, le bien-être à l'école et l'évolution du système éducatif en fonction des tendances du monde digital, comme la régulation des smartphones au lycée ainsi que l'utilisation de l'IA en milieu scolaire.

Au niveau des établissements scolaires, les comités des élèves ont été consultés par leur direction pour développer un concept de réglementation des smartphones dans les lycées.

Conseil supérieur de l'Éducation nationale (CSEN)

Le CSEN s'est réuni à six reprises en 2025. Parmi les thématiques abordées figuraient notamment la mise en pratique ainsi que les futures mesures de la stratégie *Screen-Life-Balance*, les projets et nouveautés en matière de formation professionnelle, dont la 1^{re} DAP et la campagne *Shape Your Future* ainsi que les missions et le rôle de l'ONE.

Les projets de loi liés à la protection des mineurs et le *KI Kompass* ont également fait l'objet de discussions. Par ailleurs, les membres du CSEN ont échangé sur le projet *ALPHA – zesumme wuessen*, ainsi que sur les nouveautés de la rentrée 2025/2026.

Les secteurs d'intervention



Les secteurs d'intervention

Bureau du ministre

Service presse et communication (SCOM)

Conférences et communiqués de presse

Le SCOM a organisé 19 conférences de presse et deux visites de presse en 2025. Par ailleurs, 40 invitations à la presse pour des visites, conférences et autres événements organisés par ou impliquant le ministère ont été lancées en 2025. Le service a également diffusé 72 communiqués de presse consacrés à l'actualité de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Revue de presse

Le SCOM établit tous les jours ouvrables une revue de presse pour les services du ministère.

Campagnes

Le SCOM a coordonné la campagne de promotion de la *YEP!-Schoulfoire 2025* (du 27 au 30 avril 2025) comprenant des spots télé et radio, affichage ainsi que le site d'information www.schoulfoire.lu. Le SCOM a par ailleurs prêté main forte à plusieurs campagnes d'autres services.

Podcasts

Le ministère a poursuivi en 2025 le développement de son offre de podcasts *edutalk*. 19 podcasts étaient disponibles au 31 décembre 2025 dont sept en luxembourgeois, cinq en français, deux en allemand et cinq où sont présentes simultanément deux langues : le luxembourgeois et le français. Douze podcasts ont été produits en cours d'année, dont cinq pour la série « *ALPHA – zesumme wuessen* », débutée en novembre 2025.

La série *Froen zum Lycée* a été enrichie de 4 nouveaux épisodes et la série *EduTrends* de trois nouveaux épisodes. Les 19 podcasts « *edutalk* » ont comptabilisé 2.344 écoutes fin 2025. Les podcasts sont hébergés sur la plateforme *BuzzSprout* et diffusés sur le site du ministère, sur *Spotify* et *Apple Podcasts*.



Sites web du ministère

Le site web du ministère www.men.lu a été visité 808 458 fois en 2025 (sans prise en compte des visiteurs ayant désactivé les cookies de suivi). Plus de la moitié des visiteurs (57,6 %) ont consulté les informations du site depuis un smartphone. La rubrique du ministère sur le portail du gouvernement (menej.gouvernement.lu) a été visitée 73 493 fois la même année.

En 2025, 123 actualités et de 48 nouvelles publications ont été mis en ligne sur www.men.lu. Parmi les actualités, les articles les plus consultés étaient consacrés à l'affiche sur le règne du Grand-Duc Henri, à la nouvelle école européenne publique à Schifflange, au projet *ALPHA – zesumme wuessen* ainsi qu'à la *Summerschool 2025*.

Les publications les plus consultées, avec un nombre de téléchargements supérieur à 3 000, étaient le plan d'études de l'école fondamentale, la brochure *Que faire après la 5^e de l'enseignement secondaire général ?*, ainsi que l'organigramme du système scolaire luxembourgeois.

Le site a connu des mises à jour plus substantielles avec de grands dossiers consacrés à la formation après le lycée *Diplom+*, à la promotion de la formation professionnelle, ainsi qu'aux informations utiles autour de la rentrée 2025/2026.

Enfin, le SCOM a accompagné la création et la mise à jour de plusieurs sites web, apportant son expertise dans le cadre de campagnes d'information et d'événements.

Foires et événements

Infobourse *Deng Zukunft – Däi Wee*

Le SCOM a coordonné la présence du ministère à la neuvième édition de l'infobourse *Deng Zukunft – Däi Wee*, organisée le 19 février 2025 par le Service national de la jeunesse (SNJ) au Cloche d'Or Shopping Center. L'événement a attiré plus de 1 000 visiteurs. Parmi les 53 exposants, le ministère a proposé des informations sur les carrières dans le système éducatif, tant pour les métiers de l'enseignement que pour les métiers de l'encadrement. La présence du ministère et le stand ont été gérés par le SCOM.

YEP!-Schoulfoire 2025

Le SCOM a conçu le concept graphique de la quatrième édition de la *YEP!-Schoulfoire*, qui s'est déroulée dans les halles de la Luxexpo du 27 au 30 avril a accueilli plus de 15 000 visiteurs venus s'informer sur l'orientation scolaire et professionnelle et participer à de nombreux ateliers et activités. Le SCOM a aussi coordonné la mise en place des différentes parties du stand du ministère.

Quelque 1 000 acteurs de différents départements de l'Éducation nationale ainsi que des chambres et fédérations professionnelles étaient impliqués pour assurer l'organisation et le déroulement de ce grand rendez-vous annuel de l'orientation scolaire et professionnelle.

Le service a par ailleurs produit les affiches pour l'événement et conçu ou actualisé 24 dépliants et brochures pour l'occasion. Le SCOM a également assuré la communication externe et interne autour de l'ensemble de la *YEP!-Schoulfoire*, répartie sur de multiples canaux de communication : site web www.schoulfoire.lu, podcasts, affichage, télévision, radio, newsletters, presse imprimée, magazine *EDI*, etc.

39^e Foire de l'étudiant

Le SCOM a coordonné la présence du ministère à la 39^e Foire de l'étudiant sur le campus de l'Université à Esch-Belval les 30 et 31 octobre 2025 et a présenté les nombreuses perspectives de carrière dans le système éducatif. Organisée par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur en étroite collaboration avec l'Association des cercles d'étudiants luxembourgeois (ACEL), la Foire de l'étudiant s'adresse en premier lieu aux élèves des classes de 2^e et de 1^{re} de l'enseignement secondaire. Environ 6 000 visiteurs ont été comptés à la Studentefoire 2025.

EDI – Infomagazin fir Elteren

La 15^e édition du magazine pour parents *EDI* a été diffusée fin mars 2025 par courrier au domicile des parents des élèves scolarisés et par colis aux crèches. Au sommaire figurait un dossier principal sur la *Screen-Life-Balance* et plus particulièrement sur les nouvelles réglementations concernant les appareils connectés dans les écoles et lycées, le bon paramétrage du contrôle parental sur les smartphones et l'extension de l'offre d'activités analogiques dans le système éducatif. D'autres sujets étaient consacrés aux professions dans le secteur de la santé et des soins, à la restauration scolaire, aux centres socio-thérapeutiques et à l'École nationale pour adultes (ENAD).

La 16^e édition du magazine *EDI*, paru à la rentrée 2025/2026, a consacré son dossier à la formation professionnelle en relation avec la campagne *Shape Your Future* qui met l'accent sur les nombreuses opportunités offertes dans ce domaine. Parmi les autres sujets abordés figuraient le projet *ALPHA – zesumme wuessen*, qui introduira progressivement le choix de la langue d'alphabétisation (allemand ou français) à partir de l'année scolaire 2026/2027, le Centre de Logopédie, les délégués à la protection des élèves, les structures *Jugendwunnen* pour jeunes en quête d'autonomie, ainsi que les élections des représentants des parents à partir de l'automne 2025.

Traductions

En 2025, le SCOM a été sollicité par différents services du ministère pour plus de 33 demandes de traduction et a mené à bien 30 projets de traduction. Les traductions ont été réalisées en allemand, anglais, français, luxembourgeois, portugais et, dans un cas, en arabe.

Un peu plus d'un tiers des traductions ont été réalisées en interne par le SCOM, tandis que les autres ont été confiées à des traducteurs externes. Par ailleurs, le SCOM a assuré de nombreuses révisions et relectures à la demande des services du ministère.

Communication interne

L'*IntraNEWS*, la lettre d'information interne du ministère, conçue par le SCOM, a été diffusée à 11 reprises en 2025. Elle est envoyée à tous les collaborateurs du ministère et informe entre autres des changements de personnel, des instructions concernant l'ensemble des collaborateurs, des projets de loi et de règlement et présente régulièrement un service du ministère. En 2025, un nouveau concept graphique a été développé pour cet outil de communication interne.

Le SCOM coordonne le réseau des référents communication des services de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Chaque service a désigné un référent qui s'occupe plus particulièrement de la communication externe et interne. Ces responsables échangent régulièrement autour des campagnes de communication du ministère et de ses services ainsi que de dossiers particuliers ayant trait à l'information et à la communication. Les référents communication se sont réunis à quatre reprises en 2025.

Travaux graphiques

Outre la mise en page des publications (voir plus loin), l'équipe des graphistes du SCOM a réalisé :

- le stand du MENJE à la *YEP!-Schoulfoire 2025* et la signalétique pour l'ensemble de cet événement d'envergure ;
- deux numéros de *EDI – Infomagazin fir Elteren* (photoreportages, mise en page, préparation de l'impression etc.) ;
- l'environnement graphique de la conférence *EduTrends 2025* consacrée à la formation professionnelle de demain ;
- des logos (p.ex. *Diplom +*, 1^{ère} DAP) ;
- des flyers
- des rollups ;
- des visuels pour le web ou pour des projections (p.ex. des *banners* sur *men.lu*, des posts pour le compte Facebook du ministère, des fonds d'écran



- pour des conférences de presse ou des conférences grand public) ;
- des invitations, certificats, gadgets, classeurs, fardes etc. ;
- des photoreportages (p.ex. conférences de presse)

Autres communications

En 2025, le SCOM a diffusé :

- 37 *newsletters* hebdomadaires *EduNews* informant un réseau de quelque 16 500 abonnés de l'actualité du ministère.
- 13 envois collectifs par courriel aux acteurs du système éducatif.

Publications

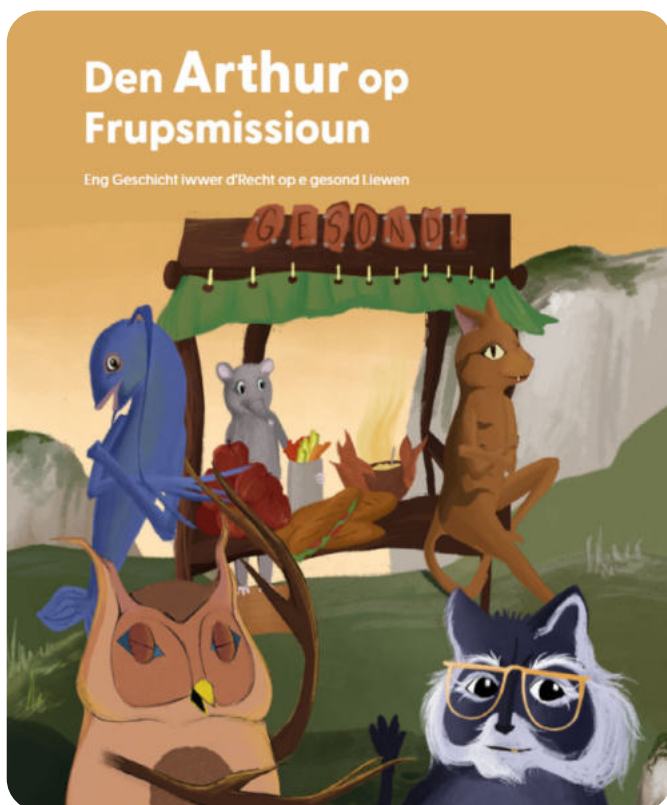
Voici les publications du ministère dans lesquelles le SCOM était impliqué, en collaboration avec d'autres services, en 2025 :

Enseignement fondamental

- ALPHA: sommaire exécutif
- ALPHA: infographie
- ALPHA : arbre des langues
- ALPHA : présentations pour enseignants et parents
- ALPHA : posts pour les médias sociaux

Orientation

- L'offre scolaire internationale publique au Luxembourg* (DE/EN/FR)
- Que faire après la 5^e de l'enseignement secondaire*



général ? (édition 2024/2025)

- Que faire après la 4^e de l'enseignement secondaire classique ?* (édition 2024/2025)
- Que faire après la 4^e cycle de l'enseignement fondamental ?* (édition 2024/2025 - FR/DE)
- Bienvenue à l'école luxembourgeoise 2025-2026* (FR/DE/EN/PT)

Enseignement secondaire

- Flyers* présentant les nouvelles formations dans l'enseignement secondaire général (affaires économiques, *data literacy*, *data science* et production musicale)
- Adaptation de l'environnement graphique *Summerschool* pour l'édition 2025

Service de la formation professionnelle

- Logo et *flyer* pour l'offre *Diplom+*
- Logo, *flyers* et *rollup* pour l'offre *1^{ère} DAP*
- Flyers* pour la campagne *Shape Your Future – ta voie, ta formation professionnelle*

SNEI

- Plan d'intervention en cas de crise en milieu scolaire fondamental

SIA

- Brochure et *flyer* sur les cours de langues premières et de cultures d'origine des élèves au Luxembourg
- Brochure sur les classes à régime linguistique spécifique (RLS)
- flyer* et *rollup* pour le Centre d'éducation interculturelle du SIA
- flyer* et *rollup* pour le Centre de documentation du SIA
- Affiche pour la première rencontre annuelle des enseignants de cours de langues premières et de cultures d'origine au Luxembourg
- Flyer En route pour l'école*

CePAS

- Guide de prévention des addictions aux substances*
- Guide d'accompagnement d'élèves trans*
- Cadre de référence : le bien-être au sein des lycées*
- Brochure *Démarche qualité – Rapport annuel sur le développement de la qualité des pratiques EPS 2023-2024*
- Handlungsleitfaden Schuljugendarbeiten*
- Guide pratique en cas de situation inquiétante affectant le bien-être ou causant un préjudice à l'élève*
- Affiche *Semaine de la Démocratie*
- Affiche et *flyer* pour la conférence *Zwischen Likes und Realität*
- Flyer* d'information CePAS
- Rollup* CePAS

Enseignement musical

- Affiche et *flyer* pour le *Gala des lauréats*
- Affiche pour le stage de formation d'orchestre
- Brochure sur l'évaluation de la loi du 27 mai 2022 portant organisation de l'enseignement musical dans le secteur communal

Service des droits de l'enfant

- Livre *Den Arthur op Frupsmissioun*
- Affiche *Staark Rechter, staark Kanner*

ONE

- Brochure *Hilfeplangespräch*

Direction générale du secteur de l'enfance

- Flyer *Les structures d'éducation et d'accueil au Luxembourg*

Communication interne

- Logo ZesumMENJE
- Charte graphique de la communication interne
- Kit et guide d'arrivée pour nouveaux collaborateurs

Autres

- Circulaire ministérielle de printemps 2025/2026
- Brochure *Les parents à l'école - élections des représentants des parents*
- Création de divers visuels pour des posts Facebook (*Studentefoire, Skillsbridges, Weltkannerdag*, etc.)
- Création de banniers pour des sites Web, principalement men.lu
- Flyer *one2one* dans le cadre de la campagne *sécher.digital*
- Flyer et *rollup EduTalk - les podcasts du MENJE*
- Réimpressions (Bilans etc.)

Autres missions

À la suite de l'avènement au trône de S.A.R. le Grand-Duc Guillaume, le SCOM a coordonné l'envoi du portrait du nouveau chef d'État dans les établissements relevant du ministère.

Service des relations institutionnelles (SRINS)

Le SRINS se charge de la procédure législative et réglementaire ainsi que des relations du ministère avec le Secrétariat général du Conseil de gouvernement, la Chambre des Députés ainsi que d'autres institutions étatiques. Ses tâches consistent notamment à :

- assurer le suivi des projets de loi et projets de règlement grand-ducal, et ce de la saisine du Conseil de gouvernement à la publication sur le site web du Journal officiel (www.legilux.public.lu) ;
- coordonner les réponses aux questions parlementaires et les prises de position du ministère relatives aux pétitions le concernant ;
- organiser la participation du ministère aux réunions des commissions parlementaires.

En 2025, le SRINS a suivi 34 projets législatifs et réglementaires, à savoir sept projets de loi et 27 projets de règlement grand-ducal, pour lesquels il a assuré la transmission au Conseil d'État, aux chambres professionnelles et, pour les lois, à la Chambre des Députés. En somme, 22 projets (trois projets de loi et 19 projets de règlement grand-ducal) ont été publiés au Journal officiel (JO) au cours de l'année 2025.

Par ailleurs, le SRINS a assuré le suivi de 162 questions parlementaires adressées au ministère, respectivement

nécessitant une contribution de sa part.

L'activité du SRINS au cours de l'année 2025 peut être résumée comme suit :

Projets de loi et projets de règlement grand-ducal suivis	34
Saisines du Conseil de gouvernement pour des avant-projets de loi	7
Saisines du Conseil de gouvernement pour des avant-projets de règlement grand-ducal	27
Publications officielles de lois et de règlements grand-ducaux	22
Questions parlementaires suivies	162
Pétitions suivies	12

Tableau de législation 2025

Textes législatifs et réglementaires publiés au cours de l'année 2025

Enseignement fondamental
Loi du 19 décembre 2025 modifiant la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental. JO n° 608 du 22 décembre 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2025/12/19/a608/jo
Règlement grand-ducal du 22 décembre 2025 portant modification : 1° du règlement grand-ducal modifié du 14 mai 2009 déterminant les informations relatives à l'organisation scolaire que les communes ou les comités des syndicats scolaires intercommunaux doivent fournir au ministre ayant l'Éducation nationale dans ses attributions ainsi que les modalités de leur transmission ; 2° du règlement grand-ducal modifié du 6 juillet 2009 déterminant les modalités d'évaluation des élèves ainsi que le contenu du dossier d'évaluation ; 3° du règlement grand-ducal modifié du 11 août 2011 fixant le plan d'études pour les quatre cycles de l'enseignement fondamental. JO n° 640 du 29 décembre 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2025/12/22/a640/jo
Enseignement secondaire
Loi du 13 février 2025 portant modification de la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées. JO n° 53 du 19 février 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2025/02/13/a53/jo
Règlement grand-ducal du 3 juillet 2025 portant modification du règlement grand-ducal modifié du 14 juillet 2005 déterminant l'évaluation et la promotion des élèves de l'enseignement secondaire général et de l'enseignement secondaire classique. JO n° 294 du 10 juillet 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2025/07/03/a294/jo
Règlement grand-ducal du 18 juillet 2025 fixant les calendriers des vacances et congés scolaires pour les années scolaires 2025/2026, 2026/2027 et 2027/2028. JO n° 330 du 25 juillet 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2025/07/18/a330/jo

Règlement grand-ducal du 18 juillet 2025 déterminant les modalités des épreuves de l'examen de fin d'études secondaires générales. JO n° 342 du 30 juillet 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2025/07/18/a342/jo
Règlement grand-ducal du 18 juillet 2025 fixant les grilles horaires et les coefficients des disciplines des classes de l'enseignement européen et international. JO n° 357 du 4 août 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2025/07/18/a357/jo
Règlement grand-ducal du 18 juillet 2025 fixant les grilles horaires, les coefficients des disciplines et des disciplines combinées, ainsi que les disciplines fondamentales des classes de l'enseignement secondaire classique. JO n° 358 du 4 août 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2025/07/18/a358/jo
Règlement grand-ducal du 18 juillet 2025 fixant les grilles horaires, les coefficients des disciplines et des disciplines combinées, ainsi que les disciplines fondamentales des classes de l'enseignement secondaire général. JO n° 359 du 4 août 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2025/07/18/a359/jo
Règlement grand-ducal du 29 juillet 2025 portant adaptation pour certaines sections des articles 1^{er} et 2 du règlement grand-ducal du 18 juillet 2025 fixant les grilles horaires, les coefficients des disciplines et des disciplines combinées, ainsi que les disciplines fondamentales des classes de l'enseignement secondaire classique. JO n° 362 du 4 août 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2025/07/29/a362/jo
Règlement grand-ducal du 10 septembre 2025 portant fixation des programmes des épreuves de classement de l'examen-concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement secondaire. JO n° 393 du 15 septembre 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2025/09/10/a393/jo
Enseignement fondamental et secondaire (Dispositions communes)
Règlement grand-ducal du 10 janvier 2025 portant modification : 1° du règlement grand-ducal modifié du 23 décembre 2004 concernant les règles de conduite dans les lycées ; 2° du règlement grand-ducal modifié du 7 mai 2009 concernant les règles de conduite et l'ordre intérieur communs à toutes les écoles. JO n° 11 du 15 janvier 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2025/01/10/a11/jo
Règlement grand-ducal du 24 juillet 2025 portant modification du : 1° règlement grand-ducal modifié du 24 juillet 2007 portant fixation de la tâche des enseignants des lycées et lycées techniques ; 2° règlement grand-ducal modifié du 23 mars 2009 fixant la tâche des instituteurs de l'enseignement fondamental ; 3° règlement grand-ducal modifié du 23 mars 2009 fixant le détail de la tâche des chargés de cours, membres de la réserve de suppléants de l'enseignement fondamental ; 4° règlement grand-ducal du 17 décembre 2010 portant nouvelle fixation 1) de l'indemnité de remplacement due aux détenteurs de l'attestation habilitant à faire des remplacements engagés sur base des dispositions de l'article 27 de la loi modifiée du 6 février 2009 concernant le personnel de l'enseignement fondamental; 2) de l'indemnité due pour leçons supplémentaires assurées par les chargés de cours de la réserve de suppléants de l'enseignement fondamental respectivement par les détenteurs de l'attestation habilitant à faire des remplacements engagés sur base de l'article 27 de la loi modifiée du 6 février 2009 concernant le personnel de l'enseignement fondamental, en vue de la mise en œuvre du point 6 de l'accord salarial dans la Fonction publique du 29 janvier 2025. JO n° 348 du 31 juillet 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2025/07/24/a348/jo

Enseignement musical Règlement grand-ducal du 19 mars 2025 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 16 juin 2022 déterminant les différentes branches, les niveaux, la durée des cours, les programmes d'études et d'examens, les modalités d'obtention, de délivrance et de nomenclature des diplômes et certificats, ainsi que les modalités de transition entre les différents niveaux et les établissements dans l'enseignement musical. JO n° 110 du 25 mars 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2025/03/19/a110/jo
Formation professionnelle Loi du 18 juillet 2025 portant réforme de la formation menant au brevet de maîtrise. JO n° 338 du 30 juillet 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2025/07/18/a338/jo
Règlement grand-ducal du 18 juillet 2025 fixant la liste des formations de technicien auxquelles l'élève détenteur du diplôme d'aptitude professionnelle est admissible. JO n° 339 du 30 juillet 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2025/07/18/a339/jo
Règlement grand-ducal du 29 juillet 2025 déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle et fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur de santé et social. JO n° 355 du 1^{er} août 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2025/07/29/a355/jo
Règlement grand-ducal du 18 juillet 2025 fixant les référentiels d'évaluation pour l'année scolaire 2025/2026 dans le cadre de la formation professionnelle. JO n° 360 du 4 août 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2025/07/18/a360/jo
Règlement grand-ducal du 18 juillet 2025 fixant les grilles horaires de l'année scolaire 2025/2026 des formations aux métiers et professions qui sont organisées suivant les dispositions applicables à l'organisation de la formation professionnelle de base et de la formation professionnelle initiale. JO n° 361 du 4 août 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2025/07/18/a361/jo
Règlement grand-ducal du 10 décembre 2025 portant modification du règlement grand-ducal du 29 juillet 2025 déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle et fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur de santé et social. JO n° 554 du 12 décembre 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2025/12/10/a554/jo
Règlement grand-ducal du 10 décembre 2025 portant modification du règlement grand-ducal du 18 juillet 2025 fixant les référentiels d'évaluation pour l'année scolaire 2025/2026 dans le cadre de la formation professionnelle. JO n° 560 du 15 décembre 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2025/12/10/a560/jo
Aide à l'enfance et à la famille Règlement grand-ducal du 27 juin 2025 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 17 août 2011 précisant le financement des mesures d'aide sociale à l'enfance et à la famille. JO n° 285 du 8 juillet 2025 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2025/06/27/a285/jo

Service des relations internationales (SRINT)

Union européenne (UE)

L'année 2025 a été marquée par des avancées significatives au niveau européen visant à renforcer la qualité, l'inclusivité et la compétitivité des systèmes d'éducation et de formation.

Le Conseil Éducation, jeunesse, culture et sport (EJCS) du 12 mai 2025, sous présidence polonaise, a été consacré au rôle de l'Union des compétences dans le renforcement de l'Espace européen de l'éducation. Les ministres ont débattu de la complémentarité entre ces deux cadres afin de garantir une éducation inclusive et de qualité, tout en évitant les chevauchements et charges administratives.

Les échanges ont également porté sur la résilience et la préparation des systèmes éducatifs. Le Luxembourg a mis en avant une approche éducative holistique fondée sur le développement de compétences clés (multilittératie, compétences personnelles, sociales, réflexives et transformatives), soutenues par des piliers transversaux tels que le bien-être, la participation, le multilinguisme et la digitalisation. Il a également plaidé en faveur d'une régulation concertée de l'usage des smartphones afin de préserver le bien-être et la santé mentale des enfants et des jeunes.

Lors de ce Conseil, les ministres ont adopté une recommandation relative à un système européen d'assurance qualité et de reconnaissance dans l'enseignement supérieur et approuvé une résolution sur un label de diplôme européen conjoint, visant à valoriser les programmes conjoints répondant à des critères européens communs. Des conclusions sur des pratiques éducatives inclusives centrées sur l'apprenant, notamment dans l'éducation et l'accueil des jeunes enfants et l'enseignement scolaire, ont également été adoptées.

Le Conseil du 27 novembre 2025, sous présidence danoise, a été consacré à la compétitivité européenne et au rôle de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP). Le Luxembourg a souligné l'importance d'une formation professionnelle étroitement liée au marché du travail, reposant sur des partenariats solides avec les partenaires sociaux et les entreprises, tout en restant inclusive et attractive.

L'accent a été mis sur la montée en compétences, la reconversion des adultes, notamment via le dispositif *Skills-bridges*, et la promotion de l'égalité femmes-hommes dans les filières techniques et scientifiques. Le Conseil a également pris note de l'état d'avancement des travaux relatifs au futur cadre stratégique de la coopération européenne en matière d'éducation et de formation.

Par ailleurs, les travaux sur la proposition de règlement établissant le programme *Erasmus+* pour la période 2028-2034 se sont poursuivis. Les échanges ont porté sur la structure, la gouvernance et les nouvelles actions du futur programme. Le Luxembourg a insisté sur la nécessité de préserver le caractère de pro-

gramme de mobilité à grande échelle d'*Erasmus+*, en particulier dans l'enseignement supérieur. Un débat informel a également été consacré à la mobilité dans l'enseignement et la formation professionnels.

Les collaboratrices du SRINT ont en outre participé à plusieurs réunions et événements de haut niveau organisés dans le cadre des différentes présidences du Conseil de l'Union européenne, notamment aux réunions informelles des ministres de l'Éducation, aux réunions du *High Level Group on Education and Training*, ainsi qu'à une conférence phare organisée par la présidence danoise sur le bien-être dans un contexte de numérisation croissante.

Semestre européen

Dans le contexte du *Semestre européen*, cycle annuel de coordination des politiques économiques et budgétaires de l'UE, le SRINT participe aux travaux et rapporte régulièrement sur l'évolution des politiques éducatives et de la formation. Ses représentantes ont contribué à l'« analyse de second niveau », une évaluation approfondie menée par la Commission européenne.

Eurydice

Le SRINT coordonne les réponses aux questionnaires du réseau européen *Eurydice* dont la mission consiste à expliquer l'organisation et le fonctionnement des systèmes éducatifs en Europe. Leurs publications sont régulièrement mises à jour, et des questionnaires en vue d'études comparatives sur des sujets spécifiques, des indicateurs et des statistiques dans le domaine de l'éducation y sont régulièrement publiés.

Erasmus+ et Corps européen de solidarité

L'Autorité nationale pour les programmes *Erasmus+* et *Corps européen de solidarité* est assurée par la responsable du SRINT. Elle est chargée de la supervision stratégique et du suivi de la mise en œuvre de ces programmes au niveau national.

En septembre 2025, la Commission européenne a effectué une visite de supervision au Luxembourg, afin d'examiner le dispositif national de contrôle, la préparation du rapport annuel d'octobre, les travaux de l'organisme d'audit indépendant, ainsi que le cadre politique et institutionnel national de mise en œuvre des deux programmes.

Par ailleurs, la responsable du SRINT représente le Luxembourg en tant que membre des comités des deux programmes au niveau européen.

Conseil de l'Europe

Les collaboratrices du SRINT participent régulièrement aux réunions semestrielles du Comité directeur de l'éducation du Conseil de l'Europe (CDEDU), consacrées notamment à la stratégie *Learners First*, à la citoyenneté démocratique, à la transformation numérique et à l'IA.

À ces échanges annuels s'est ajoutée en 2025 la participation du SRINT à la conférence ministérielle à Malte en juin 2025, à l'occasion du 15^e anniversaire de la convention de Lanzarote.

Par ailleurs, un représentant du ministère participe régulièrement aux conférences annuelles de l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe (OHE).

OCDE et UNESCO

Le ministère a renforcé la collaboration avec la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'OCDE et de l'UNESCO à Paris, notamment par des échanges réguliers sur les dossiers relatifs à l'éducation au sein de ces deux organisations.

Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)

En 2025, le Luxembourg a accueilli les *Dialogues sur la réforme des politiques éducatives*, organisés par le SRINT en étroite collaboration avec l'OCDE et ouverts par le ministre Claude Meisch. Placé sous le thème *Former des apprenants engagés et résilients tout au long de la vie dans un monde en transformation numérique*, la rencontre a rassemblé 25 délégations de 22 pays.

Dans ce contexte, le Luxembourg a également contribué au rapport *Education Policy Outlook* lancé à cette occasion et qui a présenté une synthèse internationale des politiques prometteuses pour renforcer la motivation, les compétences et les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie.

La conseillère Éducation auprès de la Représentation permanente a participé aux réunions du Comité des politiques éducatives de l'OCDE, aux réunions du *CERI Governing Board* ainsi qu'aux réunions du réseau d'échange sur la petite enfance.

Sur demande du ministère, l'OCDE a organisé une journée atelier sur les compétences fondamentales des enfants en vue d'un bon départ à l'école. Une délégation du ministère a pris part à ces discussions entre délégations d'autres pays membres de l'OCDE et un panel d'experts.

Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

En septembre 2025, le ministre a participé à l'ouverture de la *Digital Learning Week* organisée par l'UNESCO sur le thème *L'IA et le futur de l'éducation : bouleversements, dilemmes et perspectives* et y a présenté les grands axes de la stratégie luxembourgeoise en la matière.

Celle-ci vise à faire de l'IA un outil au service de l'humain et de la créativité, en plaçant élèves et enseignants au centre et en veillant à garder un juste équilibre entre innovation, autonomie numérique et un cadre éducatif bien défini.

Dans ce contexte, le ministre a également appelé à soutenir la candidature du Luxembourg à un siège au Conseil exécutif de l'UNESCO, où il a été élu membre en novembre 2025 lors de la Conférence générale à Samarcande, Ouzbékistan.

Nations unies

Le SRINT a représenté le ministère lors de l'examen du huitième rapport CEDAW (*Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women*, Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes) en février 2025 à Genève. Les représentants du ministère ont présenté les mesures éducatives mises en œuvre en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.



Relations bilatérales

Visites

Visite du parcours plurilingue renforcé franco-luxembourgeois

En mai 2025, le ministre a rencontré Pierre-François Mourier, recteur de la région académique Grand Est, recteur de l'académie de Nancy-Metz, à l'occasion d'une visite des écoles de Villerupt et d'Audun-le-Tiche. Ces deux écoles offrent un parcours plurilingue renforcé depuis septembre 2024, sur le territoire transfrontalier du GECT Esch-Belval. Ce parcours vise à favoriser l'apprentissage précoce et renforcé des langues (luxembourgeois, allemand, anglais), tout en développant des projets interculturels entre établissements partenaires français et luxembourgeois.

Commission intergouvernementale Luxembourg-France (CIG)

Le ministre a participé à la huitième réunion de la Commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise pour le renforcement de la coopération transfrontalière, qui s'est tenue le 11 décembre 2025 à Luxembourg. Les sujets portaient sur l'offre de langue luxembourgeoise (dont le parcours plurilingue renforcé), l'apprentissage transfrontalier ainsi que sur les services de garde de la petite enfance. Dans ce contexte, les deux parties se sont engagées à mandater, dès le début de l'année 2026, un groupe de travail ayant comme mission de faire un état des lieux sur le secteur de la petite enfance du territoire transfrontalier.

Grande Région

Le ministère participe aux travaux et aux rencontres régulières du groupe de travail Éducation et Formation de la Grande Région qui soutient des actions, projets et des mesures transfrontalières en matière de formation continue des jeunes et des enseignants. Deux sous-groupes se concentrent respectivement sur les projets et échanges scolaires et la formation continue des enseignants.

Benelux

Dans le cadre de la présidence luxembourgeoise des Benelux, union régionale de coopération entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, visant à renforcer l'intégration et la coordination dans des domaines tels que le marché intérieur, la mobilité, la sécurité et le développement durable, les efforts se sont poursuivis afin de simplifier les procédures de reconnaissance de certains diplômes de l'enseignement secondaire donnant accès aux études d'enseignement supérieur.

Comités interministériels

Le SPRINT a participé aux travaux de plusieurs comités interministériels, notamment en matière de politique européenne, de coopération transfrontalière, de droits de l'homme, de développement durable, de coopération au développement et d'égalité entre femmes et hommes.

Cellule des relations avec les partenaires de l'éducation (CRPE)

La CRPE joue un rôle central dans le développement des relations entre les nombreux acteurs de l'éducation. En effet, le dialogue, la participation ainsi que la démocratie sont au cœur de sa mission. L'objectif premier est de tisser des liens entre le cabinet du ministre, les différents acteurs du ministère et toutes les personnes impliquées dans l'éducation, dans un souci de transparence, d'information et de confiance mutuelle entre les acteurs concernés.

Conseil supérieur de l'Éducation nationale (CSEN)

Le CSEN s'est réuni à six reprises en 2025. Parmi les thématiques abordées figuraient notamment la mise en pratique ainsi que les futures mesures de la stratégie *Screen-Life-Balance*, les projets et nouveautés en matière de formation professionnelle, dont la 1^{re} DAP et la campagne *Shape Your Future*, ainsi que les missions et le rôle de l'ONE.

Les projets de loi liés à la protection des mineurs et le *KI-Kompass* ont également fait l'objet de discussions. Par ailleurs, les membres du CSEN ont échangé sur le projet *ALPHA – zesumme wuessen*, introduisant le choix entre l'allemand et le français comme langue d'alphabétisation dans l'école fondamentale publique, ainsi que sur les nouveautés de la rentrée 2025/2026.

Bildung am Dialog

La politique éducative se construit au sein de notre société : elle concerne avant tout les enfants et les jeunes du pays, leur réalité quotidienne et leur avenir. Elle implique également leurs parents, les enseignants, les éducateurs ainsi que de nombreuses organisations de la société civile et du dialogue social, qui jouent tous un rôle essentiel dans l'élaboration d'une politique éducative ambitieuse. Pour cette raison, la politique éducative luxembourgeoise demeure ancrée dans un dialogue permanent.

En 2025, les formats retenus pour ce dialogue ont été conçus de manière à offrir à tous les acteurs du domaine éducatif l'opportunité non seulement de présenter leurs idées et préoccupations, mais aussi de contribuer activement à la définition des priorités politiques.



Des discussions thématiques réunissant experts et personnes concernées ont notamment permis d'aborder les priorités de la politique éducative en tenant compte des expériences de terrain et des propositions issues de la pratique.

Screen-Life-Balance

Dans le cadre du renforcement de l'équilibre entre temps d'écran et activités physiques ou sociales, sept réunions ont été organisées entre le 15 janvier et le 5 février 2025. Elles ont rassemblé les acteurs de l'enseignement fondamental et secondaire, des centres de compétences, des structures de l'éducation non formelle ainsi que des élèves et des parents.

Les discussions ont porté principalement sur les activités en plein air, les ludothèques, l'offre sportive parascolaire de deux heures dans les maisons relais, l'heure supplémentaire de sport au lycée, l'aménagement scolaire et la vie scolaire. L'un des principaux résultats de ce dialogue a été l'identification de pistes concrètes pour améliorer la coordination et l'intégration de ces nouvelles activités analogues dans le quotidien des élèves afin de créer un pendant au temps d'écran.

Formation professionnelle : visites d'entreprises et rencontres d'apprentis

En 2025, ce dialogue ciblé s'est également prolongé sur le terrain. Afin d'analyser la situation de l'artisanat et plus particulièrement celle de l'apprentissage, le ministre a visité 21 entreprises, ensemble avec les chambres professionnelles. Ces visites ont permis de rencontrer de nombreux dirigeants ainsi que 295 apprentis.

Les visites ont été accompagnées de plusieurs échanges avec les quatre chambres professionnelles afin d'élaborer des propositions concrètes quant à la promotion et la valorisation de la formation professionnelle.

KI Kompass – Dialogue autour de l'IA

Les effets de l'apparition de l'IA dans le monde éducatif touchent différemment les enseignants, les élèves, les parents et l'administration scolaire. Si le système éducatif a déjà connu d'importantes évolutions tech-

nologiques, la rapidité et l'ampleur du développement actuel de l'IA suscitent des préoccupations particulières au sein de la communauté éducative.

Dans ce contexte, l'élaboration de la première édition du *KI Kompass* a été accompagnée d'un dialogue approfondi, ouvert et structuré avec les principaux partenaires de l'éducation. L'objectif était de confronter le cadre stratégique proposé à la réalité de terrain, d'identifier attentes, réserves et besoins, et d'enrichir la réflexion collective.

Pendant six semaines, le ministre a échangé avec plus de 180 experts. Ces rencontres ont permis de présenter le projet de cadre stratégique, de discuter les retours transmis en amont et d'aborder de manière transparente les questions pratiques liées à l'intégration de l'IA dans les différents contextes éducatifs. La version finalisée du *KI Kompass* a été présentée en février 2026 lors d'une conférence au public cible des enseignants.

Démocratie et participation

Encourager l'engagement démocratique des jeunes générations a été l'un des objectifs d'une collaboration renforcée avec le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité. Dans ce cadre, le ministre a participé à des échanges avec des jeunes avant et après leur participation à la *Conférence internationale sur le climat*, la COP30 à Belém (Brésil), afin de soutenir leur engagement et de le partager avec un large public scolaire.

La participation démocratique a également été au centre des *Assises de la Jeunesse*, qui ont rassemblé de nombreuses organisations et institutions pour un échange d'expériences avec le ministère, dans le but de développer de nouvelles formes de participation significative des jeunes.

Dans ce même contexte, le ministre a participé à une séance commune avec le *Jugendkonvent* à la Chambre des Députés, à l'occasion du 20^e anniversaire de cette instance de représentation de la jeunesse.

Une discussion constructive a porté sur les nouvelles voies de participation démocratique des jeunes. La participation et la co-construction ont également guidé les échanges avec les enfants et les éducatrices de la petite enfance. Sous le slogan *Meng Stëmm am SEA*, le ministre a dialogué avec des enfants de structures d'accueil de tout le pays au sujet de leurs idées pour améliorer leur quotidien.

Visites et rencontres sur le terrain

Au-delà de ces échanges structurés, le ministre a multiplié les visites et rencontres à travers le pays afin de découvrir des initiatives innovantes et d'écouter les réalités, besoins et ressentis des parents, élèves, éducateurs et enseignants.

Page Facebook du ministère

Fin 2025, la page Facebook du ministère comptait plus



de 17 112 abonnés. Au cours de l'année passée, la page a gagné plus de 1 784 nouveaux *followers*. La communauté est principalement composée d'une audience féminine : 71,2 % de femmes et 28,8 % d'hommes. Les catégories d'âges les plus représentées sont les 35-44 ans, les 45-54 ans et les 25-34 ans. Le Luxembourg est, avec 80,9 %, le pays de résidence le plus représenté. En termes de visibilité, la page *Facebook* du ministère comptabilisait un nombre total de 53 715 visites ainsi que 4 551 381 vues.

En 2025, plus de 18 327 interactions ont été enregistrées, comprenant des « J'aime », des réactions, des enregistrements, des commentaires et des partages.

Les publications ayant généré le plus d'interactions durant l'année sont les suivantes :

- un post consacré à l'affiche réalisée à l'occasion de la passation solennelle du trône, avec 1 458 interactions ;
- un post sur la conférence de presse dédiée à l'*Activity Box*, qui a totalisé 355 interactions ;
- un post relatif à la conférence de presse sur la première journée de la langue luxembourgeoise, avec 282 interactions.

En 2025, les vidéos les plus visionnées sont les suivantes :

- une vidéo dans laquelle le ministre Claude Meisch lance un appel à la participation aux élections des représentants des parents, qui a totalisé 35 058 vues ;
- une vidéo en français consacrée à *ALPHA – zesumme wuessen* suivant Leni et Andrea, deux élèves, au fil d'une journée type en classe, avec 23 170 vues ;
- une vidéo en luxembourgeois sur *ALPHA – zesumme wuessen*, qui suit également Leni et Andrea lors d'une journée scolaire type, et qui a enregistré 22 498 vues.

Depuis la mise en œuvre de la nouvelle stratégie sur les réseaux sociaux fin 2022, celle-ci a été régulièrement ajustée pour s'adapter aux évolutions et aux tendances émergentes. En 2025, ces ajustements ont confirmé leur efficacité, avec des résultats stables, un engagement soutenu de la communauté et une croissance continue de l'audience.

La diversification des contenus et des formats, qui vont des actualités, annonces et projets à des contenus plus ludiques et pédagogiques, a permis de présenter de manière claire et accessible les actions du ministère. Cette approche contribue à renforcer durablement la visibilité, la proximité avec le public et l'impact du ministère sur les réseaux sociaux.

LinkedIn

En 2025, le nombre d'abonnés sur cette plateforme était de 4 194, avec l'ajout de 943 nouveaux abonnés. En ce qui concerne la visibilité, la page *LinkedIn* du

ministère a enregistré un total de 4 720 vues sur la période de janvier à décembre 2025, avec 2 582 visiteurs uniques.

L'ensemble des publications a atteint 124 059 impressions, confirmant une bonne visibilité des contenus auprès de l'audience. Au cours de l'année 2025, plus de 2 625 interactions, englobant des réactions, des commentaires et des republications, ont été recensées. Le top 3 des publications en termes d'interactions est le suivant :

- le post annonçant les trois nouvelles académies spécialisées dans des domaines technologiques clés du DLH (66 interactions) ;
- le post revenant sur les chiffres clés 2024 du DLH (57 interactions) ;
- le post vidéo consacré au *KI Kompass*, avec la responsabilité de la Division Innovation au SCRIPT (54 interactions).

En 2025, la présence du ministère sur *LinkedIn* a été renforcée, permettant une meilleure visibilité de la page et un engagement régulier de l'audience. Les publications ont présenté les actualités ministérielles, les services et les campagnes ponctuelles, tandis que le top 3 des publications les plus interactives reflète les contenus ayant suscité le plus d'intérêt. Ces éléments confirment l'efficacité de la stratégie de communication pour maintenir la visibilité et l'interaction avec le public.

Chaîne YouTube du ministère

En 2024, 59 vidéos ont été mises en ligne sur la chaîne [YouTube](#) du ministère. Ces vidéos ont été vues 259 083 fois.

Les plus grands blocs thématiques des campagnes vidéo se concentrent sur les sujets suivants :

- le projet *ALPHA – zesumme wuessen* sur le projet pilote de l'alphabétisation en français ;
- la campagne *Shape Your Future*, qui vise la promotion de la formation professionnelle ;
- les tendances de l'éducation *EduTrends* ;
- la *YEP!-Schoulfoire*.

Les trois vidéos suivantes ont enregistré le plus grand nombre de vues, les deux premières ayant bénéficié d'une sponsorship via *Google Ads* :

- les vidéos liées à la campagne *#UPBOOKING* « *Tu n'utilises plus tes livres scolaires ? Donne-les !* », avec 121 229 vues pour la version française et 114 772 vues pour la version anglaise ;
- la vidéo suivant deux élèves, au fil d'une journée type en classe dans le cadre du projet *ALPHA – zesumme wuessen* a, quant à elle, totalisé 2 638 vues pour les versions française et luxembourgeoise combinées.

Newsletter EduZoom

La *Newsletter EduZoom* vise à établir un contact direct avec les parents et les enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire afin de transmettre toutes les informations pertinentes. Pour l'année scolaire 2025/2026, les listes d'envois les plus importantes comprennent :

- les parents des élèves de l'enseignement fondamental (69 656) ;
- les enseignants du fondamental (10 620) ;
- les parents des élèves de l'enseignement secondaire (58 630) ;
- les enseignants du secondaire (8 006).

19 sujets différents ont été thématisés, parmi lesquels la campagne *Shape Your Future*, la *Kannerwoch* et le *Kannerfestival*, la *Summerschool*, le *Diplom+*, la conférence *EduTrends*, les priorités de la rentrée scolaire 2025/26, la *YEPI-Schoulfoire*, le *KI-Kompass*, ainsi que plusieurs thèmes d'actualité majeurs tels que l'accord salarial dans la fonction publique, l'enseignement musical, l'interdiction des smartphones au sein des écoles fondamentales et des lycées, et les élections des représentants des parents d'élèves.

En raison de l'actualité et de la pertinence du projet *ALPHA – zesumme wuessen*, une *newsletter* spécifique (*ALPHA News*) a été lancée afin d'accompagner au mieux les publics concernés. Déclinée en deux versions, l'une destinée aux enseignants, l'autre aux parents, elle propose des informations ciblées et adaptées aux besoins de chaque groupe.

Quatre *newsletters* de ce type ont été diffusées en 2025. Elles abordaient notamment les développements liés au projet, des *podcasts* thématiques, les offres de

formation ainsi que des éclairages concrets sur la mise en œuvre de l'alphabétisation en français.

Campagnes

Les campagnes d'image permettent notamment d'accroître la visibilité, de promouvoir des causes, de sensibiliser et de communiquer efficacement avec le public cible. En 2025, la CRPE a, en collaboration avec une agence ou d'autres services internes, travaillé sur les campagnes majeures suivantes :

ALPHA – zesumme wuessen

Dans le cadre de ce projet, plusieurs campagnes d'information pour les réseaux sociaux ont été conçues par la CRPE afin de soutenir sa mise en œuvre et d'en renforcer la compréhension auprès du grand public. Ces initiatives visaient notamment à proposer des informations claires, fiables et facilement accessibles. Par ailleurs, une *landing page* dédiée aux parents a été développée, leur fournissant des repères pratiques, des réponses aux questions fréquentes ainsi qu'un accès centralisé aux ressources liées à l'alphabétisation en français.

Shape Your future

Ancée en avril 2025 en collaboration avec les quatre chambres professionnelles (Chambre des salariés, Chambre de commerce, Chambre des métiers et Chambre d'agriculture), la campagne *Shape Your Future* vise à valoriser et à promouvoir la formation professionnelle auprès des jeunes.

Élaborée par la CRPE en étroite collaboration avec le SFP, cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à renforcer l'attractivité des parcours professionnels. La campagne comprenait notamment la création d'un site internet dédié intégrant un *funnel* interactif permettant aux jeunes de découvrir des métiers en fonction de leurs intérêts. Elle a également donné lieu au développement de vidéos, à la production de posts et de visuels pour les réseaux sociaux.

Au cours de l'année, la CRPE a également contribué à la conception de plusieurs campagnes d'image. Parmi celles-ci figurent une campagne réalisée pour le CNFPC, développée en étroite collaboration avec ses équipes, ainsi qu'une campagne dédiée à la promotion et à la valorisation du métier des assistants parentaux. Cette dernière a été élaborée en partenariat avec le service interne compétent ainsi qu'avec l'Agence *Dageselteren*.

Organisation événementielle

En 2025, la CRPE s'est occupée de l'organisation de la réception du Nouvel An et de la réunion de la Rentrée, tant sur le plan logistique que sur celui de la communication.

Le mois de juin 2025 a été marqué par le lancement de la première édition du format *Lunch & Learn* dans le cadre de la promotion de la communication interne, permettant aux collaborateurs du ministère de faire le



point, durant la pause déjeuner, sur un projet important du ministère. Trois sessions ont été organisées en 2025 : l'une consacrée au projet ALPHA – *zesumme wuessen*, une autre au *KI-Kompass*, et une troisième, dans un esprit plus convivial, dédiée à un atelier *Do it yourself* de fabrication de boules de Noël.

EduTrends

Avec l'équipe du service de la formation professionnelle, la CRPE a organisé en 2025, ensemble avec les partenaires de l'éducation, la troisième édition de la conférence *EduTrends*. En effet, les 18 et 19 juin 2025, de nombreux acteurs du secteur ont échangé avec des experts nationaux et internationaux quant aux défis et l'attractivité de la formation professionnelle.

Ainsi, la CRPE a enrichi à gérer le site www.edutrends.lu avec des informations sur les ateliers et des contenus proposés et a géré une communication par courriel avec les participants. La CRPE s'est également chargée de la promotion de l'événement via les réseaux sociaux et des *newsletters*.

Communication interne

Début 2025, la communication interne du ministère a connu un nouvel élan avec la mise en place d'une nouvelle ligne éditoriale et d'une charte graphique modernisée. Dans cette optique, une *Intranews* mensuelle a été lancée à destination des collaborateurs afin de partager les actualités du ministère, les nouveautés, les portraits de nouveaux collègues ainsi que l'agenda des événements internes. Six éditions ont été publiées entre juin et décembre 2025.

L'accueil et l'intégration des nouveaux collaborateurs ont également été repensés avec la création du concept *Meet & Greet*, une rencontre conviviale entre les nouveaux agents et le ministre. Lancée en octobre, cette initiative a permis d'organiser deux éditions en 2025, favorisant les échanges dans une atmosphère informelle.

Parallèlement, un guide d'accueil, disponible en version imprimée et numérique, a été élaboré pour accompagner les nouveaux arrivants. Ce guide pratique rassemble des informations essentielles sur la mission du ministère, le ministre en fonction, les priorités politiques, l'organisation du travail, les possibilités de formation, ainsi que de nombreuses autres ressources utiles pour faciliter la prise de fonction.

Enfin, le projet de refonte complète de l'intranet a été lancé en 2025 et sera finalisé au début de l'année 2026, afin de proposer une plateforme plus moderne et adaptée aux besoins des collaborateurs.

Cellule projets et développement

La Cellule projets et développement assure un rôle central dans la mise en œuvre et le suivi des projets stratégiques dans le domaine de l'éducation. Elle accompagne les directions générales du ministère dans l'exécution des initiatives et veille à la cohérence des projets avec les objectifs politiques définis.



En 2025, la cellule a poursuivi le suivi et le pilotage des projets inscrits dans le programme gouvernemental 2023–2028.

Ces travaux ont permis de renforcer l'alignement entre les priorités gouvernementales et les actions éducatives menées à court, moyen et long terme. La cellule a renforcé son accompagnement pour les projets transversaux impliquant plusieurs acteurs internes et/ou externes, afin d'en assurer la cohérence et l'efficacité. Les sections ci-après présentent une sélection des principaux projets et axes de travail accompagnés par la cellule au cours de l'année 2025.

Accompagnement de projets dans le secteur de l'éducation formelle

En 2025, la cellule a assuré le suivi du processus de consultation relatif au nouveau plan d'études de l'enseignement fondamental, dont l'entrée en vigueur est prévue pour la rentrée scolaire 2026/2027. L'intervention de la cellule s'est concentrée sur la structuration des travaux, la coordination des acteurs concernés et l'alignement du projet avec les priorités éducatives nationales. La cellule a également accompagné la phase de conceptualisation du projet ALPHA – *zesumme wuessen*.

Par ailleurs, la cellule a suivi des mesures d'adaptation dans le soutien aux élèves présentant des besoins spécifiques, avec une attention particulière portée aux enfants et aux jeunes présentant des difficultés de comportement en milieu scolaire.

Accompagnement de projets dans le secteur de l'éducation non formelle

Dans le secteur de l'éducation non formelle, la cellule a assuré le suivi de la réforme du chèque-service accueil, qui vise à répondre aux besoins identifiés sur le terrain, aux attentes des familles ainsi qu'aux obligations de l'État en matière de droits de l'enfant. Cette réforme a pour objectif de garantir à chaque enfant un accueil éducatif de qualité, sécurisé, inclusif et orienté vers son plein développement.

La cellule a également contribué aux travaux liés à la création de l'Agence pour le développement de la qualité dans les secteurs de l'enfance et de la jeunesse (AQUEN) qui vise à renforcer durablement la qualité,

l'innovation pédagogique et la professionnalisation des acteurs de l'éducation non formelle ainsi que des services d'aide à l'enfance et à la famille. Ces travaux constituent une base importante pour le développement futur d'une gouvernance qualité intégrée.

Accompagnement de projets de digitalisation et d'innovation

En collaboration avec le CGIE, la Direction générale du secteur de l'enfance et les acteurs de terrain, la cellule a contribué à la coordination de projets visant à simplifier et dématérialiser les procédures d'agrément pour les services d'éducation et d'accueil. À ce titre, elle a notamment suivi le déploiement de l'application web *eduAccueil*.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique plus large de modernisation administrative et pourra être approfondie à travers l'optimisation continue des processus et des interfaces numériques.

La cellule a également accompagné, sur le plan de la gestion de projet, le SCRIPT dans l'élaboration d'un cadre stratégique pour l'utilisation de l'IA à l'école. Ce travail a été complété par le lancement de la plateforme numérique *KI Kompass*, qui constitue désormais un point d'accès centralisé pour l'orientation, la pratique et l'échange autour de l'IA à destination des directions, des enseignants et des élèves. Ce domaine

représente un champ de développement majeur pour les années à venir, tant sur le plan pédagogique que réglementaire.

Dans le cadre de la campagne *Screen-Life-Balance*, la cellule a soutenu les directions générales concernées dans la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir un usage équilibré et réfléchi des technologies numériques par les enfants et les jeunes. Ces travaux s'inscrivent dans une réflexion plus large sur la prévention, l'éducation aux médias et l'adaptation continue des dispositifs éducatifs aux évolutions technologiques.

Coordination de projets interministériels

Au-delà des projets internes au ministère, la cellule intervient activement dans la coordination de démarches interministérielles. Elle participe à des groupes de travail interministériels relatifs à la gouvernance financière et à la digitalisation, incluant l'élaboration d'un concept pour une plateforme numérique unique centralisant les informations relatives aux conventions étatiques (ASFT et non-ASFT).

Par ailleurs, elle est impliquée dans les travaux préparatoires liés à l'élaboration de la stratégie gouvernementale numérique 2026-2030, en veillant à l'intégration des enjeux éducatifs et de l'enfance.

En 2025, la cellule a également assuré le pilotage et le suivi de la collaboration avec le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale dans le domaine de la santé des enfants et des jeunes. Quatre groupes de travail conjoints ont été mis en place afin de structurer, coordonner et intensifier les travaux entre les deux ministères, notamment dans les domaines de la médecine scolaire, de la prévention et de la santé mentale.

En outre, une collaboration interministérielle a été assurée dans le contexte de l'élaboration de deux plans d'action nationaux, à savoir le *Plan d'action national pour la prévention et la lutte contre la pauvreté* et le *Plan d'action national de mise en œuvre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale*.

Grâce à un suivi structuré, rigoureux et transversal, les projets accompagnés par la Cellule projets et développement progressent conformément aux objectifs définis et aux priorités stratégiques du ministère.

En se positionnant principalement comme acteur de coordination, de planification et de pilotage, la cellule favorise une mise en œuvre opérationnelle cohérente, flexible et adaptée à l'évolution des besoins, des cadres réglementaires et des technologies. Les actions menées contribuent directement à l'amélioration de la qualité des dispositifs éducatifs et à l'intégration progressive d'innovations au bénéfice des enfants, des jeunes et des professionnels du secteur.



Direction générale du secteur de l'enfance

Évolution quantitative

Évolution des places

Le nombre de places disponibles dans les structures d'éducation et d'accueil collectives, telles que les services d'éducation et d'accueil pour enfants scolarisés (SEAS) et pour jeunes enfants (SEAJ) ainsi que les mini-crèches (MC), a continué à augmenter tout au long de l'année 2025. Il convient toutefois de souligner une baisse du nombre de

places pour l'activité d'assistance parentale (AP).

Dans ce contexte, il est important de noter qu'une réforme de l'activité d'assistance parentale visant à promouvoir ce type d'accueil est entrée en vigueur en septembre 2023.

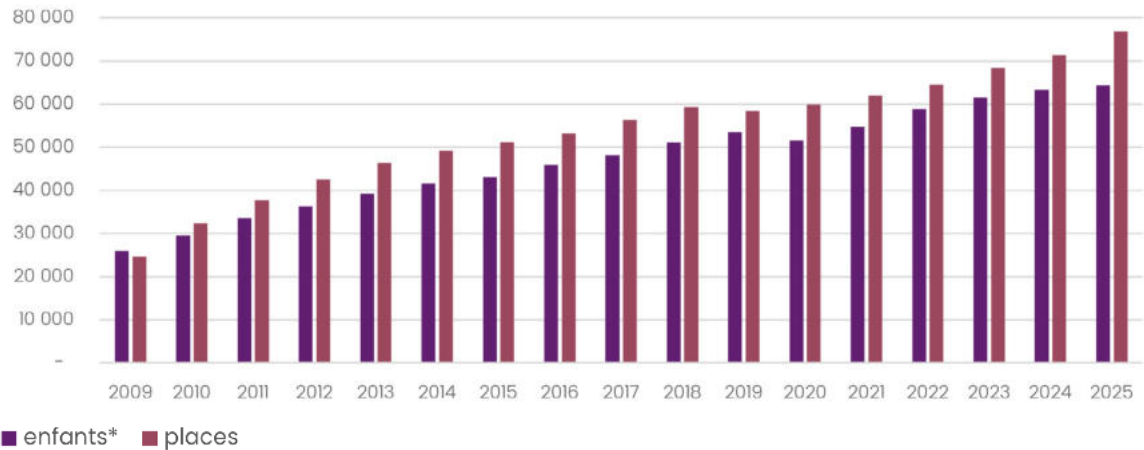
Des mesures de soutien ont été mises en place afin d'accompagner les assistants parentaux dans leur mise en conformité avec les exigences linguistiques.

L'offre totale de places dans le secteur de l'éducation non formelle de l'enfance (service d'éducation et d'accueil, mini-crèche et assistance parentale) est passée de 71 353 places en 2024 à 76 761 places en 2025, ce qui correspond à une augmentation de 7,6 % par rapport à l'année précédente.

Il convient de préciser qu'une même place peut être occupée par plusieurs enfants à des plages horaires différentes.

Nombre de places au 31.12.2025		2021	2022	2023	2024	2025	Différence 2024/2025	Progression 2024/2025
SEAS	Conventionné	38 664	40 690	43 809	46 111	50 270	4 159	9,0 %
	Non conventionné	3 323	3 368	3 582	3 717	3 934	217	5,8 %
SEAS Total		41 987	44 058	47 391	49 828	54 204	4 376	8,8 %
SEAJ	Conventionné	5 113	5 028	5 193	5 570	5 993	423	7,6 %
	Non conventionné	12 672	13 392	13 922	14 188	14 918	730	5,1 %
SEAJ Total		17 785	18 420	19 115	19 758	20 911	1 153	5,8 %
MC	Conventionnée	11	11	44	44	44	-	0,0 %
	Non conventionnée	11	11	11	11	11	-	0,0 %
MC Total		22	22	55	55	55	-	0,0 %
AP Total		2 164	1 924	1 839	1 712	1 591	-121	-7,1 %
TOTAL		61 958	64 424	68 400	71 353	76 761	5 408	7,6 %

Le nombre de places d'accueil et le nombre d'enfants* ont évolué comme suit depuis 2009 :



*nombre d'enfants bénéficiaires du chèque-service accueil (CSA)

Évolution des agréments

Un agrément est une autorisation gouvernementale réglementée par un texte de loi et par un texte réglementaire, permettant l'exercice

d'une activité dans un domaine déterminé. Par rapport à 2024, le nombre d'agréments a légèrement augmenté au niveau des services

d'éducation et d'accueil (SEA), il est resté stable pour les MC, tandis qu'il a diminué pour l'activité de l'AP.

Nombre d'agréments au 31.12.2025		2021	2022	2023	2024	2025	Différence 2024/2025	Progression 2024/2025
SEAS	Conventionné	231	235	240	245	251	6	2,4 %
	Non conventionné	111	112	118	119	121	2	1,7 %
SEAS Total		342	347	358	364	372	8	2,2 %
SEAJ	Conventionné	123	120	123	129	136	7	5,4 %
	Non conventionné	370	379	395	398	407	9	2,3 %
SEAJ Total		493	499	518	527	543	16	3,0 %
MC	Conventionnée	1	1	4	4	4	-	0,0 %
	Non conventionnée	1	1	1	1	1	-	0,0 %
MC Total		2	2	5	5	5	-	0,0 %
AP Total		448	395	377	350	325	-25	-7,1 %
TOTAL		1 285	1 243	1 258	1 246	1 245	-1	-0,1 %

Évolution des structures d'éducation et d'accueil institutionnelles (SEA et MC)

En 2025, il a été recensé ce qui suit :

- 40 arrêtés ministériels ont été émis dans le cadre du règlement grand-ducal modifié du 14 novembre 2013 relatif à l'agrément à accorder aux gestionnaires des SEA. Parmi ceux-ci, 11 concernent des SEAS, tandis que 29 portent sur des SEAJ.
- Aucun arrêté ministériel n'a été émis dans le cadre du règlement grand-ducal du 19 octobre 2018 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires de MC.



- 182 visites d'agrément ont été recensées (SEA et MC confondus).
- 42 entrevues ont eu lieu sur demande des gestionnaires ou sur initiative des agents du ministère dans le cadre d'un nouveau projet d'ouverture d'un SEA ou en vue de projets de modification relatifs à un SEA existant.
- 13 entrevues et visites ont été organisées afin d'accompagner les projets relatifs aux SEA dans les écoles internationales ainsi que pour l'accueil des demandeurs de protection internationale (DPI) et des bénéficiaires de la protection internationale (BPI) en cours.

Évolution de l'activité de l'assistance parentale

En 2025, trois demandes d'agrément ont été recensées. Par ailleurs, 29 agréments ont été annulés, soit à l'initiative de l'AP qui a cessé l'accueil à domicile, soit parce que les conditions prévues par la loi n'étaient plus remplies.

Les agents du ministère ont organisé 44 visites d'agrément dans le cadre de l'activité d'AP. En décembre 2025, 1 781 enfants étaient accueillis chez un AP. Parmi ces enfants, 495 n'avaient pas encore atteint l'âge de la scolarité obligatoire.

Réclamations et contrôles

L'équipe de la Cellule réclamation et contrôle de la Direction générale du secteur de l'enfance (DGE) comprend des professionnels du domaine psychosocial, pédagogique, socio-éducatif et financier. Ses missions consistent à :

- répondre aux réclamations à l'encontre des SEA, des MC et des AP ;
- organiser et assurer le suivi des contrôles (contrôles administratifs et financiers, inspections, demandes de prises de position) ;
- veiller à la mise en conformité par rapport aux dispositions réglementaires et accompagner les acteurs ;
- assurer un rôle d'écoute, d'information, d'orientation et de résolution de conflits.

Le tableau suivant recense les chiffres clés de l'année 2025.

	SEAJ	SEAS	AP	Total
Nombre de réclamations	172	48	48	268
Nombre de dossiers ouverts sans réclamation	55	21	22	98
Nombre de visites d'inspection inopinées	103	23	47	173
Nombre de contrôles administratifs	126	31	38	195
Nombre de contrôles financiers	105	23	17	145
Nombre total de contrôles	334	77	102	513
Nombre d'avertissements et mises en demeure	64	12	8	84
Nombre de convocations	51	10	5	66
Nombre de remboursements	10	0	1	11
Nombre de réductions de la capacité d'accueil	1	0	0	1
Nombre de suspensions de la reconnaissance comme prestataire CSA	0	0	0	0
Nombre de retraits de la reconnaissance comme prestataire CSA	0	0	0	0
Nombre de suspensions d'agrément	N/A ¹	N/A	0	0
Nombre de retraits d'agrément	0	0	1	1

L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue de la Cellule réclamation et contrôle, tant en matière de traitement des réclamations que de réalisation de contrôles. Le volume important de dossiers traités et de contrôles effectués traduit la volonté du ministère d'assurer une surveillance renforcée du secteur, tout en

privilegiant une approche combinant exigence réglementaire, accompagnement dans la mise en conformité et prévention des irrégularités.

Les résultats observés, notamment le nombre limité de décisions administratives lourdes, traduisent l'efficacité des actions de prévention et de suivi menées par la cellule, contribuant ainsi à la qualité, à la sécurité et à la transparence du secteur de l'enfance.

Commission classification d'une qualification professionnelle

La commission prévue à l'article 8bis du règlement grand-ducal modifié du 14 novembre 2013 a notamment pour mission de donner son avis au ministre pour lui permettre de déterminer la classification professionnelle suite à une demande du requérant conformément aux articles 7 et 8 du règlement précité.

Elle se compose de représentants des ministres ayant l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur et le secteur de l'enfance dans leurs attributions respectives. Vu la complexité et le volume des dossiers, un bureau exécutif a été créé en vue d'assurer la gestion et la préparation des dossiers soumis à la commission. La commission s'est réunie dix fois dans le courant de l'année 2025.

Le tableau ci-après reprend l'évolution des demandes de classification :

	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de demandes de classification	345	429	553	764	785

- Sur les 785 demandes introduites, 736 dossiers étaient complets. La commission a pu statuer et attribuer une classification conformément aux dispositions légales prévues aux articles 7 et 8 du règlement grand-ducal modifié du 14 novembre 2013 relatif à l'agrément à accorder aux gestionnaires des services d'éducation et d'accueil.
- Sur les 785 demandes de classification introduites en 2025, 17 demandes ont été clôturées pour cause de dossiers incomplets, trois dossiers ont été classés sans suite et 29 dossiers incomplets depuis plus de deux mois ont été archivés.
- Cinq recours gracieux ont été introduits, dont deux décisions prises par la commission ont été confirmées, une décision a fait l'objet d'une réformation et deux recours sont en cours de traitement.
- 92 demandes de changement de classification, conformément aux dispositions prévues aux articles 7 et 8 du règlement précité, ont été enregistrées. Parmi celles-ci, 85 dossiers complets ont été traités et présentés à la commission. Sept dossiers étaient incomplets et cinq décisions défavorables ont été rendues en raison de diplômes non éligibles à ce type de demande.

Évolution du nombre d'enfants bénéficiaires du chèque-service accueil (CSA)

Nombre d'enfants	2021	2022	2023	2024	2025	Différence 2024/2025	Progression 2024/2025
Enfants résidents	51 862	55 593	57 981	59 596	60 545	+949	+1,6 %
Enfants frontaliers	2 920	3 301	3 581	3 701	3 744	+43	+1,2 %
Total	54 782	58 894	61 562	63 297	64 289	+992	+1,6 %

À noter que du fait des données disponibles, les deux sources font référence respectivement aux mois de janvier et de décembre de la même année ; le taux de recours au CSA est donc surévalué.

Depuis septembre 2016, les enfants, dont au moins un parent est travailleur frontalier, peuvent bénéficier du CSA s'ils sont accueillis dans une structure agréée prestataire CSA.

Le nombre d'enfants bénéficiaires du CSA a augmenté de manière continue depuis sa mise en place, à l'exception de l'année 2020 (où la fréquentation des structures d'accueil a été impactée par la pandémie de COVID-19). L'évolution du recours au CSA a repris depuis 2021, et le nombre d'enfants bénéficiaires a augmenté de 1,6 % entre décembre 2024 et décembre 2025.

À l'heure actuelle, tous les SEA conventionnés par l'État sont prestataires du CSA. Il en est de même pour les MC.

La quasi-totalité des SEA non conventionnés et des AP sont reconnus comme prestataires du CSA, à l'exception d'un SEA et de huit AP qui n'appliquent pas la tarification du CSA.

En 2025, 42 demandes d'adhésion au système CSA ont été introduites, dont 39 émanant de SEA et trois d'AP.

Évolution du budget du Service de l'éducation et de l'accueil

L'évolution du secteur de l'éducation non formelle se traduit par une augmentation budgétaire illustrée dans le tableau ci-après.

Budget	2021	2022	2023	2024	2025	Différence 2024/2025	Progression 2024/2025
Total en millions. €	577,3	628,6	725,9	754,4	849,3	+94,9	+13 %

En 2025, le budget s'est réparti comme suit :

	SEA et MC conventionnés	SEA et MC non conventionnés	Assistance parentale	Divers
% du budget total 2025	64,8	31,1	2,0	2,1

Évolution qualitative du secteur de l'éducation et de l'accueil

Afin d'améliorer le dispositif de la démarche qualité, des réflexions ont été poursuivies en étroite collaboration avec les différentes parties prenantes.

Un comité de pilotage, présidé par la DGE, fédère les acteurs de l'éducation non formelle pour assurer la mise en place, le suivi et la cohérence des politiques d'éducation non formelle. Dans ce contexte, sept réunions ont eu lieu, dont deux en présence de du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Les projets relatifs à l'éducation non formelle

La promotion de la langue luxembourgeoise pour le personnel des services d'éducation et d'accueil

Depuis la rentrée 2025/2026, des cours de luxembourgeois sont proposés au personnel des services d'éducation et d'accueil, en collaboration avec l'INLL. Cette initiative vise à promouvoir l'usage de la langue luxembourgeoise et à offrir au personnel d'encadrement la possibilité d'acquérir ou de renforcer ses compétences linguistiques.

La maîtrise du luxembourgeois permet au personnel de mieux comprendre les enfants dans leur quotidien, de

faciliter les échanges et d'instaurer une communication inclusive. En tant que langue d'intégration, le luxembourgeois joue un rôle clé dans le développement social et linguistique des enfants. Il est donc essentiel de soutenir le personnel éducatif dans l'apprentissage de cette langue afin de garantir un accompagnement de qualité et de favoriser une intégration harmonieuse au sein des structures d'éducation et d'accueil.

Une évaluation du projet sera réalisée afin d'analyser l'impact de ces cours et d'identifier les besoins futurs. Sur la base des résultats de cette évaluation, l'offre de formation pourra être élargie, dans la mesure du possible, en tenant compte du nombre limité de places disponibles au sein de l'INLL.

La digitalisation au sein de la DGE

Depuis juin 2025, la plateforme *eduAccueil* est opérationnelle. Elle permet désormais aux gestionnaires d'effectuer en ligne l'ensemble des démarches liées à la procédure d'agrément, simplifiant ainsi les échanges avec la direction générale. Le lancement de cette application a été accompagné d'une communication ciblée ainsi que d'une séance de présentation en ligne, favorisant une prise en main rapide de l'outil. Depuis sa mise en service, les gestionnaires ont progressivement intégré *eduAccueil* dans leurs pratiques courantes et y recourent désormais de manière régulière.

Parallèlement, les agents de la Cellule autorisations poursuivent, en collaboration étroite avec le coordinateur de projet et le CGIE, les travaux de développement visant à la digitalisation des démarches relatives à la demande de reconnaissance comme prestataire du CSA. La mise en ligne de ces procédures est prévue au courant de l'année 2026.

La digitalisation des procédures constitue un projet phare pour la DGE. Elle contribue à une gestion plus efficace, plus transparente et plus sécurisée des dossiers, tout en améliorant la qualité du service rendu aux opérateurs. Cette transition numérique représente une étape incontournable dans le processus de modernisation de la direction générale et s'inscrit pleinement dans une démarche d'amélioration continue des pratiques et des outils de gestion.

Le projet *Optima*

Le projet *Optima* a été lancé en collaboration avec une société de consultance, dans le but de formaliser les procédures internes et de garantir une approche cohérente, transparente et standardisée. Le développement de la DGE se traduit, d'une part, par la digitalisation des procédures et, d'autre part, par leur formalisation préalable, afin d'assurer une harmonisation des pratiques et une optimisation des processus internes.

Dans ce cadre, des ateliers de travail ont été initiés avec la Cellule réclamation et contrôle, laquelle constitue un acteur clé dans le dispositif d'assurance qualité des structures d'éducation et d'accueil. Ces ateliers permettent d'analyser les pratiques existantes, d'identifier les axes d'amélioration et de définir des procédures claires et structurées, contribuant ainsi au renforce-

ment de la qualité, de la fiabilité et de la transparence des procédures internes.

Le dispositif *Zesummen aktiv*

Le dispositif *Zesummen aktiv* a pour objectif de promouvoir, dans le cadre de l'initiative *Screen-Life-Balance*, l'activité physique, le bien-être et un équilibre sain entre l'univers numérique et les expériences hors écran chez les enfants. Face à l'usage croissant des écrans et à ses impacts sur la santé, la concentration et les relations sociales, le dispositif vise à garantir à chaque enfant scolarisé de 4 à 12 ans un accès équitable, gratuit et régulier à des activités physiques structurées et intégrées dans le quotidien des structures d'éducation et d'accueil.

En 2025, les actions se sont principalement concentrées sur la conception et la préparation de la mise en œuvre du dispositif. Elles ont inclus la consultation des acteurs du secteur, l'élaboration du cadre conceptuel, la rédaction des dispositions réglementaires ainsi que le lancement du dispositif. Enfin, une phase d'analyse et de validation des concepts transmis par les structures a été menée.

Ces étapes ont permis de poser les bases d'une offre harmonisée, visible et diversifiée, reposant notamment sur des partenariats avec des acteurs locaux (communes, LASEP, clubs sportifs). La mise en œuvre obligatoire du dispositif a débuté à la rentrée scolaire 2025/2026, accompagnée d'actions d'information, de formation et de mise en réseau, tandis que les premières démarches d'évaluation et de suivi ont été préparées en vue de 2026.

Dès la rentrée scolaire 2025/2026, le dispositif *Zesummen aktiv* a ainsi été déployé dans tous les SEAS (maisons relais, foyers de jour, foyers scolaires, etc.). Afin de promouvoir l'activité physique et le bien-être des enfants, les SEA proposent désormais deux créneaux horaires, chaque jour, consacrés à des activités axées sur le sport, le mouvement et la motricité.

Pour accompagner les SEA dans cette démarche, un dispositif de suivi du projet a été instauré. Les mesures d'accompagnement ont également fait l'objet d'ajustements, notamment en ce qui concerne la formation continue, la mise à disposition de ressources pédagogiques et le développement d'outils adaptés aux besoins du secteur de l'éducation non formelle.



L'activité de l'AP

En 2025, les activités ont principalement porté sur le renforcement de la qualité et de l'attractivité de l'éducation non formelle et de l'AP. Un atelier de l'éducation non formelle a été organisé pour les AP sur la conciliation entre l'équilibre numérique et l'éducation aux médias dans le contexte de l'accueil à domicile.

L'assistance parentale a également fait l'objet de plusieurs actions spécifiques. Celles-ci ont été mises en œuvre à travers des groupes de travail consacrés à différentes thématiques.

Ces groupes ont notamment travaillé sur l'adaptation des conditions d'octroi de la subvention pour soutenir l'acquisition de mobilier et de matériel nécessaires à l'exercice de l'activité. Ils se sont également penchés sur l'accompagnement des professionnels en matière de compétences linguistiques.

Par ailleurs, le développement d'outils pratiques a été lancé, comprenant notamment des guides de démarrage et de sécurité. Une campagne de communication grand public visant à promouvoir le métier et à valoriser la diversité de l'offre est également prévue.

Enfin, des réflexions plus larges ont été menées sur le statut juridique de l'activité d'AP, sur l'accueil en nature et sur les pratiques européennes en matière d'accueil à domicile. Des consultations et actions complémentaires sont prévues en 2026.

Les relations internationales ECEC/UE/OCDE

Dans le cadre des travaux du groupe de l'Union européenne sur l'accueil et l'éducation de la petite enfance (*Early Childhood Education and Care*, ECEC), la DGE a activement participé aux séances de travail.

Au cours de l'année, la participation à de nombreuses conférences nationales et internationales organisées entre autres par l'OCDE a permis de renforcer l'ancrage du service dans des réseaux d'échange nationaux et européens, en particulier dans les domaines de l'éducation inclusive, de la promotion de l'accueil en nature, de la littératie plurilingue, considérée à la fois comme objectif éducatif et comme ressource pédagogique ainsi que du développement de compétences fondamentales des enfants.

Ces événements ont offert un cadre privilégié pour partager des pratiques, confronter des approches scientifiques et opérationnelles, et nourrir la réflexion dans le contexte de l'avancement de projets et des réformes politiques. Deux rencontres dans le cadre du réseau européen de la Commission européenne ont contribué à nourrir les réflexions permettant un alignement des politiques nationales avec les tendances européennes, tout en tenant compte des réalités locales. Une rencontre en Suisse dans le cadre de l'accueil à domicile a permis de renforcer le réseau et de consolider la réflexion autour du développement et de la structuration de l'accueil à domicile.

La Semaine de l'enfance

La quatrième édition de la *Semaine de l'enfance* s'est déroulée du 17 au 23 mai 2025 et avait pour slogan *Vivre l'éducation non formelle – moins d'écrans, plus de mouvement, de découvertes et d'expériences*, illustrant ainsi la dynamique de la campagne *Screen-Life-Balance* du ministère. En organisant des activités pendant la *Semaine de l'enfance*, les structures d'éducation et d'accueil ont montré comment l'éducation non formelle soutient le développement des compétences des enfants et rééquilibre leur quotidien en leur offrant davantage de mouvement, d'exploration et d'interactions concrètes.

Pendant la *Semaine de l'enfance 2025*, 294 structures d'éducation et d'accueil (crèches, mini-crèches, maisons relais, foyers scolaires, foyers de jour et assistants parentaux) se sont mobilisées à travers le pays pour proposer 1 119 ateliers, activités ou portes ouvertes aux parents et aux enfants de 0 à 12 ans.

Le *Festival de l'enfance*, avec ses 56 ateliers autour du jeu, de l'exploration, du mouvement et de la créativité, a lancé la *Semaine de l'enfance* les 17 et 18 mai 2025 au *Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster*. Au total, 13 549 visiteurs se sont rendus au festival.

La *Semaine de l'enfance 2025* a été préparée en étroite collaboration avec l'AQUEN, les représentants du secteur de l'enfance et des parents.

Journée d'orientation

La DGE a participé le 15 mars et le 20 septembre 2025, aux deux *Journées d'orientation* organisées par le ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil. Les agents de la DGE y ont fourni des informations sur les différents types de structures d'éducation et d'accueil et le CSA.

Les centres de ressources (CR)

Les CR offrent une large gamme de ressources pédagogiques, d'outils pratiques ainsi qu'un accompagnement sur mesure aux professionnels du secteur de l'éducation non formelle. Ils soutiennent les structures dans une dynamique de développement continu de leurs services et compétences.

En 2025, une session de travail a réuni le ministère et les gestionnaires des CR dans le but de renforcer la coordination entre les différents acteurs à travers des échanges ciblés et un partage d'expériences. Par ailleurs, les CR poursuivent leur évolution afin de répondre aux besoins actuels de la société et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants, notamment par la transmission et la diffusion de bonnes pratiques pédagogiques.

En 2025, le réseau des CR s'est élargi avec la création de *Digiloom*, un nouveau centre dédié à la digitalité. Ce centre s'inscrit pleinement dans le cadre de la campagne *Screen-Life-Balance* et contribue activement à la promotion d'un équilibre réfléchi entre le monde ana-

logique et le monde digital dans le contexte éducatif.

Le réseau des centres de ressources se compose désormais de six services : *Formida Échange*, *Spillzenter*, *Incluso*, *Bibliobus*, le *Kannermusée Plomm*, ainsi que le nouveau centre de ressources *Digiloom*.

Les ateliers de l'éducation non formelle

Dans le cadre du développement et du pilotage du secteur de l'éducation non formelle, les échanges avec les professionnels se sont poursuivis dans le processus participatif *Bildung am Dialog*.

Ce programme propose une série d'ateliers conçus comme des espaces de dialogue et de concertation avec les acteurs du secteur. Il vise à soutenir le développement de l'éducation non formelle et à trouver ensemble des solutions aux défis rencontrés.

Le 28 février 2025, les ateliers d'éducation non formelle ont réuni 88 participants autour du thème de la valorisation des profils et compétences dans le secteur. Le personnel éducatif et les dirigeants ont été consultés pour examiner les différents profils professionnels, les qualifications et les parcours de formation, l'objectif étant de diversifier les profils requis dans le secteur afin de garantir un encadrement de qualité.

Le 14 juin 2025, les ateliers d'éducation non formelle ont rassemblé 55 assistants parentaux autour du thème *Accueil à domicile : concilier équilibre numérique et éducation aux médias*. Organisés en collaboration avec l'Agence *Dageselteren* et dans une démarche participative, ces ateliers ont permis d'identifier les enjeux liés à l'usage des écrans, à l'éducation aux médias, à l'accueil en nature et à la promotion du mouvement. Les échanges ont conduit à des constats partagés et à des pistes d'amélioration concrètes, adaptées aux spécificités de l'accueil à domicile. Ils ont également renforcé les liens entre professionnels et centres de ressources.

Les ateliers d'éducation non formelle organisés du 22 octobre 2025 ont offert au personnel éducatif l'occasion d'échanger sur la participation des parents et des enfants dans les SEA, tant pour les jeunes enfants que pour les enfants scolarisés. L'évènement, qui a réuni un peu plus de 90 participants, a permis d'engager une réflexion collective sur la participation. Il a également sensibilisé les professionnels, mis en valeur les bonnes pratiques, identifié les défis et contribué à la co-construction de solutions adaptées au contexte luxembourgeois.

Meng Stëmm am SEA

L'éducation à la citoyenneté et la participation des enfants et des jeunes constituent des priorités transversales des politiques luxembourgeoises. Elles sont inscrites dans le programme gouvernemental 2023-2028, dans la Constitution, dans le *Plan d'action national des droits de l'enfant* et dans le cadre de référence de l'éducation non formelle. Ces priorités soulignent l'importance d'associer les enfants aux décisions qui les concernent et de favoriser un partenariat éducatif avec les parents. L'atelier consultatif *Meng Stëmm am SEA* pour les enfants des cycles trois et quatre de l'enseignement



fondamental, a permis de faire participer les enfants à des décisions qui les concernent au quotidien dans leur SEA. Cet évènement, organisé le 7 novembre 2025 en collaboration avec le centre de ressources *Kannermusée Plomm*, a été mis en œuvre sous forme d'ateliers en îlots thématiques, où les enfants ont pu donner leur avis sur le mouvement, la nature, la créativité et la *Screen-Life-Balance*, c'est-à-dire le bon équilibre entre l'univers digital et analogique. Ils ont ensuite travaillé concrètement sur la thématique de leur choix, en groupe, et ont eu l'opportunité de présenter leurs réflexions au ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse..

Les matinées du leadership

La coordination avec les autres pays européens a permis de lancer la plateforme d'échange réunissant le personnel dirigeant des SEA au Luxembourg pour aborder les défis du *leadership* et les bonnes pratiques. Les matinées du *leadership* ont pour objectif de renforcer la réflexion sur le rôle des dirigeants des structures d'éducation et d'accueil.

Deux matinées du *leadership* ont été organisées dans le cadre du processus participatif *Bildung am Dialog* :

- Le 27 mars 2025, 80 professionnels occupant une fonction dirigeante au sein des SEAJ et SEAS se sont réunis pour échanger sur la valorisation de la diversité des profils et des compétences du personnel dirigeant dans le secteur de l'éducation non formelle.
- Le 5 décembre 2025, 80 professionnels occupant une fonction dirigeante au sein des SEAJ et SEAS ont réfléchi ensemble sur rôle du leader dans la gestion de la présence et du management, l'engagement des équipes, le pouvoir participatif, l'IA et les droits des enfants. Cet évènement a débuté par une présentation de Charel Schmit, *Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher* et de Béatrix Charlier, fondatrice de *P'OP*¹.

¹ P'OP est un cabinet de coaching pour les entreprises centré sur la détection, l'activation et le développement des talents.

Gemengeforum fir d'non formal Bildung

Le lancement du *Gemengeforum fir d'non formal Bildung* a constitué une étape clé pour structurer un nouvel espace de dialogue entre l'État, les communes et les acteurs de l'éducation non formelle. Conçu comme une plateforme d'échange et de mise en réseau, ce forum a regroupé environ 40 communes en 2025 et vise à renforcer la coopération, à améliorer la lisibilité des démarches et à accompagner le développement de l'offre d'accueil face à la croissance démographique et aux besoins des familles à l'horizon 2030.

Les échanges ont porté sur des priorités gouvernementales majeures, telles que l'augmentation des capacités d'accueil, la diversification de l'offre d'accueil, la simplification administrative par la digitalisation et notamment la plateforme *eduAccueil*, ainsi que le renforcement d'un paysage éducatif plus transversal et cohérent.

L'événement a également mis en évidence le rôle central des communes comme acteurs de proximité, garantes de l'accessibilité, de la qualité et de l'équité de l'offre, tout en soulignant la nécessité d'une gouvernance locale partagée et durable. À travers ce forum, les bases d'un engagement commun ont été posées afin de consolider l'éducation non formelle comme un investissement stratégique pour le développement des enfants.

Le *Gemengeforum* a aussi permis de concrétiser et de présenter le rôle du *Gemengeberoder*. Ce dernier a été mis en place comme référent unique pour les communes, un partenaire pour accompagner ces dernières dans la concrétisation de leurs projets de construction et d'exploitation des SEA et des MC. Ainsi, le *Gemengeberoder* a comme mission de simplifier et de renforcer les échanges avec les communes.

Publications/formations

- *SEA News* : trois newsletters ont été envoyées à 2 314 abonnés du secteur de l'éducation non formelle aux mois de mars, juin et octobre 2025.
- Brochure : une brochure conçue pour les communes a été finalisée et mise en ligne. Elle décrit les procédures à suivre pour la création et l'exploitation des SEA et des MC.
- Formations : deux cours ont été dispensés à l'Institut national d'administration publique (INAP) (*Encadrement et accueil des enfants*) par des agents de la DGE. Ces formations permettent de présenter les procédures (liées à l'agrément, au prestataire CSA, au contrôle et au financement des structures d'éducation et d'accueil) ainsi que le Cadre de référence national de l'éducation non formelle des enfants et des jeunes.

Direction générale de l'enseignement fondamental

Service de l'enseignement fondamental

Commission scolaire nationale (CSN)

La CSN assure le partenariat, au niveau national, entre les autorités scolaires nationales et communales, le personnel des écoles et les parents d'élèves.

En 2025, la CSN s'est réunie six fois, de janvier à décembre. En mars, en juillet et en décembre 2025, elle a siégé en groupe élargi.

La CSN a abordé les sujets suivants :

- le matériel didactique développé pour le cycle 4 : *Sexuelle Bildung in der Grundschule* ;
- le matériel didactique développé pour le cycle 4 : *Clara, Alex und die Daten: Problemlösung mit Daten* et du matériel pour le traitement du sujet de la ferme dans le cadre du cours de sciences : *Wizzle Wimmelbild-Puzzle - Rund um den Bauernhof. Die Milchkuh* du SCRIPT ;
- le matériel didactique développé pour les cycles 3

et 4 : *Enseignantsmapp : Wat kennt, dat geet. Mat Kanner iwwer Krankheet, Stierwen, Doud an Trauer schwätzen* ;

- le matériel didactique développé pour le cycle 1 : *SciDos* pour l'enseignement des sciences ;
- le matériel didactique développé pour le cours de luxembourgeois au cycle 3 : *Flott* et au cycle 4 : *FlottFlott* ;
- l'avancement des travaux sur le nouveau plan d'études.

Projets pédagogiques

En étroite collaboration avec divers services ministériels et partenaires scolaires, le Service de l'enseignement fondamental a collaboré au développement et à la mise en place de divers projets pédagogiques.

Projet ALPHA - zesumme wuessen : projet pilote d'alphabétisation en français dans quatre écoles fondamentales. Adopté le 3 décembre 2025, le projet de loi n° 8587 introduit la réforme *ALPHA - zesumme wuessen* qui marque une évolution majeure de l'enseignement fondamental

luxembourgeois en permettant aux parents de choisir le français ou l'allemand comme langue d'alphabétisation de leur enfant. La réforme vise à réduire les inégalités linguistiques dès l'entrée à l'école en adaptant les premiers apprentissages à la langue familiale des élèves, afin de favoriser leur réussite, leur motivation et de prévenir les retards scolaires précoces.

Fondée sur des recherches scientifiques et sur les résultats positifs des écoles pilotes, la réforme montre que les élèves progressent mieux, gagnent en confiance et bénéficient d'une implication parentale renforcée lorsqu'ils apprennent dans une langue proche de leur environnement familial. Elle s'inscrit également dans une volonté de renforcer la cohésion sociale et de valoriser le plurilinguisme, atout central du Luxembourg, tout en maintenant le luxembourgeois comme langue de cohésion, de communication commune et d'enseignement à l'école.

La mise en œuvre se fera progressivement à partir de 2026/2027 au cycle 1.2, avec un déploiement complet prévu pour 2032/2033. Les parents seront accompagnés de manière structurée par l'équipe pédagogique du cycle 1, qui analysera les profils linguistiques des élèves et formulera des recommandations éclairées. Aux cycles 1 et 2, l'organisation scolaire préservera largement les temps d'apprentissage communs, tout en adaptant l'enseignement de la lecture, de l'écriture et des mathématiques à la langue d'alphabétisation choisie. Au cycle 4, les élèves se retrouvent dans une organisation unifiée. La différenciation selon la langue d'alphabétisation prend fin : il n'y a plus de groupes ALPHA, afin de permettre une convergence des parcours et une préparation harmonisée à l'orientation vers l'enseignement secondaire.

La réforme s'accompagne d'un important dispositif de formation des enseignants, de la création de nouveaux supports pédagogiques, ainsi que d'un suivi scientifique continu.

Dans le cadre de la réforme ALPHA – *zesumme wuessen*, l'IFEN a mis en place des parcours de formation destinés aux enseignants des cycles 1 à 4, visant à renforcer les compétences en matière d'alphabétisation. De plus, l'IFEN propose un ensemble de formations et d'actions d'accompagnement des écoles dans le

cadre de ALPHA – *zesumme wuessen*, en collaboration avec le SCRIPT.

Entre octobre et novembre 2025, plus de 700 enseignants du cycle 1 ont participé à des formations interrégionales organisées à travers le pays. Le 18 novembre 2025, environ 550 enseignants se sont rassemblés pour la journée nationale ALPHA – *zesumme wuessen* au Forum Geesseknäppchen.

Le ministère et le SCRIPT, en collaboration avec le SYVICOL, ont organisé trois réunions d'information les 22, 23 et 24 avril 2025 à destination des autorités et services communaux. Plus de 100 participants y ont pris part, représentant 53 communes. Ces rencontres ont permis de présenter les grandes lignes de la réforme sur les plans conceptuel, organisationnel et infrastructurel, et se sont poursuivies par des échanges avec les participants. Des simulations organisationnelles et un dialogue avec les communes permettront d'anticiper les besoins en ressources et en infrastructures. L'ensemble des informations et documents nécessaires est mis à disposition des écoles via les plateformes www.alpha.script.lu et www.heydoo.lu, afin de garantir une mise en œuvre cohérente et efficace de cette réforme ambitieuse.

Pour plus d'informations, voir www.alpha.script.lu.

Commissions nationales des programmes (CN-EF)

Voir pages 105 et suite.

Organisation de la sixième édition de la Summerschool

La sixième édition de la Summerschool se déroulait du 2 au 12 septembre 2025. Outre la remédiation à un certain retard scolaire, la Summerschool a pour objectif de favoriser, après la période de repos pendant les vacances d'été, la bonne reprise des cours lors de la rentrée scolaire et la consolidation ciblée des compétences dans un domaine de développement et d'apprentissage grâce au matériel élaboré explicitement à cette fin par le SCRIPT.

5 531 élèves des cycles 2-4.1 se sont inscrits pour bénéficier des activités guidées en présentiel dans l'enseignement fondamental. Les dossiers thématiques accessibles par téléchargement ont permis à un grand nombre d'élèves de consolider leurs compétences en autonomie à la maison.

Passage fondamental/secondaire

Grâce aux échanges intensifs avec les titulaires de classe au cours des cycles 4.1 et 4.2, les parents d'élèves sont, dès le début, mieux informés sur les performances de leur enfant et peuvent présenter leur point de vue sur les aspirations de celui-ci. Cela leur permet de participer plus activement à la prise de décision commune. Sur les 5 764 élèves concernés à la fin de l'année scolaire 2024/2025, un taux de concordance de 99,6 % a pu être atteint entre les avis d'orientation des parents et ceux de l'équipe pédagogique. La procédure d'orientation prévoit qu'en cas de désaccord entre les parents et l'enseignant,



une commission d'orientation prend une décision définitive pour l'orientation de l'élève concerné. Ce fut le cas pour 21 élèves. Pour 20 de ces élèves, les commissions ont confirmé l'avis d'orientation de l'équipe pédagogique et ont orienté les élèves vers une autre voie pédagogique que celle demandée par les parents. Dans un cas, l'avis d'orientation des parents a été retenu. Parmi les 5 764 élèves orientés à la fin de l'année scolaire 2024/2025 :

- 40,6 % ont été orientés vers une classe de 7^e de l'Enseignement secondaire classique (ESC) (7^e C) ;
- 46,4 % ont été orientés vers une classe de 7^e de la voie d'orientation de l'enseignement secondaire général (ESG) (7^e G) ;
- 12,6 % ont été orientés vers la voie de préparation (VP) (7^e P) ;
- 0,4 % bénéficient d'un cycle rallongé en 2025/2026.

La collaboration avec le *Luxembourg Centre for Educational Testing* (LUCET) de l'Université du Luxembourg se poursuit pour la mise à jour, la sélection et la validation de différents outils psychotechniques utilisés, ainsi que pour l'évaluation statistique des données. Le site www.skil.lu permet aux parents et aux élèves d'obtenir des informations concernant le volet psychologique du passage de l'EF à l'ES tout au long de l'année.

Plus de 120 psychologues du CePAS, des SePAS et des ESEB fondamental et secondaire ont ainsi suivi 4 987 élèves du cycle 4.2 dont les parents ont opté pour la participation facultative au *testing* psychologique.

Le processus de la digitalisation et de la simplification administrative se poursuit : les sept formations *passage fondamentale secondaire* (PFS) destinées aux psychologues concernés restent disponibles en mode *e-Learning*. De plus, pour la rentrée 2025/2026 des vidéoclips en trois langues ont été produits pour expliquer au mieux aux parents les interventions des psychologues au cycle 4.2. En outre, le podcast *Froen zum Lycée* a été relié au site www.skil.lu.



La quatrième édition de la *YEP I-Schoulfoire* a permis aux élèves, accompagnés de leur classe et/ou de leurs parents, de s'informer pendant quatre jours sur l'offre scolaire après le cycle 4.

Collaboration avec l'enseignement musical

Voir pages 84 et suite.

Recrutement du personnel enseignant

Plusieurs vagues de recrutement ont été organisées en 2025 et ce, en étroite collaboration avec les directions de région de l'enseignement fondamental et le Service ressources humaines du ministère.

- Recrutement de 313 agents dans le cadre de la sixième édition de la *Summerschool*.
- 91 enseignants et 222 étudiants (titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires au moins) ont assuré les activités guidées dans le cadre de la *Summerschool*.
- Recrutement de 17 instituteurs spécialisés dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs spécifiques (I-EBS) pour la rentrée scolaire 2025/2026.
- Recrutement de 50 assistants pour élèves à besoins éducatifs spécifiques (A-EBS).
- Recrutement de 180 agents en vue du stage préparant à la fonction d'instituteur.

180 personnes se sont inscrites à la session 2025 du concours réglant l'admission au stage préparant à la fonction d'instituteur. 30 agents se sont classés en rang utile à l'option cycle 1 du concours et 150 agents se sont classés en rang utile à l'option cycles 2-4, dont un seul candidat ayant opté pour un poste de la VP de l'ESG.

- Recrutement de 17 chargés de cours du groupe d'indemnité BI, membres de la réserve de suppléants.

17 détenteurs d'une attestation de remplacement habilitant à faire des remplacements dans l'EF et ayant pu faire valoir une expérience professionnelle d'au moins deux ans ont été recrutés en tant que chargé de cours, membre de la réserve de suppléants.

- Formation des agents assurant des remplacements temporaires dans les écoles fondamentales luxembourgeoises.

Tout au long de l'année 2025, 759 candidats ont sollicité une autorisation de stage en vue de l'obtention de l'attestation habilitant à faire des remplacements dans l'EF. 168 candidats, qui ont complété leur dossier par des diplômes en relation avec des formations pédagogiques accomplies, ont bénéficié d'une dispense du stage. Suite à la validation par la commission de recrutement, 507 candidats ont obtenu une autorisation de stage. 184 candidats ont achevé avec succès, à ce stade, le stage de remplacement.

Modifications législatives

La loi et les règlements grand-ducaux suivants ont été publiés pendant l'année 2025 :

Loi

La loi du 19 décembre 2025 modifiant la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental a eu pour objectif d'introduire, à l'échelle nationale, dans l'enseignement fondamental public, la possibilité d'une alphabétisation en langue française, en complément de l'alphabétisation en langue allemande actuellement en vigueur. L'objectif de la loi est de mieux tenir compte de la diversité linguistique des élèves et de promouvoir l'équité des parcours d'apprentissage dès les premières années de scolarité. Afin de garantir une mise en œuvre effective et progressive du dispositif, et d'éviter toute application prématurée de certaines dispositions de cette loi, une phase transitoire d'entrée en vigueur échelonnée a été prévue.

Règlements grand-ducaux

Le règlement grand-ducal du 24 juillet 2025 portant modification du 1^{er} règlement grand-ducal modifié du 24 juillet 2007 portant fixation de la tâche des enseignants des lycées et lycées techniques ; 2^o règlement grand-ducal modifié du 23 mars 2009 fixant la tâche des instituteurs de l'enseignement fondamental ; 3^o règlement grand-ducal modifié du 23 mars 2009 fixant le détail de la tâche des chargés de cours, membres de la réserve de suppléants de l'enseignement fondamental ; 4^o règlement grand-ducal du 17 décembre 2010 portant nouvelle fixation 1) de l'indemnité de remplacement due aux détenteurs de l'attestation habilitant à faire des remplacements engagés sur base des dispositions de l'article 27 de la loi modifiée du 6 février 2009 concernant le personnel de l'enseignement fondamental ; 2) de l'indemnité due pour leçons supplémentaires assurées par les chargés de cours de la réserve de suppléants de l'enseignement fondamental respectivement par les détenteurs de l'attestation habilitant à faire des remplacements engagés sur base de l'article 27 de la loi modifiée du 6 février 2009 concernant le personnel de l'enseignement fondamental, en vue de la mise en œuvre du point 6 de l'accord salarial dans la Fonction publique du 29 janvier 2025 à prévu la mise en œuvre du point 6 de l'accord salarial dans la fonction publique du 29 janvier 2025 conclu entre le ministre de la Fonction publique et la Confédération générale de la Fonction publique.

Dans le cadre de l'accord salarial, les points suivants ont été retenus exclusivement pour l'éducation nationale :

- une indemnité forfaitaire pour le titulaire de classe de l'EF ;
- l'indemnisation des leçons supplémentaires régulières des enseignants du fondamental et du secondaire tout au long de l'année.

Le règlement grand-ducal du 22 décembre 2025 portant modification 1^o du règlement grand-ducal modifié du 14 mai 2009 déterminant les informations relatives à l'organisation scolaire que les communes ou les comités des syndicats scolaires intercommunaux doivent fournir au ministre ayant l'Éducation nationale dans ses attributions ainsi que les modalités de leur transmission ; 2^o du règlement grand-ducal modifié du 6 juillet 2009 déterminant les modalités d'évaluation des élèves ainsi que le contenu du dossier d'évaluation ; 3^o

du règlement grand-ducal modifié du 11 août 2011 fixant le plan d'études pour les quatre cycles de l'enseignement fondamental a eu pour objectif d'adapter le cadre réglementaire à la réforme ALPHA – *zusumme wuessen*, rendue possible par la modification de la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental précitée.

Le service des classes d'intégration de l'EF

Au cours de l'année 2025, le flux d'élèves nouvellement arrivés, demandeurs de protection internationale ou bénéficiaires de protection temporaire, en âge de l'enseignement fondamental est resté stable. Cette stabilité a permis au Service des classes d'intégration de l'EF de consolider l'organisation existante et de renforcer la qualité de l'accueil, de l'orientation et de l'accompagnement scolaires des élèves concernés.

Renforcement des ressources spécialisées et accompagnement des élèves à besoins éducatifs spécifiques

L'année scolaire a été marquée par un renforcement des ressources de l'ESEB en charge des classes d'intégration, avec l'engagement de deux intervenants spécialisés pour l'assistance en classe auprès des élèves nouvellement arrivés à besoins éducatifs spécifiques, ainsi que d'un expert en sciences humaines pour le volet diagnostic et conseil. Ces recrutements ont permis une mise en place immédiate de mesures adaptées au sein de l'école.

Partenariat entre l'école et les parents

Le projet visant à renforcer le partenariat entre l'école et les parents des élèves nouvellement arrivés (ENA), initié au cours de l'année scolaire 2023/2024, a été étendu en 2024/2025 à d'autres sites accueillant des classes d'intégration. Ce projet vise à expliquer aux parents d'élèves le fonctionnement de l'école fondamentale luxembourgeoise, à valoriser leur rôle dans le parcours scolaire de leur enfant et à offrir un espace d'échange sur des thématiques éducatives. Il rencontre une forte adhésion de la part des parents et contribue à une collaboration renforcée entre les différents acteurs éducatifs et les familles, favorisant un meilleur suivi des ENA et une compréhension partagée de leurs besoins scolaires, linguistiques et socio-éducatifs.

Directions de l'enseignement fondamental

Dans une démarche d'harmonisation continue, le Collège des directeurs (CODIR), accompagné par la Cellule de coordination des travaux du collège, a poursuivi l'enrichissement du vademécum regroupant l'ensemble des procédures et fiches techniques communes aux directions de l'EF. Ce document, fruit de réflexions collectives, établit des approches standardisées à l'échelle nationale concernant l'accompagnement et l'évaluation des différentes catégories de stagiaires, l'appréciation des performances professionnelles, ainsi que les démarches alignées sur le programme gouvernemental et les stratégies ministérielles.

La dématérialisation du patrimoine documentaire se poursuit progressivement dans la gestion des ressources humaines, améliorant ainsi la pérennité et l'efficacité des processus.

Fidèle à son engagement en faveur de l'inclusion scolaire, le CODIR EF a participé au recrutement d'A-EBS dans l'ensemble des directions régionales, avec 50 A-EBS recrutés au courant de l'année 2025. Ces professionnels jouent un rôle essentiel en soutenant les instituteurs spécialisés dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs spécifiques (I-EBS) dans leurs missions en offrant un soutien adapté et en facilitant aux élèves concernés leur intégration au sein de l'environnement scolaire.

Dans le cadre du recrutement des I-EBS, un nouveau groupe de travail dédié au concept de soutien scolaire (*Schulförderkonzept*) a vu le jour. Ce groupe a pour objectif de développer une démarche structurée qui garantit que les ressources supplémentaires mises à disposition sont utilisées de manière efficiente. Pour les écoles disposant de deux I-EBS, ceux-ci doivent collaborer efficacement et élaborer un concept commun pour l'ensemble de l'école. Dans ce cadre, ils repensent également l'organisation et la mise en œuvre de l'appui pédagogique, afin de garantir une approche structurée et cohérente du soutien apporté aux élèves.

Par ailleurs, la digitalisation des dossiers des élèves à besoins spécifiques au niveau régional, associée à l'amélioration des transferts de dossiers entre la Commission d'inclusion (CI) respective et la Commission nationale d'inclusion (CNI), continue de représenter un progrès considérable en termes d'accessibilité et de rapidité dans le traitement des données, tout en garantissant la sécurité de leur archivage. Cette dématérialisation physique facilite également les échanges entre les membres des différentes commissions d'inclusion.

Le CODIR EF a entamé un processus d'analyse des procédures de la CI afin d'harmoniser l'ensemble de ces modalités de fonctionnement au sein des 15 directions de région (DR). Cette démarche vise à garantir une cohérence et une équité dans les services proposés aux élèves à besoins spécifiques sur l'ensemble du territoire national. Le CODIR EF se concerta régulièrement avec les centres de compétences et la Commission des aménagements rai-

sonnables (CAR) et s'efforce d'organiser la mise en place d'aménagements raisonnables pour les élèves à besoins spécifiques pour garantir l'égalité des chances et de soutenir la diversité au sein des établissements scolaires.

En outre, l'agent *ONE-Schouldéngscht* est actuellement en cours d'implémentation dans toutes les régions. Pour assurer une conceptualisation optimale, un concept relatif à cet agent, détaillant notamment ses missions et le processus de déroulement des démarches, a été élaboré en étroite collaboration avec l'ONE. Cette collaboration renforcée permet de sensibiliser les acteurs scolaires au rôle de l'ONE et d'améliorer la prise en charge des élèves et de leurs familles.

La coopération avec le Service de l'intégration scolaires et de l'accueil (SIA) a également été consolidée par la continuation d'une collaboration étroite par le biais d'un comité de liaison qui facilite l'intégration des élèves issus de l'immigration et promouvant la sensibilisation interculturelle ainsi que l'inclusion sociale et culturelle au sein des établissements scolaires.

Quatre des 15 DR de l'enseignement fondamental ont eu l'opportunité de participer au projet pilote *ALPHA – zesumme wuessen*, une initiative qui a suscité des retours très positifs de la part des parents d'élèves concernés. En vue de l'extension nationale prévue pour l'année scolaire 2026/2027, avec une première orientation au cycle 1.2, les DR ont élaboré un calendrier de mise en œuvre commun aux 15 directions dans un objectif d'harmonisation des démarches d'implémentation.

Ce calendrier permet de synchroniser et de mutualiser l'ensemble des actions nécessaires à une mise en œuvre réussie au niveau national, tant vis-à-vis des enseignants que dans les écoles. Un groupe d'implémentation joue un rôle central dans l'accompagnement des autres DR, en partageant l'expertise acquise durant la phase pilote afin de garantir une planification cohérente et harmonieuse à l'échelle nationale.

Les initiatives du SCRIPT qui visent à fournir aux enseignants des outils pédagogiques modernes, adaptés au contexte multilingue du Luxembourg et aux avancées des sciences de l'éducation, se font en concertation étroite avec les membres des DR.

Ainsi, des échanges réguliers qui visent la conceptualisation, la réalisation et l'implémentation de nouveaux manuels scolaires et du matériel y afférent en mathématiques, ont lieu. Les mêmes échanges existent pour la révision participative du plan d'études de l'EF afin de définir les compétences à développer et les approches didactiques à adopter. Les résultats de ces consultations ont été publiés en octobre 2023 sous la forme d'un Livre blanc, servant de base à l'élaboration du nouveau plan d'études.

Ces initiatives illustrent l'engagement du ministère et des DR à améliorer continuellement le système éducatif luxembourgeois, en s'adaptant aux besoins diversifiés des élèves et en favorisant une éducation de qualité pour tous.



Direction générale de l'enseignement secondaire

Service de l'enseignement secondaire

Le Service de l'enseignement secondaire a été restructuré et englobe, depuis septembre 2025, l'offre de l'enseignement secondaire ainsi que les offres internationales et européennes. Le service se compose désormais de trois divisions : la Division scolarisation, la Division gestion administrative des lycées et développement des directions et la Division développement scolaire et assurance qualité.

Division scolarisation

La Division scolarisation (SCOL) pilote les travaux relatifs à la prolongation de l'obligation scolaire et contribue à l'analyse et à la documentation de l'offre scolaire. Elle intervient également dans les domaines de l'orientation et de l'inscription des élèves soumis à l'obligation scolaire, ainsi que dans la mise en œuvre de la scolarisation particulière.

Conformément au programme gouvernemental, le projet de loi n° 8588 relatif à l'enseignement à domicile a été déposé à la Chambre des Députés. Ledit projet prévoit la mise en place d'un cadre réglementaire clair et cohérent pour l'enseignement à domicile, tant au niveau fondamental qu'au niveau secondaire. Ce cadre vise à garantir le droit à l'éducation de l'enfant, son bien-être et le respect des normes éducatives nationales.

En outre, la SCOL est chargée de la prévention du et de la lutte contre le décrochage scolaire. La division contribue au renforcement de la cohérence du dispositif de contrôle de l'obligation scolaire ainsi que du dispositif de conseil à destination des familles et de l'ensemble des acteurs concernés.

Dans le cadre de la prolongation de l'obligation scolaire, la SCOL a travaillé sur quatre thématiques : la prévention du décrochage scolaire et le maintien dans le système éducatif, l'offre scolaire et la clarification des publics cibles, la formation professionnelle, ainsi que les mesures en faveur des élèves à besoins spécifiques. Des échanges entre directions et services ont été engagés afin de lancer les travaux ayant pour objectif la formulation de recommandations par rapport à ces quatre thématiques.

Par ailleurs, la SCOL a poursuivi ses travaux visant à favoriser le maintien scolaire, notamment par l'accompagnement des coordinateurs des classes *Mosaïk* et par ses actions en faveur des élèves scolarisés au sein des centres d'insertion socio-professionnelle (CISP).

Division gestion administrative des lycées et développement des directions

La Division gestion administrative des lycées et développement des directions (GALD) joue un rôle de coordination et de soutien transversal, tant au sein du service de l'enseignement secondaire qu'auprès des établissements scolaires. Elle regroupe plusieurs cellules spécialisées – innovation et développement, *leadership* et appui aux directions, budget et finances, infrastructures, sécurité et transport scolaire, ressources humaines – qui collaborent étroitement pour assurer la gestion administrative, financière et technique ainsi que des ressources humaines des lycées. La GALD vise à moderniser les processus, optimiser les ressources et accompagner efficacement les directions des établissements scolaires dans leurs missions.

La GALD a concentré ses efforts sur le développement de solutions numériques stratégiques pour l'ensemble du service de l'enseignement secondaire. Elle a été impliquée dans la conception d'un intranet dynamique et sécurisé pour les directions des établissements scolaires, d'un espace numérique pour la saisie et le suivi des propositions budgétaires, d'un tableau de bord des infrastructures permettant de visualiser les bâtiments, les équipements et les projets en cours, ainsi que d'outils pour la gestion du personnel, incluant le suivi des besoins, la digitalisation des *workflows* de validation de recrutement, la refonte du système de gestion du contingent des lycées et un tableau de bord pour le suivi prévisionnel des effectifs. Ces projets sont en cours de développement et seront progressivement finalisés au cours des prochains exercices.

Grâce à ces initiatives, la division contribue à la modernisation et à la digitalisation des processus au sein du service de l'enseignement secondaire, renforçant la coordination entre services, l'optimisation de la planification des ressources et la qualité de la prise de décision.

Division développement scolaire et assurance qualité

La Division développement scolaire et assurance qualité (DEVAQ) joue un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de développement scolaire et d'assurance qualité, en lien avec les priorités politiques. Elle occupe également une place centrale dans l'organisation et la certification des examens de fin d'études secondaires.

Dans le cadre du plan d'action national *sécher.digital*, la DEVAQ a contribué au processus de refonte du concept *one2one*, lequel a fait place au concept *digiClass*.

Pour ce qui est de la campagne *Screen-Life-Balance*, la DEVAQ a joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre et le suivi des mesures visant à réduire l'utilisation non pédagogique des smartphones dans l'enseignement secondaire. À partir du troisième trimestre de l'année scolaire 2024/2025, de nouvelles règles encadrant l'usage des smartphones sont entrées en vigueur dans tous les lycées publics, prévoyant au moins une séparation physique obligatoire entre les élèves et leur smartphone pendant les cours. Dans le respect de l'autonomie des établissements, les lycées ont pu aller au-delà de ce niveau minimal en introduisant des restrictions renforcées selon l'âge, les lieux ou les plages horaires, voire une interdiction totale sur l'ensemble de la journée scolaire.

Dans la continuité de la politique de modernisation et d'adaptation du paysage éducatif, l'année 2025 a été marquée par une double dynamique d'expansion de formations existantes et de diversification ciblée de l'offre scolaire. Ces développements visent à mieux répondre à l'hétérogénéité des profils des élèves, aux besoins linguistiques et régionaux ainsi qu'aux exigences du monde professionnel.

Plusieurs sections ont fait l'objet d'extensions géographiques afin de faciliter l'accès des élèves à des parcours existants et répondant à une demande croissante. À ce titre, des sections francophones ont été ouvertes, notamment dans la formation des adultes et dans l'enseignement secondaire, comme la section *Marketing, médias et communication*. Des filières à forte attractivité, telles que la section *GT2S (Technologies, sport et santé)* et la section *G3S (Sciences naturelles, informatiques et mathématiques)*, ont également été étendues à de nouveaux lycées. L'offre de l'enseignement secondaire classique s'est enrichie de variantes de la section A et de la section *4^e langue vivante*. Par ailleurs, l'ouverture de classes de 7^e francophones supplémentaires vise à répondre à une demande croissante.

En parallèle, l'offre scolaire a été diversifiée par la création de nouvelles sections adaptées aux évolutions du marché du travail et aux intérêts des élèves, notamment dans les domaines économiques, numériques et artistiques. Des sections telles qu'*Affaires économiques*, *Digital literacy* et *Production musicale* viennent enrichir les parcours offerts aux élèves. Enfin, les lignes directrices encadrant les passerelles entre les écoles européennes agréées et l'enseignement national ont été actualisées afin de faciliter l'orientation et l'intégration des élèves rejoignant le système national après la 3^e secondaire, dans le système européen.

Réformes de l'enseignement secondaire

Le Service de l'enseignement secondaire a coordonné les travaux autour de la réforme de la voie de préparation (VP). Les groupes de travail, mis en place en 2024, ont analysé les résultats d'une large enquête menée auprès des régents des classes de la VP. Plusieurs pistes concrètes pour un concept visant une approche holistique de l'enseignement ont été formulées. Un

second processus de consultation a permis de recueillir les réactions des parties prenantes aux pistes proposées. Le Service de l'enseignement secondaire est désormais chargé de mettre en œuvre les mesures retenues.

En outre, les classes inférieures de l'enseignement secondaire général (ESG) ont fait l'objet d'une analyse approfondie en 2025. Cette démarche visait à répondre de manière objective aux préoccupations exprimées par les différentes parties prenantes du système éducatif. À l'instar de la démarche adoptée pour la réforme de la VP, un groupe de travail a été constitué. Ce dernier réunit des collaborateurs du ministère ainsi que des représentants du CODIR ES et a pour mission d'élaborer des propositions concrètes dans trois domaines prioritaires : la gestion de l'hétérogénéité des profils des élèves, le renforcement des connaissances de base et du soutien éducatif, ainsi que l'orientation des élèves. Les conclusions et recommandations issues de ces travaux seront présentées ultérieurement et constitueront une base essentielle pour les décisions politiques futures.

Délégation au Conseil supérieur des écoles européennes

La délégation luxembourgeoise a joué un rôle clé dans les travaux des conseils préparatoires et dans les sessions du Conseil supérieur des écoles européennes. Les débats ont porté notamment sur la gouvernance du système, le développement des écoles européennes agréées, ainsi que sur le détachement d'enseignants par les États membres.

Lors de la réunion du Conseil supérieur des Écoles européennes qui s'est tenue du 9 au 11 décembre 2025 à Bruxelles, la délégation luxembourgeoise a présenté les dossiers d'intérêt général des trois nouvelles écoles européennes agréées prévues au Grand-Duché. Les trois dossiers ont reçu l'accord du Conseil supérieur.

L'un des jalons importants de l'année a été l'organisation du deuxième forum des enseignants luxembourgeois détachés. Cet événement a offert une plateforme d'échange, de partage d'expériences et de renforcement des liens entre les enseignants représentant le Luxembourg à l'échelle européenne.

Directions de l'enseignement secondaire

En 2025, le CODIR ES a organisé dix réunions. Celles-ci ont eu lieu soit en séances plénières en présentiel ou en ligne, soit sous format de CODIR restreint et/ou thématique permettant de traiter des thématiques spécifiques au sein d'un groupe plus restreint, composé d'un seul représentant par établissement. La sélection des thématiques inscrites à l'ordre du jour des réunions plénières s'est faite suite à une analyse approfondie, visant à renforcer la pertinence et l'efficacité des échanges.

Les réunions du Bureau du CODIR ES se sont tenues à une fréquence accrue (environ toutes les deux à quatre semaines) afin d'assurer une réactivité renforcée face aux sujets actuels. En effet, le Bureau s'est réuni

à 15 reprises en 2025. À l'occasion de ces réunions, les membres du Bureau ont procédé à des concertations en interne ainsi qu'avec des intervenants externes, tel que le Bureau du Collège des directeurs de l'enseignement fondamental ou des représentants de différents services du ministère.

À ces différents formats de réunion s'ajoute la *Journée CODIR* qui, pour l'année 2025, a été organisée sous la forme d'un colloque de deux jours à Nivelles (Belgique). Les séances de travail ont été consacrées à l'IA et à l'apprentissage socio-émotionnel, envisagés comme des leviers du leadership éducatif de demain.

Sur le plan organisationnel, le CODIR ES est désormais soutenu par deux secrétaires. Leur mission est d'accompagner le CODIR ES dans l'organisation d'événements et de processus de travail. En parallèle, il s'agit de renforcer les échanges entre le ministre, ses agents et les directions des lycées en maintenant la continuité de la vision établie lors du recrutement d'une secrétaire permanente pour le CODIR ES en 2024.

Le traitement des thématiques actuelles au sein des groupes de travail et des commissions du CODIR ES s'est poursuivi en 2025, notamment en matière d'obligation scolaire et d'évolution de la VP contribuant ainsi à l'adaptation continue des dispositifs éducatifs aux besoins des élèves et des établissements. De plus, la première édition du groupe d'échange *Inspiration scolaire*, issu du groupe de travail *Qualité scolaire et bien-être*, a été organisée afin que les membres du CODIR ES puissent présenter et partager leurs connaissances et bonnes pratiques. À cela s'ajoute la création de groupes de travail consacrés à l'IA, aux procédures d'urgence et à la réforme des classes inférieures de l'ESG.

Le groupe de travail sur l'IA a été constitué afin d'accompagner les acteurs du terrain dans l'approfondissement de leurs pratiques liées à cet outil, tout en contribuant à l'élaboration du *KI-Kompass*. Le CODIR ES a eu l'honneur d'accueillir le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse en collaboration avec le SCRIPT pour une présentation du *KI-Kompass*,

suivie d'un échange portant sur les enjeux clés pour la transformation des apprentissages.

Le groupe de travail sur la gestion des *iPads* dans les lycées a participé au remaniement du concept *one2one*, menant à l'élaboration du nouveau concept *digiClass*. L'objectif consiste à renforcer les compétences numériques des élèves grâce au travail pédagogique, entre autres avec l'*iPad*, tout en respectant les directives et la didactique propre à chaque lycée.

La sécurité dans les lycées a également été au centre des discussions, notamment à la suite d'une alerte infondée survenue dans un établissement. En réaction, un groupe de travail sur les procédures d'urgence a été constitué et a entamé, entre autres, dès le début de l'année 2025, l'évaluation des dispositifs de sécurité dans l'ensemble des lycées du pays avec pour objectif d'identifier d'éventuels besoins supplémentaires, qu'il s'agisse d'équipements, de formations pour le personnel ou de l'amélioration des procédures d'alerte.

Centre de coordination des projets d'établissement (CCPÉ)

Le CCPÉ est un établissement public sous la tutelle du ministère. Il est administré et géré par un conseil d'administration composé de trois représentants du ministre, de cinq représentants des chambres professionnelles ainsi que de quatre représentants du CODIR ES.

Les affaires courantes du CCPÉ sont exécutées par un gestionnaire. Le CCPÉ coordonne et accompagne les projets d'établissement (Pé), mais a aussi l'obligation de gérer son établissement dans le cadre légal auquel il est soumis.

Coordination des Pé

Les Pé sont mis en œuvre au sein des établissements scolaires publics de l'enseignement secondaire. Au total, depuis l'année scolaire 1991/1992, le CCPÉ a géré 164 Pé différents. Ces Pé, qui ont une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans (l'année de la préphase incluse),



mobilisent une grande partie de la communauté scolaire de l'établissement concerné. Ils ont pour effet de promouvoir l'innovation pédagogique puisque c'est au sein des établissements que le contenu, les objectifs et les moyens de mise en œuvre des Pé sont définis.

Le CCPÉ coordonne et soutient les Pé en offrant des formations sur mesure, animées par un formateur externe. Par ailleurs, il fait bénéficier les Pé d'outils de gestion et de planification financière adaptés, ainsi que d'évaluations régulières fournissant des recommandations tant au niveau stratégique que pratique.

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, le CCPÉ a coordonné 27 Pé dont un Pé qui a repris les activités après une période de suspension et sept qui ont pu finaliser leur mise en œuvre et transférer plusieurs activités au sein de leurs établissements scolaires respectifs, à savoir :

Die Verzahnung von Hausaufgabenzeit und Nachhilfe im Atert-Lycée Réiden à l'Atert-Lycée Redange

Le Pé a analysé la manière la plus adéquate pour rendre l'apprentissage plus efficace, plus structuré et plus durable, tout en soutenant l'autonomie et la responsabilité des élèves. Il a permis de repenser l'organisation des heures dédiées aux devoirs et aux exercices au lycée, et de revoir et redéfinir leur approche. Le concept a été évalué par le *Luxembourg Centre for Educational Testing* (LUCET) de l'Université du Luxembourg.

L'intégration pédagogique des techniques d'information dans la formation théorique et pratique des professions de santé (IPTIFOPS) à l'École nationale de santé du Luxembourg (ENSA)

Le Pé a identifié et intégré de nouvelles méthodes pédagogiques pour garantir un apprentissage plus innovant et plus proche de la réalité de terrain. Ainsi, la simulation en réalité virtuelle a été intégrée dans les cours théoriques et pratiques de tous les cycles et dans tous les centres de formation de l'ENSA. Les procédures mises en place garantissent une utilisation efficace et encadrée de ces outils.

Triple A : Apprentissage, attention, autonomie au Lycée Aline Mayrisch Luxembourg

S'appuyant sur les neurosciences, le Pé a sensibilisé la

communauté scolaire au fonctionnement du cerveau pour favoriser un apprentissage autonome et durable. Le concept *Train your Brain* et le *Léiercoaching*, où les enseignants accompagnent individuellement les élèves, ont été évalués par le LUCET.

Repenser l'évaluation au LESC au Lycée Edward Steichen Clervaux

Le Pé a exploré diverses approches pour une évaluation positive et formative. Une boîte à outils interne regroupe les pratiques explorées.

Routes / Roots to the Future au Lënster Lycée International School

Ce Pé a défini et mis en pratique la mission, la vision et les valeurs communes de l'établissement, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance et la cohérence dans la conception des projets pédagogiques.

Zesummen Traditioun an Innovatioun liewen au Lycée du Nord

Le Pé vise à stimuler l'innovation des enseignants et des élèves. Cela concerne surtout les domaines culturels et digitaux, à travers la création et la mise à jour de projets existants. Le bureau *LN Events* assure la continuité de toutes les activités.

Wuelbefannen au Lycée technique d'Ettelbruck

Ce Pé a contribué à améliorer le bien-être de la communauté scolaire, en répondant aux besoins des élèves, des parents et du personnel – notamment pour atténuer les effets de la pandémie. Des zones de repos ont été aménagées, le personnel a été formé aux premiers secours en santé mentale et la pédagogie assistée par les animaux a été mise en place. Des activités culturelles, des ateliers destinés au personnel et un accompagnement des nouveaux élèves ont également été instaurés. L'asbl *Frënn vum LTETT* assure la continuité des actions pour le personnel, tandis que le service socio-éducatif reprend certaines activités pour les élèves, comme le *Kulturcafé*.

Les équipes porteuses de ces projets exceptionnels démontrent l'excellence et l'engagement continu de la communauté scolaire envers l'innovation et la qualité éducative.

Au cours de l'année scolaire 2025/2026, le CCPÉ a coordonné 27 Pé, repris dans le tableau ci-dessous :

Intitulé du Pé	Établissement scolaire concerné
<i>Lifeline</i>	Bouneweger Lycée Luxembourg (BLL)
<i>Wäerter, déi beweegen</i>	Lycée classique d'Echternach (LCE)
<i>L'IA en classe : usage pédagogique et responsable</i>	Lycée Edward Steichen Clervaux (LESC)
<i>AI4U</i>	Lycée Michel Rodange Luxembourg (LMRL)
<i>Schule (er)leben</i>	Lycée technique d'Ettelbruck (LTETT)
<i>Zesummen engagéiert!</i>	Lycée technique de Lallange (LTL)
<i>Pé zum nachhaltigen, vernetzten und authentischen Lernen nach dem Konzept des „Deeper Learning“</i>	Sportlycée (SLL)

Intitulé du Pé	Établissement scolaire concerné
<i>ALLRAUS: Léierplaz Natur</i>	Atert-Lycée Redange (ALR)
<i>LGL a Beweegung</i>	Lycée de Garçons de Luxembourg (LGL)
<i>REACH – Reaching New Heights in Education with Resilient, Engaged, Autonomous, Confident and Hopeful Learners</i>	Lycée Michel Lucius – International School Michel Lucius (LML)
<i>LRSL Media Matters</i>	Lycée Robert-Schuman Luxembourg (LRSL)
<i>Deng Kultur, Meng Kultur, Eis Kultur</i>	Nordstad-Lycée (NOSL)
<i>Profilbereich</i>	Deutsch-luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl (SLP)
<i>ALL Live and Learn all together</i>	Athénée de Luxembourg (AL)
<i>Move on up</i>	École de Commerce et de Gestion – School of Business and Management (ECG)
<i>Leveling up Learning: Game-Based Learning to Enhance the Development of the 8 Key Competences for Lifelong Learning</i>	École internationale Gaston Thorn (EIGT)
<i>H2O vita est – Water is Life</i>	École internationale Mersch Anne Beffort (EIMAB)
<i>TRAIL – TRansversal Active and Independent Learning</i>	École internationale Mondorf-les-Bains (EIMLB)
<i>LCD Experience</i>	Lycée classique de Diekirch (LCD)
<i>Let's Go Science</i>	Lycée de Garçons d'Esch-sur-Alzette (LGE)
<i>Futur2 – Guillaume Goes Green</i>	Lycée Guillaume Kroll (LGK)
<i>Eis Schoul – Een Team</i>	Lycée Josy Barthel de Mamer (LJBM)
<i>Ready</i>	Lycée Mathias Adam (LMA)
<i>Be CreActive – Make a change</i>	Lycée Michel Rodange Luxembourg (LMRL)
<i>Let's Take Action – fir eng nohalteg Entwécklung</i>	Lycée technique agricole (LTA)
<i>Der Raum als 3. Erzieher:in – Wir gestalten (Frei-)Räume für Bedürfnisse, Themen und Orientierung, um berufliche und schulische Identität zu stiften</i>	Lycée technique pour professions éducatives et sociales (LTPES)
<i>Digital Balance – Medienerzëiung an der Schoul</i>	Maacher Lycée (MLG)

Gestion du CCPÉ

Le contrôle des comptes annuels 2024 du CCPÉ a été réalisé par la direction du Contrôle financier en date du 3 février 2025 et n'a pas donné lieu à des observations. Une vérification des décomptes des exercices budgétaires 2022, 2023 et 2024 a été réalisée par le Service finances et budget du ministère, et les décomptes ont été jugés exacts et conformes aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. L'audit sur les comptes des Pé a été réalisé en date du 28 octobre 2025 et n'a pas donné lieu à des observations.

Sur le plan administratif, afin de se mettre en conformité avec la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage, le CCPÉ, ensemble avec les *Archives nationales du Luxembourg*, a finalisé le tableau de tri des documents et a signé la convention du tableau de tri des documents et des archives.

Le conseil d'administration s'est réuni en séance ordinaire une fois par trimestre scolaire. Le bureau du conseil d'administration s'est réuni à trois reprises.

De plus, les membres du conseil d'administration ont procédé à l'évaluation intermédiaire de 20 projets lors de différents moments (participation aux formations en gestion de projet, échanges par visioconférence, visites au sein des établissements scolaires) ainsi qu'à l'évaluation finale de sept projets.

Les projets finalisés se sont vu décerner une plaquette commémorative lors de deux séances de clôture à La Chambre des salariés.

Institut national des langues Luxembourg (INLL)

L'année académique 2024/2025 de l'INLL a été caractérisée par une stabilité du nombre d'inscriptions aux cours de langues, avec 16 901 inscriptions contre 16 701 en 2023/2024, traduisant une évolution certes modérée, mais marquant un nombre record d'inscriptions. Les inscriptions aux certifications nationales et internationales à l'INLL ont connu une nette augmentation de 9,5 %, atteignant 7 613 inscriptions contre 6 950 en 2023/2024. Cette hausse s'inscrit dans le cadre d'une demande croissante pour le *Sproochentest*. Afin de répondre au mieux aux besoins des apprenants et de garantir un bon fonctionnement de l'administration ainsi qu'une offre de cours de qualité, le recrutement du personnel enseignant et administratif, ainsi que la formation systématique des stagiaires pour les postes sollicités s'avèrent indispensables. En outre, les locaux actuels de l'INLL, y compris ses annexes à Belval et à Mersch, permettent une planification raisonnée de l'offre de cours.

Cours de langues

En 2024/2025, l'INLL a organisé 1 057 cours (contre 1 010 cours en 2023/2024). Parmi les dix langues proposées (allemand, anglais, chinois, espagnol, français, italien, luxembourgeois, néerlandais, portugais et russe), le français et le luxembourgeois sont les langues les plus demandées. En 2024/2025, 6 884 inscriptions ont été enregistrées pour le français, soit une augmentation de 6,16 % par rapport à l'année académique 2023/2024. Le département de luxembourgeois a vu une baisse de 8,7 % du nombre d'inscriptions, atteignant 5 190 inscriptions contre 5 686 en 2023/2024.

Cette baisse s'explique en partie par l'augmentation constante du nombre de demandes pour le *Sproochentest*, ce qui a nécessité une mobilisation plus importante des enseignants du département luxembourgeois afin d'en assurer l'encadrement. Le nombre de projets luxembourgeois a également augmenté.

Il convient également de souligner que les inscriptions dans les autres langues ont connu une légère augmentation de 6,6 %, totalisant 4 827 inscriptions.

Comme chaque année, l'INLL enrichit son offre de cours afin de mieux répondre aux besoins de son public. Ainsi, l'ajout du russe marque une étape importante pour l'INLL, qui répond ainsi à une demande croissante pour cette langue en pleine expansion dans le contexte des échanges internationaux. Conçu pour les débutants, les apprenants ont la possibilité d'acquérir les bases essentielles du russe, tant à l'oral qu'à l'écrit.

À la rentrée de septembre 2024, des cours hybrides en langue française ont été ajoutés à l'offre existante, donnant ainsi aux apprenants la possibilité d'y assister à distance ou en présentiel. Grâce à des installations technologiques, caméras, microphones et haut-parleurs, ces cours sont dispensés simultanément en présentiel et en ligne.

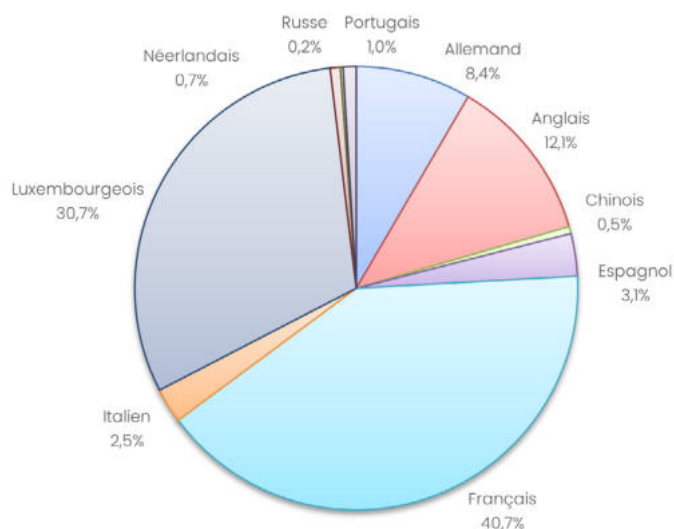
Des cours d'*Auto-apprentissage guidé* *Luxembourgeois* sont également venus compléter l'offre de cours depuis septembre 2024. Ce dispositif d'enseignement à distance repose sur l'utilisation d'une plateforme en ligne dédiée, offrant aux apprenants un cadre structuré tout en favorisant l'autonomie. Il permet à chacun de progresser à son propre rythme, en fonction de ses disponibilités, tout en bénéficiant d'un accompagnement pédagogique. Ces cours répondent aux besoins de flexibilité des apprenants et contribuent à élargir l'accès à l'apprentissage de la langue luxembourgeoise.

En étroite collaboration avec l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM), l'INLL continue de proposer des cours intensifs à visée professionnelle en langues allemande, anglaise, française et luxembourgeoise aux niveaux A1, A2, B1 et B2, et ce sur les trois sites. Ces cours sont axés sur des objectifs communicatifs contextualisés dans le domaine socioprofessionnel visant à augmenter l'employabilité des personnes inscrites.

En plus des cours de langues en présentiel et au format hybride, l'INLL a proposé des cours en *blended learning* et en *eLearning*, offrant ainsi davantage de flexibilité et une plus grande diversité aux apprenants. Au total, l'INLL a dispensé 194 cours en mode *blended learning* comptant 2 941 inscriptions et 55 cours en *eLearning* avec 926 personnes inscrites pendant l'année académique 2024/2025, toutes langues confondues. Cette offre marque une augmentation significative par rapport à l'année académique précédente, au cours de laquelle 155 cours en *blended learning* et 25 cours en *eLearning* avaient été proposés, confirmant ainsi le développement continu de ces modalités d'apprentissage à distance.

Au semestre de printemps 2025, 251 élèves et 45 cours de langues ont dû être délocalisés sur un site provisoire au sein de l'ENSA à Strassen, en raison d'une urgence infrastructurelle au LRSL auquel l'INLL a mis à disposition pendant cette période 13 salles de classe.

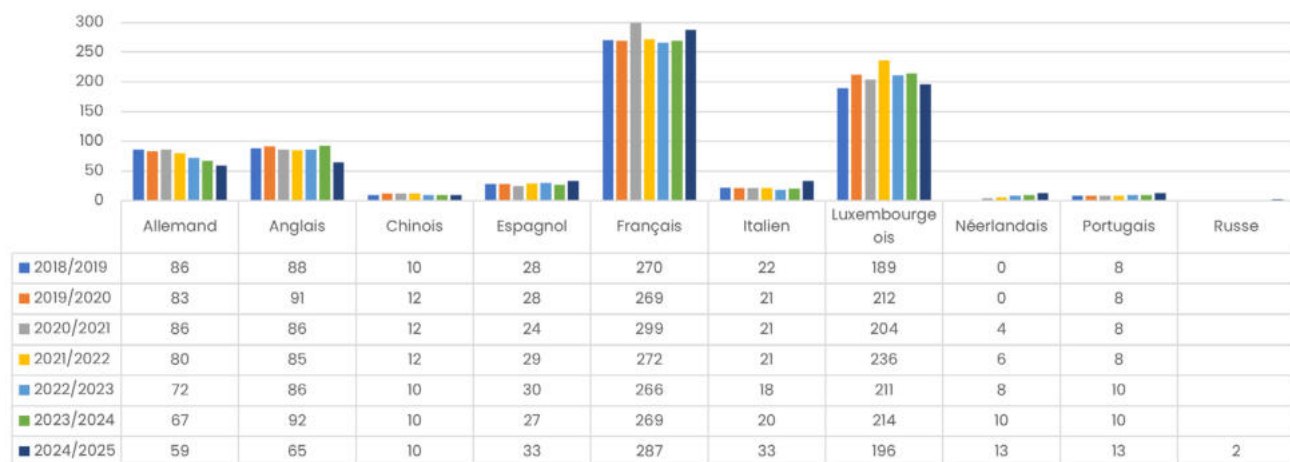
Taux d'inscription aux cours par langue - année 2024/2025



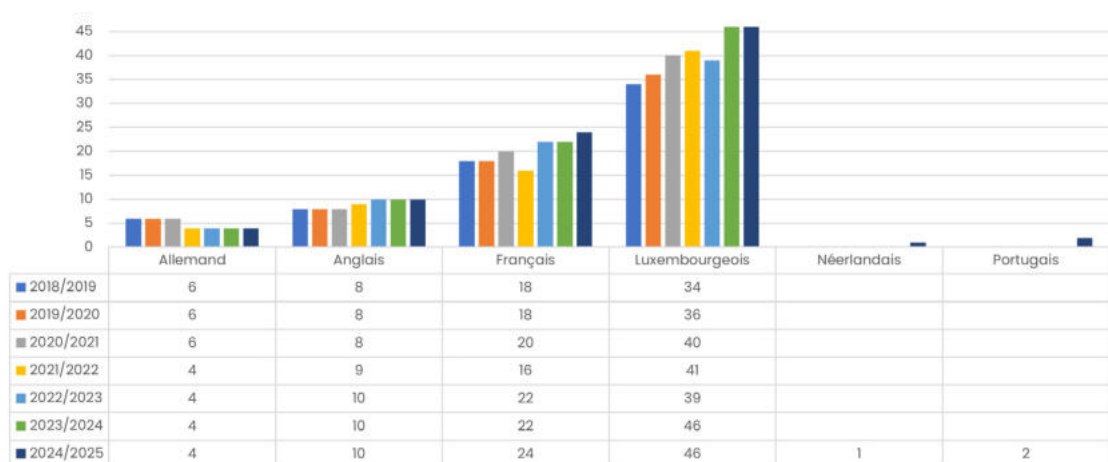
Inscriptions aux cours de langues à l'INLL pendant l'année académique 2024/2025

Langue	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	Total
Allemand	1 662	1 723	1 556	1 364	1 341	1 387	1 424	10 457
Anglais	1 839	2 001	1 600	1 596	1 830	1 989	2 043	12 898
Chinois	133	150	135	111	90	95	88	802
Espagnol	480	464	394	420	432	471	523	3 184
Français	5 740	5 772	5 619	5 533	5 715	6 485	6 884	41 748
Italien	273	303	291	258	239	342	430	2 136
Luxembourgeois	5 291	6 217	5 567	5 707	5 394	5 686	5 190	39 052
Néerlandais			47	69	86	105	125	432
Portugais	136	146	126	108	132	141	161	950
Russe							33	33
Total	15 554	16 776	15 335	15 166	15 259	16 701	16 901	111 692
Évolution 1 an	106 %	108 %	91 %	99 %	101 %	109 %	101 %	

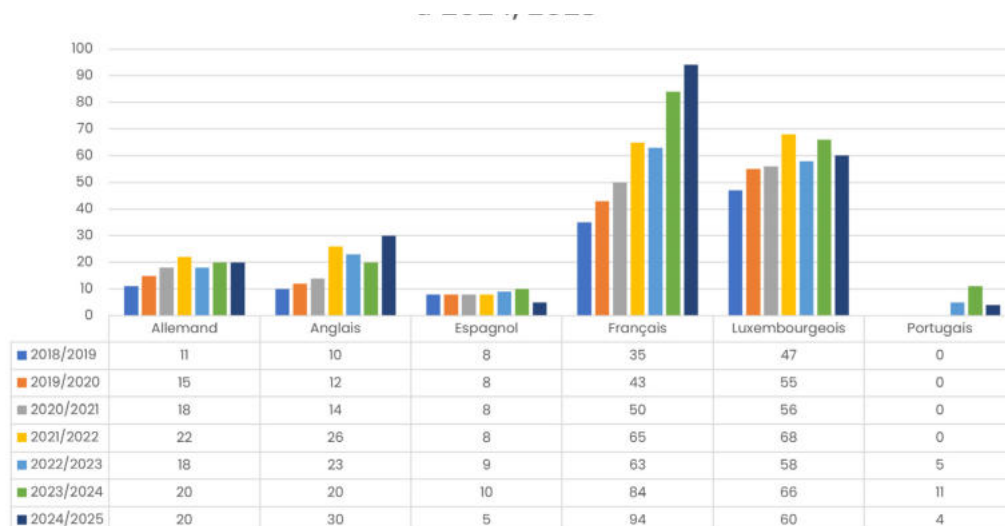
Évolution du nombre de classes à INLL-Glaciis 2018/2019 à 2024/2025



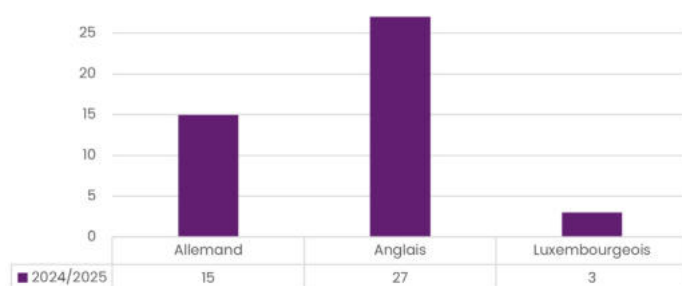
Évolution du nombre de classes à INLL-Mersch 2018/2019 à 2024/2025



Évolution du nombre de classes à INLL-Belval 2018/2019 à 2024/2025



Évolution du nombre de classes à INLL-Strassen 2024/2025



Certifications nationales – *Sproochentest* et diplôme *Lëtzebuergesch als Friemsprooch (LaF)*

Chaque enseignant du département de luxembourgeois est impliqué dans le *Sproochentest*, à raison de deux leçons de décharge par semaine. Les épreuves, qui se tiennent du mardi au vendredi, alternent entre les tests d'expression et de compréhension orales.

Ce système permet d'accueillir entre 20 et 30 candidats à chaque session, réduisant ainsi les délais d'attente pour passer le test. Grâce à cette efficacité, 4 362 candidats ont été testés entre septembre 2024 et juillet 2025. Le taux de réussite global pour toutes les sessions du *Sproochentest* durant cette période s'élève à 57 %.

Pour réduire significativement les délais d'attente au *Sproochentest*, l'INLL met pleinement à profit la passation du test sur tablette. Cette solution innovante permet d'organiser les épreuves de compréhension et d'expression orales en une seule demi-journée pour chaque candidat.

Le *Sproochentest* est organisé à l'INLL au Glacis ainsi qu'à l'INLL à Belval. L'INLL, visant à maintenir la qualité du *Sproochentest*, a établi un partenariat avec le LUCET

de l'Université du Luxembourg, en vue de l'obtention du label *Association of Language Testers Europe (ALTE)*. Cinq sessions du diplôme LaF ont été organisées pour 252 candidats en 2024/2025, le taux de réussite étant de 41 %.

En collaboration avec la *Gesellschaft für Akademische Studienvorbereitung und Testentwicklung (g.a.s.t.)*, l'INLL travaille actuellement sur une version numérique du test LaF pour les niveaux A2-B1. Une première série de pilotages a déjà été menée avec succès.

L'INLL collabore étroitement avec les différents acteurs impliqués dans la promotion de la langue luxembourgeoise, comme le commissaire à la langue luxembourgeoise, le *Zentrum fir d'Lëtzebuergesche Sprooch (ZLS)* et l'Université du Luxembourg.

Ensemble avec le ZLS, l'INLL a travaillé sur l'élaboration d'un test en orthographe luxembourgeoise, lancé en novembre 2024. Le *Zertifikat Lëtzebuergesche Orthografie (ZLO)* permet à chacun d'évaluer ses compétences en orthographe luxembourgeoise et de les faire certifier avec un document officiel de l'INLL. À ce jour, 62 candidats ont effectué le test.

Examen d'évaluation de la langue luxembourgeoise pour l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise *Sproochentest*

Périodes	Inscrits	Présents	% Présents	Admis	% Admis
décembre 2008 à avril 2017	8 824	8 531	97 %	5 796	68 %
mai 2017 / juillet 2017 *	507	487	96 %	396	81 %
septembre 2017 / juillet 2018	2 173	2 060	95 %	1 530	74 %
septembre 2018 / juillet 2019	2 224	2 121	95 %	1 523	72 %
septembre 2019 / juillet 2020	2 380	2 271	95 %	1 603	71 %
septembre 2020 / juillet 2021	3 142	2 871	91 %	1 809	63 %
septembre 2021 / juillet 2022	3 295	3 096	94 %	2 068	67 %
septembre 2022 / juillet 2023	3 773	3 512	93 %	2 352	67 %
septembre 2023 / juillet 2024	4 784	4 362	91 %	2 744	63 %
septembre 2024 / juillet 2025	5 267	4 362	83 %	2 484	57 %
Total	36 369	33 673	93 %	22 305	68 %

*Article 15 de la loi du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise

Examen *Lëtzebuergesch als Friemsprooch* (LaF)

Année	Nombre sessions	Inscrits	Présents	% Présents	Admis	% Admis
2017/2018	3	167	119	71 %	73	61 %
2018/2019	3	129	116	90 %	67	58 %
2019/2020	2	111	105	95 %	49	47 %
2020/2021	3	229	209	91 %	110	53 %
2021/2022	3	207	185	89 %	98	53 %
2022/2023	3	209	193	92 %	78	40 %
2023/2024	4	211	180	85 %	122	68 %
2024/2025	5	290	252	87 %	104	41 %

Promotion de l'enseignement et de l'apprentissage du luxembourgeois

L'INLL propose une formation continue menant au diplôme *Zertifikat Lëtzebuergesch Léiere Léieren* (ZLLL). Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 8 mars 2023 portant création de l'Institut national des langues Luxembourg, l'INLL propose cette formation en deux sessions annuelles au format *blended learning*, une en septembre et une autre en février.

Pour la 17^e promotion qui a débuté en février 2024, 25 candidats étaient inscrits, et pour la 18^e promotion ayant commencé en septembre 2024, 30 candidats se sont présentés. À la fin de l'année scolaire 2024/2025, 22 lauréats ont obtenu leur diplôme. La 19^e promotion, ayant débuté en février 2025, s'est clôturée en février 2026.

Au total, plus de 138 000 exemplaires du livre *Schwätzt Dir Lëtzebuergesch ?* (SDL) (A1, A2 et B1) ont été vendus depuis sa parution. Ces ouvrages sont utilisés comme supports de cours à l'INLL, dans les formations organisées par le Service de la formation des adultes (SFA), ainsi que dans les écoles de langues privées et les lycées. Les neuf dossiers pédagogiques pour l'apprentissage du niveau B2 sont disponibles exclusivement et gratuitement en ligne.

L'application *Schwätzt Dir Lëtzebuergesch ? - Augmented* (SDLA), pour tablettes et smartphones, complète les manuels SDL en offrant une expérience d'apprentissage interactive et innovante. Elle permet à l'utilisateur de scanner des pages des livres et de découvrir du contenu inédit, comme une variété d'exercices supplémentaires ou d'autres informations pertinentes en lien avec le sujet de la page. Elle est disponible depuis le mois d'avril 2024. Un groupe de travail d'enseignants de l'INLL alimente continuellement le contenu de l'application.

La plateforme *Léier Lëtzebuergesch Online* ([LLO.lu](https://llo.lu)), lancée en septembre 2022, a été continuellement adaptée et enrichie grâce à de nouveaux contenus et de mises à jour de l'application. Le niveau A1, dédié aux débutants complets et composé de 30 leçons de vocabulaire exclusives, a été ajouté au contenu de la plateforme en juillet 2025, permettant un apprentissage du luxembourgeois dès le niveau A1 jusqu'au niveau B2. Actuellement, 114 995 personnes inscrites bénéficient gratuitement du contenu ludique et interactif pour apprendre le luxembourgeois dans le monde entier.

Le podcast *Poterkëscht*, premier podcast en luxembourgeois de l'INLL lancé en février 2024, continue de plonger le public dans l'univers de la culture du pays en lui faisant découvrir le charme de la langue luxembourgeoise. Il s'adresse aux personnes qui apprennent la langue luxembourgeoise. Actuellement, 158 épisodes ont été publiés, avec plus de 221 500 écoutes, toutes plateformes confondues, soit une augmentation de 300 % des écoutes par rapport à l'année 2024. De nouveaux épisodes sont ajoutés hebdomadairement.

Le 24 février 2025, le projet pilote *Moving Languages* a été lancé par l'INLL, en collaboration avec le SFA. Ce projet national est une initiative commune entre le ministère, l'INLL, le SFA et le *Liechtenstein Languages* (Liela).

Moving Languages repose sur une méthode active et interactive, unique en son genre, permettant d'acquérir des connaissances de base dans une nouvelle langue en seulement huit semaines. Le programme prévoit trois heures de cours par jour, en mettant l'accent principalement sur la compréhension et, plus encore, sur la production orale.

En 2025, l'INLL et le SFA ont testé le matériel dans le cadre de formations en langues française et luxembourgeoise, tout en élaborant en parallèle un programme de formation destiné aux personnes souhaitant devenir formateurs du concept *Moving Languages*.

Certifications internationales

Le nombre d'inscriptions aux examens et tests internationaux est passé de 1 955 en 2023/2024 à 2 050 en 2024/2025, soit une augmentation de 4,9 %.

À l'exception d'une légère baisse pour le *Goethe Zertifikat* en allemand, le *Test de connaissance*

du français (TCF) et le *Diploma de Español como Lengua Extranjera* (DELE), tous les examens et tests internationaux ont enregistré une hausse du nombre d'inscriptions.

En allemand, les inscriptions pour le *Test Deutsch als Fremdsprache* (TestDaF) sont passées de 19 à 40, soit le double en n'ajoutant qu'une seule session supplémentaire.

En italien, les inscriptions pour le *Certificato di conoscenza della lingua italiana* (CELI) ont progressé de 15 à 23, représentant une hausse de 53,3 %.

En mars 2025, l'INLL a complété son offre de certifications avec le *Certificaat Nederlands als Vreemde Taal* (CNaVT), qui permet d'évaluer le niveau B2 en néerlandais.

Au cours de l'année académique, l'INLL a introduit l'inscription en ligne sur le portail *MyExam* pour certains de ses examens, ce qui a permis de moderniser et de simplifier à la fois le processus d'inscription et la gestion des candidats.

Pour répondre aux besoins croissants du service des examens de l'INLL, l'équipe administrative ainsi que les équipes de surveillants et d'examineurs ont été renforcées.

Résultats des examens à l'INLL en 2024/2025

Langue	Examen	Nombre de sessions	Inscrits	Présents	% Présents	Admis	% Admis
Allemand	<i>Goethe-Zertifikat</i>	6	168	165	98 %	84	51 %
Allemand	TestDaF	4	40	33	83 %	*	*
Anglais	<i>Cambridge English</i>	9	584	568	97 %	510	90 %
Anglais	<i>British Council IELTS</i>	22	704	602	86 %	*	*
Espagnol	DELE	2	20	19	95 %	**	**
Français	DEL F-DALF	3	376	358	95 %	297	83 %
Français	TCF	5	69	66	96 %	*	*
Italien	CELI	2	23	22	96 %	20	91 %
Luxembourgeois	<i>Lëtzebuergesch als Friemsprooch</i>	5	290	252	87 %	104	41 %
Luxembourgeois	<i>Sproochentest Lëtzebuergesch</i>	124	5 267	4 362	83 %	2 482	57 %
Luxembourgeois	ZLO	2	32	14	44 %	*	*
Néerlandais	CNaVT	1	7	2	29 %	1	50 %
Portugais	CAPLE	2	33	29	88 %	25	86 %
Total		187	7 639	6 488	83 %	3 523	69 %

(*) Les tests permettent la détermination d'un niveau ; ils ne sont pas repris dans ce tableau.

(**) Résultats pas encore obtenus.

Évolution du nombre de candidats aux examens et tests par année – INL – 2018/2019 à 2024/2025

Langue	Examen	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Allemand	<i>Goethe-Zertifikat</i>	79	78	138	111	164	181	165
Allemand	TestDaF	27	15	28	27	25	19	33
Anglais	<i>Cambridge English</i>	157	122	135	215	484	543	568
Anglais	<i>British Council IELTS</i>	239	165	38	204	563	698	602
Espagnol	DELE	11	9	25	13	19	34	19
Français	DELTA-DALF	176	170	229	219	292	355	358
Français	TCF	29	31	41	53	71	85	66
Italien	CELI	8	10	13	18	22	15	22
Luxembourgeois	<i>Lëtzebuergesch als Friemsprooch</i>	129	111	229	207	210	211	252
Luxembourgeois	<i>Sproochentest Lëtzebuergesch</i>	2 224	2 380	3 142	3 295	3 773	4 784	4 362
Luxembourgeois	ZLO	/	/	/	/	/	/	14
Néerlandais	CNaVT	/	/	/	/	/	/	2
Portugais	CAPLE	11	5	8	17	15	25	29
Total		3 090	3 096	4 026	4 379	5 638	6 950	6 492

Médiathèques

La médiathèque de l'INLL, située sur le site du Glacis, compte 1 464 lecteurs inscrits, dont 1 059 emprunteurs actifs, et dispose d'un fonds de 17 844 documents physiques, tous supports confondus. La médiathèque de l'INLL-Belval a été fermée définitivement en septembre 2025.

En 2024/2025, des événements destinés à la communauté de l'INLL ont régulièrement été organisés au sein des médiathèques. Parmi ces événements figuraient neuf *Meet and Speak* qui ont eu lieu à l'INLL ou dans des lieux propices aux échanges interculturels, des quiz, un atelier d'écriture créative avec des auteurs luxembourgeois et français, un *plalking*, le club des jeux, l'action *Bichertosch*, dont l'objectif est de promouvoir la lecture et bien d'autres encore.

En collaboration avec le Musée national d'histoire militaire (MNHM), l'INLL a accueilli l'exposition *Les volontaires luxembourgeois de la Guerre de Corée (1950-1953)*.

L'exposition *Derrière les chiffres*, comprenant des portraits de femmes en noir et blanc, victimes de féminicides, a été mise à disposition par la *Maison Sichem* de la *Fondation maison de la porte ouverte* au sein du site Belval de l'INLL.

Formation des enseignants de l'INLL

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, l'INLL a renforcé son engagement en faveur de la formation professionnelle de ses enseignants, en collaboration étroite avec l'IFEN. Plus de 100 heures de formation ont ainsi été dispensées, couvrant un large éventail de thématiques en phase avec les mutations pédagogiques et technologiques du secteur.

L'INLL a poursuivi le déploiement de son dispositif de micro-formations, proposées en présentiel ou à distance. Ces modules courts et ciblés ont permis aux enseignants de bénéficier d'un accompagnement pratique et réactif, adapté aux défis rencontrés dans leur pratique quotidienne. Les thèmes abordés ont été variés : intégration d'applications innovantes pour l'apprentissage des langues, maîtrise des fonctionnalités avancées des outils numériques, rôle de l'IA dans l'enseignement, prise en charge des apprenants aux besoins spécifiques, ou encore gestion des procédures administratives internes. Ces sessions ont offert des réponses concrètes, facilitant ainsi le travail des équipes pédagogiques.

Plusieurs formations ont été spécifiquement consacrées à la maîtrise des outils numériques, notamment l'appropriation des nouveaux tableaux blancs interactifs (TBI), l'animation de cours en ligne, ainsi que la décou-

verte des fonctionnalités de la salle hybride de l'INLL. Ces initiatives visent à élargir et moderniser l'offre de formation de l'INLL, en réponse aux attentes croissantes des apprenants adultes.

D'autres sessions ont permis d'explorer des méthodes alternatives d'évaluation, en lien avec le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR), ainsi que des méthodologies innovantes adaptées à la formation des adultes. Les enseignants ont également pu se former à l'encadrement de cours d'apprentissage autonome guidé, à l'utilisation de la plateforme *Moodle*, à la conception de vidéos pédagogiques, ou encore à l'organisation de cours intensifs à visée professionnelle. Une attention particulière a été portée à la standardisation des pratiques d'évaluation dans tous les départements, ainsi qu'à l'intégration des apports des sciences cognitives dans l'enseignement des langues.

Enfin, l'INLL a organisé une journée de formation et d'échange dédiée à la digitalisation (*digital lab*), ainsi que des ateliers sur la phonétique et l'accompagnement des formateurs stagiaires. Ces temps forts ont favorisé le partage d'expériences et le renforcement des compétences collectives.

Cette diversité de formations a permis à l'INLL de consolider l'expertise de ses enseignants et de répondre avec pertinence aux besoins évolutifs des apprenants adultes.

Collaboration nationale et internationale

L'INLL est membre de l'*Association of Language Testers in Europe* (ALTE). Le personnel de l'INLL participe régulièrement à des conférences internationales comme celles organisées par *Evaluation and Accreditation of Quality Language Services* (Eaquals) ou ALTE, des ateliers et

groupes de travail du *Centre européen des langues vivantes du Conseil de l'Europe* (CELV) et visite activement des salons ou expositions des domaines de l'éducation, de l'andragogie, des nouvelles technologies et des certifications internationales, comme la *BETT*, la *LEARNTEC* et l'*OEB*, salons sur les avancées et innovations technologiques de l'éducation numérique, ou le *Moodle Moot*, dédié à la communauté francophone de Moodle.

Le Luxembourg est membre du CELV du Conseil de l'Europe. La directrice de l'INLL continue à exercer sa fonction d'autorité nationale de nomination et représente ainsi le Luxembourg au sein du Comité de direction et promeut les activités du CELV au Grand-Duché.

En partenariat avec la Région académique Grand Est et le ministère, une convention a été mise en place depuis la rentrée académique 2021/2022 dont l'objectif est de faire découvrir la culture et la langue luxembourgeoises aux adultes en formation continue et aux élèves des lycées professionnels de l'Académie de Nancy-Metz.

Durant l'année académique 2024-2025, l'INLL a continué de proposer des cours d'initiation à la langue et à la culture luxembourgeoises aux élèves intéressés des lycées concernés, avec délivrance de certificats de participation à l'issue du module. Cette année académique, le dispositif concernait 177 élèves issus de quatre lycées, témoignant de l'engouement croissant pour cette offre pédagogique.

En collaboration avec l'ADEM, l'INLL a organisé deux journées *Jobday ADEM-INLL* pendant l'année académique 2024/2025 permettant à plus de 1 200 personnes inscrites à l'ADEM et aux usagers de l'INLL de rencontrer 45 différents employeurs nationaux.

Direction générale de la formation professionnelle

Service de la formation professionnelle (SFP)

Élèves et apprentis en formation professionnelle au 17 novembre 2025

Total	CCP	DAP	DT
8631	885	5 010	2 736

CCP : certificat de capacité professionnelle
DAP : diplôme d'aptitude professionnelle
DT : diplôme de technicien

L'apprentissage pour adultes, l'apprentissage transfrontalier et *Diplom+*

Les demandes en vue d'effectuer un apprentissage pour adultes ont pu être introduites auprès du Service orientation professionnelle de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM-OP) entre le 1^{er} avril 2025 au 15 septembre 2025. La commission consultative dans le cadre de l'apprentissage pour adultes a traité 6 597 demandes métiers de 3 241 demandeurs différents (un demandeur peut introduire plusieurs demandes) : 1 054 demandes CCP ; 5 071 demandes DAP ; 253 demandes DT et 219 demandes TRF (apprentissage transfrontalier) / BTS (brevet de technicien supérieur). Au total, 5 458 demandes métiers ont été accordées et 1 139 demandes ont été refusées. 1 139 personnes ont été placées en apprentissage pour adultes.

Par apprentissage transfrontalier, on entend une formation sous contrat d'apprentissage où la partie pratique est réalisée dans une entreprise formatrice au Luxembourg, tandis que la partie théorique/scolaire est suivie dans un institut de formation dans un pays limitrophe. Au 31 décembre 2025, 143 demandes ont été traitées par le SFP. Parmi ces demandes, 132 accords ont été prononcés et 11 demandes ont été refusées.

Le *Diplom+* est un programme de formation alternatif conçu pour les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire classique ou général ainsi que de la formation de technicien. Il s'articule en trois blocs : un tronc commun visant à renforcer les compétences transversales à travers des modules tels que le *time & stress management*, les *skills for climate*, la préparation à l'embauche ou encore les *practical life skills* ; des packs permettant une initiation dans les domaines de l'art, du digital, du management et du social ; ainsi qu'une expérience pratique sous forme de stage en entreprise ou de découverte des métiers.

Le semestre d'automne de l'édition 2025-2026 a débuté avec 83 participants, répartis sur trois sites (Belval, Luxembourg et Ettelbruck), dont 48 % ont déclaré vouloir entamer des études supérieures.

Contrairement à l'édition précédente 2024-2025, organisée en un seul cycle et qui avait débuté avec 79 participants dont 59 % avaient déclaré vouloir entamer des études supérieures, l'édition 2025-2026 est structurée en deux semestres distincts (automne et printemps), ce qui laisse présager, au vu des premiers chiffres, une évolution du nombre total de participants ainsi que du taux d'intention d'études supérieures à l'issue du second semestre.

L'extension de l'offre de formations

Depuis la rentrée scolaire 2025/2026, certaines formations menant au diplôme de technicien de la division artistique connaissent d'importants changements, notamment les formations conduisant aux diplômes de *DT Technicien en image*, *DT Technicien en design 3D* et *DT Technicien en graphisme*. Les élèves issus des classes de 5^e ne peuvent désormais intégrer qu'une classe de 4^e *DT Technicien artistique* (DT AR). Les classes de 4^e et de 3^e constitueront un tronc commun.

À l'issue de la réussite de la classe de 3^e, les élèves ont la possibilité de choisir parmi trois spécialisations distinctes : design 3D, graphisme ou image. Dans l'objectif de répondre au mieux aux attentes du milieu professionnel, le nombre de formations à régime linguistique spécifique a été adapté. Ainsi, les formations *DAP Opticien*, *DAP Menuisier* (plein temps) et *DAP Tatoueur* sont désormais proposées en langue française.



Par ailleurs, les formations *DAP Mécanicien d'usinage* et *DT Technicien en administration et commerce* sont proposées en langue anglaise

Stratégie en matière de compétences de l'OCDE pour le Luxembourg

En 2025, le *National Project Team*, composé de représentants du SFP, du ministère du Travail (MT), du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur (MESR) et de l'ADEM, a poursuivi les travaux d'implémentation de la *OECD Skills Strategy for Luxembourg* publiée en 2023. Afin de mettre en œuvre les recommandations de l'OCDE, le SFP a renforcé sa coopération internationale grâce à des projets internationaux tels que le projet *Interreg NWE Green SKHy*, centré sur les compétences dans le secteur de l'hydrogène, et un nouveau projet dans la Grande Région axé sur la gouvernance et la reconnaissance transfrontalière des formations continues. En matière de données, le SFP a contribué, au sein du *Retel+*, à la conception d'un plan d'action visant à améliorer la qualité des données relatives aux compétences au Luxembourg.

Le SFP participe également à l'élaboration du *Flagship AI Skills*, un projet qui a pour objectif de mobiliser l'IA afin d'aider les citoyens à identifier et à développer leurs compétences professionnelles. Par ailleurs, dans le cadre du groupe de travail interministériel sur l'attraction et la rétention des talents, le SFP a contribué à la rédaction des guides d'accueil destinés aux talents étrangers, ainsi qu'au développement d'un site web promouvant le Luxembourg comme un lieu attractif pour y travailler et vivre. Le SFP a également participé à la rédaction de nombreuses stratégies et plans d'actions nationaux, notamment la *Stratégie IA* et à la refonte de la *Stratégie hydrogène*, assurant ainsi la priorisation au niveau national de la formation professionnelle continue dans des domaines clés de l'économie luxembourgeoise.

Skillsbridges

En septembre 2024, le ministère a lancé les programmes *Skillsbridges*, formations de courte durée visant à favoriser l'adaptation aux nouvelles technologies (*upskilling*) et les reconversions professionnelles (*reskilling*). Face à la pénurie de main-d'œuvre qua-

lifiée et aux mutations économiques, les *Skillsbridges* offrent des solutions concrètes pour renforcer les compétences pratiques des salariés ou à offrir des qualifications ciblées pour faciliter le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi. Au cours de l'année scolaire 2024/2025, les CNFPC d'Esch-sur-Alzette et d'Ettelbruck ont conçu six *Skillsbridges*, toutes centrées sur le développement de compétences digitales ou vertes. Au total, dix parcours de formation ont été organisés, permettant de former 101 participants.

Cellule orientation des adultes

En 2025, la Cellule orientation des adultes a enregistré un total de 4 697 orientations, confirmant le rôle central du service et la poursuite de sa professionnalisation. 2 969 personnes ont été accueillies et conseillées sans rendez-vous, dont la majorité a été inscrite à des formations linguistiques ou d'intégration. 1 728 personnes ont été accueillies lors de rendez-vous, comprenant notamment des orientations générales, des demandes de formations spécifiques, des reconversions professionnelles ainsi que 107 bilans de compétences réalisés avec l'outil *AssessFirst*. La cellule a également renforcé sa visibilité et ses réseaux grâce à sa participation active à sept séances d'information et à trois événements et foires, générant de nombreuses orientations sur place et ultérieurement.

Promotion de la formation professionnelle

L'année 2025 a été marquée par plusieurs temps forts en matière de communication, notamment le lancement de la campagne commune avec les chambres professionnelles dédiée à la formation professionnelle. Intitulée *Shape Your future*. Celle-ci s'adresse directement aux jeunes ainsi qu'aux futurs patrons formateurs, en s'appuyant sur des canaux de communication adaptés à chaque public cible.

La campagne a été diffusée sur les réseaux sociaux, via des affichages dans des lieux publics, au cinéma, à la télévision, ainsi que lors de divers événements phares tels que la *YEP!-Schoulfoire* en avril ou encore des journées de mise en relation professionnelle.

En octobre s'est tenue la cérémonie de remise des diplômes de la première promotion du *DAP d'agent socio-pédagogique* et du *CCP d'assistant d'accompagnement au quotidien*. Au total, 238 lauréats ont obtenu un *DAP d'agent socio-pédagogique* et 73 candidats ont décroché le *CCP d'assistant d'accompagnement au quotidien*.

Institut national pour le développement de la formation - Lifelong learning (INFPC)

Cofinancement de la formation en entreprise

En 2025, l'INFPC a instruit 1 684 demandes de cofinancement relatives aux exercices 2023 et 2024. La commission consultative, qui se prononce sur l'éligibilité des demandes et transmet son avis au ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse pour décision,



s'est réunie à 15 reprises. L'INFPC a organisé 14 sessions de la formation sur le dispositif de cofinancement de la formation en entreprise, réunissant un total de 109 participants.

En collaboration avec le ministère et les chambres professionnelles, sept séances d'information ont été organisées pour sensibiliser les entreprises à ce dispositif. Des présentations ont également été réalisées, sur demande, lors de *workshops* ou d'événements spécifiques. Ces initiatives ont permis à plus de 135 entreprises de s'informer sur l'aide financière de l'État pour la formation des salariés.

Dans le cadre du projet de digitalisation du dispositif, les travaux de développement d'une nouvelle application *back-office* de gestion et de contrôle des demandes de cofinancement, pilotés par le Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE), ont été menés. Les premiers tests de fonctionnalité ont été lancés. En parallèle, les tests de la version dématérialisée de la démarche sur [MyGuichet.lu](https://myguichet.lu) (*front office*) ont été maintenus. Le nouveau système permettra d'assurer une gestion et un contrôle optimisés des demandes de cofinancement qui seront, à terme, soumises par les entreprises via [MyGuichet.lu](https://myguichet.lu).

Observatoire de la formation

Plusieurs publications, infographies, interfaces et séances de restitution des résultats ont été réalisées et deux nouvelles études ont débuté, autour de cinq axes de travail.

1. Transition École-Vie active (TEVA)

Publication de la brochure TEVA - *Indicateurs 2021-2022 - La première année de vie active des jeunes issus de la formation professionnelle initiale* et mise à jour du *Baromètre interactif de l'insertion professionnelle 2012-2022* (interface : www.teva.lu).

2. Contribution financière de l'État à la formation professionnelle continue

Publication de la brochure et des infographies relatives aux chiffres clés portant sur l'analyse quantitative de l'activité de formation des entreprises bénéficiaires de l'aide financière de l'État en matière de formation professionnelle continue en 2022.

3. Offre de formation

Publication de la brochure, des infographies relatives aux chiffres clés et animation d'une séance de restitution des résultats lors d'un événement (*afterwork* de la formation) portant sur la structuration de l'offre de formation continue et les pratiques des organismes de formation en 2024.

4. Études thématiques

Publication de la brochure, des infographies relatives aux chiffres clés et animation d'une séance de restitution des résultats lors d'un événement (*afterwork* de la formation) portant sur l'analyse des pratiques des organismes de formation en matière d'exploitation des technologies de l'IA. Conception et réalisation d'entre-

tiens semi-directifs auprès d'organismes de formation membres du portail lifelong-learning.lu sur la thématique de l'intégration des principes de développement durable en formation professionnelle continue.

5. Perception de la formation

Conception et administration d'un questionnaire portant sur la perception de la formation professionnelle continue par les salariés et les indépendants auprès de 650 résidents et 350 frontaliers. L'INFPC a également réalisé, en qualité de sous-traitant, des actions de visibilité du réseau *ReferNet - Réseau européen de référence et d'expertise sur l'enseignement et la formation professionnels* (EFP) - coordonné par le ministère.

Portail lifelong-learning.lu

En 2025, le portail national de la formation tout au long de la vie référençait 13 100 formations proposées par 326 organismes de formation membres. Les formations en *Informatique et systèmes d'information, Langues, Logiciels, Développement personnel et professionnel* et *Banque assurance* correspondent aux domaines de formation les plus représentés par les organismes et les plus recherchés par les visiteurs. Deux séances d'information ont été organisées pour encourager l'adhésion de nouveaux organismes de formation au portail.

Un nouvel espace dédié aux organismes de formation a été mis en ligne en novembre. Cet espace leur permet d'utiliser les services souscrits et de gérer les contenus publiés sur le portail. Entièrement repensée et modernisée, la nouvelle interface vise à améliorer l'expérience utilisateur. Dans cette optique, de nouvelles fonctionnalités ont été déployées, notamment des assistants fondés sur l'IA : un outil de copier-coller intelligent facilitant la création des formations, ainsi qu'un conseiller IA proposant des recommandations pour améliorer leur visibilité.

Les projets exploratoires en lien avec l'IA se sont poursuivis tout au long de l'année, notamment autour de l'exploitation d'agents conversationnels et de la réflexion sur de nouveaux modes d'accès aux formations via les compétences. Une analyse technico-juridique a été engagée afin d'assurer la conformité des projets avec les cadres réglementaires applicables en matière d'IA, de protection des données et de services numériques.

Les activités de mise à jour des contenus et de gestion des différentes versions linguistiques du portail ont été maintenues sur l'ensemble de l'année. La création de contenus sous forme de questions fréquentes a également été initiée afin d'alimenter un nouveau module de FAQ, développé pour les pages du portail. Ces travaux contribuent également à la constitution du corpus de données nécessaire aux projets en lien avec l'IA. Certains contenus de navigation ont été réécrits en langage clair afin d'améliorer l'accessibilité numérique. Leur diffusion est prévue pour 2026.

Au cours de l'année, l'intégration de données structurées a été réalisée dans le code *HTML* de pages

clés du portail selon un standard reconnu. Cette structuration facilite la compréhension et la mise en valeur des contenus par les moteurs du web, favorisant ainsi l'amélioration du référencement naturel (SEO, *search engine optimisation*), l'affichage de résultats enrichis et une meilleure prise en compte par les outils de recherche intégrant l'IA.

La présentation des résultats de recherche a été optimisée et permet désormais également l'intégration de contenus vidéo dans les résultats par formation. La mise à jour du moteur de recherche de formations a été engagée, s'appuyant sur une nouvelle version du thésaurus de l'offre de formation utilisée, offrant une structuration plus fine et plus riche des domaines de formation. En 2025, le portail a enregistré plus de 610 000 visites et 2 200 000 pages ont été consultées.

Une nouvelle plateforme d'analyse d'audience web européenne, axée sur la confidentialité et la conformité aux réglementations, est désormais utilisée pour mesurer le trafic sur le portail ne permettant pas la comparaison avec les données relatives à l'ancien système. *Formanews*, la *newsletter* du portail relayant l'actualité et l'offre de formation continue, comptait 7 200 abonnés, en augmentation de 11 % par rapport à 2024.

Par ailleurs, l'institut a collaboré à différentes initiatives nationales en lien avec le développement des compétences : *DataSpaces4Skills Go* et *Flagship AI-Skills (Marché du travail : Perspectives sur les compétences alimentées par l'IA)*.

Développement stratégique de la formation professionnelle continue

Le département dédié au développement stratégique de la formation professionnelle continue a pour mission de rassembler les avis et suggestions de tous les acteurs concernés et d'établir par la suite des recommandations, afin de déployer, d'analyser et d'adopter une stratégie axée sur les besoins du marché en matière de compétences en vue de l'adaptation régulière de l'offre de formation professionnelle continue. Sa mission contribue à renforcer la capacité prospective de l'institut dans le cadre de l'anticipation



d'évolutions futures en matière de compétences. En 2025, le département a poursuivi les travaux de structuration et les premiers processus liés aux modalités opérationnelles ont été mis en place.

Les activités menées ont porté sur le cadrage stratégique du département ainsi que sur l'analyse du contexte et des enjeux liés à ses missions. Cette phase initiale a permis de définir les bases opérationnelles nécessaires au fonctionnement du département et d'identifier les pistes pour l'élaboration d'un premier projet pilote.

Communication

Dans le cadre de sa mission de promotion de la formation tout au long de la vie auprès des entreprises et des particuliers, l'INFPC a diffusé durant l'année, de façon ciblée, sa campagne de communication intitulée *Et vous ?*. Adaptée au second semestre afin de renforcer son impact, la campagne souligne l'importance de la formation professionnelle continue, en s'appuyant sur l'évolution personnelle et professionnelle de chacun et sur les impacts liés à la formation en entreprise.

Les visuels de cette campagne ont été déclinés pour divers supports : insertions dans les médias imprimés, affichage et médias digitaux. L'INFPC a également assuré la visibilité du portail lifelong-learning.lu via la diffusion de spots radios en langue luxembourgeoise, française et anglaise. Les publications réalisées par l'Observatoire de la formation ont été partagées auprès des différents publics concernés par les thématiques traitées, et ce, via différents formats dynamiques et modernes.

La gestion des réseaux sociaux de l'INFPC a permis de relayer, tout au long de l'année, des informations sur les actualités, les événements, l'offre de formation ainsi que les dispositifs d'aide à la formation. À la fin de l'année, la page *Facebook* comptait plus de 5 300 abonnés, tandis que le compte *LinkedIn* en rassemblait plus de 1 700. Afin de promouvoir la formation tout au long de la vie et d'assurer la visibilité des formations référencées sur le portail lifelong-learning.lu, des rédactionnels portant sur une sélection de thématiques ont été élaborés et publiés dans les médias digitaux et print.

Un focus particulier a été porté sur les domaines de formation, représentés sous forme de courts visuels animés. Ces contenus ont été diffusés sur les réseaux sociaux de l'INFPC, tant en communication organique que via des campagnes sponsorisées.

L'INFPC a été représenté, à travers un stand d'information ou sous forme d'interventions spécifiques, aux différents événements externes dédiés à la formation et/ou à l'emploi : *Jobdag*, *Jobday IT*, *Deng Zukunft – Däi Wee*, *HR Lux Trade Fair*, *Moovijob Day Luxembourg*, *Salon de l'inclusion numérique*, *Nexus 2025*, *Mersch@Work*, le *Festival des migrations, cultures et citoyenneté* et *Unicareers*. Au total, près de 1 500 personnes ont été informées lors de ces occasions.

Plusieurs *afterworks* de la formation ont été organisés au cours de l'année, portant sur l'offre de formation continue, l'IA en formation professionnelle continue et le nouvel espace de gestion des contenus pour les organismes de formation membres du portail lifelong-learning.lu.

Au total, ces événements ont rassemblé plus de 200 participants. Ces *afterworks* réunissant les acteurs de la formation au Luxembourg, ont donné lieu à la réalisation et à la diffusion de courtes vidéos rétrospectives.

En collaboration avec le ministère et les chambres professionnelles, l'INFPC a organisé quatre séances d'information sur la validation des acquis de l'expérience (VAE) et quatre séances sur les congés et aides à la formation pour particuliers.

L'institut a également participé à une séance d'information sur la VAE proposée par la Maison de l'orientation. En 2025, toutes ces rencontres ont réuni au total plus de 330 participants.

Les collaborations digitales ont été maintenues, assurant de manière ciblée le référencement des offres de formation de lifelong-learning.lu sur les plateformes digitalskills.lu et cybersecurity.lu. L'offre de formation publiée sur lifelong-learning.lu est également référencée sur une sélection de sites, tels que rtl.lu et moovijob.com, avec un accès direct via les rubriques dédiées à la formation sur ces sites Internet.

Plus de 800 appels et courriels concernant la formation tout au long de la vie ont été traités par le service d'information *Infoline*. Les communiqués relatifs aux actualités de l'INFPC ont été adressés à la presse écrite et en ligne.

Centre national de formation professionnelle continue – Esch/Alzette et Ettelbruck (CNFPC)

Formation professionnelle initiale

Le nombre total d'apprentis inscrits en formation professionnelle initiale au CNFPC à Esch-sur-Alzette et à Ettelbruck préparant à un CCP/DAP s'élève en 2025 à 559 (Esch : 379 et Ettelbruck : 180). De plus, le CNFPC Ettelbruck a offert en 2025 à quatre jeunes n'ayant pas trouvé de poste d'apprentissage, la possibilité de commencer au CNFPC leur formation patronale.

Formation professionnelle continue

Plus de 316 types de formations différentes ont été organisées dans le cadre de la formation professionnelle continue. En 2025, 2 549 personnes (Esch : 1 013 et Ettelbruck : 1 536) ont été formées dans ce cadre, y inclus les formations de reconversion professionnelle.

Mesures complémentaires en collaboration avec l'ADEM
Le SFP préside une commission qui décide, en étroite collaboration avec les CNFPC et le ministère du Travail des mesures de formation pour demandeurs d'emploi.

En 2025, 355 demandeurs ont été sélectionnés pour participer aux différentes mesures organisées au CNFPC Esch-sur-Alzette ; 15 demandeurs au CNFPC Ettelbruck.

Cours de développement personnel

Le CNFPC a organisé des cours de développement personnel dans les domaines suivants : arts, gastronomie, social et éducatif, arts ménagers, informatique, écologie et développement durable, bureautique et artisanat. Le nombre de personnes inscrites était de 481, dont 400 à Esch et 81 à Ettelbruck.

Projets *JobElo*, *Fit4Léier* et modules préparatoires

En 2025, neuf élèves (Ettelbruck) ont bénéficié du projet *JobElo*, qui a pour objectif de qualifier un maximum de jeunes (18-30 ans) dits décrocheurs, en vue d'une intégration sur le marché du travail.

Le programme *Fit4Léier*, qui prépare à l'apprentissage, comptait 87 élèves inscrits en 2025 (Esch : 45 et Ettelbruck : 42). Au total, 22 élèves (2023/2024 : 46 et 2024/2025 : 37) issus de la formation de technicien, ont suivi les modules préparatoires en 2025 en vue de poursuivre des études supérieures.

Cours d'orientation et d'initiation professionnelles (COIP)

Le CNFPC organise sur son site à Ettelbruck des COIP pour des jeunes adultes. Le nombre total d'élèves inscrits à Ettelbruck s'élève en 2025 à 18.

CCP Intégration

En 2024, un projet pilote innovant a vu le jour avec le lancement des *CCP Intégration*, un programme dédié aux jeunes immigrés récemment arrivés.

Ce dispositif s'inscrivait dans la continuité de la classe d'intégration de jeunes adultes (CLJA) et s'adressait aux participants souhaitant renforcer leur maîtrise des langues française et luxembourgeoise, tout en se préparant à une insertion professionnelle réussie.

Les *CCP Intégration*, organisés sous la supervision du CNFPC, visaient à offrir une première qualification professionnelle reconnue dans un cadre adapté aux besoins spécifiques des apprenants. Pour cette année pilote, six branches professionnelles avaient été retenues :

- Esch-sur-Alzette : *Électricien, Cuisine, Peinture et Coiffure* ;
- Ettelbruck : *Pâtisserie et Chauffage/Sanitaire, sec-teurs en forte demande*.

Pour l'année scolaire 2025/2026, Esch a accueilli 35 nouveaux élèves en première année de formation et 30 élèves en deuxième année de formation.

Ettelbruck a accueilli 32 nouveaux élèves en première année de formation et 20 élèves en deuxième année de formation.

Afin d'offrir une vue d'ensemble de l'évolution du nombre d'élèves en formation professionnelle inscrits dans les deux CNFPC, les tableaux ci-après présente les données y relatives :

Pour le CNFPC à Esch-sur-Alzette :

Classes CCP/DAP	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
DC1CMAF	29	62	59	59	39
DC2CMAF	13	24	39	52	53
DC3CMAF	27	8	23	32	49
DC1MA	0	31	12	4	5
DC1CSF	12	12	7	6	14
DC2CSF	0	9	6	3	5
DC3CSF	13	0	8	6	3
DC1EDA	0	0	30	0	0
DC2EDA	0	0	0	24	0
DC3EDA	0	0	0	0	21
DP1ED	0	25	15	0	0
DP2ED	0	0	15	9	0
DP3ED	0	0	0	14	23
DC1VEF	43	25	45	34	25
DC2VEF	26	38	19	36	24
DC3VEF	17	14	34	18	33
CC1SF	0	0	26	0	0
CC2SF	0	0	0	14	0
CC1ELF	0	8	0	0	0
CC2ELF	4	1	7	0	0
CC3ELF	0	3	0	0	0

ITPCM (modules préparatoires)	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
	20	36	43	28	18

CCP Intégration	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
CC1PE	0	0	0	10	8
CC2PE	0	0	0	0	9
CC1COF	0	0	0	12	7
CC2COF	0	0	0	0	8
CC1CU_NR	0	0	0	7	8
CC2CU_NR	0	0	0	0	3
CC1ELF	0	0	0	14	11
CC2ELF	0	0	0	0	9

Pour le CNFPC à Ettelbruck :

Classes CCP/DAP	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
CC1SF	0	0	12	9	0
CC1SFE	0	0	5	0	0
CC2SF	0	0	0	11	8
CC2SFE	0	0	0	6	0
DC1EDA	0	0	20	6	0
DC2EDA	0	0	0	14	6
DC1VEF	16	24	19	15	14
DC2VEF	13	15	13	16	17
DC3VEF	21	11	10	10	14
DC1CSF	0	11	0	0	0
DC2CSF	0	0	5	0	0
DC3CSF	0	0	0	5	0
DPIIC	0	0	0	12	0
DP1ED	0	20	0	0	0
DP2ED	0	0	10	0	0
DP3ED	0	0	0	8	0
DC1CMAF	0	28	13	0	9
DC2CMAF	0	0	9	10	0
DC3CMAF	0	6	0	7	12
DC1MA	0	6	0	0	0
DC1CUF	7	0	0	0	0
DC3CUF	2	0	0	0	0
DC3CUF	2	0	0	0	0

ITCCMF_AN	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
	0	0	0	0	3

CCP Intégration	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
CC1CU_NR	0	0	0		6
CC2CU_NR	0	0	0	0	2
CC1GR_NR	0	0	0	7	4
CC2GR_NR	0	0	0	0	3
CC1PC	0	0	0	4	2
CC2PC	0	0	0	0	3
CC1DE	0	0	0	5	3
CC2DE	0	0	0	0	2
CC1PV	0	0	0	5	4
CC2PV	0	0	0	0	2
CC1CSF	0	0	0	8	3
CC2CSF	0	0	0	8	8
CC1MN_NR	0	0	0	0	5

Service de la formation des adultes (SFA)

À travers une offre variée, le SFA propose aux adultes des expériences d'apprentissage porteuses de sens, humaines et concrètes, comme une alternative enrichissante au tout-écran. La motivation personnelle, l'épanouissement, le partage des savoirs, la curiosité et l'ouverture d'esprit sont au cœur de son action.

Dans une perspective d'intérêt général et de cohésion sociale, le SFA développe et met en œuvre plusieurs dispositifs de formation destinés à répondre aux besoins spécifiques des publics adultes tout au long de leur parcours de vie.

Domaine de formation	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Langues	17 607	17 299	17 864	19 752	23 918	25 693
Arts et créations artisanales	1 593	1 538	1 505	1 605	1 987	1 976
Technologies de l'information et de la communication	789	760	804	991	1 073	1 056
Sciences, économie et environnement/ Socio-éducatif et bien-être	262	272	342	330	409	1 381
Citoyenneté – Contrat d'accueil et d'intégration (CAI) et loi nationalité	3 068	4 331	4 900	4 916	4 852	5 722
Intégration linguistique primo arrivants, DPI, BPI	2 542	3 164	5 804	4 318	4 196	4 372
Instruction de base	604	1 083	1 472	1 145	957	1 682
Cours pour adultes à besoins spécifiques	25	297	284	306	291	264
Deuxième voie de qualification	570	646	610	707	356	446
Total	27 060	29 390	33 585	34 070	38 039	42 592

Statistiques du 15/09/2024 au 14/09/2025

Le SFA assure également l'agrément des formateurs intervenant dans les cours à caractère d'intérêt général proposés dans le cadre d'UniPop et des partenariats conventionnés, ainsi que l'agrément des cours de langue luxembourgeoise requis en vue de l'obtention de la nationalité luxembourgeoise.

UniPop (Université populaire) : une approche fédératrice et partenariale

Le SFA est chargé de l'élaboration, de l'organisation et de la coordination des cours à caractère d'intérêt général destinés aux adultes, proposés sous l'enseigne UniPop – Université populaire via la plateforme unipop.lu, ainsi que des programmes de cours d'intérêt général et des cours conventionnés mis en œuvre en collaboration avec des associations et des communes, en partenariat avec leurs formateurs agréés.

UniPop incarne une vision ouverte, inclusive et contemporaine de la formation des adultes, fondée sur l'intérêt général et l'apprentissage tout au long de la vie. Pensée comme une alternative concrète au tout-écran, l'approche UniPop s'adresse pleinement aux adultes et valorise l'engagement personnel, la motivation intrinsèque et le plaisir d'apprendre ensemble, quel que soit l'âge ou le parcours de vie.

Le SFA, à travers UniPop, s'attache à offrir des expériences d'apprentissage diversifiées et accessibles, destinées aux personnes désireuses de poursuivre leur développement, d'élargir leur champ de connaissances ou de renforcer leur réseau social. Grâce à une offre étendue disponible sur la plateforme unipop.lu, UniPop met à disposition des espaces dynamiques favorisant le partage des savoirs, la découverte de nouveaux centres d'intérêt et l'épanouissement personnel.

En s'appuyant sur des intervenants passionnés issus de tous horizons et sur des conditions d'accès financièrement abordables, UniPop contribue à rendre le savoir accessible au plus grand nombre, sans logique de profit, mais avec la volonté affirmée de renforcer le lien social, le bien-être et la participation active à la société.

Dans une logique de complémentarité et de partenariat équitable avec des acteurs publics et institutionnels, UniPop contribue à structurer une approche globale et cohérente de la formation des adultes, fondée sur l'intérêt général et l'accès au savoir pour tous. Ces partenariats visent à consolider une approche globale de l'apprentissage tout au long de la vie, à favoriser les synergies entre offres existantes et à renforcer la lisibilité de la formation des adultes au bénéfice du grand public.

Partenaires du secteur conventionné

Au niveau des cours à caractère d'intérêt général, le SFA s'entoure d'un réseau de partenaires (associations, communes et lycées) via une convention et assure la coordination, le financement et le suivi des cours proposés. L'offre couvre notamment les domaines suivants : langues, arts et créations artisanales, sciences – écono-

mie – environnement, socio-éducatif et bien-être, ainsi que les technologies de l'information et de la communication (TIC). La majorité des inscriptions concerne les cours de langues.

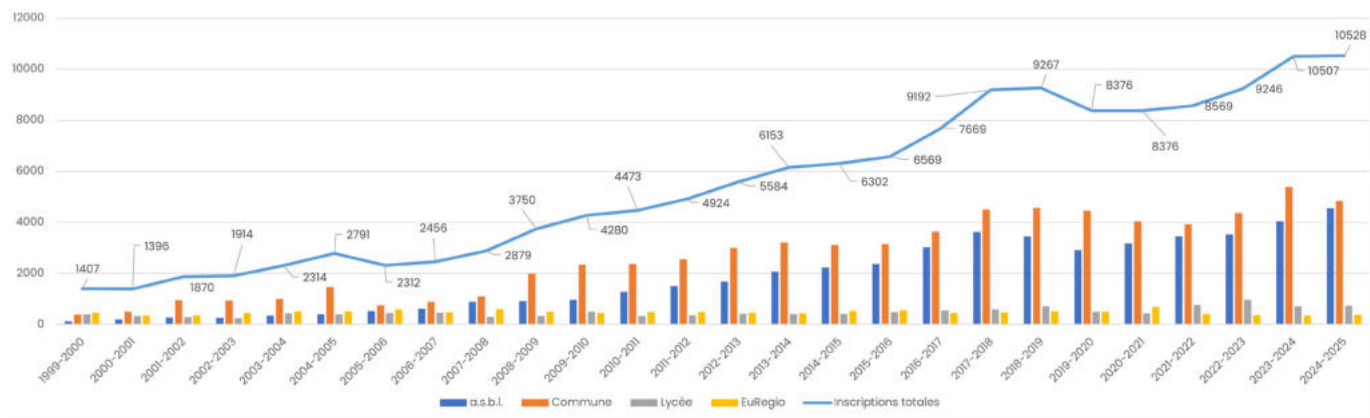
	Administration communale	ASBL	SFA (lycées)	Total
Allemand	195	265	77	537
Anglais	772	464	110	1 346
Arabe			54	54
Bosniaque, croate, serbe		17		17
Chinois		43	15	58
Cours de langue de signes	87		46	133
Espagnol	160	15	108	283
Français	2 496	9 004	380	11 880
Grec			50	50
Hongrois		26		26
Italien	75	191	119	385
Japonais			158	158
Latin			8	8
Luxembourgeois	4 839	4 557	1 132	10 528
Néerlandais		12		12
Polonais			12	12
Portugais	76	28	45	149
Russe		10	47	57
Total	8 700	14 632	2 361	25 693

De 1999/2000, où 1 407 inscriptions ont été enregistrées aux cours de langue luxembourgeoise, à 2024/2025 avec 10 528 inscriptions (situation au 14/09/2025), la progression annuelle des apprenants de la langue luxembourgeoise est considérable.

Le droit d'inscription réduit est l'outil national par lequel des personnes économiquement défavorisées, migrantes ou fragilisées par rapport au marché de l'emploi, sont incitées à participer à l'éducation et à la formation des adultes. Des bons donnent droit à un tarif d'inscription réduit (10 euros par cours) aux cours dispensés par les lycées, les communes et les associations conventionnées et l'INLL.

En 2024/2025, 23 749 bons ont été émis, dont 57,1 % par l'ADEM, 18,5 % par l'Office national d'inclusion sociale (ONIS), 14,7 % par l'Office national de l'accueil (ONA), 5,9 % par les offices sociaux et 3,7 % par le ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil (MFSVA). Sur l'ensemble des bons utilisés, les cours de français (61,3 %), de luxembourgeois (25,5 %), d'anglais et d'allemand sont les plus fréquemment choisis, suivis des TIC.

Progression des inscriptions dans les cours de luxembourgeois sans le INLL (situation au 14/09/25)



Cours de citoyenneté – *Vivre ensemble au Grand-Duché de Luxembourg*

Dans le cadre du parcours d'intégration et de l'accès à la nationalité, le SFA organise et dispense les cours *Vivre ensemble au Grand-Duché de Luxembourg*, tout en assurant l'encadrement des examens correspondants. Ces cours visent à renforcer la compréhension des valeurs communes, du vivre-ensemble et du fonctionnement de la société luxembourgeoise.

Le certificat *Vivre ensemble au Grand-Duché de Luxembourg* délivré par le SFA peut être obtenu soit par la participation à un cours d'une durée totale de 24 heures, soit par la réussite d'un examen portant sur les matières enseignées. Le nombre total de participants pour l'année scolaire 2024/2025 était de 5 722.

Intégration linguistique

Le SFA organise et dispense des cours d'intégration linguistique à destination des personnes demandeuses ou bénéficiaires d'une protection internationale ou temporaire, afin de favoriser leur autonomie, leur inclusion sociale et leur participation active à la société.

Les cours de l'intégration linguistique comprennent des cours d'alphabétisation ou de *Français langue d'intégration* (FLI) et visent l'atteinte du niveau A2 en français. L'organisation se fait en *blended learning*, combinant des cours en présentiel (cours de langue française, cours oraux et options) et des activités à distance, dans une formation de 20 heures par semaine. Selon les besoins identifiés, la durée de la formation s'étend de trois à quatre trimestres.

Au-delà de l'apprentissage linguistique, le parcours inclut des ateliers favorisant l'autonomie, les compétences digitales et la découverte du Luxembourg, et se clôture par une séance d'orientation visant à guider les participants vers les suites possibles (offre scolaire pour adultes, autres formations, validation et reconnaissance des acquis, etc.).

Pendant l'année de formation 2024/2025, 4 372 personnes ont participé aux cours d'intégration linguistique (contre 4 196 l'année précédente).

Depuis la rentrée scolaire 2025/2026, le SFA renforce son offre d'intégration linguistique par le nouveau programme *Moving Languages* en français. Au cours de l'année scolaire 2025/2026, un grand nombre d'apprenants bénéficient de cette méthodologie qui leur permet de développer de manière intensive l'expression et la compréhension orale de la langue française.

Instruction de base pour adultes

Le SFA organise et dispense des cours d'instruction de base s'adressant aux adultes qui visent notamment les personnes en situation d'illettrisme, c'est-à-dire des personnes ayant été scolarisées et parlant la langue d'enseignement, mais ne maîtrisant pas ou plus suffisamment la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences numériques, au point de rencontrer des difficultés dans les situations simples de la vie quotidienne.

S'y ajoutent également des personnes issues de l'immigration n'ayant jamais été scolarisées (situation d'analphabétisme) ainsi que, le cas échéant, des personnes alphabétisées dans un autre alphabet. Pour l'année 2024/2025, le nombre de participants était de 1 682.

Deuxième voie de qualification (DVQ)

Le SFA assure également l'organisation des cours du soir de l'enseignement secondaire pour adultes, inscrits dans le cadre de la DVQ. Ces parcours permettent aux adultes d'acquérir une qualification ou une certification officielle reconnue par l'État, contribuant ainsi à leur insertion professionnelle et à leur évolution personnelle. L'enseignement à distance s'appuie sur la plateforme *eCampus*, qui prend en charge des apprenants inscrits dans différents parcours. L'offre *eCampus* comprend notamment des parcours à distance dans l'ESC et l'ESG, ainsi que des modules préparatoires selon les programmes validés. Le nombre d'apprenants inscrits en DVQ pour l'année scolaire 2024/2025 s'élève à 446.

Formation en milieu pénitentiaire

Le SFA est en charge de l'organisation de formations en milieu carcéral, garantissant l'accès à l'apprentissage et au développement des compétences, y compris dans des contextes de vie spécifiques. Cette offre, conçue selon une approche de formation des adultes et adaptée au contexte carcéral, vise le maintien et le développement des compétences, l'autonomisation ainsi que la préparation à la réinsertion. 815 apprenants sont inscrits dans les centres pénitentiaires d'Uerschterhaff, de Schrassig et de Givenich pour l'année scolaire 2024/2025.

Activités nationales et projets européens

Au niveau national, le SFA s'est engagé à travers une participation active dans divers plans d'action nationaux notamment en collaboration avec le MFSVA pour les groupes de travail *Plan d'action national pour la prévention et la lutte contre la pauvreté* et *Plan d'action national - « Bien Vieillir »* ou bien avec le ministère de la Digitalisation via son *Plan d'action national d'inclusion numérique*.

Dans le cadre de la coopération européenne en matière d'éducation des adultes, le SFA participe à la mise en œuvre du *Nouvel agenda européen pour l'éducation des adultes* (2021-2030) et contribue aux objectifs d'amélioration de l'accès, de la qualité et de l'efficacité des politiques d'apprentissage des adultes. À ce titre, le SFA élabore un programme de travail comprenant des actions de conseil, de dissémination et de partage de bonnes pratiques au niveau national, soutenues par le programme *Erasmus+*. Ces activités s'inscrivent notamment dans une logique d'apprentissage mutuel (*peer learning*) et d'échanges entre États membres et parties prenantes, via des rencontres, séminaires et réseaux d'experts.

Le SFA est également membre du *European Basic Skills Network* (EBSN), réseau européen rassemblant des acteurs de niveau politique et décisionnel engagés dans le développement des compétences de base (*basic skills*) des adultes, et visant l'excellence en conception et mise en œuvre des politiques publiques dans ce domaine.

Maison de l'orientation (MO)

L'année 2025 a marqué un nouvel élan pour le Service de coordination de la Maison de l'orientation (SCMO), avec un changement de direction, le lancement de nouvelles mesures pour les jeunes, la digitalisation et la modernisation de l'offre, ainsi que l'extension de l'équipe. Parmi les nouveautés figure le service *Coaching d'orientation*, destiné à accompagner les jeunes dans l'identification de leurs intérêts, compétences et points forts afin de les aider à définir un parcours adapté.

La mise en place de la prise de rendez-vous en ligne via [MyGuichet.lu](https://myguichet.lu), disponible depuis octobre 2025, a renforcé l'accessibilité et simplifié les démarches pour les usagers.

Enfin, la quatrième édition de la *YEP!-Schoulfoire* a accueilli environ 15 000 visiteurs. Le SCMO y a coordonné la représentation du ministère, la participation de 45 lycées et l'organisation de dix ateliers d'orientation pour 146 élèves de l'enseignement fondamental.

Au sein de la MO, le SCMO a assuré un accompagnement structuré et diversifié des usagers. Depuis l'introduction du *coaching* d'orientation en janvier 2025, 76 jeunes en ont bénéficié. Les demandes et activités se répartissent principalement comme suit : 11 093 appels traités via le numéro +352 8002 8181 et 1 972 demandes reçues par courriel (info@m-o.lu). À l'*Espace orientation*, 554 jeunes de moins de 21 ans ont été conseillés sur le parcours scolaire, les formations et les métiers, avec un total de 2 076 appels, dont un pic de 817 entre juin et septembre 2025.

Le SCMO a également organisé 51 séances d'information et ateliers, rassemblant 1 068 participants. Sur le plan numérique, la MO compte 6 828 *followers* sur Facebook, Instagram et LinkedIn, tandis que ses sites web ont enregistré 87 072 visiteurs (193 611 *clicks*) sur maison-orientation.public.lu et 20 035 *clicks* sur orientation.lu. De plus, le SCMO a participé à neuf événements et foires majeurs liés à l'orientation et à la formation.

Cellules d'orientation et d'intégration scolaires (COI) dans les lycées

En 2025, le SCMO, en collaboration avec le SIA, a organisé quatre réunions réunissant les coordinateurs des COI de 45 lycées, qui se sont tenues dans différents établissements (LTPES, LTA et MLG). Une séance de bienvenue a également été proposée aux nouveaux membres de ces cellules au sein de la MO. Dans le cadre de l'évaluation des démarches d'orientation et d'intégration, le Centre de ressources de l'orientation du SCMO, avec le SIA, a mené 45 entretiens individuels avec les cellules, en partie en présence des directions de lycées.

Formation continue à destination des membres des cellules d'orientation des lycées et de l'enseignement fondamental

En janvier 2025, le SCMO a organisé l'événement *L'offre scolaire internationale publique au Luxembourg*, rassemblant 160 participants des écoles fondamentales et des lycées, autour de stands présentant les établissements et d'une table ronde d'experts du système éducatif. En juin, la conférence de clôture du projet biennuel *Orientation en temps de crise*, porté par IMS Luxembourg et cofinancé par le Fonds social européen et le SCMO, a réuni 25 participants de l'Éducation nationale ainsi que des représentants du monde de l'entreprise.

Activités transfrontalières et internationales 2025

En 2025, la MO a poursuivi son engagement au sein des réseaux européens d'orientation scolaire et professionnelle et de l'emploi (*Euroguidance*, *Academia*, *Careers-Net* et *Europass*) et a renforcé sa collaboration avec les centres d'orientation transfrontaliers francophones de la Grande Région. La MO a accueilli la délégation

française de l'Académie de Limoges. Par ailleurs, l'accueil des représentants du Service des équivalences de la Fédération Wallonie-Bruxelles a permis à 413 futurs étudiants luxembourgeois de faire reconnaître leur diplôme de fin d'études secondaires en Belgique.

Évènements

En 2025, les séances d'information et ateliers d'orientation de la MO ont connu un record de fréquentation, avec 1 068 participants répartis sur 51 séances, dont 32 à la MO et 16 dans les régions Nord, Est et Sud.

Les thématiques abordées ont porté sur la préparation à la vie professionnelle (CV, lettre de motivation, entretien, *Europass*, *coaching*), les études supérieures au Luxembourg et à l'international, la découverte des métiers et professions dans différents secteurs, la réorientation et la prévention du décrochage scolaire, ainsi que l'entrepreneuriat, le *Gap Year* et la VAE. En complément, le SCMO propose désormais des ateliers sur mesure dans les lycées, à la demande des Cellules d'orientation et d'intégration scolaires. Des ateliers pour cinq classes ont été réalisés depuis la rentrée 2025.

Ressources d'orientation à destination des jeunes

En 2025, la MO a publié une nouvelle série de brochures intitulées *BOOST!*, destinée à informer les jeunes sur des thématiques pratiques telles que les stages, les jobs (vacances, étudiants, mini-jobs), le programme *Work & Travel* et le *Gap Year*.

Projets d'orientation destinés aux élèves de lycées

Girls Deploy Your Talents! : lancé en décembre 2025 par *IMS Luxembourg* et cofinancé par le Fonds social européen +, le ministère d'État, le SCMO, le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes (MEGA) et le SCRIPT, le projet vise à attirer davantage de jeunes femmes ainsi que de jeunes hommes aux sciences techniques, informatiques et mathématiques (STIM), via des immersions en entreprise.

M-Proj – Mentoring professionnel : 144 élèves d'environ 17 ans de 13 lycées ont été accompagnés par des mentors du monde professionnel. Le projet est porté par la *Maison du coaching, mentoring et consulting* (MCMC) et financé par le SCMO.

Stages d'orientation dayCARE, porté par *CARE Luxembourg* et cofinancé par la Chambre des métiers et le SCMO : 183 élèves de 16 à 19 ans de 15 lycées ont effectué un stage d'une journée auprès de 53 entreprises partenaires. Par ailleurs, pour les élèves de 14 à 16 ans, CARE a proposé à 132 élèves de huit lycées des journées de découverte des métiers de l'artisanat de 42 entreprises partenaires dans le cadre des *stages d'orientation dayCARE Hands-On*.

Digital Challenge : 127 élèves de 16 à 19 ans de 15 lycées ont participé à un stage d'une journée en équipe autour de 23 challenges organisés par IMS, proposés par 19 organisations.

Digital Learning Hub (DLH)

Positionnement et mission

En 2025, le DLH a consolidé sa position en tant que pilier stratégique de la transformation numérique du Luxembourg. En tant que structure d'apprentissage pour adultes relevant du ministère, il s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de réduction de la fracture numérique et contribue activement à l'objectif de souveraineté digitale porté par le gouvernement luxembourgeois.

Implanté à Belval, au cœur d'un écosystème académique, technologique et innovant, le DLH a poursuivi son développement en élargissant son offre de formations, en structurant de nouveaux parcours certifiants et en renforçant ses partenariats aux niveaux national et européen.

Une offre de formations en forte expansion

En 2025, le DLH a proposé 655 formations, totalisant 6 798 inscriptions, confirmant une dynamique de croissance soutenue et continue. Le catalogue couvre des domaines technologiques stratégiques tels que la *cybersécurité*, l'IA, la *blockchain*, le *cloud computing*, la *data science*, le développement logiciel et les technologies quantiques.

Par ailleurs, le DLH a élargi ses actions en direction de publics spécifiques. Une collaboration a notamment été mise en place avec l'Armée luxembourgeoise afin d'accompagner la reconversion professionnelle de militaires au moyen de formations ciblées en informatique.

Dans le cadre du programme national *Elements of AI*, le DLH a également contribué à la sensibilisation du grand public aux fondements de l'IA. À ce titre, 16 ateliers thématiques ont été organisés, abordant divers cas d'usage et applications concrètes de l'IA.



42 Luxembourg : excellence pédagogique et montée en puissance

L'année 2025 a constitué une étape majeure pour 42 Luxembourg, formation en programmation reposant sur une pédagogie par projets et par les pairs. Quatre sessions intensives de sélection (piscines) ont été organisées, rassemblant 385 candidats et conduisant à l'intégration de 194 nouveaux étudiants au sein du tronc commun.

Le 9 octobre 2025, la première cérémonie de remise des diplômes de 42 Luxembourg s'est tenue en présence du ministre Claude Meisch. À cette occasion, 36 diplômés ont été récompensés, illustrant la pertinence et le succès de ce modèle pédagogique innovant et inclusif.

Lancement des trois académies technologiques

Le 13 novembre 2025, le ministre a présenté les trois nouvelles académies technologiques développées au sein du DLH. Ces parcours certifiants répondent aux besoins de secteurs en tension identifiés par l'ADEM et s'adressent à un public diversifié, incluant jeunes diplômés, professionnels en activité et personnes en reconversion.

Data & AI Academy : forme aux métiers de la *data science*, du *machine learning* et de l'IA générative. Elle propose deux rythmes (40h/semaine sur sept mois ou 20h/semaine sur 14 mois), avec un tronc commun et des spécialisations, ainsi qu'un projet final appliqué.

Cybersecurity Academy : prépare aux métiers d'analyste en *cybersécurité*, *ethical hacker* ou *architecte ICT*. Elle intègre des certifications telles que *CompTIA Security+*, *PenTest+*, *CEH* ou *CISSP*.

Quantum Computing Academy : propose une formation pratique sur quatre mois à raison de 20h/semaine, incluant la mécanique quantique appliquée, la cryptographie et le calcul haute performance. Elle donne accès à la certification *IBM Certified Associate Developer – Quantum Computation using Qiskit*.

L'accès à ces formations est soumis à un test d'entrée et à un entretien individuel. Une mise à niveau personnalisée et gratuite est prévue pour les candidats nécessitant un renforcement de leurs prérequis. La participation financière est fixée à 500 euros, et les premiers cours débiteront le 15 avril 2026.

Un levier d'impact social et économique

En 2025, le DLH a pris part à une centaine d'événements technologiques et éducatifs de premier plan, parmi lesquels *Nexus 2050*, *InCyber* à Lille (France) et les *Internet Days*. Ces participations ont contribué à renforcer la visibilité du Luxembourg en tant que *hub* d'innovation dans le domaine de l'éducation numérique.

Le DLH est également partenaire associé de l'*AI Factory*, projet stratégique piloté par le ministère de l'Économie. À ce titre, il continue de jouer un rôle clé dans le *Work Package 4*, dédié aux compétences et aux formations en IA.

Parallèlement à ses activités de formation, le DLH a contribué à l'élaboration des stratégies nationales dans les domaines de l'IA, des données et des technologies quantiques. En tant qu'acteur central de la montée en compétences, de la reconversion professionnelle et de l'inclusion numérique, il a apporté une expertise opérationnelle déterminante, en cohérence avec les priorités du programme gouvernemental 2023–2028 et les objectifs de la *Décennie numérique européenne*.

Direction générale de l'inclusion

Service national de l'éducation inclusive (SNEI)

Personnel au service du dispositif de prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques

En 2025, les ressources humaines mobilisées au service de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques ont été significativement renforcées. Dans l'enseignement fondamental, 155 ETP d'instituteurs spécialisés dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs spécifiques (I-EBS) interviennent dans les écoles. À ces effectifs s'ajoutent 100 ETP d'assistants pour élèves à besoins éducatifs spécifiques (A-EBS), qui appuient les I-EBS dans leurs missions et accom-

pagnent les élèves concernés dans les gestes de la vie quotidienne afin de favoriser leur participation à l'ensemble des activités scolaires. Au niveau des directions de région, les équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs spécifiques (ESEB) regroupent 516 ETP. Dans l'enseignement secondaire, 194 postes ETP sont affectés aux équipes ESEB des lycées publics. En 2025, le nombre total de postes au sein des centres de compétences en psycho-pédagogie spécialisée s'élève à 936 ETP.

Développement des ESEB

Les actions menées en 2025 ont permis de soutenir et de structurer davantage le travail des ESEB.

Les Réseaux d'échanges guidés (REG) ont offert un cadre structuré et propice à l'approfondissement de thématiques essentielles telles que le diagnostic des besoins et la prise en charge. Ces rencontres ont favorisé le partage d'expériences professionnelles, l'harmonisation des pratiques et la diffusion d'expertises issues du terrain, contribuant à une meilleure cohérence du dispositif d'inclusion.

Un catalogue virtuel de formations a été développé en collaboration avec l'IFEN. Construit à partir d'un recueil des besoins exprimés par les équipes, il vise, avec l'accompagnement du SNEI, à proposer une offre de formation plus ciblée, notamment autour de la prise en charge des élèves ayant des besoins éducatifs spécifiques dans les domaines des troubles neurodéveloppementaux et des difficultés socio-émotionnelles.

Cette démarche permet de renforcer les compétences professionnelles, d'enrichir les connaissances des équipes et de soutenir une mise en œuvre plus efficace des mesures d'aide auprès des élèves à besoins éducatifs spécifiques.

Concernant le soutien financier, le SNEI a accompagné les ESEB dans les procédures d'identification et de commande d'équipements adaptés. Cet appui a permis d'assurer une utilisation ciblée et optimale des moyens financiers alloués, en lien avec les besoins identifiés en matière de diagnostic et de prise en charge, tout en contribuant au développement des pratiques professionnelles.

Enfin, les ESEB des lycées et des directions régionales ont été équipées en matériel informatif sur les mesures d'aide pour la prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques leur permettant de mener leur mission de sensibilisation de la communauté scolaire aux besoins éducatifs spécifiques et d'accompagnement dans la compréhension du dispositif de l'inclusion de manière plus efficace.

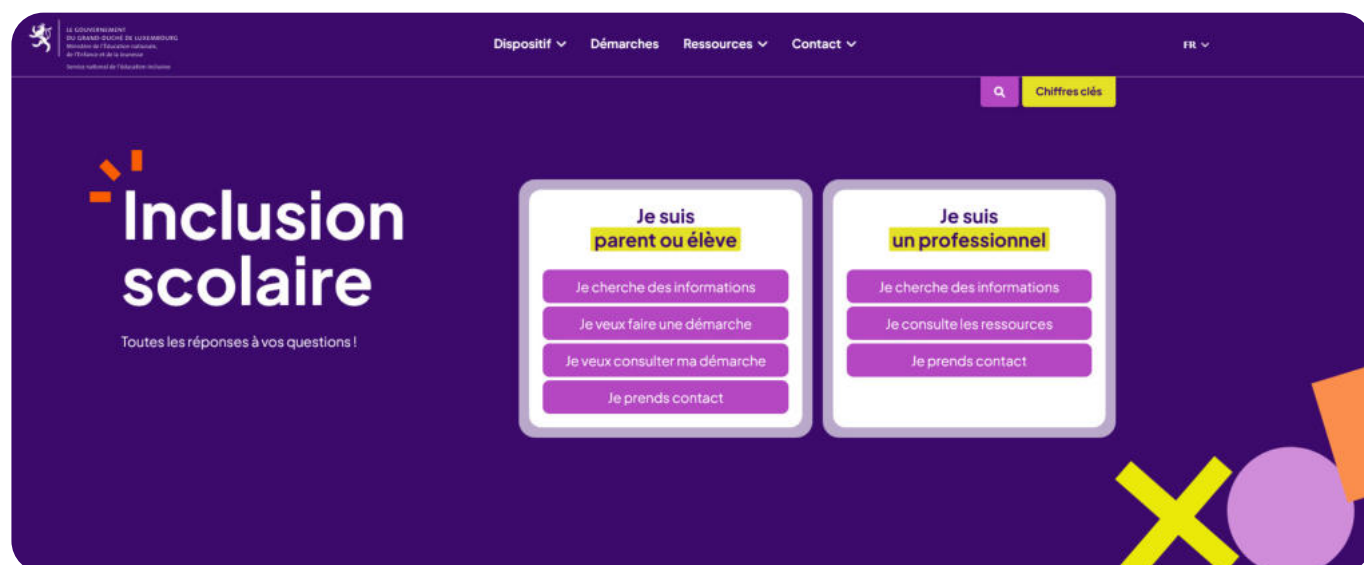
Guichet de l'inclusion scolaire

En 2025, le SNEI a engagé la mise en place progressive du Guichet de l'inclusion scolaire. Le Guichet est conçu comme un dispositif multimodal à 360°, articulé autour de trois piliers complémentaires — numérique, mobile et physique — afin de garantir une accessibilité renforcée aux familles, aux élèves et aux professionnels. Cette approche vise à améliorer la lisibilité du dispositif de l'éducation inclusive et à offrir une information claire et cohérente. En 2025, la priorité a été donnée à la mise en œuvre du pilier digital, première composante opérationnelle du Guichet.

Le nouveau portail inclusion-scolaire.lu, mis en ligne le 15 octobre 2025, constitue le socle de ce volet numérique. Il se concentre sur le contenu, l'expertise et l'accompagnement en matière d'éducation inclusive. Le portail propose des outils pratiques tels que des accès rapides selon le profil de l'utilisateur (parents, élèves, professionnels), une cartographie interactive des acteurs, un glossaire des termes techniques ainsi que des FAQ thématiques.

Le site intègre également un *chatbot* fondé sur une IA spécifiquement entraînée, permettant de répondre aux questions récurrentes des usagers. Depuis sa mise en ligne, le site a enregistré plus de 2 500 visites. Les pages les plus consultées concernent les commissions, les offres d'aide de l'enseignement fondamental et les démarches, qui ont suscité un intérêt marqué grâce à leur digitalisation et à la simplification des procédures.

Ainsi, les demandes de prise en charge auprès des commissions compétentes — commissions d'inclusion (CI), Commission nationale d'inclusion (CNI) et Commission des aménagements raisonnables (CAR) — ainsi que le suivi de l'avancement des dossiers sont désormais accessibles via le portail eduGuichet.lu, dans un espace personnel sécurisé. Depuis le 15 octobre 2025, le Guichet a traité 22 demandes via le formulaire de contact dédié et 235 requêtes via le *chatbot*, émanant tant de parents et d'élèves majeurs que de professionnels de l'éducation.



Chiffres clés de l'éducation inclusive

Un autre développement majeur en 2025 a été la mise en ligne des chiffres clés de l'éducation inclusive. Alimenté par des données consolidées provenant des bases de données du ministère, sur la base des informations saisies par les commissions compétentes en matière d'éducation inclusive, ce tableau de bord présente notamment le nombre d'élèves bénéficiant d'au moins une mesure d'aide, le nombre de mesures, ainsi que les ETP du personnel au service du dispositif de prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques.

Les nombreuses ventilations proposées contribuent à renforcer la transparence et la compréhension du dispositif.

Complément au dossier d'évaluation ou au bulletin

À l'issue d'un travail approfondi mené en étroite collaboration entre les centres de compétences en psycho-pédagogie spécialisée, le CGIE et le SNEI, le Complément au dossier d'évaluation ou au bulletin est devenu pleinement opérationnel à la rentrée scolaire 2025/2026.

Cette coopération contribue à une évaluation globale, nuancée et cohérente de l'ensemble des compétences développées par l'élève bénéficiant d'une scolarisation spécialisée ou d'une intervention spécialisée ambulatoire (ISA), en tenant compte de la diversité de ses acquis, de ses progrès et de son parcours individuel. Par ailleurs, le partenariat établi avec le CGIE a permis d'engager la digitalisation du complément, favorisant son intégration progressive au sein des plateformes scolaires existantes et facilitant son utilisation par les professionnels de l'éducation.

Plan de prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques

Un groupe de travail pluridisciplinaire, composé de représentants de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental, des commissions d'inclusion, de la CAR, des centres de compétences, de la CNI et du SNEI, a été constitué afin d'élaborer un outil unique et partagé permettant de documenter la mise en œuvre des mesures de prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques.

L'objectif est d'améliorer la planification et le suivi des actions de soutien, de renforcer la collaboration entre les acteurs de terrain et de simplifier les procédures administratives.

Activités de sensibilisation

En 2025, le SNEI a contribué à de nombreux événements visant à soutenir l'inclusion scolaire et les élèves à besoins éducatifs spécifiques. Il a pris part à plusieurs journées I-EBS et A-EBS afin de renforcer la coordination entre équipes et de favoriser le partage d'outils pédagogiques adaptés. Le lancement du Master *Inclusive*

Pedagogies and Creation of Inclusive Learning ainsi que la conférence de presse sur le dépistage systématique ont marqué ses actions en matière de formation et d'évaluation. Le SNEI a également été présent à la *YEPI-Schoulfaire* et au *Curriculum Day* du Centre pour le développement intellectuel (CDI). Par ailleurs, un échange avec la *Malta Federation of Persons with Disabilities* et *Info-Handicap* a permis de présenter les politiques luxembourgeoises en matière d'éducation inclusive.

En novembre, le ciné-débat ESEB a favorisé les échanges entre les équipes de l'enseignement fondamental et secondaire. Ces initiatives témoignent de l'engagement du SNEI en faveur de la sensibilisation, de la formation et de la coopération autour des pratiques inclusives.

Cellule d'accompagnement pour élèves hospitalisés ou en rémission (CA(H)RE)

Dans le cadre du renforcement de l'enseignement ambulatoire, l'unité a été consolidée par le recrutement d'un deuxième *case manager* et d'un enseignant supplémentaire à temps plein. Cette extension a permis de développer l'accompagnement individualisé des élèves malades, d'assurer la continuité pédagogique et de développer des actions de sensibilisation auprès des classes d'origine. Des brochures et des lignes directrices ont également été élaborées afin d'harmoniser le déroulement des interventions pédagogiques à domicile.

Au niveau du développement professionnel et des partenariats, une délégation de collaborateurs a participé au congrès des *Hospital Pedagogues in Europe* (HOPE) à Dublin (Irlande), favorisant les échanges internationaux de bonnes pratiques.

Une délégation de collaborateurs a participé au congrès autour le lancement du parcours d'études *Master in Spitalpädagogik* à Lucerne (Suisse). Dans ce cadre, un partenariat avec les universités de Lucerne et de Ludwigsborg (Allemagne) a été conclu. La collaboration visera l'élaboration d'une formation de base destinée aux enseignants intervenant au sein de la CA(H)RE.

Actuellement, le service ministériel CA(H)RE dispose de 29,5 ETP, dont 1,5 ETP affectés aux tâches administratives.

Commission nationale d'inclusion (CNI)

En 2025, la CNI a tenu 34 réunions de bureau et 40 séances plénières. Au cours de ces réunions, 3 284 dossiers ont été traités. Une augmentation significative du nombre de dossiers examinés est constatée. En comparaison avec les chiffres de l'année 2024, cela représente une hausse de 9,6 % du nombre de dossiers traités en 2025.

Dans le cadre du traitement de ces demandes envoyées à la CNI, 1 737 dossiers ont été transmis aux centres de compétences pour l'établissement de diagnostics spécialisés.

Ci-dessous figurent les pourcentages des dossiers attribués à chacun des Centres, au cours de l'année 2025 :

Centre de compétences	CDA	CDI	CDM	CDSE	CDV	CEJHP	CL	CTSA
Pourcentage	13 %	12 %	2 %	13 %	5 %	8 %	29 %	15 %

Le tableau ci-dessous présente le nombre de prises en charge spécialisées proposées en 2025 :

	Atelier d'apprentissage spécifique	Intervention spécialisée ambulatoire	Scolarisation spécialisée	Rééducation et thérapie
CDA	14	0	0	22
CDI	0	42	67	7
CDM	5	11	11	0
CDSE	16	76	44	2
CDV	13	31	0	16
CEJHP	59	25	0	20
CL	220	13	102	1
CTSA	12	93	62	0

Par ailleurs, huit élèves ont été orientés vers une scolarisation à l'étranger.

Développement de la CNI

Soucieuse d'accomplir ses missions dans le respect du cadre légal, la CNI s'attache à mettre en place un fonctionnement fluide et efficace.

Celui-ci vise à réduire les délais de traitement, à limiter le risque d'erreurs au maximum, tout en garantissant une analyse et un traitement rigoureux et approfondis des dossiers. À cela s'ajoute la dimension interdisciplinaire inhérente à la composition de la CNI, dont il convient de valoriser pleinement le potentiel.

Au cours de l'année 2025, la CNI, en collaboration avec les services du ministère, a engagé une réflexion approfondie sur ses procédures, fondée sur l'analyse des différentes étapes du traitement des dossiers et sur le renforcement de ses relations avec les commissions d'inclusion de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire.

La mise en place d'une plateforme en ligne en décembre 2025 a notamment permis aux commissions d'inclusion d'optimiser le flux d'informations et de renforcer la collaboration entre les acteurs concernés. En effet, les commissions y trouvent dorénavant tous les formulaires nécessaires à l'introduction d'une demande auprès de la CNI. Ceci confirme la volonté de la CNI d'aller vers une digitalisation croissante.

Commission des aménagements raisonnables (CAR)

En application de la loi modifiée du 20 juillet 2018 en faveur de l'inclusion scolaire, la CAR a été saisie, en 2025, par 43 établissements scolaires ou professionnels. À l'issue de 52 réunions de concertation préalables, tenues en présentiel et par visioconférence, et après audition des parents, des élèves et des personnes de référence, des aménagements raisonnables ont été fixés pour 483 élèves, soit une augmentation de 23,2 %.

Répartition des élèves

- La répartition des élèves est la suivante (N=483) : 58 % de garçons et 42 % de filles.
- Les dossiers provenant de l'ESG représentent 51 % des demandes, 3 % la voie de préparation et 8 % la formation professionnelle.
- Les élèves de l'ESC représentent 28 % des demandes.
- Les élèves des écoles internationales représentent 11 % des dossiers traités par la CAR.
- 19,3 % des nouvelles demandes proviennent des classes terminales et concernent donc l'examen de fin d'études ou de fin d'apprentissage et les projets intégrés.

Les élèves des classes terminales

Pour ce qui concerne les élèves des classes terminales, la commission a été saisie 93 fois, dont 77 nouvelles demandes, ainsi que 16 demandes d'ajout ou d'adaptation. Les causes principales pour ces demandes en-

trées en fin d'études sont principalement une pathologie chronique ou aigüe (31,2 %), un trouble déficitaire de l'attention (23,7 %), un trouble psychiatrique (18,3 %) ou bien un trouble d'apprentissage (17,2 %).

En ce qui concerne les élèves ayant déjà bénéficié d'aménagements raisonnables au préalable, la CAR a reçu 225 demandes supplémentaires pour validation. La répartition de ces demandes est la suivante : 48 venant de l'ESC, 98 de l'ESG et 79 de la formation professionnelle.

Mesures d'aménagements raisonnables principales

Les aménagements raisonnables les plus attribués portaient sur le recours à des aides technologiques et à des aides humaines (78 %), ainsi que sur une majoration du temps lors des épreuves et des projets intégrés (46 %).

Celles concernant la présentation adaptée des questionnaires étaient accordées pour 25 % des demandes. Ce chiffre a légèrement baissé (2 %), vu que les lycées disposent également du droit d'accorder, de modifier et de suspendre cet aménagement en accord avec la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées.

Un aménagement de la salle de classe et/ ou de la place de l'élève était accordé dans 23 % des décisions de la CAR.

Pathologies et troubles

Les aménagements raisonnables ont été décidés pour compenser, entre autres, des besoins spécifiques au niveau du langage, de la lecture et de l'écriture. Au fil des années, on note une augmentation des troubles de l'apprentissage et des troubles déficitaires de l'attention :

- presque la moitié des demandes réceptionnées concernent les troubles d'apprentissage (49 %) ;
- les troubles déficitaires de l'attention représentent également souvent une cause pour l'introduction d'une demande (42 %), soit seule, soit en comorbidité avec d'autres troubles ;
- des déficiences visuelles et auditives ont été

constatées pour 4 % des demandes ;

- 24 élèves avec un trouble du spectre autistique (TSA) se sont présentés ;
- 3 % des demandes reflètent le stress éprouvé par certains élèves, attesté sous forme de gestion de stress, attaques de panique, refus scolaire anxieux et d'autres troubles psychiatriques, souvent en comorbidité avec les troubles primaires énoncés ci-avant.

Centres de compétences en psycho-pédagogie spécialisée

Centre de Logopédie (CL)

Évolution du nombre d'élèves pris en charge

Le nombre de diagnostics spécialisés réalisés par le CL est passé de 200 à 439 par année en six ans. Parallèlement, le nombre d'enfants scolarisés au CL tend à se stabiliser.

En revanche, le nombre d'élèves bénéficiant d'un accompagnement dans le cadre d'ateliers d'apprentissage spécifiques ou d'une rééducation, proposés en ambulatoire, est en augmentation constante. Ces prises en charge concernent actuellement environ 3 000 élèves.

Projets Erasmus et coopération internationale

Le CL est activement engagé dans des projets européens visant à renforcer la qualité de l'enseignement inclusif et la formation des professionnels. Le premier projet *Erasmus+*, *TeTeTi – Teaching Teachers in Times of Inclusion*, avait pour objectif de développer une coopération internationale afin d'analyser, comparer et mettre en perspective la formation initiale et continue des enseignants intervenant auprès d'enfants et d'adolescents ayant des besoins éducatifs spécifiques.

Depuis 2025, un second projet *Erasmus+* est lancé. Son objectif principal est de garantir la disponibilité d'une expertise en pédagogie spécialisée dans le cadre de l'école inclusive. Le projet vise à proposer, dans l'ensemble de l'espace germanophone, des offres de formation accessibles et modulaires (apprentissage flexibles, inclusifs et micro-certifications) à destination des enseignants, éducateurs et autres professionnels souhaitant développer leurs compétences dans l'accompagnement des enfants présentant des troubles du langage et de la communication.

Développement institutionnel et communication

Dans une logique d'adaptation aux besoins émergents, une nouvelle section dédiée aux troubles de la fluidité (notamment le bégaiement) a été créée au sein du CL. Cette nouvelle offre permet une prise en charge spécialisée et structurée des élèves concernés, en étroite collaboration avec les familles.

Par ailleurs, un nouveau site internet a été développé afin d'améliorer l'accessibilité, la lisibilité et la transparence de l'information à destination des parents, des professionnels et des partenaires institutionnels. Ce site constitue un outil central de communication et de valorisation des missions du CL.



Modernisation des équipements pédagogiques

Les classes de la section *Audition* ont été équipées en systèmes auditifs modernes permettant la transmission sans fil de la voix de l'enseignant directement vers les aides auditives ou les implants cochléaires des élèves. Ces dispositifs améliorent la compréhension orale et réduisent l'impact des bruits de fond, contribuant ainsi à des conditions d'apprentissage optimales pour les élèves malentendants. Un équipement similaire est progressivement déployé dans les classes accueillant des élèves présentant un trouble développemental du langage, afin de répondre à leurs difficultés spécifiques de traitement auditif du langage et de favoriser un environnement d'apprentissage adapté.

Centre pour le développement des compétences relatives à la vue (CDV)

En 2025, le CDV a accompagné 414 élèves, dont 230 interventions spécialisées ambulatoires dans l'enseignement fondamental et secondaire, et a enregistré une augmentation des prises en charge de bébés en milieu familial et en crèche (six nouvelles prises en charge). Par ailleurs, 143 adultes ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de la formation, de la transition vers la vie active ou de démarches de réintégration professionnelle. Le CDV a également finalisé la mise en place de la *Wunnschoul*, qui accueillera prochainement quatre élèves, dédiée à l'enseignement des compétences de la vie quotidienne et à l'autonomie, en lien avec la structure OPTIC du CDV au Bouneweger Lycée Luxembourg.

En 2025, 17 élèves ont bénéficié d'un accompagnement musical au sein des conservatoires et écoles de musique au Luxembourg.

Dans le domaine du sport, une réorientation stratégique a été engagée afin d'évoluer vers des dispositifs sportifs inclusifs, intégrant les principes de l'*Universal Design for Learning* (UDL) au sein de structures ordinaires (FLJudo, FLERA, FLASSA) et en collaboration avec le *Luxembourg Paralympic Committee* (LPC). Par ailleurs, 50 actions de sensibilisation, d'information et de formation ont été réalisées à destination d'enfants, d'élèves, de professionnels et du grand public.

En orientation et mobilité (O&M), 65 élèves ont bénéficié de 1 800 heures de rééducation, soit une hausse d'environ 12 % par rapport à 2024. Deux parcours de formation pluriannuels destinés au personnel ont été achevés : une formation en basse vision (20 personnes, 450 heures) et une formation en didactique spécialisée (23 personnes, 156 heures sur quatre ans), complétées par de nombreuses formations internes et externes. Le nombre de demandes de diagnostic spécialisé a diminué de 8,1 %, passant de 209 à 192. Le dépistage systématique a évalué plus de 850 élèves en cycle 2.1, dont 17 % présentaient une anomalie des fonctions visuelles primaires et 7 % une anomalie du traitement de l'information visuelle.

Les supports numériques demandés ont augmenté de 26 % (1 120 livres et documents). Le Service Tactiped du Centre des médias a enregistré une hausse de près de

40 % de son activité (647 tâches contre 462 en 2024). Le Service développement et accessibilité informatique (SDAI) a réalisé 3 196 interventions techniques, principalement axées sur l'accessibilité numérique et la modernisation des applications. Le service de transcription a produit 1 569 documents accessibles pour l'enseignement fondamental, secondaire, la formation des adultes et des demandes spécifiques.

Enfin, le projet de recherche *Erasmus+ Digital Education Material* (DEM), clôturé en décembre 2025, a abouti à trois résultats structurants : une analyse de l'état de l'art sur 77 manuels numériques (mathématiques et géographie) révélant une conformité incomplète aux standards d'accessibilité, des lignes directrices opérationnelles pour la conception de manuels accessibles, et le développement de prototypes testés en contexte scolaire. Ces résultats constituent un socle de référence pour le développement futur de manuels numériques nativement accessibles, et sont mis à disposition sur le site du projet.

Centre pour le développement socio-émotionnel (CDSE)

En 2025, le CDSE a été saisi de 141 demandes de diagnostic ou de réévaluation. Parmi celles-ci, 122 concernaient des garçons et 19 des filles. 78 % portaient sur des élèves de l'enseignement fondamental (EF), 22 % relevaient de l'enseignement secondaire (ES).

En 2025, un nouveau CST a ouvert ses portes à Luxembourg-Ville, portant à dix le nombre total de structures. 69 élèves ont bénéficié d'une scolarisation spécialisée en CST, dont 25 ont été admis au cours de l'année. Pour 15 élèves, la mesure a pris fin en 2025 : 11 ont été réintégrés dans l'enseignement régulier, trois réorientés vers d'autres structures, dont un à l'étranger, et un élève a quitté le dispositif en raison d'un déménagement. Par ailleurs, treize élèves de l'enseignement secondaire ont été scolarisés à l'Annexe Junglinster du CDSE. Parmi eux, quatre ont réintégré l'enseignement régulier et deux ont interrompu leur scolarité. Dans le cadre du développement de dispositifs de proximité, le CDSE a mis en place cinq classes de cohabitation spécialisées pour des élèves du Cycle 1 et 2 au sein de cinq écoles fondamentales, réparties sur cinq directions régionales distinctes. Concernant les interventions spécialisées ambulatoires, 166 élèves ont été accompagnés en 2025, dont 43 prises en charge ont été clôturées au cours de l'année.

À la rentrée de septembre 2025, le CDSE a élargi et diversifié son offre d'ateliers d'apprentissage et de rééducation. 15 élèves ont été inscrits dans un atelier et deux élèves ont bénéficié d'une mesure de rééducation en psychomotricité. L'équipe *Stop Mobbing* est intervenue dans 104 classes (101 de l'EF et trois de l'ES) dans le cadre d'accompagnements liés à un climat scolaire dégradé ou à des situations de harcèlement. 28 classes ont fait l'objet d'un suivi répété.

En matière de conseil et de guidance, 38 nouvelles demandes ont été introduites en 2025, portant à 99 le nombre total d'interventions sur l'année. Sur le plan de la formation, 44 personnes ont achevé la formation

Entwicklungstherapie / Entwicklungspädagogik (ETEP) proposée par le CDSE, dont 17 agents du Centre et 27 professionnels externes. En outre, 16 professionnels de l'EF ont entamé une formation en *Social, Emotional and Ethical Learning* (SEE Learning) au sein du CDSE, portant à 40 le nombre total de participants engagés dans cette formation sur l'année 2025. Deux formations *Systematisches Training für Eltern und Pädagogen* (STEP) ont été proposées, l'une en français et l'autre en luxembourgeois. 11 parents ou membres de familles y ont pris part. En outre, une formation STEP spécifique a été organisée pour un lycée, réunissant douze professionnels de celui-ci. Au cours de l'année, 29 demandes parentales ont été introduites auprès du CDSE.

Sur le plan des ressources humaines, 19 agents ont été engagés en 2025. Le Centre a par ailleurs contribué à différentes actions de sensibilisation et de rayonnement, notamment par sa participation à la journée *All inclusive* de l'OEJQS, l'animation d'un *workshop* lors de *Harmonie schaffen : Inklusiven Museksunterrecht am Fokus* et la conception et l'animation de modules du *Master Inclusion* à l'Université du Luxembourg.

L'évènement *Fest vun der Frëndschaft* a été organisé pour la troisième fois dans le parc du château de Munsbach en collaboration avec des partenaires scolaires et communaux, au profit d'une action caritative.

Centre pour le développement des apprentissages Grande-Duchesse Maria Teresa (CDA)

En 2025, le CDA a poursuivi sa mission d'accompagnement des élèves présentant des troubles des apprentissages, tout en renforçant son rôle de centre de ressources pour les professionnels de terrain. L'équipe socio-éducative et enseignante représentait 44,9 ETP (contre 36,4 ETP en 2024). Le CDA a enregistré 282 nouvelles entrées de dossiers/diagnostics, issues des demandes directes ainsi que de dossiers transmis par la CNI. Ce volume représente une légère baisse par rapport à 2024 (321 nouvelles entrées).

Les demandes adressées au CDA en dehors des nouvelles entrées ont continué à mobiliser l'équipe. La cellule d'information a traité 516 sollicitations (contre 537 en 2024), avec un travail de clarification des démarches et, le cas échéant, une réorientation vers le niveau local ou régional. Le CDA a assuré 153 mesures de *clearing* (contre 107 en 2024) pour des dossiers émanant d'acteurs régionaux ou d'autres centres de compétences. Par ailleurs, 82 demandes ont été traitées au titre des autres offres (contre 77 en 2024).

En matière d'offres destinées aux élèves et étudiants, le CDA a réalisé 49 prises en charge en psychoéducation (contre 27 en 2024), 24 rééducations (contre 30 en 2024) et 106 guidances (stable par rapport à 2024). En parallèle, le CDA a poursuivi le développement de son offre pour les professionnels, notamment sous forme de 82 formations, en collaboration avec l'IFEN, l'Université du Luxembourg et d'autres partenaires (contre 95 en 2024).

L'année 2025 a également été marquée par le lancement des tests standardisés, *LuxMathe-Test* et *LuxLese-Test*, élaborés en collaboration avec le ministère et l'Université du Luxembourg, ainsi que par le déploiement du *mini-PIPAS* à destination des enseignants, un programme axé sur la conscience phonologique et l'apprentissage du langage écrit au niveau phonologique, dans la continuité du programme *PIPAS* introduit les années précédentes. Le CDA a en outre poursuivi sa collaboration avec le SCRIPT dans le cadre du projet *ALPHA – zesumme wuessen*, et a contribué à l'élaboration de l'outil d'observation des I-EBS, lancé en 2025.

Enfin, le CDA a entamé les préparatifs relatifs à sa future antenne à Marnach, afin de renforcer la proximité de ses services avec les acteurs du nord du pays, dont l'ouverture est prévue ultérieurement.

Centre pour le développement moteur et corporel (CDM)

La prise en charge spécialisée

En 2025, l'équipe de l'Unité Diagnostic du CDM a réalisé 65 diagnostics spécialisés, soit une hausse de 25 % par rapport à 2024.

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, 83 élèves ont été scolarisés au CDM, répartis sur 15 classes selon l'âge et les besoins éducatifs spécifiques, soit une évolution quasi stable par rapport à l'année précédente. 15 élèves ont bénéficié de l'internat scolaire (une à quatre nuits par semaine).

En 2025, le CDM est intervenu auprès de 50 élèves de l'EF et de 16 élèves de l'ES, par le biais d'interventions spécialisées ambulatoires, de prises en charge rééducatives ainsi que de conseils et de guidance, soit une augmentation de huit élèves par rapport à 2024.

Le CDM organise également des ateliers d'apprentissage spécifiques. 21 élèves de l'enseignement fondamental et secondaire y participent à un rythme hebdomadaire ou bimensuel. Ces ateliers couvrent différents thèmes, notamment le sport et la santé, le développement personnel et social, l'autonomie et la préparation à la vie professionnelle.

L'accompagnement des utilisateurs et la mise à disposition d'outils et d'aides techniques relatifs aux troubles moteurs constituent une part croissante des interventions. Le Service Prêt matériel, opérationnel depuis septembre 2022, répond à cette demande sur l'ensemble du territoire luxembourgeois. Actuellement, 115 outils et aides techniques sont prêtés par le CDM à des établissements de l'enseignement fondamental et secondaire, ce qui représente une hausse de 20 % par rapport à 2024.

Le dépistage et la prise en charge des enfants susceptibles d'être porteur d'un trouble spécifique du développement moteur

Le dépistage systématique des troubles spécifiques du développement de la coordination motrice a été réalisé dans toutes les directions régionales de l'EF, portant sur 6 275 élèves du cycle 1.2. Parmi eux, 627 élèves

présentaient des retards importants au niveau du développement moteur. 462 ont bénéficié d'une prise en charge individuelle ou en groupe, tandis que deux élèves ont bénéficié d'une intervention de type conseil/guidance. À cela s'ajoutent trois interventions de coaching destinées aux professionnels de l'EF durant l'année scolaire 2024/2025.

Le développement de la qualité

Un plan de formation continue interne, modulable, a été validé par l'IFEN et sera suivi progressivement par tous les agents. Sur le plan organisationnel, le CDM a également clarifié son organigramme et défini cinq axes stratégiques visant notamment à soutenir le développement d'annexes, à renforcer l'interdisciplinarité (*Therapieimmanenter Unterricht*) et à assurer une coordination efficace entre enseignement, rééducation et soins.

Centre pour le développement intellectuel (CDI)

En 2025, les prises en charge spécialisées se répartissent selon les axes suivants :

- Scolarisation spécialisée : 387
- Intervention spécialisée ambulatoire (ISA) : 70
- Mesures de prise en charge rééducative et thérapeutique : 707
- Conseil / Guidance : 44

Les ISA ont fait l'objet d'une révision visant à préciser les objectifs, à harmoniser les modalités d'intervention et à intensifier la collaboration avec les partenaires des écoles et des lycées. En parallèle, l'offre de formation continue interne a été étoffée afin d'accompagner la montée en compétences et l'évolution des pratiques. Dans la même logique, le CDI a conforté sa mission de lieu de formation en encadrant des apprentis DAP.

Parmi les étapes marquantes de l'année figure la présentation de la *Handreichung zum Curriculum*, conçue comme un complément au plan d'études de l'EF. Cet outil de référence vise à soutenir l'inclusion scolaire en proposant des repères et des orientations complémentaires, adaptés aux besoins des élèves concernés, tout en renforçant la collaboration avec les écoles et lycées. La *Handreichung* a ainsi fourni un cadre partagé pour les équipes, contribuant à stabiliser des repères communs et à favoriser la continuité du parcours scolaire des élèves.

Dans son prolongement, le CDI a soutenu la diffusion et l'appropriation de la *Handreichung* grâce à des dispositifs de formation en *blended learning*, proposés à l'ensemble des collaborateurs et ouverts à des partenaires externes. Un module *eLearning* conçu en interne a offert des ressources directement mobilisables, tout en stimulant les échanges autour de situations concrètes, d'enjeux professionnels et de besoins identifiés sur le terrain.

Au niveau du pilotage des pratiques, une journée de réflexion réunissant l'ensemble des membres de l'Unité de diagnostic, de conseil et de suivi a été consacrée au sens des diagnostics spécialisés, notamment aux

questions du « pourquoi » et du « pour qui ». Cette rencontre a permis d'ouvrir un espace de discussion interdisciplinaire, d'aborder plusieurs dimensions du processus diagnostic et de repérer des moments clés au fil des échanges. Les discussions engagées se poursuivront dans le cadre de temps de travail dédiés afin d'approfondir ces thématiques.

La vie pédagogique a été animée par différentes activités favorisant l'implication des élèves. Ceux-ci ont notamment participé aux *Journées du livre et du droit d'auteur*. En outre, des activités de danse ont été proposées dans le cadre du programme de l'*Avènement au Trône*, et un projet de musique avant Noël a été réalisé avec l'école fondamentale de Hollerich, offrant un espace d'expression partagé et fédérateur.

L'amélioration de l'accessibilité de l'information a constitué un axe concret de développement : une *Leichte-Sprache-Info-Wand* a été mise en place dans toutes les annexes afin de rendre les informations du quotidien plus accessibles et de soutenir l'orientation des élèves dans la vie scolaire. Dans le même élan, le Service *Leichte Sprache* a étendu son offre en traduisant des textes, brochures et courriers émanant d'autres centres de compétences.

Un projet *Erasmus+* centré sur l'environnement, le recyclage et la durabilité, a été mené en coopération avec plusieurs écoles partenaires. Un volet du projet a pris place en République tchèque avec la participation d'élèves à besoins éducatifs spécifiques, autour d'activités pratiques liées au tri, à la réutilisation des matériaux et aux gestes durables.

Centre pour le développement des enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme (CTSA)

À la rentrée scolaire 2025, le CTSA a ouvert deux classes sur un nouveau site à Luxembourg-Gare. Le centre a pu accueillir une vingtaine d'élèves supplémentaires dans ses classes spécialisées et assurer un suivi ambulatoire pour une quarantaine d'élèves supplémentaires. De nouvelles classes de cohabitation sont déjà prévues et devraient ouvrir au cours de l'année scolaire 2025/2026.



En 2025, le nombre de diagnostics spécialisés réalisés atteint 126, confirmant une progression régulière. La scolarisation spécialisée au sein des classes du CTSA augmente significativement, avec 185 élèves pris en charge, dont 25 bénéficiant d'une scolarisation simultanée en classe régulière. Les ISA connaissent une hausse marquée, avec 227 élèves accompagnés. Les prises en charge rééducatives se renforcent, notamment en motricité (114) et en orthophonie (69). Par ailleurs, les actions de guidance à destination des parents (266) et des professionnels (147) enregistrent une augmentation notable, traduisant le renforcement des dispositifs d'accompagnement et de soutien mis en place en 2025.

Le CTSA veille continuellement à optimiser son fonctionnement interne et à renforcer ses partenariats externes. Un effort particulier est mené pour garantir l'insertion professionnelle de nouveaux collaborateurs moyennant un processus d'*onboarding* et une formation initiale interne poussée, incluant des approches pédagogiques telles que *TEACCH®*, *DIR-Floortime®*, *Communication Augmentative et Alternative* (CAA) et *Intégration Sensorielle*. Par ailleurs, le CTSA a repensé sa gouvernance en mettant en place une direction élargie et un *middle management* renforcé comprenant des chargés de direction et des responsables d'unité et d'équipe.

Des concertations régulières ont eu lieu avec des responsables et membres du personnel des directions régionales et des lycées, afin d'améliorer les modalités de prise en charge et la collaboration entre les différents acteurs du dispositif en matière d'inclusion scolaire. De même, des échanges réguliers ont été organisés avec des prestataires de la société civile. Le CTSA collabore également avec l'Université du Luxembourg et contribue activement au *Master Éducation inclusive et accessibilité pédagogique*.

À l'occasion de la *Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme*, qui a lieu le 2 avril, le CTSA a organisé l'exposition *ATYPIQUE*, montrant une centaine d'œuvres d'art réalisées par des élèves autistes issus de trois pays, dans le cadre d'une collaboration pluriannuelle Erasmus+ avec la *Deutschsprachige Gemeinschaft Ostbelgiens* et la *Städteregion Aachen*. L'évènement et le vernissage ont permis de présenter tant les défis liés au trouble du spectre de l'autisme (TSA) que les multiples services offerts par le ministère.

Le CTSA a également sensibilisé le grand public à plusieurs reprises, notamment à travers une conférence organisée en collaboration avec une commission consultative de la commune de Mondrange.

En termes de formations, le CTSA a organisé sept formations continues pour l'EF pour environ 160 professionnels, une formation pour les intervenants du stage, ainsi que trois formations pour l'ES. 14 formations internes pour 120 collaborateurs ont été organisées par la déléguée à la formation en collaboration avec l'IFEN.

Centre pour enfants et jeunes à haut potentiel (CEJHP)

En 2025, le CEJHP a poursuivi ses missions d'identification, d'accompagnement et de soutien des enfants et jeunes à haut potentiel, en collaboration étroite avec les familles et les établissements scolaires.

127 nouvelles demandes de diagnostic ont été introduites au cours de l'année, dont 88 demandes parentales et 39 en provenance de la CNI. Au total, 327 enfants et jeunes ont bénéficié d'une offre du CEJHP en 2025. Cette offre comprend notamment les ISA, les ateliers d'apprentissage spécifiques, les conseils et guidances, les prises en charge rééducatives ainsi que les suivis psychologiques et pédagogiques individuels.

Les ateliers d'apprentissage spécifiques ont continué à constituer un axe central de l'activité du centre. En 2025, 133 séances ont été organisées, réunissant 199 élèves distincts et représentant 1 372 participations cumulées (contre 512 en 2024). Ils ont favorisé les échanges entre pairs, renforcé la motivation scolaire et soutenu le développement des compétences socio-émotionnelles et de l'autonomie.

De nouvelles offres, telles qu'un atelier dédié aux jeux de cartes stratégiques, ont complété l'offre existante et incarnent l'approche pédagogique retenue : la *gamification*, qui s'appuie sur des règles, des défis et une logique de progression pour renforcer la motivation, la pensée complexe et l'apprentissage actif.

Dans le cadre des interventions spécialisées ambulatoires, 118 élèves ont bénéficié d'un accompagnement régulier assuré par des enseignants-ressources, contre 76 élèves en 2024. Par ailleurs, 35 enfants et jeunes ont bénéficié d'une prise en charge en psychomotricité. Le CEJHP a également poursuivi ses actions de sensibilisation et de formation en proposant trois formations continues pour une trentaine d'enseignants de l'EF et ES. Par ailleurs, un cours consacré à la thématique du haut potentiel intellectuel a été assuré dans le cadre de la formation initiale du *Bachelor en Sciences de l'éducation*, réunissant 80 participants, ainsi que dans les cursus de *Master en Sciences de l'éducation – Éducation inclusive et accessibilité pédagogique* et de *Master en Enseignement secondaire* à l'Université du Luxembourg, rassemblant au total 30 participants.

En parallèle, la collaboration avec les familles demeure un axe prioritaire, notamment à travers l'organisation d'une rencontre *afterwork* ayant réuni 35 familles.

Agence pour la transition vers une vie autonome (ATVA)

Au cours de l'année 2025, l'ATVA a enregistré 84 nouvelles demandes, analysées et traitées au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Ces demandes ont donné lieu à 29 nouvelles prises en charge individuelles. Au total, 86 dossiers ont été suivis par l'ATVA. Le nombre d'entretiens de conseil a augmenté de 22 % par rapport à l'année précédente.

En 2025, six jeunes ont accédé à un contrat à durée indéterminée au sein d'ateliers d'inclusion professionnelle et trois élèves ont obtenu un contrat à durée indéterminée sur le marché du travail ordinaire. Par ailleurs, cinq autres dossiers ont pu être clôturés, les jeunes concernés ayant trouvé une solution durable, à savoir un apprentissage menant au CCP, un apprentissage menant au DAP, deux apprentissages pour adultes, ainsi que, pour un autre jeune, l'octroi du statut de salarié handicapé. Dans l'ensemble de ces situations, un accompagnement supplémentaire par l'ATVA ne s'avérerait plus nécessaire.

Parmi les jeunes suivis et accompagnés par l'ATVA dans leur processus de transition, six élèves effectuent actuellement un apprentissage menant au CCP, cinq un apprentissage menant au DAP. Un élève suit un apprentissage transfrontalier, un autre prépare un diplôme de technicien, et un dernier élève a entamé des études universitaires. Douze élèves bénéficient d'un accompagnement et de conseils dans le cadre de leur recherche d'un apprentissage ou d'un emploi.

L'ATVA a organisé un colloque intitulé *Potenzialer entfalten – Zukunft gestalten*, ainsi qu'une table ronde consacrée aux jeunes *NEET (Not in Education, Employment or Training)* avec ou sans besoins éducatifs spécifiques. L'Agence a participé aux foires *Deng Zukunft*

– *Däi Wee et Students Job Day*, ainsi qu'à trois voyages d'étude en Allemagne et en Suisse (*Anna-Freud-Schule* à Cologne, *Fachtagung Chancengerechtigkeit durch Beratung* à Mannheim et *Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik [HfH]* à Zurich). Une formation a par ailleurs été assurée à Mannheim (Allemagne) auprès de la *Hochschule der Bundesagentur für Arbeit*. Deux formations ont été dispensées pour l'IFEN ainsi que deux journées de formation interne organisées à l'IFEN. Six formations internes ont été proposées aux agents de l'ATVA, en lien avec l'intégration de cinq nouveaux collaborateurs.

Entre juillet et novembre, sept réunions de travail ont été tenues avec le Service de coordination de la Maison de l'orientation (SCMO) autour de l'adaptation de *KAoA* et *KAoA-Star*. Des échanges ont eu lieu notamment avec les ressources humaines de plusieurs grandes entreprises nationales en vue de développer des opportunités de stages et d'apprentissage pour les jeunes suivis et accompagnés. L'ATVA a également participé à différentes initiatives consacrées à l'inclusion socioprofessionnelle, notamment *Repenser l'orientation d'aujourd'hui*, *Journée inclusive, Inclusion – un facteur de compétitivité* et la *Journée d'inclusion OEJQS*. Des échanges bilatéraux ont été menés avec des employeurs partenaires afin de soutenir la transition vers la vie active pour les jeunes suivis et accompagnés.

Direction générale de l'intégration

Service de l'intégration et de l'accueil scolaires (SIA)

Créé par la loi du 14 juillet 2023, le SIA a pour mission d'accueillir les familles nouvellement arrivées au Luxembourg, de les informer et de les conseiller sur l'ensemble des questions relatives à l'offre scolaire luxembourgeoise.

Le SIA assure également l'orientation des élèves nouvellement arrivés (ENA) et coordonne les mesures d'aide, d'assistance, d'aménagements et d'accompagnement, dans l'objectif de garantir à chaque élève des chances réelles et équitables de réussite scolaire.

En tant que service transversal du ministère, le SIA joue un rôle central dans la mise en œuvre des politiques publiques d'intégration scolaire et de cohésion sociale.

Organisation et ressources

Afin de répondre aux besoins croissants du terrain et de garantir un service de qualité aux usagers, le SIA a renforcé ses effectifs en 2025. Six collaborateurs ont été

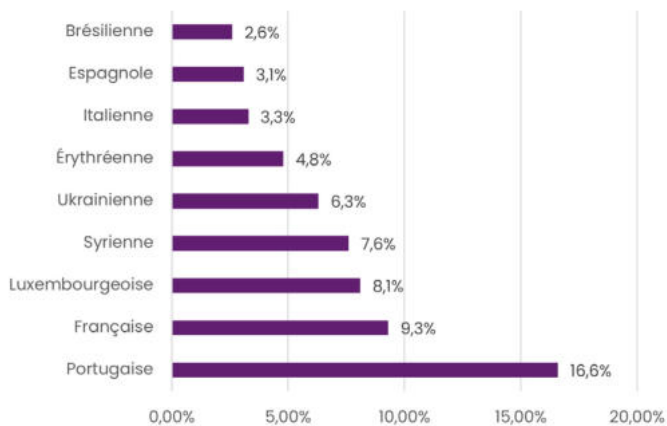
engagés pour le développement, la gestion et l'assurance qualité des activités du service. Par ailleurs, neuf enseignants ainsi qu'un médiateur interculturel ont rejoint le SIA afin de répondre à l'augmentation des besoins en matière de scolarisation des ENA et de médiation interculturelle.

Accueil et orientation des ENA Données clés et évolution des publics

En 2025, 2 463 ENA ont bénéficié d'entretiens d'information et de conseil dans le cadre de leur demande de scolarisation au sein du système éducatif luxembourgeois. Ces entretiens ont été complétés par une appréciation des acquis scolaires et ont abouti à l'établissement de recommandations d'orientation.

Dans 46 situations, les personnes investies de l'autorité parentale ont été accompagnées dans les démarches de saisine des différentes commissions compétentes pour les élèves à besoins éducatifs spécifiques. Le graphique ci-dessous reprend les principales

nationalités accueillies :



Outils, procédures et digitalisation

Au cours de l'année 2025, un travail approfondi a été mené sur les outils d'appréciation des compétences des ENA. Les instruments existants, notamment ceux utilisés en langue d'origine dans l'enseignement fondamental, ont été révisés et complétés. Pour les élèves plus âgés, de nouveaux outils ont été développés afin d'évaluer le niveau d'alphabétisation. Une phase de pré-test de nouveaux outils destinés à l'enseignement secondaire a également été lancée.

Sur le plan numérique, les fonctionnalités de l'application SIA ont été élargies en collaboration avec le CGIE. Ces développements visent à automatiser certaines étapes des procédures, à faciliter la gestion des dossiers et à renforcer l'interconnexion avec d'autres systèmes informatiques étatiques.

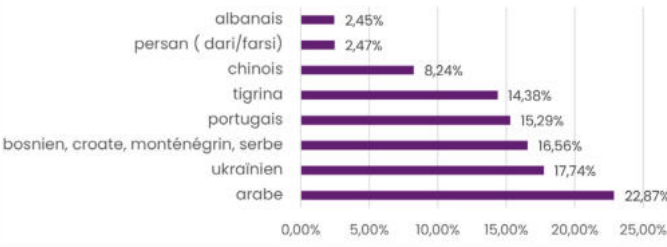
Dans une logique d'amélioration continue, les procédures internes font l'objet de révisions régulières et sont progressivement digitalisées. Un dispositif de monitoring structuré a ainsi été mis en place, incluant l'élaboration d'un cahier des charges pour un *data warehouse* destiné à centraliser les données et à soutenir le pilotage stratégique du service.

Médiation interculturelle

Dans un contexte où près de quatre élèves sur dix¹ de l'enseignement public sont de nationalité étrangère et où, pour environ deux tiers d'entre eux, la langue parlée à la maison n'est pas le luxembourgeois, la médiation interculturelle constitue un levier essentiel de l'intégration scolaire.

En 2025, 11 658 demandes de médiation interculturelle ont été enregistrées par le SIA, ce qui représente une légère diminution par rapport à 2024. Pour répondre à ces besoins, le service a pu s'appuyer sur un réseau de 72 médiateurs interculturels couvrant 34 langues. Leur mission consiste à faciliter la communication entre les familles, les élèves et les acteurs du système éducatif, tant au sein des établissements scolaires que lors de l'accueil des familles au SIA.

Le graphique ci-après reprend la répartition des langues des demandes de médiation introduites auprès du SIA où la langue arabe reste la langue la plus sollicitée.



Classes d'intégration de l'enseignement fondamental (CLI)

Conformément à la législation en vigueur relative à l'accueil des ENA, des CLI, anciennement dénommées classes spécialisées d'accueil de l'État (CSAE), peuvent être créées en fonction des besoins constatés. Les effectifs de ces classes sont susceptibles de varier au cours de l'année scolaire.

En juin 2025, 30 CLI étaient en activité sur six sites différents, accueillant au total 280 élèves.

Classes d'accueil et classes d'insertion de l'ESG

Afin de répondre à l'augmentation des besoins, 14 classes supplémentaires ont été ouvertes en 2025 en collaboration avec la DG ES et les lycées concernés. Pour assurer l'encadrement pédagogique de ces classes, 12 enseignants (dont neuf engagés en 2025) ont été recrutés par le SIA et affectés à 11 établissements scolaires.

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution de l'offre en classes d'accueil et d'insertion pour ENA.

	Classes d'accueil			Classes d'insertion (7 ^e -5 ^e)				Total
	ACCU	CLIJA	CLIJAA	VP-F	5ADF	GIF	GIA*	
Élèves inscrits	669	288	275	687	199	598	243	2 959 (+519)
Nombre de classes	50	23	21	50	14	33	13	204 (+32)
Nombre de lycées	24	14	11	12	8	6	3	40

(*) GIA et G FR ALE
Export des données en date du 27.06.2025 du *Fichier élèves*

¹ 43,1 % https://edustat.script.lu/fr/public-data/key-figure/der_4/

Soutien au personnel éducatif

En tant que service ressource, le SIA place le soutien aux équipes éducatives au cœur de ses missions. En 2025, les formations proposées ont porté notamment sur la différenciation pédagogique, l'enseignement des mathématiques en contexte multiculturel, l'orientation scolaire des ENA et les rituels d'apprentissage en classes d'accueil.

Au total, 25 sessions de formation ont été organisées, touchant 750 enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire. Deux nouveaux cycles de formation ont été élaborés : un cycle de six sessions destiné à l'enseignement fondamental, réunissant 250 enseignants, et un cycle de cinq sessions destiné à l'enseignement secondaire, rassemblant 200 enseignants.

En complément, 58 interventions ont été réalisées sur le terrain dans le cadre de préconseils et de conseils de classe et trois sessions de tests ont été organisées dans le cadre de soutien à l'orientation des ENA lors du passage du fondamental au secondaire et ont permis à 97 ENA de bénéficier d'une appréciation et d'une recommandation d'orientation.

Par ailleurs, neuf sessions de formation interne ont contribué au développement professionnel des collaborateurs du SIA.

Centres de ressources et expertise pédagogique

Centre de documentation (CDD)

368 ouvrages et jeux pédagogiques ont été empruntés au CDD depuis 2025. Sept sessions d'ateliers pédagogiques y ont été organisés, regroupant 65 enseignants de l'enseignement fondamentale et secondaire.

Centre d'éducation interculturelle (CEI)

Le CEI a assuré 49 sessions de formation et 55 interventions en classe, principalement axées sur la diversité culturelle, la sensibilisation, la lutte contre les discriminations racistes et la promotion du vivre-ensemble.

En complément, 27 formations, présentations et animations ont été réalisées par le centre IKL de l'ASTI, conventionné par le ministère. Ces actions ont également donné lieu à l'élaboration de deux supports pédagogiques et au développement d'un nouveau site internet ainsi que d'une nouvelle identité visuelle.

Éducation plurilingue, projets et partenariats

En 2025, le SIA a consolidé son rôle de coordination dans le domaine de l'enseignement des langues premières (L1). Des conventions ont été signées avec 38 associations, en complément des cours organisés par cinq ambassades, permettant la mise en place d'une offre d'enseignement dans 34 langues premières.

Au total, 6 768 élèves ont suivi des cours de L1, dispensés par 274 enseignants et assistants. L'offre de langue portugaise représente à elle seule 2 885 élèves et se décline en huit dispositifs. Le SIA a assuré la coordination pédagogique et organisationnelle entre les asso-

ciations, les écoles et les 14 structures de l'État mettant des locaux à disposition.

La première rencontre annuelle des enseignants de L1 s'est tenue en 2025. Le SIA a également organisé une table ronde dans le cadre du *Festival des Migrations*, élaboré un premier flyer et un catalogue des cours de L1, et mis en place une newsletter mensuelle destinée aux écoles partenaires.

Fiches Langues et Cultures (FLC)

Les FLC sont des documents de référence fournissant des informations synthétiques sur les langues, les contextes culturels et les systèmes éducatifs de différents pays. Elles constituent un outil de soutien pour le personnel enseignant et socio-éducatif. En 2025, 23 fiches étaient disponibles sur le site du SIA.

Logbuch Lëtzebuerg

Afin de mieux répondre à la diversité linguistique du public, le SIA a enrichi en 2025 le *Logbuch Lëtzebuerg* par l'ajout de nouveaux enregistrements audio en français, en anglais et en espagnol latino-américain, en complément des versions déjà existantes.²

Partenariats institutionnels

Le SIA a poursuivi et renforcé ses partenariats institutionnels, notamment avec l'Université du Luxembourg. Ces collaborations visent à intégrer davantage les dimensions pédagogiques et interculturelles dans la formation initiale et continue des enseignants, dans le cadre du *Bachelor en sciences de l'éducation* et du *Master en enseignement secondaire*.



² https://zpb.lu/pedagogical_cpt/carnet-de-bord-letzebuerg/

Direction générale accréditation et reconnaissance

Service de la reconnaissance des diplômes (SRD)

En 2025, le SRD a reçu un total de 9 444 demandes de reconnaissance de qualifications scolaires et/ou professionnelles. 1 453 demandes ne concernaient pas le département du ministère, mais l'une des autres autorités compétentes (ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, ministère de la Santé et de la Sécurité sociale). Ces demandes ont été transmises pour attribution aux services concernés.

En 2025, 5 714 dossiers de demandes n'étaient pas complets (+14,28 % par rapport à 2024) et des compléments d'information ont été demandés aux requérants. 5 390 demandes ont abouti à une reconnaissance d'équivalence et/ou une assimilation à un/e diplôme/certification luxembourgeois/e.

Dans le secteur de la santé, 236 reconnaissances d'équivalence ont été prononcées (-39,94 % par rapport à 2024), entre autres pour 14 infirmiers ainsi que pour 154 aides-soignants. Les bénéficiaires de ces reconnaissances pourront demander un droit d'exercer auprès du ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale.

Cette diminution de près de 40 % par rapport à 2024 est due au fait que de nombreux dossiers sont en suspens. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2025, il a été décidé que pour vérifier que toutes les compétences et actes ont bien été acquis et vus par le demandeur, un questionnaire lui est envoyé, lequel est à remplir et à faire signer par l'établissement ayant délivré le diplôme ou certificat et signé par l'autorité compétente du pays de délivrance.

Dans le secteur socio-éducatif, 697 reconnaissances d'équivalence ont été prononcées (+33,01 % par rapport à 2024), notamment pour 360 éducateurs ainsi que pour 194 auxiliaires de vie.

546 autorisations d'exercer ont par la suite été prononcées pour des diplômes étrangers reconnus en 2025 et fin 2024, notamment pour 341 éducateurs ainsi que pour 205 auxiliaires de vie. 251 autorisations d'exercer ont été prononcées pour les diplômes d'État d'éducateur luxembourgeois (+4,14 % par rapport à 2024).

Dans le secteur de l'artisanat, 38 demandes ont abouti à une assimilation à un brevet de maîtrise (-9,52 % par rapport à 2024), 508 à un DAP (-13,16 % par rapport à 2024) et cinq au CCP (six en 2024). Une partie de ces dossiers ont été introduits pour pouvoir postuler à un emploi salarié, les autres demandes ont été introduites en vue d'une création d'entreprise au Luxembourg.

2 424 requérants ont obtenu une équivalence à un diplôme de fin d'études secondaires classiques ou secondaires générales (+2,34 % par rapport à 2024), 619 à un diplôme de technicien. Cette reconnaissance permet aux bénéficiaires d'accéder à l'enseignement supérieur et au marché de l'emploi.

Par ailleurs, 863 attestations de niveau d'études ont été prononcées (+39,87 %) par rapport à 2024 à l'intention d'élèves voulant changer d'orientation scolaire ou intégrer/réintégrer le système scolaire luxembourgeois. Toutefois, une partie de ces certificats ont été émis à l'attention d'adultes qui, arrivant au pays, ont voulu connaître leur niveau d'études au Luxembourg et qui

ÉQUIVALENCES	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Professions de santé	248	371	345	257	327	371	372	393	236
Professions socio-éducatives	412	622	605	470	445	642	616	567	697
Fin d'études secondaires	1 051	1 066	1 251	1 275	1 299	1 319	1 451	1 917	2 424
Technicien	398	386	485	509	481	534	592	621	619
Brevet de maîtrise	31	36	36	32	29	28	39	42	38
DAP/CCP	370	343	492	478	519	551	581	591	513
Niveau d'études	625	606	601	418	493	553	587	617	863
Total	3 135	3 430	3 815	3 439	3 593	3 998	4 238	4 748	5 390

éventuellement voulaient bénéficier de l'offre d'apprentissage pour adultes.

920 demandes de reconnaissances ont été formellement refusées (+15,86 % par rapport à 2024), entre autres 334 (232 en 2024) concernant le secteur socio-éducatif, 131 (101 en 2024) concernant le secteur de l'artisanat, ainsi que 395 (420 en 2024) concernant les baccalauréats pays tiers.

En 2025, le nombre de reconnaissances prononcées a augmenté de 13,52 % tandis que l'augmentation du nombre total des demandes est de 11,89 %.

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

En tant qu'outil de valorisation professionnelle, la VAE permet de faire reconnaître ses compétences et un parcours professionnel par l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat de l'enseignement secondaire ou de la formation professionnelle. Cette valorisation se fait sur base des compétences professionnelles qui ont pu être acquises par un apprentissage formel, non formel ou par la voie du bénévolat.

En 2025, 721 demandes ont été introduites, dont 586 ont été déclarées recevables. Les 135 demandes déclarées irrecevables l'ont été pour divers motifs (erreur dans le diplôme demandé, demande hors délai, demandes incomplètes, etc.).

Au total, 491 personnes – dont la demande a été déclarée recevable (premier dossier) – ont souhaité bénéficier d'un accompagnement pour la constitution de leur demande de validation sur le fond (deuxième dossier).

Concernant l'évaluation des demandes de validation sur le fond, 260 dossiers ont été soumis aux différentes commissions d'évaluation, dont 64 ont reçu une validation totale.¹

78 dossiers se trouvaient en 2025 au stade de la validation partielle² et 107 dossiers ont reçu un refus, tous diplômes et certificats confondus.³

- Nombre de dossiers reportés en année 2025 : 10
- Nombre de désistement après évaluation : 1

Direction générale de l'aide à l'enfance et à la famille

En 2025, la Direction générale de l'aide à l'enfance et à la famille (DG AEF) et l'Office national de l'enfance (ONE) ont continué à développer et à adapter l'offre de mesures et de prestations en vue de garantir aide, soutien et protection aux enfants, aux jeunes, aux jeunes adultes et à leurs familles.

ONE

En 2025, l'ONE a poursuivi de manière soutenue ses travaux préparatoires organisationnels et méthodologiques afin d'être pleinement opérationnel pour la mise en œuvre du projet de loi n° 7994 portant aide, soutien et protection aux mineurs, aux jeunes adultes et aux familles, dès son adoption. Dans cette perspective, l'ONE a consolidé cette dynamique en affinant et en opérationnalisant le plan d'implémentation d'une pratique de travail commune à l'ensemble des agents, fondée sur une approche de sécurité en protection de l'enfance, afin d'en garantir une mise en œuvre cohérente et immédiatement déployable dès l'entrée en vigueur dudit projet de loi.

L'ONE a poursuivi cet effort en veillant à ce que les conseillers soient pleinement intégrés dans l'ensemble des régions, contribuant ainsi au renforcement des compétences professionnelles des équipes. Parallèle-

ment aux deux modules de formation de base destinés aux nouveaux collaborateurs, une nouvelle formation (*Qualification de base systémique et orientée sur l'attachement au sein de l'AEF*) a été introduite, visant à doter les collaborateurs de l'ONE de connaissances solides en pratiques systémiques, en dynamiques d'attachement ainsi qu'en neurosciences.

Une nouveauté importante a également été introduite avec la mise en place du service *ONE-Schouldéngscht*, déployé progressivement au sein des directions régionales de l'enseignement fondamental. Ce service a pour objectif d'offrir une aide précoce aux enfants et aux familles. En favorisant la création de synergies, l'*ONE-Schouldéngscht* vise à sensibiliser les

¹ Décalage possible entre l'année de la déclaration de recevabilité et l'année d'évaluation de la demande sur le fond, ce qui permet d'expliquer ces résultats. Chaque candidat reçoit deux dates auxquelles il peut remettre son deuxième dossier. Cela peut concerner l'année n et/ou l'année n+1.

² Une validation partielle peut être prononcée en année n et se maintenir jusqu'en année n+3 vu qu'un candidat dispose de trois ans pour compléter son dossier en cas d'une validation partielle.

³ Voir note 1.

professionnels de l'éducation au rôle de l'ONE, à renforcer la collaboration entre les acteurs scolaires et l'ONE, et à rapprocher les secteurs éducatif et social afin de garantir une prise en charge globale et plus efficace des enfants et des familles en situation de vulnérabilité.

Enfin, dans une démarche de valorisation des familles d'accueil, une production audiovisuelle a été réalisée, mettant en lumière cette activité de l'AEF à travers le quotidien des familles d'accueil. Elle illustre la manière dont ces familles soutiennent et transforment positivement les parcours de vie des enfants.

Évolution des mesures

À la suite d'une évaluation approfondie des demandes d'aide, l'ONE met en place des mesures d'aide ambulatoires, d'accueil de jour ou stationnaires, en incluant l'enfant, le jeune, le jeune adulte et sa famille dans toutes les étapes de son intervention. En 2025, l'ONE a accordé 15 772 mesures de prises en charge. Cette évolution souligne les efforts de l'ONE pour renforcer et étendre l'offre ambulatoire et prévenir le placement d'enfants en dehors de leur milieu familial, et ceci en application du programme gouvernemental.

Mesures ambulatoires

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Aide socio-familiale en famille	146	131	106	112	116	147	162	184
Assistance psychologique, sociale ou éducative en famille et Assistance psychologique, sociale ou éducative en famille d'accueil	2 476	2 535	2 551	2 339	2 915	3 358	3 612	3 800
Consultation psychologique ou psychothérapeutique	2 314	2 521	2 700	2 843	3 334	3 508	3 931	4 357
Soutien psychosocial par l'orthophonie/ Consultation psychomotricité ou ergothérapeutique/Intervention orthopédagogique précoce	1 643	1 800	1 841	2 084	2 426	3 633	4 226	4 808
TOTAL	4 103	4 452	4 647	7 378	6 365	10 646	11 931	13 149

Mesures d'accueil en formule de logement encadré (SLEMO)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Accueil en formule de logement encadré (SLEMO)	454	451	476	509	557	623	649	679

Mesures d'accueil de jour

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Accueil en famille	25	13	7	6	5	3	2	2
Accueil socio-éducatif de jour en foyer orthopédagogique ou psychothérapeutique	104	119	124	95	61	24	59	51
TOTAL	129	132	131	101	66	27	61	53

Mesures d'accueil en famille d'accueil

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Accueil en famille	589	601	584	620	582	579	567	540

Mesures d'accueil stationnaire

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Accueil de base	402	400	351	513	675	643	517	523
Accueil petit groupe	0	0	0	8	27	76	92	110
Accueil d'enfants de moins de 3 ans	59	55	64	57	52	66	55	60
Accueil orthopédagogique	257	285	277	300	321	299	286	301
Accueil socio-éducatif en institution spécialisée à l'étranger et projet pédagogique individuel	170	175	155	143	139	139	133	113
Accueil psychothérapeutique	104	120	157	130	130	179	160	148
Accueil urgent en situation de crise	137	131	107	120	113	96	85	96
TOTAL	1 129	1 166	1 111	1 271	1 457	1 498	1 328	1 351

L'accueil stationnaire en 2025

- 21 enfants âgés de moins de trois ans ont été accueillis en centre d'accueil pour enfants de moins de trois ans dont 21 placements judiciaires et aucun accueil volontaire ; trois demandes n'ont pas abouti ;
- 100 enfants âgés entre 3 et 12 ans ont été accueillis en centre d'accueil dont 91 placements judiciaires et neuf accueils volontaires ; sept demandes n'ont pas abouti ;
- 112 jeunes âgés entre 12 et 18 ans ont été accueillis en centre d'accueil dont 86 placements judiciaires et 26 accueils volontaires ; 52 demandes n'ont pas abouti ;
- 21 enfants et jeunes mineurs non accompagnés ont été accueillis en centre d'accueil suite à leur passage dans une structure d'accueil pour primo-arrivants ; trois demandes n'ont pas abouti.

L'accueil stationnaire à l'étranger et les projets pédagogiques individuels en 2025

- trois enfants ont été accueillis en centre d'accueil socio-éducatif spécialisé à l'étranger ;
- neuf enfants ont entamé un projet pédagogique individuel.

L'accueil en famille d'accueil en 2025

- 11 enfants ont été accueillis en famille d'accueil dont 11 placements judiciaires et aucun accueil volontaire ;
- sept enfants ont été accueillis dans une famille d'accueil à long terme et quatre enfants ont été accueillis dans une famille d'accueil à court terme.

Service projets et stratégies

Les plateformes sectorielles

Cinq plateformes sectorielles ont été organisées en 2025 ayant pour but d'entretenir et d'alimenter un échange de qualité avec les différents acteurs impliqués autour des prestations d'aides du domaine de l'AEF.

Petits centres d'accueil (PCA)

Dans le cadre de la rénovation de deux centres d'accueil de jour et de nuit, quatre nouveaux PCA ont été mis en place pour assurer la continuité du service. Ils sont situés à Luxembourg, Sandweiler et à Contern (deux sites).

Service de logement en milieu ouvert (SLEMO)

69 nouvelles places SLEMO ont été créées en 2025.

Prise en charge extrascolaire individualisée et ambulatoire (IP Moosnam)

En 2025, une nouvelle mesure de prise en charge extrascolaire individualisée et ambulatoire a été développée afin de soutenir des enfants pour lesquels le cadre scolaire traditionnel ne répond plus adéquatement aux besoins. Ce dispositif propose un accompagnement socio-éducatif individualisé (1:1), flexible et temporaire, visant à renforcer les compétences émotionnelles, relationnelles et scolaires des enfants, tout en maintenant le lien avec leur environnement familial et scolaire.

L'année 2025 a été consacrée à la conception du cadre méthodologique, juridique et opérationnel ainsi qu'au lancement de l'appel à projets auprès des organismes partenaires. La mesure est actuellement en phase de finalisation.

Le projet *Integrative Familienhilfe* (IF)

Au cours de l'année 2025, un bâtiment a été repéré pour la mise en œuvre du projet IF par un premier prestataire et les premières démarches ont été engagées. Pour le second prestataire, un autre bien immobilier a été retenu et des étapes préparatoires sont en cours en vue de son adaptation.

Centre sociothérapeutique (CST)

En septembre 2025, un nouveau CST a ouvert à Luxembourg-Ville, ce qui porte à dix le nombre de CST opérationnels.

Extension de l'offre des CST à l'enseignement secondaire

Un besoin a été identifié en vue d'une extension de l'offre des CST aux élèves de l'enseignement secondaire. Au cours de l'année 2025, des travaux préparatoires ont été menés en concertation avec les services concernés afin d'examiner les modalités d'une mise en œuvre ultérieure.

Centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP)

Le ministère poursuit activement sa politique d'élargissement de l'offre destinée aux mineurs en risque de décrochage scolaire ou en situation de décrochage avéré. Dans cette perspective, de nouvelles infrastructures seront progressivement mises en place, notamment à travers l'ouverture d'un site à Bertrange. Par ailleurs, d'autres structures sont actuellement en phase de préparation. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie nationale visant à consolider les dispositifs existants, à garantir l'égalité des chances et à offrir à chaque jeune un parcours éducatif porteur d'avenir.

Les mineurs non accompagnés (MNA)

Après une année de mise en service, la structure primo-accueil s'est pleinement intégrée dans la chaîne d'aide et a confirmé sa pertinence. Par ailleurs, la baisse générale des demandes, offre au ministère une

marge de manœuvre pour anticiper et se préparer à une éventuelle recrudescence des besoins. D'autre part, l'année 2025 a été marquée par les suites de l'incendie survenu le 22 mai 2024 au sein de l'institution *Marjaashaff*. Le ministère a mis en œuvre les mesures nécessaires afin d'assurer le relogement de 28 jeunes concernés dans une structure d'accueil appropriée, garantissant ainsi la continuité de leur prise en charge.

L'accueil stationnaire à l'étranger et projets pédagogiques individuels

Le renforcement de l'offre nationale constitue un objectif clé du ministère pour répondre de manière durable aux besoins spécifiques des jeunes et réduire la dépendance aux prises en charge à l'étranger. À titre transitoire, des solutions individualisées sont déployées en collaboration avec des partenaires étrangers afin de garantir la continuité et la qualité de l'accompagnement.

Service qualité

En 2025, le Service Qualité a concentré ses activités sur le développement des cadres de qualité, la formation des professionnels et l'accompagnement des acteurs du secteur de l'AEF. Les actions menées ont porté notamment sur l'amélioration continue des prestations, la gestion des réclamations, ainsi que sur la poursuite de l'implémentation d'une approche axée sur la sécurité dans la protection de l'enfance et le renforcement des coopérations aux niveaux national et international.

Développement des cadres de qualité et amélioration continue

Dans une logique de développement durable de la qualité, le Service Qualité a poursuivi, en 2025, en étroite collaboration avec la FEDAS, les travaux relatifs à l'élaboration et à l'actualisation de cadres de référence pour les mesures d'aide dans le secteur AEF. Ces travaux visaient à consolider les bases méthodologiques, à harmoniser les pratiques et, par conséquent, à garantir une prise en charge coordonnée et adaptée aux besoins des enfants, des jeunes et des familles. Cette démarche s'inscrit dans une approche d'amélioration continue des prestations et de renforcement de la démarche qualité.

Formations et accompagnement des professionnels

Dans le cadre du renforcement des compétences des acteurs du secteur de l'AEF, le Service Qualité a organisé, en collaboration avec l'Agence de formation de la FEDAS, six *Masterclasses* destinées aux professionnels de l'AEF, ayant réuni 71 participants. Ces formations ont permis d'approfondir des thématiques centrales liées à la qualité des interventions, à la protection de l'enfance et aux approches professionnelles fondées sur les standards du cadre de référence national.

Par ailleurs, le Service Qualité a assuré, via l'IFEN, 11 formations de type *Masterclass* à destination du personnel stagiaire du sous-groupe éducatif et psychosocial de

l'État, avec 244 inscriptions au total. Dans une perspective de rapprochement entre l'enseignement fondamental et le secteur de l'AEF, il a également contribué, à travers quatre *Masterclasses* ayant réuni 68 participants, à la formation de base des A-EBS, dans le but de faire connaître le champ de l'AEF ainsi que les dispositifs et aides existants.

Ces sessions ont permis de présenter le cadre institutionnel, les missions de l'AEF ainsi que les modalités de collaboration entre les acteurs de l'enseignement et ceux de l'AEF.

Gestion des réclamations et retours des bénéficiaires

En 2025, le Service Qualité a traité 33 réclamations émanant de bénéficiaires du secteur AEF, enregistrées dans le cadre du dispositif institutionnel via l'adresse reclamation.aef@men.lu.

Dans le respect de son rôle méthodologique et de sa position de neutralité, le Service Qualité intervient comme un espace de recueil, d'analyse qualitative et de structuration des retours, sans se substituer aux autorités compétentes en matière de décision ou de suivi individuel des situations.

Les réclamations reçues ont fait l'objet d'analyses de situations, ainsi que d'échanges cadrés avec les prestataires concernés et, lorsque cela s'y prêtait, de rencontres réunissant prestataires et bénéficiaires. Ces démarches visaient à clarifier les attentes, à objectiver les dysfonctionnements signalés et à identifier des leviers d'amélioration, dans une logique de prévention et d'amélioration continue des pratiques professionnelles et des procédures du secteur AEF.

Poursuite de l'implémentation d'une approche axée sur la sécurité (SOP)

En 2025, la collaboration avec l'ONE s'est poursuivie dans le cadre de l'implémentation de l'approche axée sur la sécurité (*Sicherheitsorientierte Praxis* – SOP). Les travaux ont porté sur la consolidation des procédures existantes ainsi que sur la réalisation d'une première évaluation de la démarche qualité.

Au mois de novembre 2025, le Service Qualité a rejoint le réseau nouvellement constitué dans l'espace germanophone, dédié à l'approche axée sur la sécurité dans la protection de l'enfance. Ce réseau réunit des gestionnaires privés et publics, des services étatiques ainsi que des experts du monde scientifique, dans l'objectif de développer conjointement l'approche, d'élaborer une démarche qualité commune, de promouvoir l'échange de bonnes pratiques et de soutenir l'évolution continue des cadres professionnels.

Organisation d'une conférence internationale consacrée à l'approche axée sur la sécurité dans la protection de l'enfance

Dans la continuité de ces travaux, le Service Qualité a participé, en novembre 2025, à l'organisation d'une conférence de deux jours consacrée à l'approche axée

sur la sécurité dans la protection de l'enfance, aux côtés de *TransNetSOP*, de la FEDAS et d'un comité d'organisation international composé de professionnels de terrain et d'experts. Cette manifestation a rassemblé environ 200 participants en provenance d'Allemagne, des Pays-Bas, de Suisse, d'Autriche et du Luxembourg. Les interventions d'experts ont porté notamment sur les concepts de protection, la participation des enfants et des familles dans le secteur AEF, ainsi que sur des exemples de bonnes pratiques en matière de protection de l'enfance. La conférence a constitué un cadre privilégié de réflexion, de mise en réseau et de transfert de connaissances à l'échelle internationale.

Perspectives

Les actions menées en 2025 ont permis de renforcer les compétences professionnelles, de consolider l'implémentation de l'approche axée sur la sécurité et d'inscrire l'AEF au Luxembourg dans des réseaux professionnels spécialisés dans la protection de l'enfance à dimension internationale. Ces acquis constituent une base essentielle pour la poursuite, en 2026, du développement d'une démarche qualité, de l'accompagnement des acteurs du secteur AEF et du secteur étatique dans l'implémentation du cadre de référence national de l'AEF.

Service Eltereforum

Le service *Eltereforum* a pour objectif de renforcer les parents dans leur rôle, de les soutenir en cas de besoin et de les accompagner tout au long de leur parentalité. Ses principales missions sont l'échange, l'information et l'accompagnement, en respectant la situation de vie et les compétences de chaque parent. Dès la grossesse et jusqu'à la majorité de leurs enfants, les parents peuvent bénéficier de ce soutien.

L'activité des forums parentaux est profondément ancrée dans les régions et repose sur une approche préventive et généraliste. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires compétents en matière de parentalité. L'accès aux forums est volontaire et l'offre est entièrement gratuite. En 2025, le service comptait neuf forums parentaux : Wiltz, Marnach, Bettembourg, Bertrange, Lorentzweiler, Hesperange, Ettelbruck et Esch/Belval. En 2026, trois nouveaux forums ouvriront à Differdange,



Dudelange et Mondorf-les-Bains. L'ouverture d'autres centres est également envisagée pour assurer une couverture nationale des 15 régions scolaires du pays.

En 2025, l'activité du service a été assurée par une équipe multidisciplinaire de 18 personnes. L'organisme a été ajusté et se compose depuis d'un chef de service, d'une cheffe de service adjointe, de cinq coordinateurs de projets ainsi que de 11 coordinateurs régionaux.

Au total, 1 790 activités ont été proposées, accueillant 18 359 participants, dont 10 363 adultes et 7 996 mineurs. Par rapport à l'année 2024 (14 105 participants), les fréquentations dans les forums parentaux ont augmenté de 30,2 % en 2025. Parmi ces activités, 1 077 (65,2 %) ont été organisées en interne par le personnel d'*Eltereforum*, 219 (13,3 %) ont été proposées par des prestataires institutionnels tels qu'*Initiativ Liewensufank*, *Eltereschool* et *ErwuesseBildung*, et 348 (23 %) ont été assurées par des prestataires indépendants.

Les activités proposées s'articulent autour de cinq piliers, à savoir les rencontres parents (60 %), les ateliers, cours et conférences (25 %), les consultations individuelles (9 %), la promotion et l'information (4 %) ainsi que les offres associatives et individuelles bénévoles (2 %). Elles visent notamment à renforcer le lien parent-enfant, à favoriser l'interaction familiale et à soutenir les compétences parentales, notamment en termes de développement du langage, de la motricité et des compétences socio-émotionnelles. Une attention particulière est portée aux 1 000 premiers jours de l'enfant, période clé pour le développement du lien d'attachement et durant laquelle le soutien aux compétences parentales revêt une importance déterminante.

Le 28 juillet 2025, l'*Activity Box*, destinée aux enfants d'1 à 3 ans, a été officiellement lancée. Ce coffret, créé par l'*Eltereforum* dans le cadre de la campagne *Screen-Life-Balance*, propose des activités ludiques et interactives pour remplacer les écrans. L'initiative repose sur une recommandation scientifique : éviter les écrans avant trois ans, car les interactions directes et l'exploration sensorielle sont essentielles au développement des tout-petits. L'*Activity Box* soutient les parents en offrant des idées pour jouer, bouger et partager des moments en famille, favorisant ainsi un équilibre sain dès la petite enfance.

Lors de 138 retraits organisés dans les différents forums parentaux, 1 742 *Activity Box* ont été distribuées aux familles. Face à ce succès, au moins 3 500 coffrets supplémentaires seront distribués aux parents en 2026.

Service de l'adoption

Le ministère est investi des fonctions d'Autorité centrale telles que définies par la Convention de La Haye du 29 mai 1993 relative à la protection des enfants et à la coopération en matière d'adoption internationale. Dans ce cadre, il a confié l'exécution de certaines de ses missions à des organismes d'adoption dûment agréés. Comme les années précédentes, seuls trois organismes étaient

agréés et conventionnés par l'État en 2025 : l'*Amicale Internationale d'Aide à l'Enfance asbl* (AIAE), active au Vietnam et en Inde ; *Naledi asbl*, partenaire de l'Afrique du Sud et le *Service adoption de la Croix-Rouge luxembourgeoise* (CRL), compétent pour la Bulgarie, le Burkina Faso, le Portugal et la Slovaquie. La CRL est également chargée de l'encadrement des adoptions nationales.

Un autre service spécialisé de la CRL, la *Maison de l'Adoption*, est étroitement associé au processus d'adoption. Sans intervenir directement dans les démarches, ce service assure un accompagnement structuré des candidats à l'adoption avant, pendant et après la procédure. Dans le but d'assurer le respect des principes consacrés par la Convention de La Haye, le ministère a instauré divers mécanismes destinés à encadrer et à sécuriser l'ensemble de la procédure d'adoption.

Cycle de préparation à l'adoption

Tout candidat à l'adoption, qu'elle soit nationale ou internationale, est tenu de suivre un programme de préparation comprenant deux séances d'information générale et quatre séances de sensibilisation. Les trois premières séances de sensibilisation ont pour objet d'initier les candidats aux enjeux propres à la parentalité adoptive.

La quatrième séance est spécifiquement consacrée aux défis particuliers liés à l'adoption d'enfants à besoins spécifiques, notamment l'adoption d'enfants plus âgés, de fratries, de plusieurs enfants, d'enfants atteints d'une maladie ou encore d'enfants résidant déjà au Luxembourg avant leur adoption. Cette préparation est organisée par le ministère en étroite collaboration avec les organismes d'adoption agréés et la *Maison de l'Adoption*. Le secteur de l'adoption internationale étant en constante évolution, le contenu des séances est régulièrement actualisé.

En 2025, pour la première phase du cycle, trois séances d'information ont été organisées en langue française et deux en langue luxembourgeoise. Au total, 95 personnes ont manifesté leur intérêt pour l'adoption en sollicitant un formulaire d'inscription, parmi lesquelles 63 ont effectivement retourné le document dûment complété.

Les séances d'information générale ont compté 93 participants, répartis entre 38 couples et 17 personnes célibataires. Dans le cadre de la deuxième phase du cycle, la *Maison de l'Adoption* a organisé six séries de séances de sensibilisation de base, dont deux en langue luxembourgeoise, deux en langue française et deux en langue anglaise, afin de répondre à l'augmentation du nombre de candidats s'exprimant plus aisément dans cette langue.

À l'issue de ce parcours de préparation à l'adoption, le ministère a délivré 32 certificats de participation au cycle complet de préparation, entamé en 2025 ou au cours des années précédentes. Ces certificats ont permis à 28 couples et à quatre célibataires de s'ins-

crir auprès de l'un des trois organismes agréés afin de poursuivre leur démarche par l'évaluation de leurs capacités parentales.

Par ailleurs, 17 couples ont participé à des séances de sensibilisation spécifiques supplémentaires proposées par la *Maison de l'Adoption*, portant sur des projets particuliers tels qu'une seconde adoption, l'adoption d'un enfant plus âgé, l'adoption par une famille déjà parent d'un enfant biologique ou encore l'adoption d'un nouveau-né. En 2025, des séances de remise à niveau ont été mises en place à l'intention des personnes n'ayant pas poursuivi la procédure dans les délais impartis.

En tout, trois couples ont bénéficié de cette nouvelle offre. Avant toute inscription sur la liste d'attente en vue de l'évaluation, les candidats font l'objet d'une pré-évaluation destinée à vérifier le respect de certaines conditions de base, notamment leur situation maritale, financière et professionnelle, ainsi que la nationalité. En 2025, 26 couples sont passés par ce stade de la procédure. 18 couples évalués ont satisfait à la pré-évaluation. Enfin, sept couples ont participé à des séances de préparation à la rencontre organisées par la *Maison de l'Adoption*. L'objectif de ces séances est d'aider les futurs parents à aborder au mieux les premiers moments avec leur enfant.

Évaluation des capacités parentales à l'adoption

En 2025, les organismes d'adoption ont rendu un avis d'évaluation favorable pour dix couples, leur permettant de poursuivre leur projet d'adoption. Huit couples ont été évalués positivement par *Naledi*, et deux couples par la CRL, en vue d'une adoption nationale. Au total, dix dossiers d'adoption ont été déposés auprès des pays partenaires : cinq en Afrique du Sud et cinq en Inde.

En 2025, 11 enfants, sept originaires d'Afrique du Sud, une fratrie de deux enfants de Roumanie et deux enfants nés au Luxembourg ont rejoint leur nouvelle famille. Les adoptions nationales concernaient un accouchement anonyme et un enfant plus âgé. Parmi les neuf enfants adoptés à l'international et arrivés au Luxembourg en 2025, sept étaient âgés de 2 à 4 ans et deux de 5 à 6 ans. Tous étaient des enfants à besoins spécifiques.

En ce qui concerne les deux adoptions nationales, l'un des deux enfants adoptés était un nouveau-né, tandis que l'autre avait entre un et quatre ans.

Prise en charge post-adoptive

Les organismes agréés assurent également le suivi post-adoptif des familles. En 2025, l'AIAE a travaillé en post-adoption pour sept familles. *Naledi* a suivi 38 enfants et a rédigé 47 rapports officiels. La CRL a encadré 18 familles dans ce cadre des suivis post-adoptifs. En complément de l'accompagnement post-adoption assuré par les organismes autorisés pour l'adoption (OAA), la *Maison de l'Adoption* propose un accompagnement post-adoptif ainsi que divers ateliers visant à favoriser un attachement sécurisant entre l'enfant et ses parents. Enfin, un nombre croissant de personnes

souhaitent accéder à leur dossier d'adoption et à leur histoire personnelle antérieure à l'adoption. En 2025, le ministère a reçu 13 demandes de recherches d'origine. Ces demandes ont été prises en charge conjointement par la *Maison de l'Adoption*, l'OAA ayant encadré l'adoption et le ministère.

Service des droits de l'enfant (SDE)

Le SDE coordonne la promotion des droits de l'enfant ainsi que le suivi et l'évaluation des mesures qui les mettent en œuvre. Ses missions de coordination découlent de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), telles l'information, la sensibilisation et l'évaluation des progrès réalisés, définies aux articles 42 et 44 de ladite convention.

Depuis 2022, le SDE coordonne deux plans d'action nationaux en matière de droits de l'enfant

- le plan d'action national 2022-2026 pour les droits de l'enfant *Zesumme fir d'Rechter vum Kand* (PAN DE) ;
- le plan d'action national 2021-2030 de la *Garantie européenne pour l'enfance* (PAN GE).

Priorités et objectifs stratégiques du SDE

Renforcement de la participation des enfants au sens de l'article 12 de la CIDE

À la suite des observations générales formulées par le Comité des droits de l'enfant (CRC), et dans le prolongement du projet mené en 2025 en partenariat avec *UNICEF ECARO* (Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale) et la Commission européenne, le SDE s'est donné pour mission de renforcer la participation des enfants et des jeunes aux décisions qui les concernent, conformément à l'article 12 de la CIDE.

Dans ce contexte, la plateforme *ParticipAction* a été créée. Elle vise à faciliter le partage d'informations sur les pratiques existantes en matière de participation des enfants et des jeunes, à encourager les échanges entre acteurs et à nourrir une réflexion commune. Cette plateforme réunit des représentants de nombreuses organisations et institutions luxembourgeoises. Le SDE a également mené de nombreuses autres ac-



tions visant à promouvoir la participation des enfants et des jeunes :

- publications :
 - publication d'une brochure sur le droit à la participation à destination des enfants, réalisée en collaboration avec *UNICEF Luxembourg* ;
 - publication des *Friendly Guides* pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.
- évènements et échanges :
 - organisation de tables rondes et *workshops* dans le cadre de la conférence *Meng Stëmm – mäin Impakt*, au *Chalet Géisserei*, le 28 octobre 2025 ;
 - conférence de Laura Lundy dans le cadre de la plateforme *ParticipAction*, accompagnée de la création d'une capsule vidéo sur l'importance de la participation des enfants et des jeunes ;
 - organisation de la cinquième édition du concours *Deng Zukunft – Deng Stëmm* autour du thème *Mieux vivre ensemble avec toutes nos différences*, en partenariat avec *UNICEF Luxembourg* à l'attention des enfants de 6 à 12 ans : plus de 200 élèves ont participé au concours ;
 - organisation de la *Semaine de la démocratie et de la citoyenneté*, du 27 au 31 octobre 2025.

Renforcement du suivi et de l'évaluation des mesures de mise en œuvre des droits de l'enfant et de la Garantie Européenne pour l'enfance (GEE)

En 2025, le travail mené en partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg (STATEC) a permis des avancées significatives dans le suivi statistique des droits de l'enfant au Luxembourg. Une équipe conjointe entre le ministère et le STATEC a été mise en place. Parallèlement, une gouvernance solide a été instaurée, comprenant :

- un Comité de pilotage, chargé de l'orientation stratégique et politique ;
- un Groupe de travail technique, responsable du calcul et de la qualité des indicateurs ;
- un Comité de suivi, doté d'un rôle consultatif et scientifique.

Au total, 65 indicateurs clés relatifs aux droits de l'enfant ont été identifiés. Ils seront publiés sur le site <https://lustat.statec.lu/> et serviront de base à un rapport annuel de suivi. Ces développements renforcent l'évaluation du PAN DE et du PAN GE, et contribueront à la préparation des prochains plans d'action nationaux. De plus, en 2025, en collaboration avec le *Luxembourg Institute of Socio-Economic Research* (LISER), le SDE a préparé et soumis à la Commission européenne le premier rapport de suivi sur la mise en œuvre de la GEE au Luxembourg. Ce rapport est désormais disponible sur le site Internet de la Commission européenne.

Conformément au programme gouvernemental 2023–2028, l'année 2025 a également marqué le lancement des démarches d'évaluation du PAN DE. Dans ce cadre, un appel à projets a été organisé et plusieurs projets

de consultations d'enfants et de jeunes ont été sélectionnés. Ces consultations visent à recueillir leur avis et leur expérience quant à la mise en œuvre des actions qui les concernent directement.

Des consultations ont également été organisées avec les diverses parties prenantes du PAN DE. Organisées au mois de novembre 2025, ces consultations ont permis aux parties prenantes de partager leurs avis sur l'avancée et l'impact des mesures du PAN DE.

Parallèlement, les travaux d'élaboration du prochain PAN DE ont été engagés, en s'appuyant notamment sur les résultats de ces consultations et sur les processus d'évaluation en cours.

Information et sensibilisation

Afin d'assurer l'information et la sensibilisation du public en matière de droits de l'enfant, plusieurs actions ont été menées tout au long de l'année 2025 :

- lancement du site <https://staarkrechter.lu/>, disponible en quatre langues et dédié aux droits de l'enfant – il s'adresse aux enfants et aux jeunes âgés de 6 à 18 ans ;
- lancement du site <https://rights4kids.lu/>, qui présente sous forme d'agenda l'ensemble des activités organisées par les partenaires publics et privés à l'occasion de la *Journée mondiale de l'enfance* ainsi que de la *Semaine de la démocratie et de la citoyenneté* ;
- publication du troisième livre d'Arthur, *Arthur et la brigade ventre plein*, réalisée par l'auteure Anja Di Bartolomeo et illustrée par Giulia Helminger sur l'importance d'une alimentation équilibrée, du repos, de l'activité physique et d'un mode de vie sain ;
- distribution des affiches *Staark Rechte* dans les écoles, les lycées et les structures d'accueil, afin de sensibiliser aux droits fondamentaux des enfants et des jeunes et de promouvoir le site <https://staarkrechter.lu/> via des QR codes ;
- organisation d'une conférence sur le thème *Gesond iessen a sech méi beweegen an der Famill : Jo, mee wéi ?* le 20 novembre 2025 en collaboration avec *UNICEF Luxembourg* ;
- participation à la sixième édition de la conférence *CHICO*, organisée le 16 avril 2025 à Wiltz par le *Kannermuseum PLOMM* sur le thème *Je suis important ! J'ai des idées !* ;
- lancement de la newsletter *Kannerrechtsnews* du SDE.

Institut étatique d'aide à l'enfance et à la jeunesse (AITIA)

L'AITIA comprend des structures d'hébergement et d'encadrement et des services spécialisés d'accompagnement psycho-social pour enfants, jeunes adultes et familles en difficultés. L'institution peut mettre en place des réponses différenciées aux besoins rencontrés par les enfants et jeunes accueillis ainsi que par leurs familles.

2025 a été une année marquée par certaines restructurations au sein de l'institution. En ce qui concerne les structures d'hébergement, un nouveau centre d'accueil d'urgence *Am Parc* situé à Dudelange a ouvert ses portes en juin avec une capacité d'accueil pour neuf mineurs âgés de 0 à 12 ans. Le centre d'accueil classique *Biever* à Schifflange s'est réorganisé en centre d'accueil d'urgence en février au vu des réalités de terrain. Le concept de fonctionnement des centres d'accueil d'urgence a été développé conjointement avec la DG AEF et les services d'AITIA dont le Service Qualité.

Les services de visites encadrées, Services *Treff-Punkt* (STP) se sont régionalisés courant 2025 avec deux nouvelles antennes au sud (Differdange) et au nord (Wahlhausen). L'antenne du STP du centre reste à Munsbach. Les activités du Département thérapeutique ont cessé au premier trimestre 2025, les prises en charge ayant été réorientées ou clôturées. Le personnel du département en question a été réaffecté dans d'autres services d'AITIA. La formation continue des agents psycho-sociaux d'AITIA a été une priorité notamment avec l'implémentation de la méthode SOP dans toute l'institution.

L'implication des enfants et des jeunes dans les processus décisionnels et les actions les concernant, a été renforcée en particulier à travers les réunions mensuelles du *Kannerrot*.

Département des structures d'hébergement

L'AITIA possède huit centres d'accueil dont deux centres d'accueil d'urgence, ainsi qu'une structure logement en milieu ouvert (SLEMO) et un service psycho-social (SPS).

Effectifs selon le type de prise en charge	2021	2022	2023	2024	2025
Centres d'accueil classique (CA)	46	45	43	50	43
Centres d'accueil d'urgence (CAU)	/	/	/	/	17
Structures de logement en milieu ouvert (SLEMO)	17	17	18	24	23
TOTAL	63	62	61	74	83

Au 31 décembre 2025, le total des pensionnaires dans les centres d'accueil s'élève à 60, dont 27 filles et 33 garçons. Sur les 60 pensionnaires, 58 sont mineurs et deux sont des jeunes adultes. Dans le SLEMO, le total des pensionnaires s'élève à 23 jeunes dont 14 femmes et neuf hommes.

Type de placement de pensionnaires dans des centres d'accueil

Type de placement	Filles	Garçons	Total
Accueils volontaires	2	1	3
Placements judiciaires	25	32	57
Total	27	33	60

En date du 31 décembre 2025, la situation dans les foyers d'accueil était la suivante : 95 % de placements judiciaires (y compris les mesures de garde provisoire) et 5 % d'accueils volontaires. Comparé à l'année précédente, les placements judiciaires ont augmenté de 7 %.

L'âge des pensionnaires dans les centres d'accueil se répartit comme suit :

Classe d'âge	0-2 ans	3-5 ans	6-11 ans	12-17 ans	18 ans+	Total
Garçons	2	6	9	16	0	33
Filles	5	3	5	13	1	27
Total	7	9	14	29	1	60

Le tableau suivant montre la durée de séjour des enfants et jeunes accueillis dans les foyers d'accueil au 31.12.2025 :

Durée de Séjour	<6 mois	7-12 mois	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	5-6 ans	6-7 ans	7-8 ans	8-9 ans	9-10 ans	10-11 ans	11-12 ans	12-13 ans	>13 ans
Nombre de pensionnaires	15	8	5	6	7	2	4	3	3	1	1	1	3	1	0
Total	60														

Département Prévention

Le département Prévention comprend les STP et l'Espace rencontre protégé (ERP).

Les STP (sud, centre, nord) offrent des structures où des enfants peuvent rencontrer leurs parents lorsque l'exercice du droit de visite est interdit, bloqué ou rendu difficile, alors que les enfants vivent en institution, en famille d'accueil ou auprès d'un des parents séparés ou divorcés. Les STP proposent, à côté de l'encadrement ordinaire des visites, un encadrement familial, intensif et social ainsi que l'organisation de visites en prison. Les demandes proviennent essentiellement de l'ONE.

Chiffres clés 2025	Service Treff-Punkt	Service Treff-Punkt Prison	Total
Dossiers traités	145	24	169
Enfants accompagnés	180	31	211
Visites programmées	826	60	886
Entretiens avec les parents	1 439	228	1 667

Le nombre de situations familiales prises en charge est passé de 151 en 2024 à 169 en 2025. Cette augmentation progressive de situations traitées s'explique par la régionalisation du STP à la suite de l'ouverture de deux nouvelles antennes au sud et au nord du pays au cours de la deuxième moitié de l'année 2025.

Le service ERP situé à Luxembourg-Ville propose un lieu sécurisant qui permet aux enfants dont les familles ont connu la violence intrafamiliale de se concentrer sur le rétablissement ou le maintien du lien avec leur parent auteur de violence. L'ERP se compose d'une équipe psycho-socio-éducative spécialisée dans la problématique de la violence. Les demandes proviennent du juge aux affaires familiales, juge de la jeunesse ou de la Cour d'appel.

Chiffres clés 2025 ERP	
Dossiers traités	25
Enfants pris en charge (fratries)	38
Entretiens physiques avec les enfants	79
Entretiens physiques avec les parents gardiens	51
Entretiens physiques avec les parents visiteurs	53
Total des entretiens	183

Les chiffres de 2025 montrent une augmentation du nombre de dossiers traités par rapport à l'année précédente (augmentation de 47 %). Au sein de l'ERP, un accent particulier a été mis sur le renforcement des compétences dans la définition des objectifs de sécurité et l'élaboration de plans de sécurité en collaboration avec les familles.

Le Centre socio-éducatif de l'État (CSEE)

Chiffres clés 2025

Le CSEE accueille des mineurs qui lui sont confiés sur base de décisions des autorités judiciaires, principalement les Tribunaux de la Jeunesse de Luxembourg et de Diekirch. Pour avoir une vue sur le volume des mineurs pris en charge, il faut distinguer entre plusieurs indicateurs. Les mineurs qui font l'objet d'un placement auprès du CSEE diffèrent de ceux qui sont effectivement accueillis dans les structures d'hébergement, et encore des mineurs nouvellement accueillis au cours d'une année.

Le nombre total de jeunes pour lesquels le CSEE détenait l'autorité parentale en 2025 reste stable avec une légère hausse de neuf mineurs (166 mineurs en 2025, 157 en 2024). Une différence nette est cependant à noter dans les proportions de garçons et de filles. La proportion de filles bénéficiant d'une mesure de protection monte à 35 %. Concernant les jeunes effectivement accueillis en hébergement, la proportion de filles passe à 45 %, même à 47 % si on considère uniquement l'hébergement en unité fermée. Une hausse notable de la proportion de filles accueillie dans l'ensemble des jeunes accueillis au CSEE est constatée.

131 nouvelles mesures furent prononcées auprès du CSEE en 2025, 88 auprès des groupes de vie et 43 pour l'Unité de sécurité (Unisec). Sans que chaque mesure de placement ne constitue nécessairement le placement d'un nouveau mineur, le nombre important de nouveaux placements constitue toutefois un défi particulier dans la mesure où il empêche le CSEE de travailler avec des groupes de jeunes stables pendant de longues périodes. Cela est particulièrement vrai pour l'Unisec avec un nouvel accueil en milieu fermé quasiment toutes les semaines.

73 mineurs placés au CSEE ont bénéficié en 2025 d'une mesure de congé judiciaire dans la mesure où leur projet individuel était jugé assez avancé par les Tribunaux de la Jeunesse pour permettre une sortie de l'institution.

En ce qui concerne la provenance des nouveaux accueils, on constate deux provenances récurrentes, à savoir la famille d'origine ou des foyers de l'aide à l'enfance. Les mineurs provenant de leur famille d'origine représentent en 2025 plus du double des mineurs provenant de foyers de l'aide à l'enfance. Un fort taux de transferts entre les milieux ouverts et fermés du CSEE est constaté. Les groupes ouverts du CSEE sont ainsi les plus fréquents à accueillir les pensionnaires de l'Unisec.

Pour ce qui est des destinations ou fins de mesures, la première cause est l'âge de la majorité atteint par les mineurs. On peut encore constater un certain nombre de transferts intra-CSEE, entre milieu ouvert et milieu fermé. Un certain nombre de transferts entre l'Unisec et le Centre pénitentiaire de Luxembourg (CPL) est également constaté. Six mineurs ont été transférés depuis le CSEE au CPL et 16 mineurs ont fait le chemin

en sens inverse. En termes de nationalité des mineurs accueillis, on peut relever que plus de la moitié des mineurs accueillis sont de nationalité luxembourgeoise, environ 20 % sont des citoyens d'autres pays de l'Union européenne, et environ 10 % des pensionnaires ont une nationalité issue du continent africain.

L'Institut d'enseignement socio-éducatif (IES) a accueilli, en 2025, 99 élèves, dont 62 garçons et 37 filles. Le service éducatif ambulatoire a encadré 39 mineurs en situation de congé ainsi que leurs familles. Le service des « mesures pédagogiques assistées par les animaux » a proposé 138 séances de médiation animale aux pensionnaires du CSEE, ainsi que 50 journées de stage ou de travail étudiant.

Les groupes de vie

La collaboration avec les *Universitäre Psychiatrische Kliniken* de Bâle (Suisse) a été approfondie. Elle a pour objectifs d'implémenter au CSEE des standards et pratiques liées à la pédagogie du traumatisme. Il est connu que nombre d'enfants accueillis dans l'aide à l'enfance, et à fortiori en milieu fermé ou semi-fermé, connaissent des traumatismes psychiques liés à leurs parcours biographiques difficiles. En 2025, le CSEE a lancé la formation à la pédagogie du trauma pour deux équipes d'encadrement, en collaboration avec l'IFEN.

Au niveau pédagogique, les équipes ont œuvré au développement et à la mise en œuvre de nouveaux outils devant renforcer la prise en charge pédagogique des mineurs, comme les marches pédagogiques, les actions à caractère philanthropique en collaboration avec des acteurs du secteur social au Luxembourg ainsi que des séjours à l'étranger, collectifs ou individuels, selon les situations des mineurs impliqués.

L'institut d'enseignement socio-éducatif (IES)

La structuration de l'IES selon les trois piliers scolaire, initiation professionnelle et socio-éducatif a été consolidée. L'offre scolaire, élément essentiel de l'ensemble des offres de prise en charge proposées par le CSEE, permet aux mineurs accueillis, de se réapproprier leur projet scolaire dans des conditions de scolarisation adaptées à leur situation. Les axes pédagogiques principaux de la prise en charge à l'IES mettent l'accent sur les ressources des élèves plutôt que sur leurs déficits, la différenciation de l'enseignement qui permet de développer des solutions scolaires adaptées à chaque élève individuellement ainsi que la prise en compte de l'environnement complet de l'élève, notamment à travers la participation au développement du « projet individualisé » et de la coopération pluridisciplinaire avec les groupes de vie du CSEE.

Unité de sécurité (Unisec)

Pour l'Unisec, 2025 a été une année de consolidation. Au niveau des infrastructures, l'unité a été raccordé e au Réseau national intégré de radiocommunication (RENITA). Au niveau pédagogique, le projet *Stop Tabac* a permis de définitivement bannir l'usage de la

cigarette au sein de l'unité. Les 12 lits de l'unité étaient occupés durant la majeure partie de l'année 2025. L'équipe pédagogique de l'Unisec encadre également les mineurs accueillis temporairement au CPL.

Mesures pédagogiques assistées par les animaux (MPAA)

Sur le site de Frisange, affecté au CSEE, les efforts se poursuivent pour la mise en place d'une ferme pédagogique dans un cadre conceptuel de mesures pédagogiques assistées par des animaux. Les travaux d'aménagement provisoires ont été poursuivis et la collaboration avec l'Administration de la nature et des forêts a été renforcée. Le service a pu développer les mesures de médiation animale, les stages et jobs vacances à l'intention des pensionnaires du CSEE.

Service éducatif ambulatoire

Le Service éducatif ambulatoire propose un suivi aux mineurs et à leurs familles, lorsque ceux-ci sont en situation de « congé judiciaire », c'est-à-dire que le Tribunal de la Jeunesse a jugé leur projet individuel assez avancé pour ne plus nécessiter un accueil en hébergement au CSEE. Cette approche a pour objectif de réduire le nombre de « retour de congés », c'est-à-dire de situations où le Tribunal de la Jeunesse estime que la situation du mineur se détériore au point où il doit réintégrer les groupes de vie du CSEE.

Le Service éducatif ambulatoire soutient également les parents à travers la mise en place de rencontres de parents qui permettent de donner une dimension collective d'entraide. Dans la logique de décentralisation du CSEE, ce service a emménagé en 2025 dans de nouveaux locaux situés à Roodt-sur-Syre.



Direction générale de l'enseignement musical

Évaluation de l'enseignement musical de 2022-2023 à 2024-2025

L'évaluation de la loi présentée en juillet 2025 à la Commission de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse de la Chambre des Députés le confirme sans équivoque : depuis l'entrée en vigueur de la loi du 27 mai 2022 portant organisation de l'enseignement musical dans le secteur communal (ci-après « loi ») à la rentrée scolaire 2022-2023, l'enseignement musical est en plein essor. La progression constante du nombre d'élèves et des inscriptions témoigne de l'efficacité des mesures adoptées et de l'importance croissante accordée à l'enseignement musical dans le cadre éducatif. La loi reflète une véritable démocratisation de l'accès à l'enseignement musical, rendant l'apprentissage de la musique, de la danse et des arts de la parole accessible à un large public. Les différentes dispositions prévues ont permis d'élargir l'offre de l'enseignement musical et d'offrir de nouvelles opportunités aux enfants et aux jeunes. La gratuité d'une grande partie des cours jusqu'à l'âge de 18 ans, ainsi que le plafonnement des frais pour les autres cours, marquent une étape importante de la politique éducative. La vision ambitieuse et la place centrale accordée à l'enseignement musical font que le modèle luxembourgeois est unique en Europe.

Données sur l'enseignement musical

Pour l'année scolaire 2024-2025, 22 117 élèves étaient inscrits dans les 32 établissements d'enseignement musical, dont 15 écoles de musique locales, 14 écoles de musique régionales et trois conservatoires, pour un nombre total de 40 707 inscriptions. Le taux d'abandon enregistré au niveau du nombre d'inscriptions était de 4,80 %. Le nombre du personnel enseignant était de 855 (salariés, employés communaux et fonctionnaires communaux).

Gratuité de l'enseignement musical

La loi prévoit en son article 17 la gratuité d'une grande partie des cours pour les enfants et les jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans. Il en résulte que pour l'année scolaire 2024-2025, 66,04 % des 22 117 élèves inscrits dans les différents établissements d'enseignement musical ont pu bénéficier de la gratuité des cours.

Plafond du minerval (taxe d'inscription) de l'enseignement musical

La loi prévoit en son article 18 un plafond du minerval (taxe d'inscription) pour tous les cours qui ne tombent pas sous la gratuité. Ainsi, 43,18 % des 40 707 cours enseignés étaient soumis au plafond fixé à 100 euros par cours et par année.

Participation financière de l'État

Suivant le mode de calcul de la participation financière étatique définie par la loi, les communes et syndicats de communes organisant l'enseignement musical ont pu bénéficier d'un montant total de 60 506 459,83 euros, dont 35 106 237,81 euros proviennent de l'État et 25 400 222,01 euros proviennent du Fonds de dotation globale des communes. Dans le montant de la participation de l'État est comprise la partie due suivant la mise en place de la gratuité des cours, à hauteur de 6 276 871,50 euros, ainsi que celle due suivant la fixation du plafond du minerval, à hauteur de 3 429 144,30 euros.

Subventions au minerval

Conformément à l'article 19 de la loi qui fixe les conditions et modalités de l'allocation d'une aide au minerval, 66 demandes ont été introduites, dont 55 ont été approuvées et 11 ont été refusées au vu des critères en place. Un montant total de 8 592,00 euros a été versé aux demandeurs (parents ou tuteurs des élèves) de l'aide étatique.

Base légale et réglementaire

La loi prévoit en son article 8, un règlement grand-ducal déterminant les différentes branches, les niveaux, la durée des cours, les programmes d'études et d'examen, les modalités d'obtention, de délivrance et de nomenclature des diplômes et certificats, ainsi que les modalités de transition entre les différents niveaux et les établissements dans l'enseignement musical (ci-après « règlement grand-ducal »).

Suite à l'entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2022 du règlement grand-ducal, une série de modifications d'ordre légistique et pédagogique y est régulièrement apportée dans son ensemble afin de garantir une homogénéité parmi les branches et pour répondre au mieux aux besoins de chaque élève dans son parcours d'études au sein d'un établissement d'enseignement musical. Les dernières modifications sont entrées en vigueur au 1^{er} septembre 2025, pour l'année scolaire 2025-2026.

À la suite de l'évaluation de l'enseignement musical, et en tenant compte notamment du volet de la réforme et de la revalorisation des carrières des enseignants, une modification de la loi a été prévue pour adapter le taux de base inférieur. Ce taux par minute a été augmenté de 5,14 euros (hors adaptations prévues par la loi), garantissant une augmentation considérable de la participation financière étatique à destination des administrations communales, dès l'année scolaire 2025-2026.

Commission consultative des programmes de l'enseignement musical

13 réunions de la commission consultative des programmes (ci-après « commission ») ont eu lieu : discussion et propositions de textes d'ordre pédagogique en vue de la modification du règlement grand-ducal ; des branches supplémentaires avec leur structure, programme d'études et d'examen ont été élaborés et proposés au ministre, de même pour des mises à jour de programmes d'études et d'examens existants. À cet effet, des groupes d'experts ont également été mis en place pour émettre des propositions à la commission. Au total 45 réunions des différents groupes d'experts ont eu lieu.

Certificat spécial pour enseignants

Tel que prévu à l'article 15 de la loi, une demande d'obtention d'un certificat spécial pour futurs enseignants a été formulée par une commune. Suivant les avis respectifs du commissaire du Gouvernement, un certificat spécial pour la personne concernée a été délivré.

Commission de classement

Huit réunions ont eu lieu en vue d'émettre des avis de classements aux communes et syndicats de communes pour être engagé en qualité d'enseignant dans l'enseignement musical et être classé au groupe d'indemnité B1. 21 dossiers d'enseignants ont été traités et avisés par la commission.

Épreuves d'examen pour l'obtention du diplôme supérieur

45 épreuves d'examen pour l'obtention du diplôme supérieur ont été organisées par les trois conservatoires après contrôle et validation du commissaire du Gouvernement, et auxquelles le commissaire du Gouvernement adjoint assistait en tant qu'observateur. 90 élèves ont participé aux épreuves, dont 60 à l'épreuve d'admission et 30 à l'épreuve finale.

Stages de formation orchestre et bourses d'études pour élèves de l'enseignement musical

Pour les stages de formation orchestre au sein de l'*Orchestre Philharmonique du Luxembourg*, les deux élèves ayant participé à l'audition-concours ont été retenus. Pour les stages au sein de la *Musique Militaire Grand-Ducale*, trois élèves ont participé à l'audition-concours et ont été retenus. Chaque stagiaire a participé aux activités de l'orchestre pendant trois semaines. Une stagiaire de la saison 2024-2025 a pu bénéficier d'une prolongation de son stage en juin et juillet 2025. Pour les stages au sein de l'*Orchestre de Chambre du Luxembourg*, parmi les quatre élèves qui ont participé à l'audition-concours, deux ont été retenus.

31 bourses d'études ont été attribuées à des élèves de l'enseignement musical pour leur participation à des

concours musicaux à l'étranger, respectivement à des cours de perfectionnement et stages internationaux.

Formation continue des enseignants

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le catalogue général des formations continues de l'IFEN a été rendu accessible au personnel enseignant de l'enseignement musical. L'IFEN a également mis en place une série de formations continues spécifiques s'adressant au personnel enseignant de l'enseignement musical.

Collaborations entre écoles fondamentales, Centres de compétences, classes d'intégration et les établissements d'enseignement musical

156 projets pédagogiques ont été autorisés et mis en place, dont 153 projets avec des classes de l'enseignement fondamental (dans les communes d'Echternach, Consdorf, Junglinster, Dalheim, Mondorf-les-Bains, Schengen, Mamer, Schuttrange, Erpeldange-sur-Sûre, Beckerich, Ell, Grosbous-Wahl, Préizerdaul, Rambrouch, Redange/Attert, Saeul et Useldange) et trois projets avec des classes dans un centre de compétences (à l'annexe du CDI à Echternach). La participation financière de l'État, reversée aux différentes communes, s'élevait à 160 144,88 euros.

Partenariat et soutien financier

Outre les conventions de collaboration existantes établies entre le ministère et la *Philharmonie Luxembourg*, l'*École de musique de l'Union Grand-Duc Adolphe* (UGDA), l'*Association des écoles de musique* (AEM), la *Luxembourg Philharmonic Academy*, l'*orchestre Solistes européens Luxembourg* et l'*Orchestre de Chambre du Luxembourg*, les associations *CAPE*, *LuxGuitares*, *Forum international pour flûte et piano*, *Luxembourg clarinet association* et *Sequenda* ont pu bénéficier d'un soutien financier ponctuel pour des projets destinés aux élèves de l'enseignement musical.



Direction générale du secteur de la jeunesse

Service national de la jeunesse (SNJ)

Offres pédagogiques

La Division des offres pédagogiques crée des expériences éducatives qui permettent aux jeunes d'apprendre, de collaborer et de s'épanouir ensemble. Des équipes pédagogiques spécialisées sont chargées de concevoir, mettre en œuvre et diffuser des concepts et des programmes d'éducation non formelle. Elles offrent aux jeunes des expériences accessibles et uniques qu'ils ne pourraient pas vivre dans leur quotidien, grâce à des activités originales, au matériel spécialisé et à l'infrastructure propice à la découverte et à l'expérimentation.

En 2025, neuf équipes spécialisées réparties sur plusieurs centres à travers le pays (Marienthal, Hollenfels, Cinqfontaines, *Forum Geesseknäppchen* et la base nautique de Lultzhausen) ont proposé plus de 80 modules éducatifs dans huit domaines thématiques. Les offres se sont adressées aux maisons de jeunes, organisations de jeunesse, établissements de l'enseignement fondamental et secondaire ainsi qu'aux services d'éducation et d'accueil. Certaines activités ont également été accessibles par inscription individuelle. Les centres de Marienthal et de Cinqfontaines ont hébergé un nombre important de groupes, avec respectivement 10 229 et 3 634 nuitées enregistrées en 2025.

Natur erliewen

L'équipe *Natur erliewen* a permis aux jeunes de découvrir la nature à travers une approche sensorielle et scientifique. Les activités immersives ont favorisé une prise de conscience des enjeux environnementaux et du développement durable. En 2025, 5 804 jeunes ont participé aux offres proposées. Par ailleurs, 61 formations ont été organisées à destination du personnel éducatif.

Sport erliewen – Base nautique Lultzhausen

Les activités sportives en plein air ont offert aux jeunes l'opportunité de développer leurs capacités motrices



tout en découvrant l'environnement naturel, notamment autour de l'eau. En 2025, 12 128 jeunes ont pris part aux activités de l'équipe. Des événements nationaux tels que la *Nuit du Sport*, le *Summer Challenge* et le programme *GoodFoodLoop* ont permis de toucher un large public.

Sport erliewen – Campus Geesseknäppchen

Une seconde équipe *Sport erliewen* a été créée en 2025 afin de développer des camps sportifs et des activités de vacances. Les offres ont été conçues en collaboration avec des clubs, fédérations et partenaires locaux. 520 jeunes ont participé aux activités proposées.

Team erliewen

L'équipe *Team erliewen* a proposé des activités centrées sur la dynamique de groupe, le vivre-ensemble et la prévention. Les jeunes ont pu développer leurs compétences en collaboration et en communication à travers des défis ludiques, des camps et des projets. En 2025, 12 970 jeunes ont participé aux offres. Dans le cadre des camps et colonies, 38 séjours ont été organisés, réunissant 1 378 participants. Le volet formation des animateurs de loisirs a rassemblé 486 participants, conduisant à l'émission de 103 nouveaux brevets. Le projet *S-Team : Setz dech an !* a poursuivi son engagement en faveur du vivre-ensemble et de la prévention de la violence. 403 enfants et jeunes issus de 31 structures partenaires ont obtenu un certificat attestant leur engagement. L'action s'est recentrée sur les maisons relais et les écoles fondamentales.

Medien erliewen – Media Factory

L'équipe *Media Factory* a soutenu l'éducation aux médias et à la production audiovisuelle par une approche pratique. Les jeunes ont développé des compétences techniques et un regard critique sur les contenus numériques. En 2025, 1 660 jeunes ont participé aux offres. Le concours *Crème Fraîche*, organisé dans le cadre du *Luxembourg City Film Festival*, a permis à de jeunes créateurs de présenter leurs projets à un large public.

Medien erliewen – BEE SECURE

Le SNJ a assuré la coordination de l'initiative gouvernementale *BEE SECURE*, dédiée à la sensibilisation aux opportunités et risques liés aux TIC. En 2025, 1 211 sessions ont été organisées, touchant environ 27 000 participants. *BEE SECURE* a également diffusé des dossiers, des guides pratiques et des campagnes de sensibilisation via ses plateformes et la presse nationale. De plus amples informations sur les activités de *BEE SECURE* sont disponibles dans le [rapport annuel de BEE SECURE](#).

Kreativiteit erliewen

L'équipe *Kreativiteit erliewen* a encouragé l'innovation et la créativité à travers les technologies émergentes. Le *Makerspace Basel* a accueilli 2 675 visites en accès libre, tandis que les *workshops* ont réuni 2 350 participants. En 2025, le projet mobile *Makerspace* a été lancé pour les maisons de jeunes, et le *Makerfest* a compté 1 500 visiteurs.

Mënscherechter erliewen

Les activités de l'équipe *Mënscherechter erliewen* ont sensibilisé les jeunes aux droits humains, à la mémoire historique et aux valeurs démocratiques. Les thématiques de la Shoah, de l'antisémitisme et du racisme ont permis de renforcer la réflexion citoyenne. En 2025, 1 633 jeunes ont participé aux offres proposées.

Sproochen erliewen

L'équipe *Sproochen erliewen* a développé des colonies et projets linguistiques et créatifs autour de l'écriture, de l'audio, de l'illustration et de la musique. Les colonies et projets ont renforcé l'expression linguistique des participants et ont avant tout éveillé l'intérêt et la curiosité pour les langues. La troisième édition du *Bookathon - hackathon* de création de livres pour enfants en 24 heures - a été élargie par l'enregistrement audio des livres en trois langues, en collaboration avec *Radio ARA* et ses émissions pour jeunes *Graffiti*. En 2025, 95 jeunes ont participé aux activités.

Soutien à la transition vers la vie active

Le SNJ a parmi ses missions celle de soutenir les jeunes pendant la phase de transition vers la vie active en offrant information et conseil sur les offres de formations, sur la vie professionnelle et sur les alternatives à l'inactivité. Durant tout leur parcours dans l'une des offres proposées, les jeunes bénéficient d'un accompagnement individuel en vue d'une réintégration à l'école ou à une formation, d'un accès à la vie professionnelle ou de leur choix d'une alternative concrète à l'inactivité. Pour remplir ces missions, le SNJ s'appuie sur un réseau d'antennes locales réparties à travers le pays.

Offres pour jeunes en transition

Service volontaire

Trois programmes de service volontaire permettent aux jeunes de s'engager dans une mission d'utilité publique au Luxembourg (Service volontaire national), en Europe (Service volontaire européen) ou dans le monde (Service volontaire de coopération) :

- le Service volontaire national s'adresse à des jeunes résidents qui désirent s'investir dans une mission d'utilité publique au Luxembourg ;
- le Service volontaire européen est cofinancé par le *Corps européen de solidarité*, une initiative de l'Union européenne qui vise à offrir aux jeunes la possibilité de s'impliquer dans des projets destinés à aider des communautés et des personnes à

travers l'Europe ;

- le Service volontaire de coopération cible des jeunes et des organisations œuvrant dans le domaine de la coopération internationale.

Pendant l'année scolaire 2024/2025, 599 jeunes ont démarré un volontariat à plein temps pour une durée allant de deux semaines à 12 mois. L'âge moyen des volontaires s'élève à 21,73 ans et la durée moyenne de service est de 89,41 jours.

Programme	Nouveaux volontaires
Service volontaire national	480
Service volontaire européen	112
Service volontaire de coopération	7
Total	599

Ateliers du SNJ

Les ateliers du SNJ permettent aux jeunes de rompre avec une période d'oisiveté et de s'impliquer avec leurs idées et talents dans des ateliers pratiques tout en jouissant d'un accompagnement personnalisé pour développer un projet personnel et professionnel réaliste et adapté à leur situation individuelle.

En tout, 89 participants issus de 17 nationalités différentes ont été accueillis sur les trois sites du SNJ (Colmar-Berg, Luxembourg-Ville et Esch/Alzette) pour une durée d'une semaine à 12 mois. L'âge moyen des participants est de 21 ans et la durée moyenne de participation s'élève à 119 jours.

À l'issue de leur parcours, quatre participants ont accédé à un contrat de travail, 24 ont repris un parcours scolaire, quatre ont effectué un stage et dix se sont engagés dans un service volontaire. Pour 24 participants, aucune information n'était disponible, tandis que 23 n'ont pas communiqué d'indication spécifique quant à leur situation.

La participation à un atelier pratique constitue ainsi un véritable tremplin, qu'il s'agisse de reprendre le chemin de l'école, d'accéder au marché du travail ou d'engager un travail personnel de structuration et de développement.

C'est dans une optique de développement de l'offre des Ateliers du SNJ, que le nouvel atelier de Dudelange a ouvert ses portes en octobre 2025.

Accompagnement des élèves en risque de décrochage

L'expression « élèves en risque de décrochage » désigne des élèves en transition vers un apprentissage ou une nouvelle filière scolaire et ne disposant pas de solution stable pour leur apprentissage ou leur formation. Pendant l'année scolaire 2024/2025, les agents du SNJ ont analysé la situation de 1 755 élèves à risque identifiés par leur personne de référence dans les

lycées afin de prendre contact avec ceux qui n'ont pas encore trouvé une école ou un apprentissage.

Suivi des décrocheurs

Les agents du SNJ ont contacté individuellement 2 106 décrocheurs scolaires sur base de listes mensuelles afin de s'informer sur leur situation et leurs besoins. L'objectif de cette mesure est d'identifier les jeunes qui ont besoin d'aide pour pouvoir renouer avec une activité et de les inviter à un premier entretien.

Classes d'orientation

Le SNJ collabore avec deux établissements scolaires pour offrir des classes d'orientation dans un cadre combinant des environnements extrascolaire et scolaire, spécifiquement adaptés aux besoins des jeunes. Ces établissements sont le Lycée Bel-Val (LBV) et l'École nationale des adultes (ENAD). Au cours de l'année scolaire 2024/2025, trois jeunes inscrits dans la classe d'orientation du LBV et 12 jeunes de l'ENAD ont bénéficié de cette mesure de réintégration scolaire.

Stages de découverte

Les stages de découverte du SNJ permettent aux jeunes, qui ne sont plus scolarisés et qui ne travaillent pas, de confirmer leur projet professionnel ou bien encore de décrocher un contrat d'apprentissage. Pendant l'année scolaire 2024/2025, 328 stages de découverte ont été organisés auprès de plus de 220 entreprises ou organisations d'accueil.

Maison Eisenborn

La Maison Eisenborn est une structure de logement temporaire destinée aux jeunes âgés de 18 à 30 ans rencontrant des difficultés de logement, notamment dans le cadre d'une mobilité internationale. Au cours de l'année scolaire 2024/2025, la Maison Eisenborn a hébergé 13 volontaires internationaux. En parallèle, 61 jeunes étudiants ont pris domicile à Eisenborn. Parmi eux, 14 étudiants ont utilisé ce logement de manière occasionnelle, notamment durant leurs vacances de semestre, pour passer un weekend avec des amis au Luxembourg ou pendant un stage en lien avec leurs études supérieures.

Évènements

Deng Zukunft - Däi Wee

Le 19 février 2025 a eu lieu la neuvième édition de la foire *Deng Zukunft - Däi Wee*. Cette bourse aux informations et contacts est le rendez-vous au niveau national pour les jeunes qui veulent saisir les opportunités s'offrant à eux, que ce soit en tant qu'étudiant, apprenti ou volontaire. Sur plus de 50 stands, jeunes et parents ont rencontré des représentants d'entreprises, de services d'orientation et d'information ainsi que de la société civile. L'évènement a attiré plus de 1 000 visiteurs.

Soirée de l'engagement

Le 2 juillet 2025, près de 200 personnes ont participé à la *Soirée de l'engagement*, qui valorise les efforts des jeunes participant à des projets de transition vers la vie active (service volontaire, ateliers).

Développement du secteur de la jeunesse

La Division développement du secteur de la jeunesse a pour mission de soutenir les acteurs ainsi que les communes dans la mise en place d'offres à destination des jeunes.

En 2025, ce réseau comptait un nombre total de 87 services conventionnés. Durant l'année 2025 un nouveau modèle de financement a été développé, discuté et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Ce nouveau modèle distingue les frais directement liés aux activités de ceux qui ne le sont pas. Il garantit ainsi qu'un montant minimal est consacré aux activités destinées aux jeunes et empêche, par exemple, qu'une hausse des frais d'exploitation des bâtiments ne se fasse au détriment des offres proposées aux jeunes. Par ailleurs, le modèle introduit un certain nombre d'automatismes visant à assurer une application cohérente, transparente et prévisible du dispositif. Enfin, le nouveau modèle permet de garantir, sur l'ensemble du territoire, des offres pour jeunes adaptées aux réalités démographiques.

Parallèlement, les services conventionnés ont été groupés en cinq catégories distinctes, renforçant la structuration du secteur de la jeunesse.

Services de rencontre, d'information et d'animation / Maisons de jeunes

Les maisons des jeunes sont gérées par des associations sans but lucratif, des fondations ou des administrations communales. Elles sont financées à 50 % par les communes d'implantation et à 50 % par le ministère (57 conventions). En 2025, 64 maisons des jeunes étaient actives, avec 195,25 ETP d'éducateurs conventionnés. Certaines de ces maisons de jeunes étendent leurs activités à l'animation d'espaces pour jeunes en dehors de leurs infrastructures principales.

Services d'accompagnement en logement / Jugendwunnen

Le programme *Jugendwunnen* propose aux jeunes adultes de 18 à 31 ans un logement abordable assorti d'un accompagnement socio-éducatif. Le ministère assure la prise en charge à 100 % du personnel encadrant, à raison d'un ETP pour 28 unités de logement. Au 31 décembre 2025, le programme était offert dans 34 communes, pour une capacité de 339 unités d'hébergement. Huit gestionnaires ont bénéficié d'une convention avec au total 11,75 ETP.

Afin d'augmenter l'offre, un appel à projets conjoint avec le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire a été lancé en février 2025. Le lancement s'est déroulé lors d'une conférence le 12 février 2025 (200 participants), suivie d'une session d'information. Au total, 11 projets ont été soumis par dix acteurs dans le cadre de cet appel. De plus, 14 communes ou acteurs ont présenté des initiatives en dehors de l'appel à projets proprement dit.

Services de formation et d'animation de loisirs, Services d'animation pédagogique, Service d'information et de sensibilisation

Neuf services de formation et d'animation de loisirs, sept services d'animation pédagogique et six services d'information et de sensibilisation bénéficient d'une convention financée à 100 % par le ministère (89,31 ETP).

Dialogue avec les jeunes et le secteur de la jeunesse

La tournée du ministre *Wou dréckt de Schong ?* comprenait quatre étapes dans les régions nord, centre et sud. Elle a mobilisé près de 250 jeunes qui ont pu exprimer leurs besoins et faire des propositions qui seront discutées avec le secteur de la jeunesse.

Au niveau du dialogue avec le secteur, la deuxième édition des *Assises du secteur de la jeunesse* s'est déroulée sous le thème *Eng Stëmm fir Jonker*. Elle a réuni 215 participants représentant des administrations communales, des gestionnaires, des organisations de jeunesse et des équipes éducatives.

Le Comité de pilotage Jeunesse (COPIJ) s'est réuni à quatre reprises en 2025. Ont été discutés la réforme du règlement grand-ducal du 28 janvier 1999 relatif à l'agrément des gestionnaires de services pour jeunes, le nouveau modèle de financement et les nouvelles conventions. Des groupes de travail ont approfondi certains de ces dossiers.

Les échanges avec le personnel éducatif des SEA se sont poursuivis dans le cadre d'un *Rendez-vous du cadre de référence* (35 participants), de la *Formation de base - Module A* (33 participants), de la *Foire vum Jugendsektor* (225 participants et 37 exposants) ainsi que de deux éditions des rencontres *E Kaffi am ...* (80 participants).

Formation d'animateurs

Au niveau de la formation d'animateurs, six journées d'échanges (total : 135 participants) ont été organisées. Le SNJ édite des dossiers pédagogiques à l'attention des animateurs d'activités de loisirs, disponibles sur le site <https://www.snj.public.lu/publications>.

783 brevets d'animateur ont été délivrés en 2025. La 37^{ème} édition de la *Remise des brevets d'animateur* a réuni 300 jeunes animateurs.

Soutien au secteur de la jeunesse

IN:CUBATOR met à disposition des espaces de travail pour des groupes et associations de jeunes. En 2025, l'*IN:CUBATOR* de Luxembourg-Ville comptait 67 associations inscrites, tandis que l'*IN:CUBATOR* d'Ettelbruck a accueilli sa première asbl membre. La même année, l'*IN:CUBATOR* a déménagé du boulevard de la Pétrusse vers les locaux du *Forum Geesseknäppchen*.

Le dispositif *Projets GO* a permis de soutenir financièrement 33 projets. 126 000 euros ont été attribués sous forme de subside à des associations de jeunesse.

Évènements

Différents évènements ont été organisés avec les services pour jeunes, à savoir le *Festival On Stéitsch* (170 jeunes participants, 52 groupes d'artistes, 800 visiteurs), la première édition du *Jugendfestival*, évènement participatif coorganisé avec les maisons des jeunes et le *Festival des Cabanes* dans le cadre de la LUGA (80 jeunes participants).

Accueil au pair

En 2025, 127 nouvelles familles ont obtenu un agrément et 421 jeunes ont reçu une approbation en tant que jeunes au pair, confirmant une augmentation continue des accueils par rapport aux années précédentes (146 agréments et 355 approbations en 2024, 114 agréments et 299 approbations en 2023, 106 agréments et 258 approbations en 2022).

Les jeunes au pair, âgés en moyenne de 25 ans, proviennent du monde entier. La majorité d'entre eux séjourne au Luxembourg pour une durée de 12 mois. En 2025, les principaux pays d'origine représentés étaient les suivants : Philippines (118 jeunes), Cameroun (72 jeunes), Madagascar (51 jeunes), Brésil (27 jeunes) et Népal (17 jeunes).

En cas de mésentente entre une famille d'accueil et un jeune au pair, le SNJ organise systématiquement une médiation afin de remédier à la situation ou, le cas échéant, un entretien visant à fixer les modalités de la fin du contrat.

Le contrôle du paiement de l'argent de poche, introduit en 2022, a été maintenu et effectué de manière rigoureuse en 2025. Grâce à ces contrôles, une diminution considérable des mésentes liées au non-paiement ou au paiement partiel de l'argent de poche a pu être constatée. En outre, le sondage en deux étapes auprès des jeunes au pair a également été reconduit en 2025, offrant aux jeunes un espace d'expression pour partager leurs expériences, qu'elles soient positives ou négatives.



Les visites à domicile, introduites en 2024, ont été poursuivies et davantage développées en 2025. Plus particulièrement, le SNJ a procédé, en 2025, à 35 visites auprès de familles d'accueil au pair disposant déjà d'un agrément, ainsi qu'auprès de familles désireuses d'accueillir un jeune au pair.

Afin de mieux informer les jeunes au pair de leurs droits et devoirs, ceux-ci sont tenus d'assister à une session d'information dans le mois suivant leur arrivée. En 2025, 13 sessions ont été organisées, réunissant au total 320 jeunes au pair.

Enquêtes et études

Le service enquêtes et études du SNJ élabore chaque année plusieurs rapports en collaboration avec différents partenaires :

- *BEE SECURE Radar – Utilisation des technologies de l'information et de la communication par les jeunes : tendances actuelles ;*
- *Rapport sur les jeunes décrocheurs et jeunes inactifs au Luxembourg ;*
- *Jugendbarometer*, publication sur les jeunes au Luxembourg.

En outre, les enquêtes et rapports suivants ont été réalisés en 2025 : une enquête interne sur le soutien à la transition vers la vie active – ateliers, service volontaire, conseil et accompagnement – a été réalisée et a abouti à la rédaction d'un rapport.

L'accord de coopération entre le ministère et l'Université du Luxembourg a été renouvelé. Dans ce cadre, l'Université du Luxembourg réalise cinq missions principales pour le ministère :

- *Rapport national sur la situation de la jeunesse* : ce rapport a été finalisé en 2025 ;
- *Youth Survey Luxembourg (YSL)* : il se distingue par son haut niveau de représentativité et constitue la principale base de données quantitatives du *Rapport national sur la situation de la jeunesse*. Les données issues de l'enquête servent également de référence importante pour d'autres demandes du ministère, notamment dans le cadre des questions parlementaires ;
- *Recherche et évaluation de l'éducation non formelle des jeunes/ Étude Perspectives on Youth Work in Luxembourg* : l'étude a été finalisée en 2025 et publiée à la fin de l'année ;
- *Health Behavior in School-aged Children – Comportements de santé des enfants d'âge scolaire (HBSC)* : en 2025, la prochaine vague d'enquête a été planifiée et se déroulera au printemps 2026 ;
- *European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs (ESPAD)* : cette étude européenne a été réalisée pour la première fois au Luxembourg au printemps 2025, sous forme de projet pilote.

Soutien aux organisations bénévoles

Centres de jeunesse

Au centre Larochette, 39 formations et rencontres ont été organisées par le SNJ ou des services pour jeunes. Le centre a été loué pendant 70 jours. À Erpeldange, le centre a été loué pendant 127 jours, avec un total de 5 566 nuitées au chalet et sous tentes. Plus au nord, au chalet Weicherdange, un total de 5 188 nuitées a été enregistré.

Congé jeunesse

Le but du congé jeunesse est de soutenir le développement d'activités en faveur de la jeunesse au niveau local, régional et national. En 2025, 541 demandes ont été soumises et un total de 2 288 jours ont été accordés.

Service de prêt de matériel

Le service de prêt de matériel a mis du matériel à disposition pour 371 événements et activités de jeunesse. À ce titre, un total de 1 635 tentes ainsi que 3 723 lits de camp et sacs de couchage ont été prêtés, ces éléments constituant uniquement une sélection du matériel disponible et régulièrement prêté par le service.

Distribution de publications

Au cours de l'année 2025, le *webshop*, plateforme dédiée aux commandes, a enregistré 158 commandes de publications, ayant conduit à la distribution de 6 544 exemplaires

Service des relations internationales

Le service des relations internationales du SNJ représente le ministère au sein de différentes plateformes européennes et internationales.

Union européenne

En 2025, le service a participé aux travaux de l'Union européenne, notamment au sein du *Groupe Jeunesse* du Conseil de l'Union européenne et des conférences du *Dialogue européen pour la jeunesse*. Sous présidence polonaise, les échanges ont porté sur la désinformation, l'éducation aux médias et la citoyenneté démocratique. Sous présidence danoise, ils ont porté sur la manière de renforcer la résilience des jeunes grâce à *Erasmus+ 2028-2034*.

Le service a également contribué à *Youth Wiki*, l'encyclopédie européenne des politiques de jeunesse, sur les thématiques du logement, du volontariat, ainsi que de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes.

Conseil de l'Europe

Le service a contribué aux travaux du Conseil de l'Europe à travers sa participation au Comité directeur européen pour la jeunesse (CDEJ), au Conseil mixte sur la jeunesse (CMJ) et au Comité de programmation (CPJ), chargé du *Fonds européen pour la jeunesse* et des *Centres européens de la jeunesse*.

Une délégation du SNJ a également participé à la *Convention européenne du travail de jeunesse* (EYWC) à Malte en mai 2025.

Dans le cadre de la présidence luxembourgeoise du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, le SNJ a coorganisé en mai la *Plateforme 2025* du label de qualité pour les centres de jeunesse. L'évènement, ouvert en présence de S.A.R. le Grand-Duc Henri et réunissant plus de 100 participants issus de plus de 20 pays, a mis en valeur le rôle des centres de jeunesse comme lieux de rencontre, d'apprentissage, de participation et de promotion de la démocratie.

Autres plateformes internationales et nationales

Au niveau international, le service a soutenu la participation de jeunes délégués luxembourgeois aux Nations Unies, en coopération avec le *Jugendrot* et le ministère des Affaires étrangères et européennes. Il est également engagé dans la coopération transfrontalière au sein de la Grande Région et participe aux travaux de comités interministériels sur les thèmes de la coopération au développement ou des droits de l'homme.

Formation continue

Après une réorganisation interne au sein du ministère en 2024, le dispositif de formation continue a été transféré du SNJ à la nouvelle Agence pour le développement de la qualité dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse (AQUEN). Afin d'assurer la continuité du projet, le SNJ est resté impliqué dans le développement du portail *Plattform'* jusqu'à sa mise en ligne en octobre 2025.

Le projet comprend un site web centralisant l'offre de formation ainsi qu'une démarche *MyGuichet* permettant l'inscription sécurisée des participants et l'accès aux certificats. Il vise à uniformiser l'authentification d'environ 10 000 professionnels afin de faciliter l'accès à 1 800 formations gratuites proposées par six agences conventionnées par l'État.

Lancé en septembre 2024 avec le Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE), le projet a été piloté par le SNJ jusqu'à son transfert à la nouvelle équipe.

Agence pour le développement de la qualité des secteurs de l'enfance et de la jeunesse (AQUEN)

Division Innovation et recherche

Conférences et évènements

La troisième *Foire de l'éducation plurilingue* a réuni plus de 200 participants autour d'activités créatives, culturelles et pédagogiques pour promouvoir le développement langagier des jeunes enfants.

La quatrième *Conférence nationale de l'assistance parentale* a rassemblé plus de 100 participants pour explorer l'importance du jeu en plein air à travers exposés, stands et échanges de pratiques. Plus de 360 professionnels ont participé à la *Conférence nationale sur l'éducation non formelle*, dédiée au rôle du mouvement dans le développement des enfants, combinant apports théoriques, exemples pratiques et espaces d'échange.

La *Game On Educator's Day* a réuni 80 acteurs de l'éducation autour d'ateliers, débats et expérimentations favorisant l'apprentissage par le jeu analogique et numérique.

Consultations

Plusieurs consultations collaboratives ont associé professionnels, enfants et familles afin d'identifier les besoins du secteur et d'améliorer la qualité de l'éducation non formelle et de l'aide à l'enfance :

- Ludothèques : 24 SEAS ont été consultés pour définir le fonctionnement, les enjeux et les modalités pratiques de mise en place de ludothèques.
- Accueil en nature : des consultations et un questionnaire sectoriel ont permis d'identifier les pratiques existantes et les besoins liés au développement de l'accueil en nature.
- Regards des familles : une consultation ludique menée lors du *Festival de l'enfance* a recueilli les attentes et avis de plus de 13 000 visiteurs sur les SEA.
- Éducation plurilingue : des référents pédagogiques ont contribué à l'amélioration et à l'actualisation du

Guide sur l'éducation plurilingue en petite enfance.

- Éducation culturelle : professionnels et artistes ont co-construit des pistes pour intégrer l'éducation culturelle dans les SEA et adapter la plateforme *Kulturama* aux besoins de terrain.
- Autorité parentale : une centaine de professionnels ont partagé leurs pratiques et besoins pour renforcer la collaboration avec les parents dans l'aide à l'enfance.

Projets pilotes

Six projets pilotes ont été accompagnés scientifiquement pendant environ six mois afin de tester et évaluer des innovations pédagogiques dans l'éducation non formelle :

- *10 doigts – 10 droits* : dix SEAJ ont testé un outil de marionnettes favorisant une sensibilisation ludique des tout-petits à leurs droits.
- Valise pédagogique sur l'aide aux devoirs : cinq assistantes parentales ont expérimenté une valise d'outils visant à soutenir l'autonomie des enfants dans leurs devoirs.
- *Ludothèques* : sept SEAS ont co-créé des espaces de prêt de jeux et des outils pratiques pour développer durablement une culture du jeu en famille.
- *Kulturama* : six SEAS ont testé des ateliers artistiques animés par des artistes afin d'adapter l'offre culturelle aux réalités de l'éducation non formelle.
- *Loscht op Handwierk* : ce projet initie des enfants aux métiers artisanaux à travers des activités pratiques, en partenariat avec des artisans et la Chambre des Métiers.
- *Weess de schonn* : deux valises pédagogiques scientifiques sont testées pour stimuler l'intérêt et l'autonomie des enfants dans la découverte des sciences.

Vidéos et outils pédagogiques

- *Grandir en mouvement* : la vidéo montre comment intégrer facilement le jeu extérieur et le mouvement dans le quotidien des enfants chez les assistantes parentales.
- *Zesumme fir aktiv Kanner* : deux vidéos illustrent



l'intégration du mouvement dans le quotidien des enfants, en milieu scolaire et en crèche, à travers des activités variées favorisant leur bien-être et une approche ludique accompagnée par la mascotte *Wibbeli*.

- *Zesumme fir méi Beweegung* : cette vidéo illustre la manière dont différents SEA intègrent le mouvement dans le quotidien des enfants, en collaboration avec des clubs sportifs, la LASEP ou en mobilisant les compétences internes des équipes en matière de pédagogie du mouvement. Elle constitue une source d'inspiration pour promouvoir le plaisir du mouvement auprès des enfants.
- *Aide aux devoirs chez les AP* : la vidéo explique le cadre légal et partage des pratiques concrètes d'organisation et d'accompagnement des devoirs.

Zesummen Aktiv

Depuis la rentrée 2025/2026, le dispositif *Zesummen Aktiv*, développé dans le cadre de la campagne *Screen-Life-Balance*, est mis en œuvre au sein des SEAS. Afin d'accompagner le personnel éducatif dans la mise en œuvre de ce dispositif, une nouvelle rubrique intitulée *Zesummen Aktiv* a été créée sur le site enfancejeunesse.lu.

Cette rubrique propose des exemples pratiques inspirants, du matériel pédagogique ainsi qu'une large sélection d'activités physiques et de mouvement à réaliser en intérieur comme en extérieur, adaptées tant aux jeunes enfants qu'aux enfants d'âge scolaire. Ces ressources offrent des pistes concrètes et des sources d'inspiration pour encourager une pratique régulière de l'activité physique avec les enfants.

En 2025, le premier *Beweegungschallenge* destiné aux SEAS a été lancé. Trois défis de mouvements ludiques, axés sur la coopération et la créativité, ont été élaborés et diffusés. Le dispositif se poursuit en 2026. Pour accompagner sa mise en œuvre, une vidéo explicative et de démonstration a été réalisée pour chaque cycle et pour chacun des défis.

Division Accompagnement qualité

Suivi de la qualité dans les structures de l'éducation non formelle

En 2025, les conseillers qualité (anciennement agents régionaux) ont entamé leurs nouvelles missions : soutenir la mise en place d'un système de développement de la qualité au sein des structures et participer au développement et à l'implémentation des instruments qualité.

Au total, 875 visites ont été réalisées auprès des SEA afin d'analyser et d'identifier le profil de management de la qualité de chaque structure. Ces visites ont permis de mieux comprendre quels instruments sont utilisés, comment ils sont appliqués, ainsi que les besoins et priorités spécifiques des équipes. En parallèle, 296 visites ont été effectuées auprès des AP, dans une même logique de soutien et d'amélioration continue des pratiques.

Les conseillers qualité ont également assuré 26 jours de formation continue sur l'utilisation du journal de bord, un instrument qualité essentiel pour le suivi, l'organisation et l'évaluation du travail pédagogique.

Enfin, une phase de consultation et d'incubation a été menée avec 70 SEA autour d'un nouvel instrument qualité : le plan de développement de la qualité. Ce document stratégique soutient le développement de la qualité en définissant des objectifs prioritaires, donne une vue d'ensemble concise des objectifs du SEA et facilite l'organisation ainsi que la communication au sein de l'équipe au quotidien.

Division Formation continue

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des efforts engagés par le ministère pour soutenir le développement professionnel dans les secteurs de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à l'enfance et à la famille, en proposant, via la Division Formation continue et six agences partenaires, une offre de formation accessible, cohérente et proche des réalités du terrain. Le programme, ajusté selon les besoins des structures, comprend des formations reconnues comme heures

obligatoires, majoritairement organisées sur place pour faciliter la participation. Au total, 1 875 thématiques ont été validées, dont 550 nouvelles, avec une majorité dédiée à l'éducation non formelle, ainsi que des offres spécifiques pour l'aide à l'enfance et à la famille et des formations communes aux deux secteurs. Les formations standard issues du programme annuel ont été accessibles sans frais pour les structures, les coûts étant pris en charge par l'État. Les formations sur mesure, les accompagnements de processus et les *coachings* continuent à répondre à des besoins plus spécifiques. Les structures ont également pu faire reconnaître des formations hors programme, avec un taux d'approbation élevé.

L'année a aussi été marquée par le lancement du portail *Plattform*, développé avec le SNJ, le CTIE et l'AQUEN, afin de centraliser et simplifier l'accès aux formations, accompagné d'actions d'information pour faciliter la transition. Enfin, une enquête de satisfaction a été menée pour mieux identifier les besoins du secteur et orienter l'évolution future de l'offre. Ces initiatives s'inscrivent dans une dynamique de consolidation, de modernisation et d'amélioration continue de la qualité des pratiques professionnelles.

Centre psychosocial et d'accompagnement scolaires (CePAS)

Prises en charge individuelles

Le Centre de consultation pour jeunes et familles (CCJF) du CePAS a suivi un total de 481 jeunes (264 nouveaux jeunes en 2025), dont 63 % de sexe féminin, 35 % de sexe masculin, et 2 % de personnes transgenres au cours de 4 309 rendez-vous, dont 512 (18 %) consultations à distance.

Les demandes reçues parviennent via des permanences téléphoniques (139) ou via courriels ou le site internet (125).

	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'élèves	626	520	516	481	481
Nombre de consultations (RDV)	4 276	4 263	4 418	4 612	4 309
Moyenne par élève	6,83	8,2	8,6	9,6	9

Les consultations se répartissent en trois catégories : les consultations psychologiques (90 %), les consultations en rééducation psychomotricienne et éducatives (9,1 %) et celle relevant du domaine social (0,9 %).

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 18-24 ans.

Moins de 17 ans	42 %
18-24 ans	50,1 %
25 et plus	7,9 %

En ce qui concerne les prises en charge psychologiques, psychothérapeutiques et de psychomotricité, les troubles anxieux (18,8 %), les troubles de l'humeur (troubles dépressifs) (18,7 %), les troubles liés à des facteurs de stress et les troubles somatoformes (7,9 %), ainsi que les problématiques liées à l'estime de soi (9,7 %), sont les plus fréquemment observés. Parmi les thématiques les plus mentionnées en 2025 lors des interventions, on retrouve prioritairement les difficultés liées à l'entourage immédiat (situation familiale, scolaire, relationnel, événements difficiles) (32,2 %).

Prises en charge collectives

Sollicité en cas d'évènement dramatique ou traumatisant dans un établissement scolaire (accident, décès, suicide, etc.), le Groupe d'accompagnement psychologique en milieu scolaire (GAP) du CePAS est intervenu à trois reprises en 2025 afin de fournir une aide organisationnelle pour faire face à des évènements tragiques ou d'assurer des encadrements de classes et de groupes. Il assure également un service d'assistance téléphonique destiné aux professionnels, lequel a été sollicité à dix reprises.

Le GAP s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2025 pour planifier et coordonner les interventions ainsi que les méthodes d'intervention. Il a par ailleurs organisé une formation de deux jours, destinée au personnel psycho-socio-éducatif des lycées, des équipes de postvention et du CePAS et intitulée : *Drames en milieu scolaire – la confrontation avec la mort et le suicide*. Le GAP a enfin été sollicité tout au long de l'année pour donner son apport pour l'organisation de la mise en place des Équipes de postvention en cas de crise (EPV) dans les lycées.

Les groupes de parole *Transgenre* du CCJF offrent des espaces protégés mensuels, propices aux échanges bienveillants sur les expériences personnelles et au soutien mutuel pour les jeunes dont le sexe assigné à la naissance ne correspond pas à leur identité de genre ou auto-perception sexuée.

Encadrés par l'asbl *Intersex & Transgender Luxembourg*, ces sessions créent un environnement sécurisé favorisant le partage de vécus. En 2025, sept groupes pour jeunes ont été organisés, complétés par sept permanences permettant aux parents et jeunes de poser des questions personnalisées sur leur situation. Depuis septembre, les groupes de parole ont été transférés au *Familljen-Center*.

Les ateliers *Stress less* du CCJF s'adressent aux jeunes présentant des difficultés de gestion émotionnelle. Il s'agit d'ateliers de découverte et d'exploration d'outils visant à mieux maîtriser les situations stressantes de leur quotidien. En 2025, deux cycles d'ateliers com-

posés de trois séances chacun ont été proposés. Le premier s'adressait aux jeunes en transition du cycle fondamental vers l'enseignement secondaire et a été organisé pendant les vacances d'été, le second s'est déroulé au premier trimestre. Au total, quinze personnes ont manifesté leur intérêt pour ces ateliers et six y ont effectivement participé. Deux de ces jeunes ont ensuite été pris en charge individuellement.

En 2025, le CCJF a poursuivi le développement du groupe *Komm mol mat*, un espace d'échanges destiné aux jeunes rencontrant des difficultés relationnelles. Le dispositif propose un cadre confidentiel et bienveillant favorisant l'expression — notamment non verbale — et le partage d'expériences entre adolescents. Au cours de l'année, trois jeunes ont manifesté leur intérêt et ont été vus individuellement en vue de constituer un premier groupe.

Le CCJF a élargi son offre à destination des parents en lançant les *Temps d'échange pour parents d'adolescents*. Ce nouveau dispositif vise à offrir un espace confidentiel, bienveillant et régulier aux parents souhaitant partager leurs questionnements, leurs difficultés et leurs expériences liées à la parentalité au moment de l'adolescence. Ces rencontres, prévues deux à trois fois par an, ont pour objectif de proposer un accompagnement continu et accessible. Une première soirée de rencontre a eu lieu en octobre 2025, marquant le lancement de cette initiative.

Intitulée *Je n'arrive plus à atteindre mon ado*, elle a été animée par cinq psychologues et une psychomotricienne. Trois groupes d'une dizaine de participants, chacun accompagné par deux professionnelles du CCJF, ont permis aux parents d'exprimer leurs vécus et leurs interrogations dans un climat de bienveillance. Ces temps d'échange ont permis de dégager des pistes concrètes pour repenser la relation parent(s)-adolescent(s). Une prochaine rencontre est prévue au printemps 2026, dans la continuité de cette démarche.

Le 22 mai 2025, le CCJF a organisé une soirée thématique intitulée *Les jeunes dans le monde numérique*, qui a réuni près de 200 participants et s'est tenue en présence du ministre. La conférence du Prof. Dr. André Melzer, intitulée *Zwischen Likes und Realität : Medien, Identität und Selbstbild in der Jugend* et présentée en allemand avec traduction française, a permis d'apporter un éclairage approfondi sur les enjeux du numérique pour les jeunes, notamment en matière d'identité, d'image de soi et d'usage des réseaux sociaux.

Plusieurs services partenaires — *BEE SECURE*, le *Kanner-Jugendtelefon* (KJT), le *Centre pour les comportements excessifs et les addictions comportementales* (ZEV), ainsi que le CCJF du CePAS — ont animé des stands d'information, favorisant des échanges directs entre les participants et les experts présents. La soirée s'est clôturée par un moment convivial, permettant de poursuivre les discussions et de renforcer les liens entre professionnels, parents et acteurs du secteur éducatif et psychosocial.



Coordination, formation continue et approche qualité

En 2025, le CePAS a poursuivi son développement afin de renforcer et d'optimiser l'exercice de sa responsabilité fonctionnelle auprès des Services psycho-sociaux et d'accompagnement scolaires (SePAS), des Services socio-éducatifs (SSE) et des internats.

Les fonctions et rôles spécifiques, qu'ils soient nouvellement instaurés ou déjà en place au sein des établissements scolaires, tels que les chefs de département (CdD), les coordinateurs en matière d'addictions et les délégués à la protection des élèves (DPE), ont également bénéficié de l'accompagnement du CePAS. Par l'intermédiaire de son Centre de ressources (CdR), le CePAS les a soutenus tout au long de l'année 2025.

Cet accompagnement a permis de consolider leur collaboration avec les lycées, ainsi qu'avec d'autres services ministériels et organismes partenaires.

Enfin, afin de répondre de manière optimale à ses missions et à ses tâches, l'équipe du CdR a été renforcée par quatre nouveaux membres : un coordinateur des chefs de département, un gestionnaire administratif et opérationnel du CdR, un gestionnaire de projet « digitalisation » et un coordinateur des équipes EPV.

Les missions d'accompagnement du personnel éducatif et psycho-social (EPS) des lycées (environ 465 personnes) (paragraphe A), de mise en œuvre d'une stratégie de développement des pratiques EPS en milieu scolaire en faveur du bien-être et de la participation du jeune à l'école (paragraphe B) et celles liées au développement structurel des moyens et processus du travail EPS (paragraphe C) constituent toujours le cœur des activités du CePAS.

Accompagnement du personnel éducatif et psycho-social

Le CdR a proposé un accompagnement méthodologique, pédagogique et organisationnel, ainsi qu'un soutien spécifique face à des situations complexes, aux équipes des SePAS, des SSE et des internats scolaires des lycées, à travers d'une cinquantaine de rencontres/réunions sous forme de groupes d'échanges, d'entrevues et de laboratoires de réflexion. Les thématiques abordées étaient diverses : le traitement confidentiel des données, le signalement, la consommation de substances illicites, la santé mentale, la bientraitance ou encore la santé affective et sexuelle.

Les plénières nationales : quatre réunions, à l'attention du personnel EPS, avaient pour objectifs d'informer, de mettre en avant les projets implantés dans les lycées avec et par les équipes et de renforcer le réseautage des 520 participants.

Onboarding : les activités proposées ont bénéficié à plus d'une vingtaine de nouveaux collaborateurs EPS. Afin de répondre au mieux aux attentes du terrain, un nouveau format en *eLearning* disponible tout le long

de l'année scolaire a été créé via une plateforme *Learningsphere* de l'IFEN.

L'accompagnement par corps de métier du personnel EPS, assistants sociaux, psychologues, coordinateurs addictions, éducateurs et DPE, a été assuré au travers de réunions formelles et informelles, de journées de réflexion et de groupes de travail avec la présence d'experts sur quelques séances. Pour les psychologues, des *coachings* professionnels sont proposés de manière informelle par visioconférence pour des demandes ponctuelles de soutien par rapport à des cas cliniques complexes, ou par rapport à des questions éthiques et déontologiques.

Concernant l'animation socio-éducative au lycée, les deux coordinateurs ont poursuivi en 2025 un travail d'analyse et d'accompagnement approfondi. Une conférence SSE a été organisée, lors de laquelle le document *Handlungsleitfaden Schuljugendarbeit* a été officiellement présenté. Ce guide a, par ailleurs, été officiellement publié en septembre 2025 et diffusé auprès des acteurs concernés.

Les coordinateurs ont également finalisé l'état des lieux des SSE et *Jugendtreff* dans les établissements restant à couvrir. En collaboration avec le Service de la planification des infrastructures et l'Administration des bâtiments publics, des solutions ont été recherchées dans plusieurs écoles ne disposant pas encore de *Jugendtreff*.

Par ailleurs, les services SSE ont été conseillés et accompagnés dans leurs différents besoins, et le *Handlungsleitfaden Schuljugendarbeit* a été présenté, à leur demande, à plusieurs directions d'établissement, dans une optique de sensibilisation au rôle et aux missions des SSE. Un groupe d'échange (*Peer Exchange*) a également été organisé à destination des agents SSE, afin de favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques.

Les coordinateurs ont en outre été impliqués dans la conception du questionnaire du projet *Ech gestalte meng Schoul*. Enfin, une vaste étude d'évaluation des services SSE, menée en coopération avec des chercheurs scientifiques, a été lancée et a débuté fin 2025. Concernant plus précisément le volet de la participation des élèves, le CePAS en collaboration avec le ZpB et la CNEL ont organisé la quatrième édition de la *Semaine de la démocratie et de la citoyenneté*. L'objectif de cette semaine est d'offrir une plateforme aux écoles pour valoriser la participation des élèves et renforcer l'école démocratique. L'année 2025 a été l'occasion de renforcer la collaboration entre jeunes et adultes, notamment concernant les violences à l'école. Un mini-documentaire a été réalisé afin de promouvoir les démarches participatives au sein des lycées.

Au sujet des internats, le CdR a renforcé son soutien via des groupes d'échanges à l'attention des coordinateurs ainsi que des groupes d'échange thématiques pour les équipes éducatives. Afin de répondre aux enjeux liés aux missions nouvellement inscrites dans le cadre légal, un laboratoire de réflexion intitulé *Réflexion sur une base légale pour les internats scolaires* (RGD) a été initié en septembre 2024 et s'est réuni à trois

reprises au cours de l'année 2025, en collaboration avec des experts juridiques et l'AEF.

Supervisions : le personnel EPS et notamment les psychologues et les assistants sociaux (AS) ont pu bénéficier de temps de supervision. Quatre groupes ont été créés, deux spécifiques aux AS portant sur des études de cas, deux pour les psychologues (supervision de cas : systémique et analytique). Par ailleurs, le CePAS a soutenu les supervisions d'équipes souhaitées par certains services (CCJF) et/ou lycées. Pour les psychologues, sept demi-journées de supervisions ont été proposées à deux groupes de psychologues, une basée sur l'approche systémique et l'autre basée sur la méthode thérapeutique EMDR.

Chef de département (CdD) : le CdR a poursuivi son accompagnement des CdD en collaboration avec d'autres services du ministère (MO, SNEI, SIA, DG ES et IFEN). Des formations sur mesure, des plénières et groupes d'échanges leur ont permis de poursuivre la construction de leur identité professionnelle. Le CdR a aussi mené des entretiens approfondis avec les chefs de département de 14 lycées, accordant une attention particulière à l'organisation des dispositifs en place et à leur bien-être.

Ces entretiens, qui se sont déroulés dans les lycées, visaient également à mieux comprendre les situations spécifiques de chaque établissement et le travail qui en découle, afin de pouvoir répondre de manière encore plus pertinente à leurs besoins.

Journées pédagogiques : les établissements scolaires n'hésitent pas à contacter le CdR pour solliciter sa participation dans le cadre de journées portant sur le bien-être en direction des enseignants ou des élèves ou la thématique de la digitalisation.

GEPS : le CePAS a développé et organisé une série d'ateliers régionaux autour de l'outil GEPS en 2025. Ces ateliers interactifs visaient à accompagner les équipes EPS dans l'utilisation quotidienne et stratégique de cet outil essentiel pour le suivi des équipes psycho-sociales dans les lycées. Les professionnels ont pu partager leurs expériences, poser leurs questions et donner leur avis sur l'outil GEPS. Ces échanges ont permis une meilleure appropriation de l'outil et ont aidé les équipes à progresser dans son utilisation au quotidien.

Développement des pratiques psychosociales et éducatives en milieu scolaire

Le concept lié au programme annuel de formation continue a été modifié à la rentrée scolaire 2024/2025 afin de s'adapter au mieux à la loi du 30 juin 2023. Chaque formation, projet et/ou LR a été relié à l'une des missions énoncées. Afin de ne pas submerger le personnel EPS, seule une (maximum deux) formation servait d'illustration à ladite mission.

- 32 formations continues, des conférences et des journées d'études ont été organisées

L'offre de projets pilotes (formation continue, conseil sur

mesure pour les participants, évaluation nationale en vue d'un transfert plus large) portent sur deux thèmes prioritaires : la culture de la bientraitance et la santé mentale.

Dispositif bientraitance

Bien que l'expérimentation du projet pilote ait été clôturée en juillet 2024, l'accompagnement du CePAS a été maintenu pour les lycées déjà engagés ou souhaitant initier la démarche. Cela s'est traduit par l'organisation de 34 rencontres de proximité au sein de 18 établissements scolaires, ainsi que l'organisation de trois journées pédagogiques sur le sujet. Ces rencontres se sont adressées à l'ensemble de la communauté scolaire, qu'il s'agisse de membres de la direction, d'enseignants, de professionnels EPS ou même de jeunes impliqués dans le projet.

Cela a permis de maintenir la réflexion et de documenter les pratiques professionnelles des acteurs impliqués, en vue d'ajuster les outils et d'asseoir leur pertinence. Un groupe d'échange inter-écoles s'est ainsi développé et a permis de transférer les pratiques développées par les lycées pilotes.

Concernant les différents piliers développés dans le cadre du projet :

- *Justice réparatrice* : deux jours de formation à l'échelle nationale, dédiée à la présentation du concept de justice réparatrice, sa place dans la gestion des comportements citoyens des élèves et la mise en place du conseil d'éducation à la citoyenneté.
- *Cadre et règles* : deux jours de formation à l'échelle nationale concernant la construction et la gestion du cadre éducatif d'un établissement scolaire, tant dans le travail auprès des élèves qu'au niveau de la relation avec leurs familles. Elle a également permis d'expérimenter l'outil *Valia*, qui fait l'objet depuis lors d'une expérimentation au sein de plusieurs lycées et d'une collaboration avec le groupe de travail *Complément au bulletin*.
- *La participation des élèves* : l'importance de la participation a été soulignée dans le cadre du Dispositif bientraitance dès 2023. Dans la continuité du projet et par souci de cohérence, le CePAS a repris le projet *S-Team* pour l'enseignement secondaire et a collaboré tout au long de l'année 2024/2025 avec le SNJ afin d'assurer une cohérence du parcours des enfants et des jeunes entre le fondamental et le secondaire. Cela s'est traduit par l'organisation de 11 rencontres avec les professionnels et l'organisation avec le SNJ d'une journée d'échanges entre jeunes *S-Team* et jeunes ambassadeurs afin qu'ils puissent se fédérer sur des valeurs partagées.
- *Formation des ambassadeurs et soutien des adultes professionnels* : cinq journées de formation ont été organisées au cours de l'année scolaire, au Luxembourg et en Belgique, afin de former les jeunes souhaitant s'engager au sein de leur école en tant que partenaires du projet *Bientraitance*. À compter de septembre 2025, à la demande des professionnels impliqués, le CePAS a lancé une formation

dédiée aux adultes accompagnant le développement des cellules ambassadeurs au sein de leur école.

Le CePAS a coordonné la mise en place de cinq conseils ambassadeurs, associant jeunes et adultes des différents lycées partenaires, afin de développer une communauté inter-écoles, d'échanger sur les problématiques rencontrées et d'élaborer des solutions adaptées à la réalité vécue par les acteurs.

Santé mentale

Premiers secours en santé mentale (PSSM) : ces cours portent sur la manière selon laquelle la famille, les amis ou les collègues de travail peuvent prodiguer des premiers secours en cas de troubles psychiques constatés dans leur entourage. La stratégie de formation dans l'ES est double : offrir la formation de secouristes (20 % du personnel d'un établissement formé donne accès à la formation pour jeunes) et offrir aussi la formation d'instructeurs afin d'accélérer l'atteinte du quota de secouristes. En 2025, 20 instructeurs sont intervenus dans les lycées.

Fin décembre 2025, le nombre de secouristes formés atteignait les 1 350 en ce qui concerne les *PSSM-Youth* et près de 1 200 pour les *PSSM-Teen (peer-to-peer)*. De plus, depuis la rentrée 2025, la mission de former un enseignant par conseil de classe du cycle inférieur a généré la formation de plus de 200 enseignants répartis dans 11 formations (septembre et décembre 2025). Comme tous les ans, le 3 juillet 2025, le CePAS a organisé le rassemblement annuel au niveau national des secouristes. Cette manifestation a pour objectifs de réitérer l'importance de leur rôle dans les établissements scolaires et de renforcer leur réseautage. Un ciné-débat a été proposé.

Digital Well-being : des réunions régulières avec le ZEV ont été mises en place dont l'objectif est d'allier une utilisation équilibrée et réfléchie des médias et des outils numériques à la préservation d'une bonne santé mentale.

Le dispositif *Digital Well-Being am Lycée*, piloté par le CePAS, vise à accompagner les élèves de 12 à 20 ans vers un usage responsable des écrans, des réseaux sociaux et de l'IA. Conçu dès octobre 2024, le déroulement concret des projets a débuté en 2025. Le programme répond à la prévention des usages excessifs ou problématiques du numérique, dans une approche non stigmatisante. Il poursuit un double objectif : structurer les usages par des repères clairs et soutenir l'équilibre entre vie numérique, scolaire et sociale. La phase pilote est mise en œuvre dans quatre lycées : BLL, LESC, LNB et MLG.

Le dispositif combine prévention primaire (*ScreenScouts, Creative Club*) et prévention secondaire (*PROTECT*). Les actions reposent sur la sensibilisation par les pairs, la création collective et l'accompagnement ciblé de groupes à risque. Les modules sont animés en partenariat avec le ZEV et intégrés dans les structures scolaires via les SePAS et SSE. La coordination générale est assurée par le CePAS, avec un soutien institutionnel du ministère. Une généralisation progressive au niveau national est prévue à partir de l'année scolaire 2026-2027.

Violence / Mobbing

Dans le cadre des actions nationales de prévention du mobbing, trois représentations de la pièce 8.23 ont été organisées à destination d'un public scolaire. 300 élèves issus de différents lycées ont pu y assister. La pièce retrace le parcours de Zoé, une élève victime de harcèlement, à travers une mise en scène construite comme un procès. Différents acteurs du milieu scolaire et familial sont représentés, permettant d'aborder la pluralité des points de vue et des responsabilités. Ce dispositif théâtral met en évidence la complexité des situations de mobbing et la nécessité d'une réponse collective. La pièce a été interprétée par de jeunes comédiens, favorisant l'identification du public adolescent. À l'issue de chaque représentation, un *After Talk* a été organisé avec les élèves, les comédiens et des professionnels du CePAS. Ces échanges ont permis de travailler la reconnaissance des situations de harcèlement et les mécanismes de prévention. Les discussions ont souligné l'importance de la parole, du repérage précoce et de la demande d'aide. Le rôle des adultes référents et des services scolaires d'accompagnement a été rappelé. La pièce 8.23 constitue ainsi un outil pédagogique structurant en matière de sensibilisation et de prévention du mobbing.

Fonctions spécifiques

Coordinateurs addictions : le réseau des lycées s'est encore étoffé en partenariat avec *Impuls/Sebra* (nouvelle appellation) et la Police grand-ducale. La prévention des addictions aux substances rassemble maintenant plus de 60 coordinateurs et co-coordonnateurs dans 44 lycées du pays. Les coordinateurs sont organisés régionalement sous le modèle des quatre régions de la Police grand-ducale. Un guide de prévention des addictions aux substances a introduit des lignes directrices nationales destinées à aider à uniformiser les démarches de prévention avec l'assistance du partenaire *Sebra*. Des groupes de travail ont été constitués dans chaque établissement pour constituer une grille d'intervention sur base du guide. Près de la moitié des lycées a élaboré une grille d'intervention qui est en cours d'analyse par le CePAS. Deux séances de deux jours de formations de base sont proposées aux



coordinateurs Addictions par le Sebra et le CNAPA et une formation d'approfondissement a été lancée pour la première fois pour les coordinateurs qui ont déjà suivi la formation de base. La formation organisée en direction des membres du groupe de travail en collaboration avec l'IFEN, Sebra et la Police grand-ducale a été achevée en 2025 et est maintenant remplacée par des formations dans les établissements. Une supervision spécifique sur les problématiques des addictions et de la prévention a été proposée pour la première fois en 2025 et se poursuit en 2026. Le *Tubakkoffer* a été distribué à plus de 40 lycées et un quart du personnel a déjà reçu une formation pour son utilisation.

Délégué à la protection des élèves (DPE) : cette nouvelle fonction poursuit son développement autour de son accompagnatrice. Des groupes de travail ont été implémentés permettant de co-construire la démarche au sein des lycées et de répondre au mieux au questionnement des DPE. Une formation continue a été proposée aux DPE et AS en partenariat avec Maître Dupong, avocate pour enfants et jeunes, au cours de laquelle la question de la confidentialité a été abordée.

Les référents éducation sexuelle et affective : la prévention ESA rassemble une bonne cinquantaine de référents et co-référents au niveau national qui se réunissent deux fois par an, sur les thèmes des infections sexuellement transmissibles et leur prévention, la prostitution, le consentement et la contraception. Ils sont en échange intensif avec nos partenaires de réseau : le CESAS, le *Planning Familial*, *HIV Berodung*, *Kanner-Jugendtelefon*, *Service Oxygène*, *BEE SECURE*, *Cigale* et bien d'autres. Le CESAS a invité tous les référents ESA en mai 2025 à des conférences, *workshops*, pièce de théâtre, afin de favoriser l'échange des professionnels et rencontrer les partenaires réseaux lors de la journée nationale.

La Division de la médecine scolaire et de la santé des enfants et adolescents du ministère de la Santé, la direction du CePAS et le CdR ont mis en place une collaboration interministérielle formalisée sous forme de convention qui a fixé les missions et responsabilités des différentes parties (CePAS-SePAS-DMS-équipe de la médecine scolaire). Ceci a permis la constitution d'un groupe de travail qui se réunit régulièrement depuis lors.

Coordination des équipes de postvention (EPV) : au cours de l'année de référence, le dispositif des équipes de postvention, intégré dans la cellule de gestion de crise des lycées, a fait l'objet d'un renforcement stratégique tant sur le plan conceptuel qu'opérationnel. Ce travail s'est articulé autour de la relance de la thématique de la gestion de crise, de la consolidation des procédures existantes et de l'élargissement des missions confiées aux équipes EPV. Par ailleurs, six lycées ont bénéficié d'un accompagnement spécifique sous forme de *coaching*, visant à renforcer le fonctionnement des équipes EPV et à analyser puis actualiser leurs procédures internes de gestion de crise.

Enfin, une visite d'étude a été organisée dans un lycée afin de démontrer de manière concrète les procédures

à appliquer en cas de situation de type « tireur isolé ». Cette initiative a permis de réunir les acteurs institutionnels et gouvernementaux concernés et de favoriser une approche interdisciplinaire et coordonnée de la gestion de crise.

Une formation de relance, développée en collaboration avec la DG ES, a été consacrée au phénomène du tireur isolé (*active shooter/AMOK*). Cette formation, qui s'est déroulée sur quatre sessions de quatre heures, a concerné l'ensemble des coordinateurs EPV du Grand-Duché, dans une optique d'harmonisation des pratiques et de renforcement des compétences.

Outils pédagogiques

Depuis plusieurs années, le CePAS offre, tant au personnel EPS qu'à tous les membres de la communauté scolaire dans le cadre d'une *Whole School Approach* (WSA) des outils co-construits avec des experts.

Publié en juillet 2025, le guide de la diversité de genre à l'école formule des recommandations en faveur des personnes LGBTIQ+, et en particulier des élèves transgenres, afin de combattre activement toute forme de discrimination et le harcèlement, et de garantir un environnement scolaire inclusif, sûr et respectueux pour toutes et tous.

Le *guide pratique en cas de situation inquiétante affectant le bien-être ou causant un préjudice à l'élève*, publié en octobre 2025, est un document qui s'appuie sur la brochure *Maltraitance de mineur* publiée par le ministère, recommandée à tous les professionnels intervenant auprès de la jeunesse dans les établissements scolaires luxembourgeois. Ce guide adapté au contexte scolaire recommande les mesures à suivre pour traiter les informations préoccupantes qui nuisent au bien-être ou portent préjudice à l'élève. Il s'adresse en premier lieu aux professionnels des équipes EPS de l'enseignement secondaire. Il a pour but de les guider dans leur travail, en particulier en matière de la protection des élèves et de proposer des démarches concrètes à mettre en place afin de pouvoir agir de manière professionnelle et efficace en cas de situation inquiétante affectant le bien-être ou causant un préjudice à l'élève.

Handlungsleitfaden Schuljugendarbeit. Praxisempfehlungen und bewährte Ansätze für den schulischen Alltag EmoSEE : durant l'année scolaire 2024/2025, le CePAS, en collaboration avec l'asbl *Art as Experience* a développé une mallette pédagogique qui est en cours de finalisation. La boîte *EMOSEE* devrait être disponible pour la rentrée 2026. En parallèle, l'asbl a développé *Le CUBE*, un outil de sensibilisation itinérant permettant aux écoles volontaires d'initier les jeunes à la démarche en vivant l'expérience de l'autoportrait. Quatre lycées ont pu ainsi en bénéficier.

Mind with Heart : une licence permet dorénavant au CePAS l'adaptation et la mise à disposition graduelle de matériels pédagogiques portant sur le bien-être et la santé mentale toujours dans une perspective WSA.

Développements structurels du travail EPS

Le développement de la qualité des pratiques EPS fait l'objet d'un *Rapport Qualité* depuis les années 1990. Il constitue un moment clé pour les services SePAS-SSE-internat leur permettant un regard sur l'année écoulée et la mise en lumière des réussites et défis auxquels ils ont eu à faire face.

En 2025, 33 équipes EPS ont participé à l'auto-évaluation annuelle dans le cadre de la démarche qualité, afin de réfléchir au travail accompli durant l'année scolaire 2024/2025. Ensemble, elles représentaient 30 établissements. L'auto-évaluation s'est appuyée sur les indicateurs de qualité transversaux développés par le CePAS, couvrant des domaines tels que la collaboration interne au lycée, les séances d'information et les campagnes, ainsi que les tâches administratives. Les équipes ont également partagé leurs retours sur les défis rencontrés et les meilleures pratiques associées à ces différents domaines. Ces éléments témoignent de la qualité du travail accompli et de l'engagement continu des équipes en faveur de services de haute qualité destinés aux étudiants.

Le cadre de référence pour les SePAS, SSE et internats scolaires Le bien-être au sein des lycées

Le cadre en question a fait l'objet de consultations des équipes EPS. Il est principalement basé sur les dispositions légales en vigueur concernant les missions des services en question et sera complété par des outils pédagogiques plus spécifiques en fonction des besoins et des défis constatés par le personnel EPS des SePAS, SSE et internats scolaires.

Enfin, le premier *Certificat en psychologie scolaire* (CSP), qui a été lancé en 2024 par le CePAS, a été poursuivi en 2025. En collaboration avec l'Université du Luxembourg et d'autres services ministériels, ce programme vise la formation des (futurs) psychologues travaillant en milieu scolaire. Des cours universitaires autour de la psychologie scolaire sont proposés comme module supplémentaire, à la fois aux étudiants en psychologie au niveau du *Master in psychological intervention*, et aux psychologues déjà en activité dans le milieu scolaire au Luxembourg. Sont inscrits pour cette première année académique une dizaine d'étudiants. Le CePAS, la DG Inclusion, AQUEN, ainsi que le Service de la médiation scolaire sont impliqués dans les cours liés spécifiquement au contexte historique et légal de la psychologie scolaire, ainsi qu'aux pratiques professionnelles au sein des équipes multiprofessionnelles au Luxembourg.

Plan d'action national (PAN)

La lutte contre la violence, le harcèlement et le cyberharcèlement en milieu scolaire

Le Gouvernement entend lutter de manière déterminée contre le harcèlement ainsi que contre toutes les formes de violence physique et psychologique en milieu scolaire. À cette fin, un PAN est en cours d'élaboration afin de renforcer la prévention, d'améliorer la

détection des situations de harcèlement et d'assurer une prise en charge coordonnée et adaptée des élèves concernés, en étroite collaboration avec les acteurs concernés.

Dans ce contexte, différentes démarches de consultation ont été engagées afin de dresser un état des lieux fidèle de la situation telle qu'elle est vécue dans les établissements scolaires. Les échanges ci-dessous ont eu lieu, en vue de la phase de recueil des données afin d'établir un état des lieux :

Enseignement fondamental

- 15 entrevues avec les directions régionales ;
- 15 focus groupes pluridisciplinaires (enseignants, professionnels ESEB) ;
- deux workshops avec les élèves, en intervention avec *Stop Mobbing*.

Enseignement secondaire

- trois focus groupes enseignants ;
- un *workshop* étudiants ;
- un carrefour citoyen intergénérationnel ambassadeurs.

Représentation nationale des parents (NEV)

- un *workshop* avec les parents (trois ateliers)

Pour un total de 40 échanges (330 participants)

Suivi de l'avancement du projet avec les parties prenantes :

- CODIR EF (avec présence du SCRIPT, IFEN et AQUEN) : trois réunions ;
- NEV : deux réunions.

Parallèlement, des concertations sont conduites avec les différents acteurs actifs dans le champ de la prévention et/ou intervention : BEE SECURE / Service de la médiation scolaire / KJT / *Eltereforum* / Université du Luxembourg / CDSE / *Stop Mobbing* / IFEN / SCRIPT / organismes associatifs

Collaborations :

- OEJQS afin d'assurer le monitoring du phénomène : deux réunions de travail ;
- Théâtre national du Luxembourg : trois représentations d'une pièce de sensibilisation au harcèlement scolaire par et pour les jeunes.

Aides financières

La loi modifiée du 13 juillet 2006, portant organisation du CePAS, a introduit deux subventions pour soutenir les élèves, respectivement leurs familles à faible revenu pendant la scolarisation à l'enseignement secondaire. Une aide financière peut être demandée pour les élèves « inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire classique et secondaire général public luxembourgeois, ainsi que les établissements d'enseignement privé sous régime contractuel suivant les programmes de l'enseignement public luxembourgeois ».

On distingue : (1) la subvention pour ménages à faible revenu qui est une subvention annuelle calculée en

fonction des revenus du ménage et située entre 731,02 euros et 1 096,53 euros (N.I. 968,04) par élève et par an, et (2) la subvention du maintien scolaire, qui est une allocation mensuelle payée à l'élève adulte en situation de détresse psychosociale et qui est contraint d'habiter en dehors de son milieu familial. Elle couvre ses frais de vie, de loyer et de scolarité.

Année scolaire 2024/2025	Bénéficiaires	Budget total
Subvention pour ménage à faible revenu	8 479 élèves	7 907 757,01 €
Subvention du maintien scolaire	239 élèves	1 376 334,57 €
TOTAL	8 718 élèves	9 284 091,58 €

Communication

À 60 ans, le CePAS se réinvente : une communication renforcée au service du lien avec les publics

En 2025, le CePAS a poursuivi le développement de sa stratégie de communication afin de renforcer le lien avec ses publics cibles et d'améliorer la compréhension de son offre. Cette dynamique s'est traduite par une présence accrue sur les réseaux sociaux – Facebook (2 785 abonnés, soit 214 de plus qu'en 2024, pour un total de 212 000 vues du profil), Instagram (1 306 abonnés, soit 196 de plus que l'année précédente, pour un total de 62 000 vues), LinkedIn et TikTok – ainsi que par une participation active à de nombreux événements.

TikTok s'est particulièrement distingué en 2025, avec des contenus générant un nombre de vues notable (65 000 vues pour 52 000 spectateurs). Le compte totalise désormais 292 abonnés, dont 264 nouveaux en 2025, confirmant la pertinence de ce canal pour toucher les jeunes publics.

Ces actions ont permis au CePAS de maintenir un dialogue constant avec les jeunes de 12 à 30 ans, leurs familles, ainsi qu'avec les équipes éducatives et psychosociales des lycées et internats scolaires, tout en apportant davantage de clarté sur son offre et une meilleure compréhension des besoins de terrain.

Une nouvelle identité visuelle et un site internet repensé pour plus de clarté et d'accessibilité

L'année 2025 a été marquée par le déploiement d'une nouvelle identité graphique, accompagnée de la refonte complète du site internet [CePAS.lu](https://www.cepas.lu). Pensé pour offrir une navigation plus intuitive et une meilleure lisibilité des contenus, le nouveau site met davantage en valeur les missions et services du CePAS. Dans une logique d'accessibilité et d'ouverture à l'ensemble de ses publics, le site est désormais disponible en quatre langues : français, luxembourgeois, allemand et anglais.

Des événements tout au long de l'année pour sensibiliser et dialoguer

Tout au long de l'année 2025, le CePAS a organisé et pris part à de nombreux événements visant à renforcer le dialogue avec les jeunes, les familles et les professionnels, tout en accroissant la visibilité de ses missions et de son expertise.

Lors de la *YEP!-Schoulfoire 2025*, foire nationale de l'éducation et de l'orientation scolaire, le CePAS a proposé des activités interactives permettant d'échanger directement avec les jeunes sur les questions de bien-être et de santé mentale. Ces échanges ont favorisé une meilleure compréhension de l'offre du CePAS auprès des élèves et de leurs familles.

Le CePAS a également participé à la *Studentefoire 2025* sur le campus de l'Université du Luxembourg à Belval. À travers la présence de son CCJF, le CePAS a mis en évidence les liens entre orientation, transition vers l'enseignement supérieur, bien-être et santé mentale, en répondant aux questions des futurs étudiants.

L'événement *S-Meet*, organisé le 29 avril 2025, a réuni plus de 80 jeunes et leurs accompagnants autour de la thématique de l'engagement citoyen et du vivre-ensemble. Coordonné par le CePAS en collaboration avec ses partenaires, cet événement a proposé des ateliers favorisant la cohésion, la réflexion collective et la coopération entre jeunes engagés dans l'enseignement secondaire, renforçant notamment les synergies entre les projets *S-Team* et *Ambassadeurs*.

Dans une perspective de sensibilisation et de réflexion collective, le CCJF a organisé la conférence *Les jeunes dans le monde numérique*, animée par le Prof. Dr. André Melzer de l'Université du Luxembourg. Cette conférence a rassemblé environ 200 participants et a permis d'aborder les enjeux liés à l'usage du numérique par les jeunes, notamment l'équilibre entre vie en ligne et vie réelle. Des stands d'information tenus par plusieurs partenaires ont complété la soirée en offrant des espaces d'échange et d'approfondissement des thématiques abordées.

Le CePAS a également organisé le rassemblement annuel des secouristes en santé mentale – *Youth*, le 3 juillet 2025. Cet événement a favorisé les échanges entre professionnels, enseignants et acteurs du bien-être psychique autour de la culture des premiers secours en santé mentale et de la prévention de la détresse psychique des jeunes, notamment à travers la projection et la discussion autour du documentaire *Tout va s'arranger (ou pas)*.

L'année 2025 a été marquée par la célébration des 60 ans du CePAS, lors d'une plénière de clôture festive réunissant près de 300 professionnels. En présence du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, cet événement a permis de retracer l'histoire du CePAS, de valoriser des projets inspirants et d'ouvrir des réflexions sur les défis actuels de l'école et du bien-être des jeunes, notamment autour de l'IA, des enjeux climatiques et de la santé mentale.

En 2025, la *Semaine de la démocratie et de la citoyenneté* a réaffirmé son rôle de plateforme pour encourager la parole, l'action et la participation active des élèves dans leurs écoles et au-delà. L'objectif principal de cette semaine consiste à renforcer les compétences démocratiques des jeunes, à encourager leur implication dans des projets concrets et à créer des espaces de dialogue entre élèves, équipes éducatives et partenaires institutionnels. Pilotée par un comité réunissant le CePAS, le ZpB, le *Jugendrot*, la CNEL et le *Service des droits de l'enfant*, cette édition a mis en lumière l'engagement des jeunes autour de questions telles que les droits de l'enfant, l'inclusion et la lutte contre le harcèlement. À travers des échanges et la réalisation d'un mini-documentaire, les élèves ont pu exprimer leurs points de vue et proposer des actions citoyennes.

Des publications pour informer et soutenir les professionnels

Le CePAS a poursuivi son travail éditorial à destination des professionnels des lycées et internats scolaires. En 2025, plusieurs recommandations ont été diffusées, notamment à travers des publications telles que le *Guide diversité de genre à l'école* et le *Guide pratique*

en cas de situation inquiétante affectant le bien-être ou causant un préjudice à l'élève. Ces supports complètent les *newsletters* régulières, les *flyers* digitaux et les autres outils d'information destinés à soutenir les équipes éducatives et psychosociales dans leurs pratiques quotidiennes.

Un Centre de documentation et d'information : une offre adaptée aux besoins

Le Centre de documentation et d'information (CDI) à disposition des professionnels un large éventail d'outils. En 2025, la bibliothèque spécialisée s'est enrichie de 164 nouveaux ouvrages, dont 62 nouveaux numéros de revues mensuelles et scientifiques. La testothèque a quant à elle accueilli 18 nouveaux outils couvrant l'évaluation du fonctionnement intellectuel et cognitif, de la personnalité, de la motivation, des intérêts, du développement psychomoteur, ainsi que des tests cliniques et psychopédagogiques.

En 2025, 175 personnes ont effectué des prêts, pour un total de 273 utilisations, principalement des psychologues recourant à des tests d'évaluation de l'intelligence afin d'analyser les ressources et difficultés des jeunes. Au total, près de 3 700 outils sont accessibles via le CDI.

Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT)

Le SCRIPT est un des moteurs de développement du domaine de l'éducation au Luxembourg. Il a pour mission de promouvoir, de mettre en œuvre et de coordonner, dans l'ensemble du système éducatif luxembourgeois, les initiatives et la recherche visant l'innovation pédagogique et technologique ainsi que le développement de la qualité scolaire et des pratiques pédagogiques.

Afin de pouvoir répondre à toutes ses missions, le SCRIPT est organisé en cinq divisions ayant des champs d'action spécifiques.

Division de l'innovation pédagogique et technologique

La Division de l'innovation pédagogique et technologique agit comme un « incubateur » pour des projets innovants dans des domaines variés, tels que la pédagogie, la technologie, la culture, les médias et le développement durable.

Digitalisation

La digitalisation du système éducatif a continué de progresser dans le cadre du plan d'action *sécher.digital*. En 2025, les priorités ont porté notamment sur l'IA et la littératie des données.

Au niveau national, le site internet www.ki-kompass.lu a été présenté le 6 octobre 2025 comme une plateforme centrale d'information, d'orientation et d'échange autour de l'IA. Il constitue un point de référence pour accompagner les acteurs de l'éducation vers un usage responsable de l'IA, proposer des repères pratiques, favoriser le partage d'expériences et rendre accessible la stratégie nationale en matière d'IA dans le domaine éducatif.

Ce dispositif est complété par le site internet www.edumedia.lu, qui centralise des ressources pédagogiques, des idées de leçons, des offres de formation continue ainsi que des informations sur les initiatives

et événements liés à l'éducation aux médias. Il intègre notamment le *Medienkompass* et le bulletin d'information *edumedia*, diffusé régulièrement à plus de 2 500 enseignants.

Au cours de l'année scolaire 2024/2025, la division a mis en place un groupe de travail consacré à la pédagogie transformatrice à l'ère digitale. Celui-ci a analysé les pratiques existantes et élaboré des lignes directrices en matière de méthodologies d'enseignement innovantes, désormais publiées sur edumedia.lu.

Par ailleurs, plusieurs initiatives nationales ont contribué au renforcement des compétences dans les domaines des données et de l'IA, telles que *Clara, Alex und die Daten* et le projet pilote *EduAI*, une plateforme de génération d'images par IA développée par le SCRIPT en collaboration avec l'entreprise *LetzAI*.

Au niveau européen, la division a participé à plusieurs projets *Erasmus+*, notamment *DALI4US* et *AI DL*, ainsi qu'au projet *TSI Futureproof Education: Supporting Schools in the Age of AI*, dont le lancement a eu lieu le 3 décembre 2025.

Dans le cadre du *Medienkonzept* des lycées, la division soutient également le déploiement national des outils *SELFIE* et *SELFIEforTEACHERS*, initiés par la Commission européenne. Ces instruments accompagnent les établissements scolaires dans l'évaluation de leur usage des technologies éducatives et l'identification de pistes d'amélioration. *SELFIE* favorise une réflexion collective sur l'usage des outils numériques, notamment à travers les projets *iClass* et *iShare*, tandis que *SELFIEforTEACHERS*, intégré au parcours *Digital Literacies* de l'IFEN, contribue au renforcement des compétences numériques et réflexives des enseignants.

Le système de badges numériques *eduPass* (www.edupass.lu) permet de valoriser les compétences acquises dans des contextes d'apprentissage formels, informels et périscolaires. En 2025, le développement du dispositif s'est concentré sur l'élaboration de documents d'accompagnement, visant à soutenir sa mise en œuvre et à proposer des scénarios concrets

d'utilisation, notamment en lien avec les compétences transversales telles que la collaboration, la pensée critique et la créativité.

La discipline *Digital Sciences* est intégrée au niveau national à l'enseignement secondaire inférieur (7^e, 6^e, et 5^e) depuis l'année scolaire 2024/2025. Le groupe de travail a poursuivi l'adaptation des matériaux pédagogiques en s'appuyant sur les retours d'experts externes (européens) et internes (nationaux).

Éducation au développement durable, en plein air et promotion des sciences

La division a poursuivi le renforcement de l'éducation au développement durable et de l'éducation en plein air à travers la mise en œuvre de différents projets et approches tels que *Fuerschen dobaussen (FuDo)*, *SciDos, Wüüsten – On Deserts*, *SEE Learning*, le verdissement des cours des lycées, et la *Foire de l'éducation au développement durable*.

Le dispositif *Wizzle* s'inscrit dans cette dynamique et propose aux classes des cycles 1 à 4 de l'enseignement fondamental un matériel pédagogique consacré au thème de la ferme, sous la forme de puzzles d'images à rechercher, qui illustrent différents aspects du monde agricole.

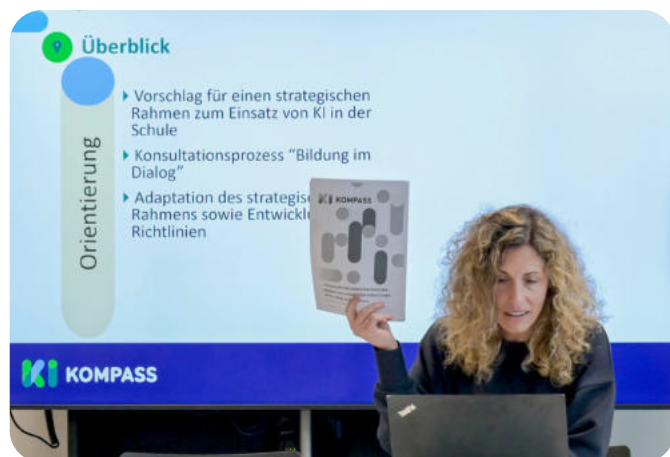
Depuis la rentrée scolaire 2025/2026, le projet pilote *Schoul dobaussen* est déployé dans cinq lycées. Il vise à intégrer l'apprentissage en dehors de la salle de classe afin de stimuler la motivation des élèves et de promouvoir l'éducation au développement durable à travers des pratiques pédagogiques concrètes et documentées.

Dans le cadre de la promotion des sciences, la division a contribué à la publication du manuel *WOW* et a coordonné le *Take-Off Challenge* des classes de l'ES, une initiative de la *André Losch Fondation* et du Fonds national de la recherche (FNR).

Langues et alphabétisation

Initié par le ministère et la division, en collaboration avec les autorités communales, les directions régionales de l'enseignement fondamental et les équipes enseignantes, le projet *ALPHA – zesumme wuessen* (alpha.script.lu), il a été introduit dans quatre écoles pilotes, à savoir *Schoul Uewerkuer* (Differdange), *Schoul Deich* (Dudelange), *Fielser Schoul* et *Nelly Stein Schoul* (Schifflange).

Le 3 décembre 2025, le projet de loi prévoyant la généralisation de ce dispositif à l'ensemble des écoles fondamentales à partir de la rentrée 2026/2027 pour le cycle 1.2, puis progressivement pour les autres cycles, a été adopté à une large majorité à la Chambre des Députés. Deux journées *zesumme wuessen* ont été organisées les 21 octobre 2025 et 18 novembre 2025 au *Forum Geesseknäppchen*.



Pour favoriser les compétences en lecture et en expression orale à l'enseignement fondamental, la division a soutenu un certain nombre d'initiatives, telles que *eKidz* et *Babbelix*.

Sur la base du projet pilote *Matenee liesen*, développé par le SCRIPT en étroite collaboration avec plusieurs écoles fondamentales du sud du pays, des formats de lecture intergénérationnels ont été mis en place.

Participation des parents

La Représentation nationale des parents d'élèves a renforcé le dialogue avec les acteurs sectoriels et les services du ministère grâce à des réunions régulières avec le ministre Claude Meisch, le Cabinet ministériel et l'OEJQS. Des groupes de travail dédiés au harcèlement scolaire, à l'inclusion des enfants à besoins spécifiques et aux rôles des représentants des parents d'élèves ont été mis en place.

Voie de préparation

La 15^{ème} édition du *Kulturrallye* (kulturrallye.script.lu) a été organisée en partenariat avec les *Rotondes*, du 22 avril au 23 mai 2025. Cet événement offre aux élèves de la VP une occasion unique de découvrir différentes institutions culturelles établies au Luxembourg.

Culture et engagement citoyen

La culture occupe une place importante au sein de la division, notamment à travers le développement du matériel didactique *Den IKI an ech*. Plusieurs nouvelles publications, destinées aux jeunes de 12 à 15 ans, abordent des thématiques jusqu'ici peu couvertes, telles que *D'Drëschemaueren*, *D'Hausnimm*, *D'Flouernimm* et *D'Hiewanskonscht*, contribuant ainsi à la valorisation du patrimoine culturel et des savoir-faire traditionnels.

La division participe également à l'organisation du *Art Teachers Day*, qui s'est déroulé les 14 et 15 mars 2025 à la *Konschthal* à Esch-sur-Alzette.

Dans une perspective plus large d'engagement citoyen, la division est activement impliquée dans le projet *Engagement'GR*, développé dans le cadre du programme *Interreg Grande Région 2021–2027*. Ce projet transfrontalier rassemble des partenaires éducatifs et institutionnels du Luxembourg, d'Allemagne, de France et de Belgique. Il vise à soutenir les acteurs de l'éducation et de la jeunesse, à encourager l'engagement citoyen des jeunes et à renforcer leur capacité à comprendre et à relever les défis sociétaux contemporains, notamment à travers des approches participatives, des échanges transfrontaliers et des outils pédagogiques adaptés.

La division coordonne les travaux du *Réseau luxembourgeois des écoles associées à l'UNESCO*, qui regroupe actuellement 17 écoles fondamentales et secondaires. Ce réseau vise à promouvoir des valeurs telles que la paix, le vivre-ensemble dans la diversité, la protection du patrimoine et le développement durable.

Division de la coordination d'initiatives et de programmes pédagogiques

La Division de la coordination d'initiatives et de programmes pédagogiques élabore et promeut des projets, initiatives, activités et événements qui complètent l'offre scolaire basée sur les programmes officiels. L'objectif poursuivi est d'intégrer durablement les nouvelles initiatives développées par la division dans l'offre scolaire permanente. Au cours de l'année scolaire 2024/2025, une attention particulière a été portée à la promotion du mouvement, de la lecture, de l'entrepreneuriat, de la médiation culturelle ainsi que de l'apprentissage transversal.

Dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et du développement des compétences communicationnelles, l'initiative *Wat sees du? Debate Club* a vu le jour. Celle-ci accompagne les élèves du cycle 4 de l'enseignement fondamental dans l'apprentissage structuré du débat. Elle soutient l'expression orale, l'écoute active, l'argumentation et le respect du pluralisme des opinions, et participe ainsi à la transmission des valeurs démocratiques dès le plus jeune âge. Par ailleurs, le SCRIPT a conçu des outils pédagogiques à portée civique et historique, dont une affiche bilingue consacrée aux 25 années de règne du Grand-Duc Henri, *De Grand-Duc Henri: 25 Joer um Troun*, réalisée en collaboration avec la Maison du Grand-Duc. Cette ressource donne aux élèves les moyens d'appréhender les grandes étapes de la monarchie luxembourgeoise, de même que l'évolution du pays dans un contexte national et international.

Les thématiques de la durabilité et de l'esprit entrepreneurial ont continué à occuper une place centrale dans le cadre du projet *Sustainable Entrepreneurial Schools*, avec l'organisation du cinquième *Sustainable Entrepreneurial School Day*. Cette initiative stimule l'autonomie, la créativité et l'engagement des élèves à travers des projets concrets intégrant les enjeux du développement durable, notamment via les *EduStartUps*. Une avancée importante a par ailleurs été marquée par la présentation d'un *Plan d'action national pour l'éducation financière*, dont l'ambition est d'assurer une intégration progressive et cohérente des compétences financières tout au long du parcours scolaire. Sa mise en œuvre s'appuie sur des partenariats encadrés, une charte garantissant la neutralité et la qualité des contenus, ainsi que sur un dispositif de suivi et d'évaluation, comprenant une future participation à l'étude *PISA Financial Literacy*.

Le bien-être et le mouvement à l'école ont également fait l'objet d'un renforcement avec le lancement du projet *WibS*, axé sur la promotion d'une activité physique régulière et réfléchie dans le contexte scolaire. Cette démarche est complétée par le *WibSBooster*, qui met à disposition des écoles des dispositifs mobiles soutenant l'apprentissage expérientiel dans le domaine du mouvement.

Le SCRIPT a maintenu son engagement en faveur des sciences, du numérique et de la robotique par l'organisation de compétitions nationales telles que la *FIRST*

LEGO League et le Dash Live Challenge. Ces initiatives soutiennent le développement de compétences transversales essentielles, parmi lesquelles figurent le raisonnement logique, la créativité, la collaboration et une première approche de la programmation.

Dans le cadre de la LUGA 2025 – Luxembourg Urban Garden, le SCRIPT a élaboré et diffusé des ressources pédagogiques innovantes telles que le *FuDo-Wee* et la *Luga-Missioun* de l'initiative *Eis gebaute Welt*. Celles-ci visent à encourager l'apprentissage par l'exploration, à renforcer la sensibilisation à l'environnement et à favoriser la compréhension des interactions entre nature, architecture et espace urbain, tout en s'accompagnant de formations ciblées destinées au personnel enseignant.

L'éducation artistique et culturelle représente un axe structurant des actions de la division. Les *Résidences d'artistes en milieu scolaire* (RAMS), les projets musicaux et scéniques tels que *Eisen Hiphop Song mam Nikki Ninja*, les ateliers artistiques en classe *Krop der en Atelier*, ainsi que les coopérations transfrontalières, dont *Green Art in Schools* autour des thématiques de la durabilité, ont contribué à l'émergence de nouvelles dynamiques pédagogiques et à l'élargissement de l'accès des élèves à la culture.

En parallèle, la promotion de la lecture et de la littérature a été encouragée par la participation aux *Walfer Bicherdeeg*, la publication de nouvelles ressources pédagogiques telles que *Déirefabelen* de la série *Allerhand* ou encore *FlottFlott*, un ouvrage proposant des histoires courtes à lire et à écouter en langue luxembourgeoise pour le cycle 4 de l'enseignement fondamental, tout comme par le lancement de la plateforme www.liesen.lu. Cette dernière centralise les initiatives de promotion de la lecture et facilite l'accès à la littérature jeunesse luxembourgeoise.

Lors de la *Learning and Playing Week* à l'Exposition universelle d'Osaka (Japon), le Luxembourg a été représenté par une délégation du SCRIPT, qui a proposé deux ateliers innovants à destination des enfants et des adultes. En lien avec la thématique *How to handle information in times of AI*, l'équipe du *De Pivitsch* a développé un quiz interactif permettant aux visiteurs de découvrir le Luxembourg sous différents angles (culture, gastronomie, recherche et technologie), avec le soutien de l'IA. Un second atelier, conçu par l'équipe de l'initiative *Applaus*, proposait aux participants de créer leurs propres remix et clips musicaux à partir de beats contemporains et de sons issus du patrimoine musical luxembourgeois, sans nécessiter de connaissances préalables. Ces deux projets ont rencontré un vif succès, en particulier grâce à leur forte dimension interactive. Environ 2 000 visiteurs ont pris part aux ateliers du SCRIPT pendant cette semaine.

Enfin, la *YEPI-Schoulfoire*, événement de référence en matière d'orientation scolaire et professionnelle, a rassemblé un public nombreux composé d'élèves, de familles et d'acteurs institutionnels. Cette manifestation a joué un rôle important dans l'information, l'accompagnement et la réflexion des jeunes concernant leurs

parcours scolaires et professionnels. À cette occasion, qui a réuni plus de 10 000 élèves, la division a proposé des ateliers et des shows en collaboration avec ses partenaires, rencontrant un large succès auprès du public.

Division du développement du curriculum

La Division du développement du curriculum coordonne, accompagne et soutient les travaux de développement, de refonte et d'actualisation des programmes scolaires. Elle assure la mise en réseau des acteurs concernés et veille à la cohérence d'ensemble des programmes. À travers une approche transversale, elle contribue à l'élaboration et à l'évolution d'un curriculum commun, en étroite collaboration avec les acteurs du système éducatif.

Développement du nouveau plan d'études pour l'enseignement fondamental

En 2025, les travaux liés au plan d'études se sont inscrits dans une dynamique de co-construction, fortement ancrée dans la pratique professionnelle. Après une première année d'élaboration intensive, les groupes de travail constitués en 2024 et encadrés par la division ont soumis leurs propositions détaillées. Celles-ci ont ensuite fait l'objet d'un travail d'analyse, de structuration et d'harmonisation, afin d'assurer un cadre commun partagé.

À l'automne 2025, une première version harmonisée a fait l'objet d'une consultation ciblée auprès de représentants clés de l'enseignement fondamental. Cette démarche a permis de recueillir des retours qualitatifs et d'identifier les ajustements nécessaires pour la suite du processus d'élaboration.

Parallèlement, les travaux se sont étendus à la conception d'un prototype fonctionnel de la plateforme numérique du plan d'études, dont le lancement est prévu en 2026. La plateforme vise à soutenir l'appropriation du programme, sa mise en œuvre progressive et sa diffusion.

Évolution des sections à l'enseignement secondaire

En 2025, l'accompagnement des nouvelles sections introduites ces dernières années s'est poursuivi, avec pour objectif d'en assurer l'intégration durable au sein du système éducatif. Outre le travail curriculaire, l'accent a été mis sur la définition des modalités d'examen, la pérennité des parcours, le recours à des experts pour accompagner les groupes de travail curriculaires, ainsi que, en complément, le renforcement de l'offre de formation continue.

Ces travaux s'inscrivent dans un ensemble de projets réguliers de révision curriculaire accompagnés par la division. Ils répondent à des enjeux multiples, tels que l'actualisation des contenus, l'évolution des approches d'évaluation, l'intégration de l'IA, l'attractivité des parcours et la clarification des attendus, et mettent en évidence la diversité et la complexité des évolutions curriculaires en cours.

Dans le cadre du projet ALPHA – *zesumme wuessen*, la division est en charge de l'élaboration de matériels didactiques pour l'alphabétisation en français, mais aussi pour l'alphabétisation en allemand. Les premiers matériels pour le cycle 2 seront disponibles à la rentrée scolaire 2027/2028.

À l'enseignement secondaire, les manuels obligatoires sont mis à disposition des élèves via l'application mybooks.lu. Le manuel papier peut être récupéré en librairie et la version numérique grâce à un code d'accès fourni dans l'application. Quant aux manuels obligatoires édités par le ministère, ils sont aussi disponibles en version numérique et peuvent être consultés en ligne, téléchargés, et/ou imprimés.

Afin de faciliter l'usage de l'offre numérique à l'enseignement secondaire, le SCRIPT continue de promouvoir la plateforme *Pearltrees*. Celle-ci héberge l'ensemble de la bibliothèque nationale des supports de cours édités par le SCRIPT. Cela signifie 400 titres proposés au format PDF et au format granulaire. Le site www.heydoo.lu offre, quant à lui, un large éventail des supports didactiques et pédagogiques disponibles pour l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire.

De plus, le SCRIPT propose des licences pour des plateformes telles que *Educ'ARTE* ou *FWU Mediathek* et prévoit l'accès à la bibliothèque en ligne *Oxford Reading Club* et aux revues *Revue de la presse* et *World and Press* (sprachzeitung.de).

La division accorde une grande importance à la sensibilisation des différents partenaires aux aspects plus techniques du travail d'édition : les droits d'auteur, les éléments graphiques, la mise en page, l'impression, le langage et encore l'accessibilité. Pour les enseignants-auteurs, le SCRIPT met à disposition des guides et des tutoriels et propose même des formations. Au cours de l'année scolaire 2024/2025, près de 80 groupes de travail et 220 enseignants ont été accompagnés par le SCRIPT dans l'élaboration de supports de cours ou de matériel didactique en général. Des formations, organisées par les enseignants-auteurs, sont régulièrement proposées à l'IFEN et permettent aux enseignants de se familiariser avec les nouveaux matériels et les nouvelles plateformes proposées.

Si la professionnalisation de la division a mené à une plus grande production *in-house*, les collaborations avec des maisons d'édition luxembourgeoises et étrangères ont également augmenté, aussi bien à l'enseignement fondamental qu'à l'enseignement secondaire. Le fait de se positionner comme partenaire de qualité pour des maisons d'édition privées permet au SCRIPT d'acquérir une bonne réputation d'éditeur de matériel scolaire.

Comme chaque année, la Division du développement de matériels didactiques a présenté ses nouveaux produits papier et numériques lors de la *LuxDidac*, qui eut lieu du 14 au 16 octobre 2025, et des *Walfer Bicherdeeg* les 15 et 16 novembre 2025.

Division du traitement de données sur la qualité de l'encadrement et de l'offre scolaire et éducative

La Division du traitement de données sur la qualité de l'encadrement et de l'offre scolaire et éducative produit des données et des statistiques détaillées. Elle en assure la qualité, la sécurité et la confidentialité, tout en réalisant des analyses approfondies sur des thématiques spécifiques telles que le décrochage scolaire, la transition des élèves après l'obtention de leur diplôme ou encore les taux de réussite scolaire.

La division mène également des études prospectives sur l'évolution de la population scolaire et les besoins en personnel enseignant. Elle fournit au ministère, aux établissements scolaires et à diverses parties prenantes des informations et des données actualisées, et participe à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'analyse d'enquêtes nationales et internationales.

Par ailleurs, la division assure une veille et un suivi continus des innovations en matière de modèles d'IA appliqués à la production statistique. Elle développe et met en œuvre des projets innovants visant à améliorer l'efficacité de l'exploitation, de la qualité des données et de l'analyse.

Enfin, la division développe et met au point des outils et des instruments relatifs à la *data literacy* et accompagne les établissements scolaires dans la lecture, l'interprétation et l'utilisation des données à des fins d'aide à la décision.

L'ensemble des activités de la division s'inscrit dans un cadre éthique et réglementaire strict. Une attention particulière est systématiquement accordée à la protection des données, au respect de la vie privée ainsi qu'à la promotion et à la protection des droits de l'enfant, conformément aux normes nationales et internationales en vigueur.

Réalisation de statistiques et d'analyses

- Participation à de nombreuses initiatives de collecte de données du groupe *UNESCO-OECD-Eurostat* (UOE) et de la collecte conjointe de données *Eurydice*.
- Coopération avec les autres services du ministère pour la mise en place de systèmes de récolte et d'exploitation des données.
- Collaboration étroite avec le STATEC dans le domaine des statistiques sur la recherche et le développement.
- Amélioration continue de la qualité du système de collecte de données et de la diffusion de l'information statistique, notamment grâce à l'utilisation de tableaux de bord *Business Intelligence* adaptés aux exigences du public.
- Réalisation d'études d'évaluation de projets pédagogiques afin d'identifier des leviers d'amélioration de la qualité de l'offre scolaire (p.ex. contribution à l'évaluation du projet ALPHA – *zesumme wuessen*).
- Création et édition de publications statistiques sur

l'EF, l'ESC, l'ESG, ainsi que d'un dépliant présentant les chiffres clés de l'éducation au Luxembourg.

- Participation en tant que membre désigné aux réunions du Comité des statistiques publiques (CSP).
- Intégration du personnel exerçant des fonctions liées aux statistiques, aux études et aux données dans le *Statistical Network* du ministère. Ce réseau vise le partage de connaissances, l'échange d'expertise et l'amélioration de la qualité finale des données, statistiques et études produites par le ministère.
- Collaboration étroite avec le SRINT dans la gestion des relations avec des instances telles que l'OECD, l'UNESCO et la Commission européenne.
- Représentation du Luxembourg dans les réseaux et réunions internationaux coordonnés par l'OECD, l'UNESCO et la Commission européenne.
- Appui au développement du système d'information du SNEI, comprenant la conception et la mise en place d'un tableau de bord public destiné à l'accès du grand public aux indicateurs du SNEI.
- Accompagnement du Service de l'enseignement secondaire dans la conception et la mise en place, en collaboration étroite avec celui-ci, d'un tableau de bord dédié à l'évaluation de la réforme de la VP. Cet outil permet de visualiser les données structurées autour des cinq problématiques identifiées en amont par le Service de l'enseignement secondaire et de soutenir les groupes de travail impliqués dans l'analyse de la réforme.
- Mise en place d'un *data lake* intégré, regroupant les données disponibles sur le système scolaire, avec l'utilisation de modèles de langage (LLM) pour la révision systématique de la qualité des données.

Grandes enquêtes nationales et internationales

- Gestion des *Épreuves standardisées* menées auprès des élèves de l'EF (cycles 2.1, 3.1 et 4.1, ainsi que leurs équivalents) et de l'ES (7^e et 5^e, ainsi que leurs équivalents), scolarisés dans des établissements publics et privés appliquant le programme national, ainsi que dans des établissements publics qui dispensent un programme international.
- Coordination du développement et de la mise en œuvre des *Épreuves communes* du cycle 4.2 de l'EF, incluant l'analyse des résultats et la communication des données.
- Publication d'indicateurs qui permettent le suivi longitudinal des profils de compétences selon diverses caractéristiques démographiques (dashboard.epstan.lu).
- Présentation des résultats de l'étude comparative internationale *International Computer and Information Literacy Study 2023* (ICILS).
- Réalisation de l'étude internationale *Programme for International Student Assessment 2025* (PISA).
- Appui méthodologique et coordination de la mise en œuvre de l'étude européenne *European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs 2025* (ESPAD) au sein des établissements de l'ES qui ont participé à l'enquête.
- Soutien à l'OEJQS dans son évaluation du système

éducatif par le partage de données et d'analyses.

- Accompagnement méthodologique et coordination de la mise en œuvre de l'étude internationale *Health Behaviour in School-aged Children* (HBSC) dans les établissements de l'enseignement fondamental et secondaire concernés, avec une collecte des données auprès des élèves prévue au printemps 2026.
- Réalisation de la phase de test de l'étude *Social and Emotional Skills* (SES) de l'OCDE, dont la collecte de données est prévue en 2026, dans le cadre d'une étude menée entre 2025 et 2027.

Accompagnement scientifique et méthodologique

- Accompagnement de la Division de la coordination d'initiatives et de programmes pédagogiques du SCRIPT dans le développement du questionnaire *skillsSurvey*, destiné aux élèves de l'ES, en lien avec les *EuroSkills 2025* au Danemark et la préparation des *EuroSkills 2027* en Allemagne, coorganisés par le Luxembourg.
- Participation au groupe de travail technique (TWiG) relatif aux indicateurs du projet *Renforcer le suivi et l'évaluation des droits de l'enfant et établir un mécanisme durable de consultation des parties prenantes au Luxembourg*, projet financé par l'Union européenne, dont la mise en place initiale a été assurée par l'UNICEF ECARO et le suivi continu par le STATEC.

Projet Bridge Builder

L'objectif du projet *Bridge Builder* est de contribuer au développement et à la valorisation de l'innovation dans l'éducation au Luxembourg. Il s'agit de faciliter, d'encourager et de dynamiser la recherche académique au ministère, dans les établissements scolaires et dans les autres organismes dépendant du ministère. Pour ce faire, une procédure obligatoire a été développée par l'équipe *Bridge-BUILDER*. Ainsi, tous les chercheurs et étudiants qui souhaitent réaliser un projet de recherche indépendant dans le contexte scolaire au Luxembourg sont tenus à respecter cette procédure standardisée. En 2025, l'équipe du projet *Bridge Builder* a traité un total de 65 demandes.



Institut de formation de l'Éducation nationale (IFEN)

L'IFEN, plus proche de son public cible tout au long du parcours professionnel

En 2025, l'IFEN a poursuivi le développement de ses prestations au service des personnels de l'Éducation nationale, dans une logique de consolidation et d'alignement avec les besoins des publics cibles. Les actions menées ont visé une offre plus accessible et mieux structurée, couvrant l'insertion professionnelle, le développement professionnel continu, l'accompagnement personnalisé et l'accès à diverses ressources.

Une approche repensée de la formation : de l'insertion professionnelle au développement professionnel continu

L'insertion professionnelle

Enseignement fondamental (EF)

La division du stage de l'enseignement fondamental a concentré ses efforts sur le renforcement des collaborations, l'amélioration de ses dispositifs de formation et l'adaptation de son offre aux besoins spécifiques des acteurs du stage.

Des échanges structurés ont été menés avec les hautes écoles belges afin de faciliter la transition entre la formation initiale des futurs enseignants de l'enseignement fondamental et leur entrée en stage à l'IFEN. Ces rencontres ont permis d'harmoniser les attentes, de mieux comprendre les réalités des cursus suivis et d'optimiser l'accueil et l'intégration des nouveaux stagiaires au sein de la division. Par ailleurs, un travail ciblé d'amélioration des formations en ligne a été réalisé par l'intégration d'outils plus intuitifs et conviviaux. Ces évolutions ont renforcé l'attractivité et la qualité pédagogique des formations à distance.

Enfin, la division a poursuivi l'adaptation des formations destinées aux conseillers pédagogiques et aux personnes de référence, avec le développement d'une formation entièrement asynchrone offrant une plus grande flexibilité aux participants.

Enseignement secondaire et formation d'adultes (ES/FA/VP)

La Division du stage (ES/FA/VP) a poursuivi l'adaptation et l'amélioration de son offre de formation dans une logique d'assurance qualité continue. Les retours des enseignants stagiaires, des formateurs et des différentes parties prenantes ont permis d'ajuster les contenus et de renforcer la cohérence pédagogique du dispositif.

Des enquêtes de satisfaction ont été menées à l'issue de chaque module et en fin de stage. Les résultats ont

notamment conduit à une révision approfondie du *module M2* afin de renforcer la dimension réflexive. Les formateurs ont été réunis régulièrement pour harmoniser les pratiques et assurer un pilotage pédagogique concerté. Par ailleurs, le référentiel de compétences sera prochainement complété par un manuel de support destiné à faciliter le transfert des savoirs dans la pratique professionnelle. La Délégation des CODIs (conseillers didactiques) et la Délégation des stagiaires ont également été consultées de manière régulière, contribuant à l'amélioration continue du dispositif. Les travaux du groupe de consultance (Collège des directeurs – IFEN) se sont poursuivis afin d'identifier les leviers favorisant une insertion professionnelle réussie. Des échanges soutenus ont également eu lieu avec les institutions de formation pour adultes et le SIA, permettant d'affiner l'offre destinée à ces publics spécifiques.

Au total, 1 335 enseignants stagiaires ont été accueillis et accompagnés. L'offre de formation a été diversifiée pour répondre à la pluralité des profils : enseignants du secondaire, voie de préparation, Centres de compétences, formateurs d'adultes, classes d'accueil, dispositifs internationaux, etc. Le dispositif d'intégration progressive des nouveaux formateurs, basé sur des binômes expérimentés, a été consolidé avec succès. Enfin, le déploiement de formations en mode *blended learning* et en mode asynchrone a renforcé l'accessibilité, la flexibilité et l'individualisation du parcours de formation.

Éducatif et psycho-social (EPS)

La Division du stage du personnel éducatif et psycho-social a poursuivi son action tout en entrant dans une phase de consolidation et d'ajustement qualitatif de ses pratiques, au cours de laquelle elle a accueilli et accompagné 676 stagiaires. Les attentes en matière de structuration, de cohérence et de qualité de l'accompagnement se sont renforcées.

Cette phase s'est accompagnée d'exigences accrues en matière de structuration, de cohérence et de qualité de l'accompagnement. L'année a été caractérisée par un travail approfondi sur la programmation et l'individualisation des parcours de stage, permettant un meilleur équilibre entre exigences institutionnelles et réalités professionnelles. Dans cette perspective, une collaboration étroite a été engagée avec la Cellule qualité de l'IFEN en vue de concevoir des questionnaires d'évaluation spécifiquement adaptés aux publics de l'EPS, intégrés de manière cohérente dans l'ensemble des programmes de stage.

Par ailleurs, la division a renforcé son positionnement au sein du système éducatif par des collaborations avec

les instances représentatives du terrain. Des échanges structurés ont notamment été menés avec le groupe de travail du CODIR EF autour du stage des A-EBS, ainsi qu'avec le groupe de consultance du CODIR ES, auquel la division a pris part afin d'y apporter une lecture EPS aux réflexions menées autour des dispositifs de stage.

Enfin, l'année scolaire a été marquée par l'évolution de l'organisation interne de la division, avec la structuration de deux volets complémentaires : un volet thématique dédié à l'ingénierie de formation dans le contexte de l'insertion professionnelle EPS, et un volet transversal orienté vers la veille scientifique et l'amélioration continue du dispositif. Cette dynamique vise un renforcement des collaborations avec les services transversaux de l'IFEN, les formateurs, ainsi que le développement et l'adaptation de contenus de formation, contribuant à une meilleure lisibilité et à une plus grande cohérence des actions portées par la division.

Le développement professionnel continu

Les formations

Au cours de l'année passée, 3 652 formations ont été offertes. Les domaines les plus couverts concernaient l'enseignement et l'apprentissage, l'approfondissement de l'apprentissage des langues, l'éveil aux sciences et aux sciences naturelles, ainsi que le bien-être et la résilience des apprenants. Le travail s'est concentré sur l'évolution et la structuration de l'offre en fonction des besoins identifiés et des priorités du ministère : une offre spécifique pour les A-EBS a été conceptualisée, des synergies ont été développées entre l'I-EBS et l'ESEB, et des formations ont été développées dans deux catégories distinctes : basiques et avancées, afin de mieux répondre aux besoins des différents niveaux d'expertise des I-EBS et ESEB. Plusieurs journées nationales EBS (I-EBS, A-EBS, ESEB) ont également renforcé la visibilité de l'offre et la mise en réseau des professionnels.

L'année a également été marquée par des coopérations renforcées avec les établissements du ministère, afin de mieux identifier les besoins et de développer des formations sur mesure. L'offre a été élargie autour de thématiques gouvernementales telles que : *Screen-Life-Balance*, l'utilisation des *iPads* en classe et l'IA. Dans le cadre de la réforme, le projet *ALPHA – zesumme wuessen* – a constitué un axe majeur, avec trois parcours, des sessions d'échanges pour les directions de région, des journées interrégionales, des journées nationales et une journée ALPHA pour les I-EBS.

Au secondaire, un programme pour les chargés de cours a été mis en place, des formations plus académiques ont été conçues et les hospitalisations ont été développées, avec des résultats encourageants, notamment dans les services socio-éducatifs des lycées.

Enfin, plusieurs dispositifs ont été revus pour améliorer l'accès et la circulation des savoirs : la double attestation a été valorisée via le format *Peer to Peer* et la demande de formations sur mesure dans l'établissement a été digitalisée, réduisant ainsi la charge administrative, soutenant la décentralisation et favorisant les échanges

entre lycées. La collaboration avec l'éducation non formelle s'est poursuivie, avec la digitalisation des inscriptions des participants de l'EF, l'ajout de la fonction *Favoris* au catalogue en ligne et des échanges avec l'INAP pour clarifier le cadre de coopération.

Les parcours de formation

L'offre de parcours de formation a poursuivi son développement pour permettre aux participants d'approfondir une thématique sur la durée, à leur rythme, au contact d'experts et au sein d'un réseau. En 2025, plusieurs parcours ont été organisés ou lancés, dont *Politische Bildung in Schule und Unterricht*, *ALPHA – zesumme wuessen* (C1 et C2-4) et *Digital sciences*, ainsi que des parcours proposés pour la première fois : *Bewegung+*, *AI + digital literacies* et *Kinder sozial und emotional stärken*.

Les événements

La cellule des événements pédagogiques s'est davantage rapprochée du terrain en multipliant les formats, les coopérations avec les différentes divisions de l'IFEN, les partenariats et les implantations territoriales. Qu'il s'agisse de ciné-débats, de colloques, de conférences ou encore de vernissages pédagogiques, ces événements ont été conçus pour favoriser l'accessibilité, la participation, l'échange et le développement professionnel. Leur organisation dans plusieurs régions et au sein de lieux variés (établissements scolaires, institutions partenaires, espaces culturels), mais aussi la conceptualisation personnalisée pour différentes directions de région a permis de toucher un public mixte et diversifié, reflétant la pluralité des besoins de formation.

Grâce à cette stratégie de proximité, l'ensemble des rendez-vous a réuni plus de 2 000 participants, dont enseignants, éducateurs, formateurs et autres professionnels de l'éducation, contribuant à une diffusion élargie des offres de l'IFEN et au renforcement des liens avec les communautés éducatives locales.

L'évolution de carrière

La Cellule évolution de carrière s'inscrit dans la volonté de l'IFEN d'accompagner les membres du personnel de l'éducation nationale tout au long de leur parcours professionnel, au-delà de l'insertion et du développement



professionnel continu, en prenant en considération leur expérience professionnelle. Trois collaboratrices ont rejoint la cellule depuis novembre 2025, permettant une montée en charge progressive des missions et la structuration opérationnelle du dispositif. Elle organise, pour les employés de l'enseignement fondamental, de l'enseignement secondaire ainsi que pour le personnel éducatif et psycho-social, les démarches liées à la fonctionnarisation. Elle accompagne également les enseignants de l'enseignement fondamental souhaitant obtenir la qualification pour enseigner au premier cycle ou aux cycles deux à quatre d'apprentissage de l'enseignement fondamental, en lien avec les dispositifs de formation et les cadres légaux en vigueur. Par cet accompagnement ciblé, la cellule contribue directement à l'évolution de carrière des agents au sein de l'éducation nationale.

Un accompagnement personnalisé

Pour chaque membre du personnel éducatif

Soutien personnalisé

La Division du soutien personnalisé a poursuivi son développement, dans un contexte de hausse continue des demandes d'accompagnement, individuelles comme collectives, mettant en évidence un besoin accru d'appui professionnel et psychosocial dans les établissements. Les accompagnements individuels ont principalement porté sur la gestion du stress, l'équilibre vie professionnelle-vie privée, l'autogestion, la définition d'objectifs et le développement personnel. Les accompagnements de groupes ont, quant à eux, privilégié l'analyse de situations professionnelles, la collaboration, la communication d'équipe et la gestion de conflits, notamment à travers des médiations.

Le format *coaching*, désormais stabilisé, a fait l'objet d'évaluations systématiques. Les retours reçus en confirment la pertinence, tout en mettant en lumière des axes d'amélioration, intégrés dans une révision ciblée des contenus de formation afin de mieux répondre aux problématiques identifiées sur le terrain. En parallèle, de nouveaux formats ont été développés : un *team building* et un réseau d'échanges autonomes en cours de finalisation, ainsi qu'une offre dédiée aux professionnels en début de carrière après le stage, intitulée *YOUNg Professionals*, dont le lancement est prévu prochainement. La division progresse également dans la planification d'un *ePortfolio* national, en contribuant à sa mise en place technique et à la préparation de son déploiement.

Enfin, en collaboration avec d'autres cellules de l'IFEN et les partenaires du projet *Engagement GR*, un évènement transfrontalier consacré aux compétences psychosociales des professionnels de l'éducation a été organisé, illustrant l'engagement de la division face aux évolutions du secteur.

Pour chaque membre du personnel dirigeant et coordonnant

Leadership pédagogique

La Division de la formation du personnel dirigeant et coordonnant a renforcé et diversifié son offre, notamment via la *newsletter* trimestrielle IFEN Insights destinée

aux directions, présidents des comités d'école, chefs de département EPS et coordinateurs de cycle. Les *study visits* ont gagné en importance ces derniers mois (ESHA à Rome, AFAE à Montpellier, visite à la *Heilpädagogische Schule* de Zurich). Dans ce cadre, l'IFEN a également envoyé une délégation au *Deutsche Schulleitungskongress* à Düsseldorf.

Cette édition a accueilli, outre des membres de direction, pour la première fois des présidents de comités d'école, portant la délégation luxembourgeoise à 70 participants. Un colloque de deux jours destiné aux directions du secondaire, consacré à l'IA et à l'apprentissage socio-émotionnel, a rassemblé 65 participants. Une matinée dédiée à la réforme *ALPHA – zesumme wuessen* a, quant à elle, réuni environ 75 participants.

La coopération avec l'Académie de Limoges s'est poursuivie avec l'accueil d'une délégation française au Luxembourg et une visite de retour prévue en 2026. Des accompagnements organisationnels et des formations ciblés pour les différents publics ont complété l'offre. Une offre asynchrone sur la gestion de soi et du stress, ainsi qu'un ciné-débat *Bühne frei für die Motivation* avec les apports de Dr Linda Schürmann ont été proposés à l'ensemble des publics.

Pour chaque établissement scolaire

La division de l'accompagnement du développement des établissements scolaires a confirmé son rôle auprès des écoles fondamentales et secondaires ainsi que des centres de compétences, en ciblant l'amélioration durable des pratiques pédagogiques et du développement des établissements. Les I-CN ont poursuivi le déploiement d'approches structurées pour et par les médias, renforcé le travail en réseau avec les responsables informatiques et contribué à un concept d'accompagnement pour l'intégration de l'IA.

Dans l'enseignement fondamental, les I-DS ont soutenu la mise en œuvre des Plans de Développement Scolaire 2024-2027 et l'implémentation du projet *ALPHA – zesumme wuessen*. Dans l'enseignement secondaire, le réseau avec les délégués à la formation a été renforcé via une coopération systématique, opérationnelle dès 2025-2026, et un cadre pour les journées pédagogiques. La division a également accompagné davantage de démarches innovantes au service de la réussite des élèves, tandis que les demandes se recentrent sur les pratiques en classe et l'amélioration continue de l'enseignement et de l'apprentissage.

Pour chaque formateur

Plusieurs actions ont consolidé l'accompagnement et la mise en réseau des formateurs. Des rencontres régulières en présentiel, dont l'initiative *Coffee and Cake*, ont favorisé les échanges informels et le partage d'expertise, complétées par un réseau d'échanges guidé en ligne pour structurer la collaboration et le développement des pratiques.

Un processus uniforme d'*onboarding* et d'*offboarding* a été mis en place afin d'assurer une intégration cohérente

et transparente. Le lancement du *TrainerHub* en novembre 2025 a permis de centraliser les informations utiles à l'organisation des formations ; la plateforme intègre un blog éducatif et accueille progressivement des ressources, des outils et des formations entièrement asynchrones. Désormais, une nouvelle base de données facilite également l'identification des formateurs selon leurs compétences, et l'offre *Train the Trainer* a été reconduite. Enfin, le premier *Upskill Trainer Innovation Day*, organisé avec l'INAP, a réuni 150 formateurs autour d'un programme constitué de conférences, d'ateliers et de temps de réseautage.

Une offre de ressources adaptées aux besoins du public cible

Outils numériques

Un site internet optimisé au plus près des besoins de ses utilisateurs

L'IFEN a procédé à une optimisation approfondie de son site Internet, en particulier de l'espace personnel des utilisateurs *MyIFEN* et du catalogue de formations. Les modalités d'accès aux données, les fonctionnalités de recherche ainsi que les performances générales ont été significativement améliorées.

Ces évolutions ont nécessité l'adaptation de plusieurs composants de l'environnement applicatif actuel : synchronisation des données, gestion automatisée des listes d'attente, organisation de l'offre thématique de formation, mécanisme de désinscription autonome, mise à disposition des déclarations de rémunération des formateurs repensée, etc. L'espace personnel *MyIFEN* offre désormais une gestion plus simple et personnalisée des interactions avec l'IFEN : inscriptions, désinscriptions, demandes d'hospitalisation, propositions ou demandes de prestations. Les utilisateurs peuvent gérer leurs préférences, suivre leur activité et accéder à des services personnalisés. Conçu pour assurer le suivi administratif des offres de formation des formateurs et des inscriptions des participants, il s'articule avec la *LearningSphere*, l'environnement pédagogique de l'écosystème numérique de l'IFEN. Le site internet est à présent complet et stabilisé, permettant de concentrer les efforts sur le développement du nouvel environnement applicatif de gestion.

LearningSphere – un environnement pédagogique en constante évolution

L'IFEN a poursuivi le développement de *LearningSphere* comme environnement pédagogique central de la formation continue, en privilégiant des scénarios d'apprentissage concrets et adaptés aux pratiques des formateurs. La plateforme soutient la conception de formations en ligne et en *blended learning* grâce à des structures de cours claires, des parcours modulaires et des formats favorisant l'engagement et l'autonomie. Des développements internes ciblés ont permis d'adapter plus finement la plateforme *Moodle* aux besoins de l'IFEN, afin de moderniser l'environnement, d'améliorer l'ergonomie et de fluidifier l'expérience utilisateur pour les formateurs comme pour les participants.

Ressources d'inspiration

IFEN Inspire – des ressources d'inspiration pour le développement professionnel

L'IFEN a franchi une étape clé avec la mise en ligne officielle d'*IFEN Inspire* fin 2025. Pensée comme une plateforme de ressources d'inspiration, elle propose des contenus valorisant des pratiques et des expériences issues du terrain éducatif, à travers différents formats tels que des dossiers thématiques et des guides.

Intégré à la plateforme, *IFEN Inspire Podcast*, constitue un format central de cette démarche. Il offre un espace de dialogue à des acteurs et experts de l'éducation, favorisant le partage d'expériences, la réflexion ainsi que l'ouverture à de nouvelles approches professionnelles. *IFEN Inspire* permet également de redécouvrir, sous une forme modernisée, les ressources issues de *Vivre le développement scolaire et professionnel*. Celles-ci sont progressivement migrées, retravaillées et publiées de manière échelonnée, afin de garantir leur pertinence et la contextualisation.

Inno'Lab F.use

L'année écoulée marque pour *F.use* une phase de consolidation caractérisée par le développement des espaces d'apprentissage et de travail, la production de supports de valorisation et d'inspiration, ainsi que l'élaboration de protocoles d'accompagnement.

Le temps fort de l'année réside dans l'organisation de rencontres internes visant à poser les bases d'un accompagnement partagé des formateurs. Ces échanges ont conduit à la création du *Discovery Tour*, événement dédié au personnel de l'IFEN à l'occasion de la rentrée 2025/2026, pensé comme un moment fédérateur et prospectif concernant les collaborations en interne. Enfin, l'intégration de *F.use* au réseau *Future Classroom Lab* vient renforcer ses dynamiques d'innovation.

Le Centre de documentation pédagogique (CDP)

Le CDP a poursuivi ses missions de bibliothéconomie, tout en réorganisant ses espaces et son fonctionnement en vue des travaux à venir, notamment par l'installation d'un compactus au bâtiment VI à Walferdange pour optimiser la gestion des collections. Parallèlement, le CDP renforce la digitalisation des ressources et la promotion de la lecture, avec l'objectif d'un fonctionnement stabilisé au troisième trimestre de l'année scolaire 2025/2026.

Espaces d'apprentissage et de travail

L'IFEN a approfondi la caractérisation de ses espaces d'apprentissage et de travail en leur attribuant des critères de flexibilité et de modularité, afin d'aider les intervenants à identifier les environnements les plus adaptés à leurs besoins. Cette démarche vise à rendre visible leur potentiel pédagogique et à favoriser des dispositifs de formations plus engageants. Des supports visuels et descriptifs seront publiés sur le site internet de l'IFEN au deuxième trimestre l'année scolaire 2025/2026. L'année a également été marquée par une redistribution des salles du bâtiment VI en vue de l'accueil de l'École internationale Gaston Thorn.

Une offre de coopération

Au niveau national, l'IFEN développe des partenariats structurants avec différents services du ministère, ainsi qu'avec des acteurs académiques et institutionnels luxembourgeois tels que l'Université du Luxembourg, le LISER ou le Digital Learning Hub, afin de croiser les expertises, de mutualiser les ressources et de renforcer la pertinence de ses dispositifs de formation et d'accompagnement.

Au sein de la Grande Région, l'IFEN est engagé dans le projet *INTERREG Engagement'GR*, qui vise à renforcer les compétences citoyennes, démocratiques et psychoso-

ciales des enfants et des jeunes grâce à une coopération transfrontalière réunissant 18 partenaires de Belgique, de France, d'Allemagne et du Luxembourg.

Enfin, au niveau international, l'IFEN mène le projet *Erasmus+ PARFORME*, en coopération avec des partenaires européens, et participe activement à des réseaux (inter)nationaux tels que le *European Schoolnet*, le *European Network on Teacher Education Policies*, le *Netzwerk Schulentwicklung*, ainsi que des organisations internationales comme l'OCDE et l'UNESCO, renforçant ainsi son ouverture, sa veille stratégique et son inscription dans les dynamiques éducatives européennes et internationales.

Direction générale des ressources humaines

La Direction générale des ressources humaines (DRGH) est subdivisée en trois divisions : le Bureau du personnel, la Division opérationnelle et la Division optimisations et solutions RH. Les missions de la DGRH sont multiples et actuellement prises en charge par une équipe de 53 agents (fonctionnaires et employés de l'État). Le Bureau du personnel est en charge de la gestion administrative du personnel des services ministériels et assume le rôle de délégué à la formation.

La Division opérationnelle est en charge de la gestion administrative du personnel des lycées et des écoles internationales publiques, du personnel des huit Centres de compétences et de l'Agence pour la transition vers une vie autonome, et également des directions de région et des écoles de l'enseignement fondamental. La Division optimisations et solutions RH est en charge de la conception de projets informatiques et de la simplification administrative en matière

de gestion des ressources humaines. Ainsi, elle veille au respect et à la mise à jour des procédures et méthodes dans ce domaine.

En outre, la DGRH est en charge de la planification pluriannuelle des besoins en personnel, conjointement avec les autres Directions générales.

Le personnel de l'enseignement fondamental

Recrutement

180 personnes se sont inscrites à la session 2025 du concours réglant l'admission au stage préparant à la fonction d'instituteur. 30 agents se sont classés en rang utile à l'option cycle 1 du concours et 150 agents se sont classés en rang utile à l'option cycles 2-4, dont un seul candidat ayant opté pour un poste de la VP de l'ESG.

Personnel administratif et technique (en ETP)

Groupes de traitement / d'indemnité	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	10,00	63,35	0	73,35
Groupe A2	2,00	16,00	0	18,00
Groupe B1	25,35	26,55	0	51,90
Groupe C1	4,75	1,00	0	5,75
Groupe C2	0,50	0	0	0,50
Groupe D1	3,00	0	0	3,00
Salariés	0	0	1,00	1,00
Total	45,60	106,90	1,00	153,50

Personnel éducatif et psychosocial (en ETP)

Groupes de traitement / d'indemnité	Employés	Fonctionnaires	Total
Groupe A1	92,80	16,15	108,95
Groupe A2	350,38	55,05	405,43
Groupe B1	311,63	99,30	410,93
Groupe C1	89,75	24,00	113,75
Total	844,56	194,50	1039,06

Personnel enseignant (en ETP)

Groupes de traitement / d'indemnité	Employés	Fonctionnaires	Remplaçants permanents	Total
Groupe A1	0	112,65	0	112,65
Groupe A2	84,32	5008,98	0	5 093,30
Groupe B1	452,55	0	0	452,55
Groupe C1	5,38	0	0	5,38
Autres	0	0	369,00	369,00
Total	542,25	5 121,63	369,00	6 032,88

Le personnel de l'enseignement secondaire

Recrutement

613 candidats se sont inscrits au concours de recrutement de l'année scolaire 2024/2025. Le plan de recrutement pour la session 2024 ayant prévu un recrutement de 380 fonctionnaires enseignants, 148 candidats ont pu être recrutés. 465 candidats n'étaient pas en possession du

diplôme requis pour la discipline ou étaient inscrits pour une discipline dans laquelle un recrutement n'était pas prévu, respectivement ont échoué aux épreuves préliminaires de langues ou aux épreuves de classement ou ne se sont pas classés en rang utile.

Personnel administratif et technique (en ETP)

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Assistants pédagogiques	Total
Groupe A1	21,30	114,30	0	0	135,60
Groupe A2	21,80	42,40	0	0	64,20
Groupe B1	130,70	91,80	0	0	222,50
Groupe C1	56,80	173,80	0	0	230,60
Groupe C2	20,75	59,30	0	0	80,05
Groupe D1	66,45	0	0	0	66,45
Salariés	0	0	473,10	0	473,10
Autres	0	0	0	248,00	248,00
Total	317,80	481,60	473,10	248,00	1 520,50

Personnel éducatif et psychosocial (en ETP)

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Total
Groupe A1	125,05	55,20	180,25
Groupe A2	227,83	80,20	308,03
Groupe B1	51,00	23,35	74,35
Total	403,88	158,75	562,63

Personnel enseignant (en ETP)

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Total
Groupe A1	1 401,41	2 995,13	4 396,54
Groupe A2	539,30	480,90	1 020,20
Groupe B1	205,76	155,90	361,66
Groupe C1	3,00		3,00
Total	2 149,47	3 631,93	5 781,40

Centres de compétences en psycho-pédagogie spécialisée

ETP selon groupes de traitement/d'indemnité/de salaire et statut/régime

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	130,60	194,35	0	324,95
Groupe A2	275,65	136,15	0	411,80
Groupe B1	75,35	29,00	0	104,35
Groupe C1	24,95	6,00	0	30,95
Groupe C2	5,50	4,00	0	9,50
Groupe D1	14,70	0	0	14,70
Salariés	0	0	34,76	34,76
Total	526,75	369,50	34,76	931,01

Répartition

Agence pour la transition vers une vie autonome

Groupes de traitement / d'indemnité	Employés	Fonctionnaires	Total
Groupe A1	1,00	2,75	3,75
Groupe A2	4,00	0,75	4,75
Groupe B1	3,00	0	3,00
Total	8,00	3,50	11,50

Centre pour le développement des apprentissages « Grande-Duchesse Maria Teresa »

Groupes de traitement / d'indemnité	Employés	Fonctionnaires	Total
Groupe A1	19,80	9,95	29,75
Groupe A2	8,00	8,90	16,90
Groupe B1	3,00	0	3,00
Groupe C1	2,00	0	2,00
Groupe C2	1,00	0	1,00
Total	33,80	18,85	52,65

Centre pour le développement des compétences relatives à la vue

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	14,50	20,75	0	35,25
Groupe A2	26,50	8,30	0	34,80
Groupe B1	8,50	1,75	0	10,25
Groupe C1	4,00	0	0	4,00
Groupe C2	0,50	0	0	0,50
Groupe D1	2,40	0	0	2,40
Salariés	0	0	2,00	2,00
Total	56,40	30,80	2,00	89,20

Centre pour le développement intellectuel

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	37,90	33,80	0	71,70
Groupe A2	83,15	36,40	0	119,55
Groupe B1	18,55	12,00	0	30,55
Groupe C1	9,45	2,00	0	11,45
Groupe C2	1,00	0	0	1,00
Groupe D1	9,05	0	0	9,05
Salariés	0	0	17,70	17,70
Total	159,10	84,20	17,70	261,00

Centre pour le développement moteur

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	10,15	10,85	0	21,00
Groupe A2	52,70	11,60	0	64,30
Groupe B1	15,05	6,00	0	21,05
Groupe C1	2,55	1,00	0	3,55
Groupe C2	3,00	2,00	0	5,00
Groupe D1	1,00	0	0	1,00
Salariés	0	0	3,90	3,90
Total	84,45	31,45	3,90	119,80

Centre pour le développement socio-émotionnel

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	15,30	23,45	0	38,75
Groupe A2	23,90	8,85	0	32,75
Groupe B1	1,00	0,75	0	1,75
Salariés	0	0	0,55	0,55
Total	40,20	33,05	0,55	73,80

Centre pour enfants et jeunes à haut potentiel

Groupes de traitement / d'indemnité	Employés	Fonctionnaires	Total
Groupe A1	5,35	8,50	13,85
Groupe A2	1,75	3,75	5,50
Groupe B1	2,25	0	2,25
Total	9,35	12,25	21,60

Centre pour le développement des enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	16,30	8,65	0	24,95
Groupe A2	52,25	24,15	0	76,40
Groupe B1	18,75	4,00	0	22,75
Groupe C1	1,30	1,00	0	2,30
Groupe D1	0,50	0	0	0,50
Salariés	0	0	0,50	0,50
Total	89,10	37,80	0,50	127,40

Centre de Logopédie

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	10,30	75,65	0	85,95
Groupe A2	23,40	33,45	0	56,85
Groupe B1	5,25	4,50	0	9,75
Groupe C1	5,65	2,00	0	7,65
Groupe C2	0	2,00	0	2,00
Groupe D1	1,75	0	0	1,75
Salariés	0	0	10,11	10,11
Total	46,35	117,60	10,11	174,06

Direction générale des affaires juridiques et de la coordination juridique

La Direction générale des affaires juridiques et de la coordination juridique (DAJ) est composée d'une équipe de 12 juristes et d'un agent administratif, dont quatre juristes qui interviennent exclusivement en matière de protection des données et font partie du service de la protection des données.

Compétences

La DAJ apporte un soutien et des conseils juridiques à l'ensemble des directions et services du ministère. Elle conseille également le Cabinet du ministre ainsi que les administrations dépendant du ministère, en leur fournissant un support juridique sur des questions spécifiques.

Ses principales missions incluent entre autres :

- le conseil juridique ;
- la recherche et la rédaction d'avis juridiques ;
- l'élaboration et l'examen de contrats et de conventions ;
- le suivi du contentieux ;
- la rédaction ainsi que l'accompagnement dans le processus d'élaboration des textes législatifs et réglementaires ;
- l'assistance dans le cadre des dossiers de médiation scolaire ;
- l'assistance dans le cadre d'élaboration de guides pratiques.

De plus, la DAJ assiste les juristes du ministère lorsqu'ils en font la demande et est responsable de la coordination de l'ensemble des juristes du ministère, notamment à travers des réunions d'échange régulières, des formations communes et des groupes de travail.

Depuis juin 2024, la DAJ a une nouvelle attribution : quatre juristes de la DAJ ont été nommés « Délégué du Gouvernement » et représentent les intérêts de la partie étatique devant les juridictions administratives.

Contentieux devant les juridictions administratives et juridictions ordinaires

Durant l'année 2025, la DAJ s'est occupée de la gestion de 107 affaires devant les juridictions administratives ou judiciaires.

Sur ces 107 affaires, 32 jugements ont été rendus et 75 affaires sont toujours pendantes.

Parmi les jugements rendus, 30 ont été prononcés par les juridictions administratives (23 jugements, cinq arrêts et deux ordonnances de référé), tandis que les juridictions ordinaires ont rendu un jugement et une ordonnance de référé.

Suivi des recours gracieux

En 2025, 89 recours gracieux ont été introduits auprès du ministre.

Les recours gracieux ont principalement porté sur les domaines suivants :

- des questions RH, notamment la résiliation du stage, de la période d'initiation ou du contrat d'engagement ;
- l'allongement de cycle, l'orientation, l'enseignement à domicile, des décisions de la commission de recrutement des instituteurs spécialisés dans la scolarisation des élèves à besoin spécifiques (EF) ;
- des décisions du Conseil de discipline dans les lycées, l'aménagement scolaire, la demande de libération des cours, des décisions d'inscriptions, la sanction affectant la moyenne trimestrielle, des décisions concernant l'évolution de la fonction (ES) ;
- l'admission à des formations et l'apprentissage adulte (SFP) ;
- la reconnaissance d'un diplôme (SRD) ;
- la classification de la qualification professionnelle (SEA) ;
- des décisions en matière de subvention pour ménage à faible revenu (CePAS) ;
- des décisions en matière d'aménagements raisonnables (SNEI) ;
- des décisions en matière d'au-pair (SNJ) ;
- l'admission.

Revue de conventions/contrats et de guides pratiques

En 2025, la DAJ a élaboré ou avisé 46 conventions et contribué à la rédaction de cinq guides pratiques.

Coordination de la procédure législative et réglementaire

La DAJ a un rôle essentiel dans le cadre de la rédaction des projets et avant-projets de loi et de règlement grand-ducal afin de procéder à une harmonisation des textes de l'Éducation nationale. Concrètement, la DAJ a avisé ou contribué activement à un total de 35 dossiers législatifs ou réglementaires. La plupart des textes ont concerné l'éducation formelle (31), alors que trois ont concerné l'éducation non formelle. Deux projets de

grande envergure ont mis l'accent sur l'aide à l'enfance et à la famille.

Service de la protection des données

Le service de la protection des données est chargé d'informer et de conseiller le responsable de traitement, les sous-traitants et les agents sur leurs obligations en matière de protection des données personnelles.

En 2025, le service de la protection des données a accompagné le ministère pour assurer sa conformité aux règles sur la protection des données personnelles, à travers les actions suivantes :

- 18 révisions d'autorisations liées au droit à l'image ;
- 15 demandes d'exercice des droits des personnes concernées ;
- six révisions des contrats de sous-traitance ;
- 30 notices d'information et formulaires de consentement ;

- trois analyses d'impact sur la protection des données pour de nouvelles plateformes et applications ;
- cinq demandes concernant des projets de recherche et études statistiques ;
- trois traitements de réclamations auprès de la Commission nationale à la protection des données ;
- 45 demandes d'informations.

Dans le cadre de la mission d'information et de sensibilisation, le service de la protection des données a dispensé une formation intitulée *Tenir et mettre à jour son registre des activités de traitement*, à la destination du réseau des référents à la protection des données.

De plus, le service de la protection des données a accompagné le ministère dans le cadre de la mise en œuvre du projet *KI Kompass* pour l'intégration responsable de l'IA dans le système éducatif.

Direction générale des finances et des écoles privées

Service des finances et du budget (SFB)

Centralisation et suivi des propositions budgétaires du ministère

En 2025, la préparation du projet de budget pour l'exercice 2026 a porté sur 354 propositions budgétaires réparties sur 24 sections différentes. Les articles du ministère totalisent un montant de 4 724 198 710 euros, ce qui représente environ 15,70 % de l'ensemble des dépenses de l'État.

Validation des pièces comptables produites par les services avant leur transmission au contrôle financier aux fins de visa

La validation des pièces comptables par le SFB s'inscrit dans le contexte du contrôle interne des pièces présentées tel que prévu à l'article 24 (4) d) de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'État.

Gestion journalière d'articles budgétaires communs

Parmi les dépenses communes gérées par le SFB figurent :

- le fonctionnement de l'administration générale ;
- les locations d'immeubles dans l'intérêt des ser-

vices du ministère tels que les directions de région de l'enseignement fondamental, les Centres de compétences en psychopédagogie spécialisée en faveur de l'inclusion scolaire ou encore l'ONE. Le suivi et le paiement des loyers portent sur 81 contrats de bail ;

- Le suivi et le paiement des loyers concernent 23 contrats de bail ;
- les taxes communales, les frais pour eau, gaz, électricité, combustibles et nettoyage de bâtiments loués dans l'intérêt de différents services ;
- l'acquisition d'équipements spéciaux dans l'intérêt des lycées. En 2025, 196 dossiers ont été introduits, parmi lesquels 121 étaient éligibles pour une prise en charge des frais.

Encadrement et assistance des services du ministère et des services externes

Le SFB est régulièrement appelé à conseiller et assister les autres services en matière budgétaire et comptable ainsi qu'en matière de marchés publics. Il est en outre en charge de la centralisation des demandes de dépassement et de transferts de crédits. De plus, le SFB est amené à donner son avis concernant les fiches financières jointes aux avant-projets de loi ou de règlement grand-ducal.

Contrôle interne des services de l'État à gestion séparée (SEGS)

Le SFB assure également l'assistance technique des SEGS dépendant du ministère, qui étaient au nombre de 50 en 2025. Les SEGS dépendant du ministère sont : Restopolis, CGIE, SCRIPT, SNJ, SFP, SFA, IFEN, INLL, Eis Schoul, CDA, CDV, CL, ENAD, ainsi que les 37 lycées publics.

Les missions du contrôle interne sont définies suivant le règlement grand-ducal du 3 février 2006, chap. 3, art. 10(2). Ainsi, la mission principale consiste à contrôler la gestion financière et comptable des SEGS dépendant du ministère.

Les rapports annuels des SEGS sont envoyés ensemble avec le compte d'exécution et le rapport de la DCF au ministère des Finances, qui peut alors donner décharge au comptable public.

Service des écoles privées (SEP)

Actuellement, 3 222 élèves sont inscrits à l'enseignement fondamental et 6 875 élèves sont inscrits à l'enseignement secondaire. Cinq écoles privées appliquent les programmes de l'enseignement public luxembourgeois (Émile Metz, Fieldgen, Sainte Anne, Notre-Dame et Marie-Consolatrice) tandis que les autres écoles privées offrent des curriculums internationaux divers. Certaines écoles privées proposent conjointement un enseignement fondamental ainsi qu'un enseignement secondaire (Notre-Dame, Waldorf, ISL, St. George's, OTR et ELFL-Vauban).

École privée	Nombre d'élèves	
	EF	ES
Lycée privé Émile Metz	0	672
Écoles Privée Fieldgen & École Privée Sainte-Anne (Agedoc)	0	2 618
École Privée Notre-Dame (Sainte Sophie)	612	190
École Privée Marie-Consolatrice	0	435
École Charlemagne	117	0
École maternelle et primaire Maria Montessori	70	0
OTR International School	137	44
Fräi-éffentlech Waldorfschoul Lëtzebuerg	210	123
Vauban - École et Lycée français de Luxembourg	1 025	1 602
International School of Luxembourg (ISL)	524	807
St George's International School	449	384
Scuola Materna Cattolica Internazionale	28	0
International Montessori Schoul	50	0
Total	3 222	6 875
TOTAL EF + ES	10 097	

Évolution du nombre d'élèves dans l'enseignement privé



Au total, 10 097 élèves sont inscrits dans une école privée, dont 3 222 élèves au niveau de l'enseignement fondamental et 6 875 élèves au niveau de l'enseignement secondaire. L'évolution de l'effectif des élèves est légèrement décroissante au niveau de l'enseignement fondamental tandis qu'au niveau de l'enseignement secondaire, on constate une augmentation de l'effectif de 87 élèves.

L'État participe aux frais de fonctionnement des écoles privées – y inclus les frais de personnel et les frais d'exploitation – en versant une participation financière à chaque école privée en fonction du nombre d'élèves et selon un taux fixé par la loi : 90 % pour les écoles appliquant les programmes de l'enseignement public luxembourgeois et 40 % pour les écoles n'appliquant pas les programmes de l'enseignement public luxembourgeois. Le SEP assure également le suivi des projets d'infrastructure. L'État prend en charge jusqu'à 80 % du devis approuvé par le ministre et le SEP accompagne les écoles privées dans leurs démarches en vue d'établir des futurs projets d'investissement.

Cellule d'harmonisation ASFT & contrôle interne

Le financement de chaque organisme opérant dans le secteur ASFT est régi par une convention conclue entre l'État et l'organisme gestionnaire, conformément à la loi modifiée du 8 septembre 1998 régissant les relations entre l'État et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique (loi ASFT). Dans ce cadre, le service est chargé d'assurer le pilotage transversal du secteur ASFT, notamment en matière de gestion, de financement et d'infrastructures. À ce titre, il poursuit plus particulièrement les objectifs et missions suivants :

- l'harmonisation des modalités de financement, notamment en ce qui concerne la prise en compte des frais généraux (*overhead*) ;
- l'harmonisation des modes de gestion, incluant la standardisation et l'uniformisation des décomptes ainsi que des procédures administratives ;
- l'élaboration d'une stratégie commune en matière d'infrastructures ;

- la promotion des échanges intra- et interministériels, notamment dans le cadre de la Commission d'harmonisation ;
- l'optimisation des prévisions budgétaires liées aux conventions étatiques ;
- la participation aux examens bilatéraux et contradictoires dans le cadre de la procédure budgétaire.

Dans le prolongement direct de ces missions, la participation du service à la mise en œuvre du Protocole d'entente conclu en 2025 entre l'État et la *FEDAS Luxembourg* s'inscrit pleinement et de manière cohérente dans son champ de compétences. Les travaux réalisés dans ce cadre, notamment en matière d'harmonisation des conventions, de gouvernance financière, de contrôle et de modalités de financement, constituent une extension logique et structurante des objectifs poursuivis par le service, tant sur le plan stratégique qu'opérationnel.

À ce titre, le service a assuré la représentation du ministère au sein de plusieurs groupes de travail institués par le Protocole d'entente, notamment les groupes de travail GT1, GT2 et GT4. Il a, en outre, assumé la fonction de secrétariat pour les groupes de travail GT2 et GT4, contribuant à la préparation, à l'organisation et au suivi des réunions, ainsi qu'à la rédaction et à la transmission des procès-verbaux et documents de travail.

Par ailleurs, le service a assuré la coordination des représentants ministériels impliqués dans les différents groupes de travail et a veillé à une circulation fluide, cohérente et structurée de l'information entre les différents niveaux décisionnels, tant administratifs que politiques.

Enfin, le service a coordonné l'élaboration de la prise de position du ministère concernant les constatations et recommandations formulées par la Cour des comptes dans le cadre de son rapport spécial relatif au soutien financier accordé par l'État en application de la loi modifiée du 8 septembre 1998 régissant les relations entre l'État et les organismes œuvrant dans les domaines sociaux, familiaux et thérapeutiques.



Direction générale des infrastructures

Direction générale des infrastructures

La Direction générale des infrastructures se compose des services et de l'administration suivants : le Service de la planification des infrastructures, la Cellule infrastructures ASFT, le Service de réalisation et rénovation, le Service technique, accueil et réception (STAR) à Clausen, le Service technique université populaire, la Cellule sécurité, ainsi que l'administration Restopolis.

Service de la planification des infrastructures

Lycée Robert-Schuman Luxembourg (LRSL)

Dans le cadre des travaux de rénovation des installations sanitaires et des salles de classe de l'ancien bâtiment du LRSL, deux structures modulaires, A et B, ont été installées. Pendant leur installation, les élèves du lycée ont été temporairement relogés à l'INLL, entraînant le relogement provisoire de ses apprenants à l'ENSA à Strassen. La structure modulaire A a été mise en service en septembre 2025 sur le site du LRSL. La structure modulaire B a été mise en service fin décembre 2025, permettant le retour de l'ensemble des élèves sur le site du lycée à partir de janvier 2026.

Service de la formation des adultes (SFA)

Pour combler le déficit en salles de classe, six salles ont été aménagées à l'*Itzigerstee* pour les besoins du SFA. La mise en service a eu lieu en septembre 2025. Par ailleurs, dix salles de classe ont été aménagées dans le bâtiment *Blumm* sur le site du campus scolaire *Geeseknäppchen* pour les formations de jour du SFA, en complément des dix salles déjà utilisées pour les formations du soir.

École internationale Gaston Thorn (EIGT)

En septembre 2025, l'annexe de l'EIGT a accueilli ses premières classes de l'enseignement secondaire dans le bâtiment XI du site *eduPôle* à Walferdange. Parallèlement, une autre annexe de l'EIGT avec les classes de l'enseignement primaire ainsi que la structure d'éducation et d'accueil a été implantée dans le bâtiment D de l'ancien site *Eurocontrol*, préalablement mis en conformité. La planification de la démolition et du remplacement du bâtiment C, qui abritera une cuisine et un réfectoire, est en cours. Le 30 septembre 2025, le projet de loi autorisant l'État à acquérir deux parcelles situées à Strassen, rue Thomas Edison, en vue de la construction d'un nouvel établissement scolaire pour l'EIGT, a été déposé par le ministère des Finances. L'étude de faisabilité est actuellement en cours.

École internationale Mersch Anne Beffort (EIMAB)

En 2025, la planification d'une extension de l'établissement primaire de l'EIMAB a été poursuivie afin de répondre aux besoins de la structure d'éducation et d'accueil, avec une capacité prévue d'environ 200 enfants.

École internationale de Differdange (EIDE) – Entrée de ville

Au cours de l'année 2025, l'étude préliminaire du projet de construction intégrant des logements abordables, des infrastructures scolaires pour l'EIDE et des infrastructures sportives pour l'EIDE, le Lycée privé Emile Metz ainsi que l'école fondamentale communale de Differdange a été finalisée et présentée à la Commission d'analyse critique en février 2025.

École européenne agréée à Schiffflange

Le 16 juillet 2025, la création d'un nouveau lycée dans le sud du pays a été annoncée conjointement par le ministre et le bourgmestre et l'échevin de la commune de Schiffflange. L'analyse comparative ainsi que l'étude de faisabilité ont été finalisées et le comité de pilotage a été constitué. Le 17 décembre 2025, le Conseil de gouvernement a approuvé le projet de loi portant création d'un lycée à Schiffflange.

École d'Hôtellerie et de Tourisme du Luxembourg (EHTL)

Dans l'attente de l'implantation d'un deuxième campus sur le site du château de Sanem, l'EHTL a démarré ses activités en septembre 2025 dans le bâtiment *GridX* à Wickrange. Par ailleurs, le chantier du restaurant d'application est en cours, avec une mise en service prévue pour l'année scolaire 2026/2027.

Bouneweger Lycée Luxembourg (BLL)

Les travaux de construction du nouveau BLL ont commencé en septembre 2025.

Lënster Lycée International School (LLIS)

Les travaux de préparation du terrain en vue de la construction des infrastructures destinées à l'enseignement primaire du LLIS ont commencé.

Direction de l'enseignement fondamental – région Dudelange

En décembre 2025, la DR – région Dudelange a déménagé dans ses nouveaux locaux dans le bâtiment sis 1, rue Emely Arnoldy-Loos à L-3515 Dudelange.

Centre pour le développement socio-émotionnel (CDSE)

En septembre 2025, deux salles de classe ont été mises à disposition du CDSE dans l'école fondamentale de la commune de Schieren.

Bâtiment Terres Rouges à Esch-Belval

En 2025, des surfaces supplémentaires ont été aménagées pour le Service technique université populaire et le SFA qui y sont installés depuis fin juillet 2025. Des salles de classe supplémentaires ont également été aménagées pour le SFA et pour l'INLL, qui y ont débuté leurs activités en septembre 2025.

Par ailleurs, le chantier portant sur l'aménagement des espaces de restauration et des salles de sciences pour l'ENAD dans le bâtiment F du site *Terres Rouges* à Esch-Belval a été achevé au début de l'année 2025.

Centre pour le développement des compétences relatives à la vue (CDV) – Alzingen

Les travaux d'aménagement liés au projet *Wunnschoul* CDV sont en cours, avec une mise en service prévue en 2026.

École internationale Edward Steichen

En 2025, une étude de faisabilité a été menée en vue de l'extension de l'école primaire de l'École internationale Edward Steichen sur le site de l'ancienne école fondamentale de Goesdorf.

Plan directeur sectoriel (PDS) « Lycées »

En 2025, les travaux liés au PDS « Lycées » ont été engagés. La première phase a consisté à dresser une vue d'ensemble des implantations actuelles par secteur, en tenant compte des effectifs scolaires et de l'évolution de la population, afin de permettre l'identification des besoins en création ou en extension d'établissements à partir de début 2026.

École nationale de santé du Luxembourg (ENSA), hall des sports du Centre de logopédie (CL) et logements étudiants et élèves – *Villa Flo* à Strassen
L'inauguration de l'ENSA, du hall des sports du CL à Strassen, ainsi que des logements pour les étudiants de l'ENSA et de la *Villa Flo*, s'est déroulée le 21 mars 2025.

Cellule infrastructures ASFT

La Cellule infrastructures ASFT¹ de la Direction générale des infrastructures, est chargée de la gestion des dossiers techniques ainsi que des demandes d'aide financière de l'État pour la Direction générale du secteur de l'enfance (SEA), la Direction générale de l'aide à l'enfance et à la famille (AEF), la Direction générale du secteur de la jeunesse (SJ) et la Direction générale de l'enseignement musical (EM).

En 2025, la Cellule a émis 29 avis relatifs à de nouveaux projets pour enfants scolarisés et cinq avis concernant de nouveaux projets pour jeunes enfants dans le secteur SEA. Dans ce contexte, 25 nouveaux projets ou extensions sont prévus. Grâce à ces mesures, environ 490 places supplémentaires pour enfants scolarisés et 200 places supplémentaires pour jeunes enfants seront créées au niveau communal.

Dans ce cadre, 15 entrevues ont été organisées avec les communes afin de les accompagner dans la planification et la mise en œuvre des projets, tout en les informant des aides de l'État. Au cours de l'année, 19 nouvelles conventions ont été signées entre les communes et le ministère pour le secteur SEA, dont 13 concernaient des projets ayant fait l'objet d'un avis en 2025.

À la clôture de l'exercice 2025, 32 projets étaient en cours, avec des ouvertures prévues entre 2026 et 2030, pour une capacité totale projetée de 6 696 places d'accueil pour enfants scolarisés et 286 places d'accueil pour jeunes enfants.

La Cellule a également réalisé 101 visites d'agrément, assorties de rapports techniques détaillés. Dans le cadre des demandes de subvention unique, six visites de contrôle ont été effectuées dans des structures privées du secteur SEA. Par ailleurs, 13 décomptes de conventions ont été réalisés dans le secteur SEA, trois dans le secteur SJ et deux dans le secteur EM.

Dans le secteur SJ, 28 projets étaient en cours à la fin de l'année 2025, tandis que six projets étaient en cours dans le secteur de l'enseignement musical.

Au total, la Cellule infrastructures ASFT a reçu 4 361 demandes de nature différente, qu'il s'agisse de demandes de subvention, de liquidation ou d'avis. Elle a traité 4 252 dossiers, dont 789 dossiers SEA conventionnés, 1 930 dossiers SEA non conventionnés, 1 214 dossiers AEF et 319 dossiers SJ.

Depuis mai 2024, toutes les demandes relatives à de nouveaux projets ainsi qu'aux subventions d'un montant supérieur à 79 000 euros HTVA, concernant les secteurs AEF et SJ, sont traitées par le Service de réalisation et de rénovation (SRR). Malgré cette mesure, le nombre de demandes de financement adressées à la Cellule infrastructures ASFT continue d'augmenter.

Service de réalisation et de rénovation

Le SRR est chargé de la planification et de la mise en œuvre des projets dans les domaines AEF, SJ, ainsi que dans les établissements scolaires et les administrations dépendant du ministère.

En 2025, dans le secteur AEF, le SRR a émis trois avis sur plans relatifs à des projets et 91 projets sont en cours de réalisation. Dans le secteur SJ, le SRR a élaboré un

¹ Activités sociofamiliales et thérapeutiques.

avis sur plans et 19 projets sont en cours de réalisation. En ce qui concerne le secteur des établissements scolaires et administrations, 23 projets sont en cours de réalisation.

Dans le cadre de ses activités, le SRR a par ailleurs effectué 165 visites de projets pour le secteur AEF, sept visites de projets pour le secteur SJ et 29 visites de projets pour le secteur des établissements scolaires et des administrations.

Sept nouvelles conventions de construction ont été signées dans le secteur AEF. Au total, le SRR a traité 173 demandes de subside.

20 demandes de prise en charge des frais de loyer ont été introduites auprès de la Commission des loyers par les gestionnaires.

Cellule sécurité

Suite à l'intégration du Service national de la sécurité dans la fonction publique au sein de l'Inspection du travail et des mines (ITM), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025 avec la loi du 20 décembre 2024 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2025, la Cellule sécurité a été particulièrement impliquée dans ce processus. Elle a notamment coordonné les tâches attribuées au ministère, conseillé les différents acteurs concernés et participé au groupe de travail chargé de l'élaboration de la nouvelle prescription de l'ITM fixant les conditions type applicables aux établissements d'enseignement.

La Cellule sécurité conseille, soutient et guide les responsables et les délégués à la sécurité des établissements d'enseignement et des différents services ministériels dans la gestion des différents aspects touchant à la sécurité, à la santé et au bien-être des personnes. Entre autres, elle soutient le Service de planification des infrastructures du ministère en faisant réaliser des audits de sécurité et des analyses des risques pour des infrastructures présentant des non-conformités, des défauts ou des risques nécessitant une évaluation. En 2025, sept analyses et audits ont été réalisés, voire entamés pour être clôturés au courant de l'année 2026.

Une autre mission de la Cellule sécurité est d'assurer la sécurité, la santé et le bien-être au travail des agents du site Clausen, conjointement avec le STAR. Entre autres, elle gère le comité local de sécurité du site Clausen.

En 2025, l'accent a de nouveau été mis sur la formation des agents en matière de sécurité. À cette fin, la Cellule sécurité a organisé cinq sessions d'une formation certifiante de lutte contre les incendies ainsi qu'une formation portant sur l'accueil physique de qualité et la gestion des situations difficiles pour le personnel travaillant à la réception du site Clausen. De plus, la Cellule sécurité a élaboré un code contenant des gestes essentiels pour un meilleur vivre-ensemble, lequel a été déployé sur le site Clausen au courant de l'année 2025.

Au cours de l'année 2025, le coordinateur de la Cellule sécurité a également fait partie du groupe de travail initié par le ministère pour améliorer la gestion de crises ainsi que les plans et procédures d'urgence dans les établissements de l'enseignement secondaire.

En outre, le coordinateur de la Cellule sécurité représente le ministère lors des réunions interministérielles et au sein de commissions en relation avec la sécurité, telles que la Commission consultative de prévention d'incendie ou la Plateforme nationale pour la réduction des risques de catastrophe.

Restopolis

Restopolis en chiffres

Restopolis, l'administration du ministère assurant le service public de restauration collective, gère actuellement 118 restaurants et cafétérias et deux *foodtrucks*. Elle assure la gestion de la grande majorité des restaurants et cafétérias des établissements de l'enseignement secondaire classique et général. À ces structures s'ajoutent les restaurants universitaires de l'Université du Luxembourg, les cantines des Centres de compétence, celles du site *eduPôle* à Walferdange, ainsi que celle de l'École de la Police Grand-Ducale et les structures de restauration de l'école fondamentale étatique Eis Schoul.

Restopolis est également en charge de la restauration de six SEA *Daycare* dans les écoles internationales publiques et de cinq internats. L'administration se compose de 34 collaborateurs, tandis que le personnel de cuisine affecté aux cantines scolaires et universitaires compte 728 personnes. Le nombre total de collaborateurs s'élève ainsi à 762 personnes. En 2025, l'administration a servi en moyenne 18 877 plats par jour. Le nombre de clients de l'administration est de 75 000. Au cours de l'année 2025, Restopolis a servi 3 397 817 repas et vendu 3 852 606 produits cafétéria, dont 1 043 086 produits cafétéria locaux. Le taux de fréquentation a augmenté de 1,04 % en 2025 par rapport à 2024.

Campagne et produits sans sucres ajoutés *Sweetless Days*

Restopolis a organisé la première campagne *Sweetless Days* du 6 au 10 octobre 2025. Cette semaine thématique s'inscrivait dans le cadre du plan national *GIMB – Gesond lessen, Méi beweegen* ainsi que de la campagne nationale 2025 visant à réduire la consommation de sucre. Cette action visait à promouvoir des menus et des produits faits maison sans sucres ajoutés et avait pour objectif de sensibiliser les convives à la réduction de la consommation de sucre industriel. Les produits sans sucres ajoutés de la nouvelle gamme introduite dans ce contexte ont été servis gratuitement aux convives à midi sur des stands d'information dans plusieurs cantines scolaires. La nouvelle brochure *Sweetless Days* a été distribuée gratuitement dans l'ensemble des cantines et cafétérias scolaires et universitaires. Pour la toute première fois, Restopolis a lancé une chanson intitulée *Sweetless Days*, spécialement

composée pour la semaine thématique. Enregistrée par la chanteuse virtuelle Kira, celle-ci a été diffusée sur les stands d'information ainsi que sur le site internet de l'administration.

Remaniement du concept *Food4Future by Restopolis*

En 2021, Restopolis a lancé son concept pluriannuel *Food4Future by Restopolis*, dont l'objectif de ce concept est de rendre la restauration scolaire plus durable. Comme il s'agit d'un concept en constante évolution, deux chapitres supplémentaires, appelés *RestoGoals*, y ont été ajoutés en 2025. Il s'agit du *RestoGoal* numéro quatre, *More seasonal*, et du *RestoGoal* numéro huit, *More responsibility*. Le *RestoGoal* numéro quatre vise à aligner les menus sur le calendrier annuel et à faire redécouvrir des légumes oubliés, tandis que le *RestoGoal* numéro huit met l'accent sur les produits durables dans la préparation des menus par les chefs de cuisine, ainsi que la réduction des circuits, le tri des déchets et l'utilisation responsable des ressources.

Nouvelle brochure *Supply4Future by Restopolis* (S4F)

La plateforme d'approvisionnement innovante et dynamique S4F a été généralisée en septembre 2024. Depuis, tous les sites de restauration achètent leurs produits alimentaires via cette nouvelle plateforme. Afin de permettre à un plus grand nombre de producteurs locaux et bio-locaux, ainsi qu'aux clients actuels et futurs, de découvrir la plateforme et ses avantages, Restopolis a publié une brochure présentant toutes les informations pertinentes relatives à cette plateforme d'achat. La publication est distribuée gratuitement sur les stands de Restopolis lors de foires. Une version numérique est également téléchargeable sur le site internet.

Première journée Sans gluten

Après avoir élargi son offre pour l'année scolaire 2024/25 de plusieurs nouveaux produits sans gluten, Restopolis a participé, le 16 mai 2025, à la *Journée mondiale de la maladie cœliaque*. À l'occasion de cette journée de sensibilisation, un menu complet sans gluten a été proposé dans toutes les cantines scolaires et universitaires gérées par l'administration. Par ailleurs, un stand d'information a été installé dans le foyer du *Forum Geesseknäppchen*, en collaboration avec l'Association Luxembourgeoise des Intolérants au Gluten (ALIG).

Relooking du restaurant scolaire *Forum Geesseknäppchen*

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2025/2026, le restaurant scolaire du *Forum Geesseknäppchen* a été renommé *Foodcamp by Restopolis*. Il a également fait l'objet d'un *relooking* d'envergure. Les espaces intérieurs ont été harmonisés conformément à l'identité visuelle de Restopolis, intégrant des ambiances thématiques valorisées par l'installation de supports photographiques de grand format. Par ailleurs, le mobilier a été renouvelé afin d'améliorer le cadre d'accueil,

notamment par l'introduction de chaises contemporaines aux tonalités variées, contribuant à la modernisation de l'ensemble.

Présence à la Foire Agricole Ettelbruck (FAE)

Début juillet, Restopolis a participé à la FAE avec un stand élargi. Ce rendez-vous annuel constitue une opportunité unique de prise de contact avec des producteurs susceptibles de devenir fournisseurs de la plateforme S4F. La présence à la FAE favorise également les échanges avec les convives.

Partenaire de la troisième semaine nationale bio

Partenaire de la première heure de la semaine nationale bio *Dem Bauer säi ganze Stolz*, Restopolis a soutenu cette initiative en 2025 et a réaffirmé son engagement auprès des producteurs bio-locaux.

Brochure révisée *Food4Future by Restopolis* et nouvelle brochure sur le fonctionnement de Restopolis

À l'occasion du lancement du concept *Food4Future by Restopolis* en 2021, l'administration avait édité une brochure du même nom. À la suite de l'ajout de deux nouveaux *RestoGoals* au concept *Food4Future*, elle a décidé de remanier entièrement cette brochure et d'en publier une version actualisée à l'été 2025. Par ailleurs, une nouvelle brochure intitulée *Au cœur de la vie scolaire et universitaire* rassemblant l'ensemble des informations importantes sur Restopolis, a également été publiée.

Nouveau site internet

Au mois de juillet 2025, l'administration a renouvelé son site internet www.restopolis.lu afin de le rendre plus clair, plus moderne et plus facile à utiliser pour les internautes.

Participation à la YEP!-Schoulfoire

Restopolis était présent à la YEP!-Schoulfoire, organisée par le ministère à la *Luxexpo-The Box*, du 27 au 30 avril 2025. Ses collaborateurs ont fourni aux futurs élèves des établissements scolaires du secondaire et à leurs



parents des informations sur l'offre de la restauration scolaire proposée. Une cafétéria éphémère a été installée par Restopolis pendant la durée de la foire.

Participation à la foire *Bildung fir Nohalteg Entwécklung* (BNE)

Restopolis était présent avec un stand d'information à la foire BNE en date du 25 mars 2025 au *Forum Geesseknäppchen*. Cette participation lui a permis de présenter son concept durable *Food4Future* et sa plateforme S4F à un public professionnel intéressé.

Participation à la LUGA

Restopolis était partenaire de l'exposition en plein air de jardins urbains, d'installations éphémères et de projets agricoles *Luxembourg Urban Garden* (LUGA). De mai à octobre 2025, deux serres hydroponiques *myEduGarden* by Restopolis ont été installées sur le site *Nordstad* de la LUGA.

Ces installations ont permis, par le biais d'un *livestream* ou de visites guidées, organisées par l'administration, de découvrir des techniques de culture innovantes et de suivre en temps réel l'évolution de plantes et de champignons. De fin septembre à mi-octobre, elle a mis en place l'exposition immersive *Food4Future* by Restopolis au sein du pavillon *Agriculture Hub* de la LUGA.

Participation aux journées portes ouvertes

L'administration était présente avec des stands d'information lors de la journée portes ouvertes de l'Université du Luxembourg, à la *Schoulfoire Nordstad* au *Hall Däich* à Ettelbruck, ainsi que lors des différentes portes ouvertes des lycées et structures d'accueil pour informer les parents et futurs convives sur l'offre des cantines scolaires.

Ouverture de la *Food Factory* à Esch-Belval

Depuis le 17 mars 2025, le nouveau restaurant scolaire de l'ENAD, la *Food Factory*, accueille les étudiants et le personnel de l'ENAD sur le *Campus Belval*.

Ouverture du nouveau restaurant scolaire CNFPC

L'ouverture du nouveau restaurant scolaire du CNFPC d'Esch-Belval a eu lieu le 15 septembre 2025. Ce nouvel espace offre 32 places assises.

Organisations d'ateliers pour élèves sur demande des établissements scolaires

L'administration a été sollicitée par plusieurs établissements scolaires pour présenter les concepts *Food4Future* by Restopolis et *Supply4Future* by Restopolis à des classes scolaires dans le cadre de journées consacrées au développement durable, organisées par ces établissements.

Autres services du ou liés au ministère

Centre de gestion informatique de l'éducation (CGIE)

Études et développements informatiques

Applications Fichier élèves, Fichier élèves modulaire et ePI
Les applications qui traitent l'enseignement secondaire et la formation professionnelle, le *FE² – FEM – ePI*, ont été traitées à divers niveaux. Pour la formation professionnelle, tout le volet de gestion des formations, des grilles des modules, de leurs compétences et fichiers annexés, des équipes curriculaires et d'évaluation a été redéveloppé dans la nouvelle version *FE²* du *Fichier élèves*.

De plus, l'ensemble des documents d'évaluation a également été redéveloppé, avec un nouveau *layout*, et désormais la possibilité de générer ces documents en français ou en allemand. L'avis d'orientation et la décision de promotion ont été adaptés aux classes internationales (classes du système européen et autres).

Outre des migrations vers *FE²*, diverses adaptations ont été effectuées dans le cadre de la maintenance : exports des données des élèves, spécificités dans le calcul ou la gestion de la promotion, gestion des retenues et événements, spécificités de certaines écoles comme le LEM ou l'ENAD avec les notes décimales pour le DAES, calcul de l'orientation, différentes éditions PDF, saisie des résultats d'ajournement, gestion des destinataires et des signataires des courriers, date de préinscription prévue, gestion du personnel, divers affichages, échanges de données avec les chambres professionnelles et le système de gestion du bac européen, etc. De même, le volet Subvention des ménages à faible revenu (SMFR), nécessite chaque année des ajustements. Des mises en place spécifiques pour la gestion et l'évaluation des CISP ont été effectuées. L'attribution des *iPads* selon les classes a été remodelée (*one2one, iClass* etc.) ainsi que l'interface technique. Le menu de l'application a été revu et un catalogue des fonctionnalités avec leur emplacement a été établi.

Application Bac

Diverses adaptations ont été réalisées : exports, contrôle de l'émission des documents officiels, layout des documents officiels, gestion des lycées, gestion de certaines modifications ou données manquantes avec des blocages ou *warnings*.

Le système des validations et des clôtures a été revu, afin de permettre un pilotage et contrôle plus fin et plus visuel. De même, des actions globales sur l'ensemble des commissions d'examen sont désormais possibles. Le lancement des notifications vers *eduGuichet* y a également été implémenté.

Des spécificités pour les sections d'éducateurs ont été mises en place, afin de compléter la gestion partielle de celles-ci. Il s'agit de la configuration des disciplines, de l'évaluation, et de la promotion. Il en est de même pour le DAES.

Un nouveau document *Certificat de conformité* a été créé. Il certifie le résultat de l'examen, en permettant par exemple à une université à l'étranger, de vérifier l'exactitude du PDF remis par le candidat, à l'aide de l'application *GouvCheck*.

Un nouveau volet fonctionnel a été développé : la possibilité de rééditer un document officiel du bac (diplôme, certificat de notes, certificat de conformité, descriptif de cursus, relevé de notes) en changeant une donnée signalétique de l'ancien candidat, par exemple en cas d'erreur ou de changement de prénom ou de sexe.

Application Scolaria

Outre la maintenance et des adaptations mineures, notamment pour les inscriptions spéciales, des ajustements ont dû être faits pour le *Plan personnel d'apprentissage et d'accompagnement* (PPAA) et le *Plan de prise en charge individualisée* (PPCI), mis en place précédemment.

Le système d'inscription a été rendu plus strict, afin d'éviter des cursus incohérents ou des inscriptions multiples. De plus, un accès à l'application a été créé pour la Direction du contrôle financier (DCF) pour leur permettre de consulter l'organisation scolaire, les classes et les enseignants.

Les données de la base ont été préparées et mises à disposition du Service des statistiques du ministère. L'interface avec la *Trusted Third Party* (TTP) gérant les *Épreuves standardisées* a été étendue à des informations supplémentaires facilitant le contrôle.

Application Gestion informatisée des cours en éducation des adultes (GICEA)

En 2025, des prestataires externes ont été autorisés à référencer leurs cours par le SFA. Cela a nécessité la mise en place d'un nouveau mode de gestion pour ces organisateurs dans GICEA, en particulier pour l'obtention des certificats ainsi que pour la gestion des paiements qui ne sont pas gérés par le SFA. De plus, un accès à GICEA a été créé pour ces nouveaux utilisateurs ce qui a engendré d'importantes adaptations.

Le *workflow* du parcours IL/PIA pour l'accueil a une nouvelle fois été revu cette année ce qui a à nouveau impliqué des changements importants dans GICEA afin que les agents puissent assurer le suivi du parcours de formation des apprenants. Enfin, une attention particulière a été apportée aux communications et de nombreuses notifications ont été intégrées dans les différents *workflows* pour fluidifier au maximum les traitements qui nécessitaient auparavant de nombreux appels téléphoniques.

Applications Syclope, eFormation, eduHR

Outre des activités de maintenance de l'application, une mise à nouveau technique du *reporting* a été effectuée. Le catalogue des spécialités a été mis à niveau, conformément à d'autres applications liées aux RH.

Les services web ont été étendus, notamment avec l'ajout d'une interface avec l'application *eduConcours*, permettant d'injecter les noms des nouveaux enseignants directement du concours au système RH. L'interface échangeant des données avec l'IFEN a été étendue.

L'application *eduHR*, permettant à chaque agent de l'Éducation nationale de vérifier ses données RH, a été mise à niveau et est prête à entrer en service.

Application eduSign

L'application *eduSign* permet d'apposer une signature électronique *Luxtrust* à un document PDF, nécessitant par conséquent une connexion *Luxtrust* du signataire. Lors de la demande de signature à un tiers, elle peut désormais être rendue visible.

Application eduOblis

La récente application *eduOblis* permettant le contrôle de l'obligation scolaire, a été étoffée. Le système se base sur des automatismes entre le *Registre national des personnes physiques* (RNPP) et les différentes situations des dossiers. Les mécanismes ont été affinés afin d'améliorer la détection des cas problématiques. De même, le calcul de la fin d'obligation scolaire a été ajusté à la nouvelle réglementation de scolarisation jusqu'à 18 ans.

La gestion de l'historique a été mise en place, puisque le système entamait sa deuxième année de fonctionnement. On peut ainsi consulter le déroulement du contrôle de l'obligation scolaire d'un matricule sur plusieurs années.

Une synthèse annuelle est proposée, avec consultation de tous les éléments d'un dossier. Cette fonctionnalité est destinée notamment à avoir une vue des détails sur les différentes années, dans l'historique des dossiers.

Une interface a été mise en place entre *eduOblis* et le système du SIA. Elle permet d'afficher l'état d'un dossier dans le système du SIA, et de vérifier si une action est en cours pour un matricule détecté. Inversement, le respect de l'obligation scolaire d'un matricule peut être consulté par le système du SIA.

Pour les courriers envoyés en recommandé, l'application permet de consulter directement si le courrier a été réceptionné par le destinataire, et à quelle date, grâce à une interface établie avec *POST Luxembourg*.

Application *eduGuichet*

Un système de notification a été mis en place pour les candidats du bac. Ils peuvent être notifiés par e-mail ou SMS dès que les résultats sont disponibles ou si tous leurs choix d'épreuve n'ont pas encore été effectués. Pour eux, le *Certificat de conformité du bac*, vérifiable par l'application *GouvCheck*, a également été rendu disponible.

Un nouveau *widget* a également été développé à la demande du SNEI. Celui-ci offre notamment les fonctionnalités suivantes :

- l'affichage de l'état du dossier d'un élève à besoins éducatifs spécifiques ;
- un assistant interactif facilitant la soumission et l'archivage des démarches auprès des commissions CI, CNI et CAR.

Application *eduAccueil*

Lancement du portail *eduAccueil* permettant :

- la gestion des demandes de création, de modification et de renouvellement d'agréments dans le secteur des structures d'éducation et d'accueil ;
- la mise en place des flux SSIS assurant la transmission des données statistiques au Bureau des chiffres du ministère.

Application *TeRa*

Les fonctionnalités suivantes ont été ajoutées :

- mobilité des enseignants : gestion des mutations des employés ;
- extension de la gestion des commissions et des équipes CNES, CNEG, EE, EC et CNF, incluant désormais également les référents des disciplines dans les écoles internationales (REDEI).

Application *eCopy*

La fonctionnalité suivante a été ajoutée :

- facturation électronique via *Peppol* pour les commandes prises en charge par le dispositif de la gratuité des manuels scolaires.

Application *EduConcours*

- mise en place d'un flux de données direct vers la *Toolbox CGPO* ;
- mise en place d'un flux de données direct vers *Syclope* ;
- gestion des rendez-vous de l'Administration des services médicaux (ASM).

Application *GEPS*

- mise en place d'indicateurs clés facilitant la tâche de répondre aux questions parlementaires ;
- première version des rapports GEPS (*base datawarehouse*, rapport et flux de transferts).

Application *eBichelchen*

- mise en œuvre d'un tableau d'affichage permettant la diffusion ciblée d'informations et d'alertes provenant du personnel enseignant, des comités d'école et des directions régionales à destination des parents des élèves concernés.

Application *eduSMS*

La fonctionnalité suivante a été ajoutée :

- facturation électronique via *Peppol*.

Application *eRestauration*

- améliorations du système d'acquisition dynamique *Supply4Future* afin de rationaliser le processus de commande par site de restauration scolaire ;
- adaptations du *reporting PowerBI* par suite de changements du modèle des données ;
- mise en place d'un système d'alerte SMS complétant le système existant de monitoring de chambres froides ;
- *RNPP Access Log* ;
- extension du traçage des accès RNPP de façon à détecter et tracer également l'accès aux personnes connexes non ciblées directement.

Application *SIA*

- nombreuses améliorations rationalisant le traitement des dossiers ;
- conception et réalisation d'un entrepôt de données et mise en place de rapports *PowerBI*.

Application *Inventus 2.0*

- déploiement et mise en production du nouveau questionnaire de l'inventaire du CGIE.

Application *myDevice*

- déploiement et mise en production de l'application.

Application *one2one*

- mise en œuvre des dispositifs *iClass* et *iShare*.

Application *myBooks*

- gestion du stock et de la redistribution des manuels scolaires invendus.

Application *eduMUS*

- préparation de la mise en œuvre du nouveau règlement grand-ducal ;
- adaptations des rapports financiers.

Application *eduStage*

- préparations pour la mise en œuvre du processus de saisie, suivi et validation du rapport de stage et des carnets de stage.

Application *IFEN*

Le site internet, le catalogue de formation et l'espace *MyIFEN* ont été enrichis par de nouvelles fonctionnalités telles que les offres thématiques facilitant l'accès à des parcours et contenus ciblés, la gestion des favoris et l'automatisation des listes d'attente.

Informatique distribuée et support

Besoins en équipements informatiques

Le parc informatique de l'Éducation nationale compte aujourd'hui entre autres quelques 23 100 postes de travail fixes/mobiles, 32 150 iPads, 7 250 points d'accès WiFi, 250 caisses enregistreuses eRestauration et 120 bornes de pointage sur 166 sites différents.

Comme chaque année, le CGIE a procédé au renouvellement partiel et à l'extension de ce parc informatique des lycées et des administrations. Le parc informatique de l'Éducation nationale a été enrichi, dans le cadre du plan pluriannuel de remplacement et d'acquisition du CGIE.

Mise en service / migration de nouveaux bâtiments

Le CGIE a assuré l'étude, l'installation, la mise en service et/ou la migration de nombreux bâtiments. Parmi ceux-ci figure notamment le bâtiment situé au 5, rue des Primeurs à Strassen, qui accueille également le nouveau siège du CGIE à partir de janvier 2026.

Réseaux, sécurité et systèmes informatiques

En ce qui concerne les réseaux, la sécurité ainsi que les systèmes informatiques, le CGIE a procédé, à part de la maintenance journalière, à de nombreuses migrations, restructurations, planifications et études dont les plus importants :

- remplacement et extension de l'infrastructure serveur ;
- mise en place d'une nouvelle infrastructure *Exchange*, avec la migration de l'ensemble des comptes et des services ;
- adaptations et mise en place de nouveaux dispositifs dans le cadre du plan d'action *sécher.digital* au niveau 365 ;
- déploiement national et gestion quotidienne d'une solution de *content filtering* dans le cadre du plan d'action *sécher.digital* ;
- développement et mise en place des évolutions dans le cadre de la refonte du *one2one* vers *myDevice*, *iClass* et *iShare* ;
- élaboration et mise en test d'une architecture visant à rapprocher les infrastructures CTIE et CGIE ;
- étude et première mise en place d'un système d'attribution automatisée des accès sur les différents systèmes ;
- migration de l'ensemble des postes de travail vers *Windows 11* ;
- développement de la gestion de l'infrastructure réseautique et des centres de données ;
- achèvement de la modernisation de l'infrastructure des *firewalls* ;
- augmentation de la bande passante du réseau de six sites à 10 Go ;
- augmentation de la sécurité réseau au niveau d'établissements scolaires ;
- étude et première mise en service d'une solution de centralisation et gestion de log ;
- migration vers une solution *cloud* pour la gestion de l'infrastructure sans fil ;

- mise à niveau du système de *monitoring* ;
- étude et analyse dans le cadre du projet *edu.lux* ;
- mise en place de la nouvelle instance *Interflex* et lancement d'une migration en collaboration avec le SRH ;
- extension du système de *ticketing* à de nouvelles administrations ;
- refonte du système de gestion des accès aux bâtiments, avec ouverture multi-administrations et synchronisation automatisée des droits via l'IAM ;
- analyses et optimisations des installations WiFi ;
- extension de la gestion centralisée des réseaux ;
- adaptation du système de gestion des identités et des accès (*Identity and Access Management, IAM*) qui compte actuellement 140 000 utilisateurs ;
- extension de nombreuses applications et services différents.

Bureau des chiffres de l'éducation non formelle (BCENF)

Dans le cadre de sa mission première de mettre des chiffres à disposition du Cabinet du ministre, des directions générales et des administrations du ministère qui permettent de prendre des décisions basées sur les faits en matière d'orientation politique, le BCENF a développé les activités suivantes en 2025, autour de trois axes principaux.

Mise à disposition d'informations chiffrées permettant d'affiner les contours politiques de la réforme du chèque-service accueil (CSA)

Mesure phare du ministère, dont l'entrée en vigueur est prévue en janvier 2027, la réforme du CSA comporte plusieurs volets : l'allègement de la charge financière des familles confiant l'accueil de leur enfant à une structure agréée ; le renforcement de la qualité de cet accueil ; la mise en place de conditions assurant la pérennité des structures d'éducation et d'accueil et donc une garantie de place pour chaque enfant demandeur à l'horizon 2030 ; enfin, la mise en place de mesures de contrôle diverses assurant un bon usage des fonds publics.

La mise à disposition de données chiffrées (concernant notamment le gain réalisé par les différents types de ménages, et le coût de la réforme pour l'État) a permis de préciser les modalités de cette réforme.

Mise à disposition d'indicateurs permettant un monitoring des mesures politiques en place

Le ministère a mis en place de nombreuses mesures dans le domaine de l'éducation non formelle, et envisage le développement de mesures supplémentaires. Il est essentiel de créer les indicateurs permettant d'observer sur le terrain la façon dont ces mesures sont / seront mises en œuvre. La définition des indicateurs, récurrents ou ponctuels, et l'analyse en perspective des objectifs visés permettent d'obtenir des données concrètes sur lesquelles peuvent être fondés les choix politiques subséquents.

Les thèmes et projets suivants ont été poursuivis en 2025 :

- Analyse du concept de l'*ONE-Schouldéngscht*, dans le but de proposer une série d'informations à collecter, permettant de procéder à un pilotage de ce nouveau projet. Démarré à la rentrée 2025, ce nouveau service, géré par l'ONE, vise à offrir un service aux écoles de l'enseignement fondamental, aux élèves et à leurs familles, en créant un lien entre l'école et le dispositif de l'aide à l'enfance et à la famille. La collecte de données permettra de suivre le développement de ce service, et d'en adapter éventuellement les contours.
- Analyse de la situation des AP. Les résultats sont pris en compte par la DGE dans le cadre de réflexions menées pour adapter le statut des AP.
- Analyse des listes d'attente telles que renseignées par les gestionnaires des SEAS, et par les AP. Suite à la première enquête réalisée en mars 2024, la DGE a lancé en toute fin de cette même année 2024 une seconde vague d'enquête, élargie aux AP. Ceci a permis de confirmer l'existence d'une offre qui dépasse globalement la demande dans l'ensemble du pays, mais pas dans toutes les communes.

Contribution à la constitution d'une base de données du ministère

Les indicateurs, pour mesurer précisément les résultats d'une mesure, doivent être appliqués sur des données répondant à un certain nombre de critères tels que l'exactitude, la cohérence et l'intégrité. Au cours des dernières années une base de données harmonisée, visant à terme la centralisation de toutes les données relatives au domaine de l'éducation non formelle, a été développée par le CGIE. L'ensemble des développements réalisés tient compte des besoins des utilisateurs du ministère (qui doit pouvoir mener à bien ses missions de gestion du secteur de l'accueil des enfants en structures diverses, de la petite enfance à la jeunesse et à l'aide à l'enfance), et de ceux des gestionnaires.

Cette base de données développée par le CGIE est utilisée par le BCENF pour construire l'historique du développement du secteur de l'éducation et de l'accueil des enfants.

Mise à disposition d'outils de gestion permettant de mener à bien les missions de services du ministère

Le BCENF intervient de manière proactive auprès des services et des directions générales, pour mettre en place des outils destinés à les soutenir dans l'accomplissement de leurs missions. Cette gamme d'outils est variée et couvre aussi bien le pilotage de projets, que le contrôle de certaines missions, notamment à travers l'identification et le suivi d'indicateurs pertinents ; c'est notamment le cas des contrôles des structures d'accueil mis en place et développés par la DGE.

Dans un esprit de simplification et d'automatisation des méthodologies de travail des différents acteurs avec lesquels il collabore, le BCENF a également déployé

plusieurs mécanismes visant à améliorer la qualité des données, à en assurer la consolidation, ainsi qu'à mettre en place des mécanismes d'alerte, par exemple en cas de dépassement de la date de validité d'un document officiel ou de non-respect des ratios d'encadrement dans les structures d'accueil.

Service juridique du personnel de l'Éducation nationale (SJP)

Les missions du Service juridique du personnel de l'Éducation nationale (SJP), mis en place en avril 2024 suite à une restructuration de l'organigramme et un transfert d'une partie des responsabilités assumées par le service Ressources humaines auparavant, sont prises en charge par deux agents, juristes de formation, fonctionnaires de l'État.

Elles assurent l'analyse juridique ainsi que la gestion et le suivi des dossiers dans le contexte :

- de demandes d'ouverture d'instructions disciplinaires formulées à l'encontre des fonctionnaires et employés de l'État du ministère, susceptibles d'y être soumis, auprès du Commissariat du gouvernement chargé de l'instruction disciplinaire, ainsi que l'implémentation de la sanction décidée par le Conseil de discipline, respectivement par le ministre ;
- de la mise en œuvre des instructions disciplinaires dont l'ouverture a été sollicitée à l'encontre des fonctionnaires-stagiaires et des salariés de l'État du ministère ;
- de procédures de résiliation sollicitées à l'encontre des employés de l'État pour raisons dûment motivées ou absence longue durée ;
- de procédures de résiliation du stage / période d'initiation en cas d'une appréciation insuffisante ;
- de réclamations, doléances ou recours gracieux ayant trait à ces domaines d'activité.

Le SJP a clôturé au courant de l'année 2025 une soixantaine de dossiers. S'y ajoutent les demandes de renseignement, les dossiers en cours de traitement et les dossiers classés sans suites après analyse.

Service de médiation scolaire (SMS)

Le SMS a été créé par la loi du 18 juin 2018 portant institution d'un service de médiation au maintien, à l'inclusion et à l'intégration scolaires de l'Éducation nationale. Il travaille de manière indépendante et est placé sous la responsabilité du Médiateur scolaire, nommé pour une période de sept ans, renouvelable.

Au 1^{er} janvier 2026, le SMS compte 12 collaborateurs, dont sept sont en charge d'assister le Médiateur scolaire dans la résolution des conflits qui lui sont soumis par les parents d'élèves mineurs, par les élèves majeurs ou par les agents de l'Éducation nationale.

Pour la période scolaire du 15 septembre 2024 au 14 septembre 2025, le SMS a enregistré 364 nouvelles réclamations. Pour la première fois depuis la création du SMS, ce nombre reste stable par rapport à l'exercice

précédent, lequel avait enregistré 362 nouvelles réclamations.

Les 364 réclamations se répartissent en 145 réclamations officielles et 219 réclamations inofficielles. Une réclamation est considérée comme inofficielle quand les réclamants n'ont pas voulu saisir officiellement le Médiateur scolaire. Une réclamation inofficielle peut également correspondre à une demande de renseignement ne relevant pas de la compétence du SMS ou aux sollicitations de professionnels, non suivies de l'accord des parents d'une intervention formelle du SMS. Sur les 364 réclamations, 160 concernent des élèves de l'enseignement fondamental, 183 des élèves de l'enseignement secondaire et sept jeunes de l'enseignement supérieur. 231 correspondent à des établissements publics, 12 à des établissements privés, les autres étant sans indication d'école.

Par ailleurs, le SMS a conduit près de 490 séances de médiation individuelles ou collectives (450 en 2022-2023 ; 472 en 2023-2024). Si certaines réclamations requièrent la mise en place de plusieurs séances de médiation, d'autres se limitent à un redressement administratif lequel ne nécessite, a priori, pas de rencontre de médiation.

Les domaines de compétences couverts par le SMS sont le maintien scolaire (226 réclamations), l'inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (91 réclamations), ainsi que l'intégration (16 réclamations). 63 réclamations n'entraient pas dans le champ de compétences du SMS. À noter qu'une réclamation peut concerner plusieurs domaines de compétences.

Depuis 2023-2024, les élèves n'étant plus soumis à obligation scolaire, donc âgés de plus de 16 ans au 1^{er} septembre de l'année scolaire, se font plus nombreux parmi les dossiers du SMS : 20 % en 2022-2023, 24 % en 2023-2024 et 29 % en 2024-2025 ; un phénomène à surveiller dans le cadre de la prévention du décrochage scolaire et du passage de l'obligation scolaire à 18 ans à la rentrée scolaire 2026.

Les thèmes les plus représentés parmi les réclamations ont été les suivants au cours des derniers exercices :

2023/2024	2024/2025
Communication – enseignants	Communication – enseignants
Inscriptions scolaires	Communication – direction
Mesures d'inclusion – mise en œuvre	Orientation scolaire
Communication – direction	Inscriptions scolaires

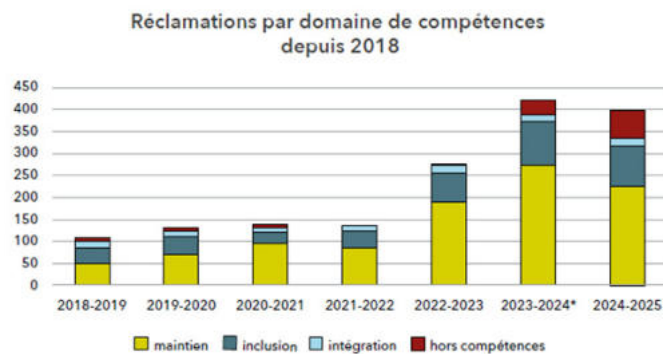
Le séminaire participatif organisé en décembre 2024 avec la CNEL sur la communication école-famille et la collaboration interdisciplinaire a constitué le point d'orgue des activités de sensibilisation et promotion du SMS de l'année scolaire 2024-2025. Il a réuni quelque 90 personnes, agents de l'Éducation nationale, parents, élèves, associations partenaires, qui ont partagé leurs vécus et travaillé sur des pistes et solutions concrètes. Leurs réflexions furent nourries par les interventions préliminaires de deux chercheurs : Serge Thomazet (*École, famille, communauté : des alliances éducatives à coconstruire*) et Débora Poncelet (*En quoi est-ce important d'établir des relations école-famille positives et constructives ?*).

Parmi les nombreux échanges institutionnels (environ 70) visant à mieux connaître les domaines d'intérêt du SMS et à multiplier et approfondir les partenariats, la rencontre de la médiatrice française de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur a été particulièrement inspirante dans le cadre du développement à venir du SMS.

Comme l'année précédente, la majorité des réclamants ont été orientés vers le SMS par des institutions (OKAJU, Ombudsman, MO, ONE, Service Central d'Assistance Sociale [SCAS] du Parquet général, services du ministère, Service national d'information et de médiation santé, etc.). Un quart des réclamants reçus par le SMS en 2024-2025 avaient déjà eu recours à ses services par le passé.

En 2024-2025, le SMS a adressé au ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse quatre recommandations générales. Il a également émis une recommandation individuelle à l'attention d'un établissement scolaire.

Pour plus de détails, il est renvoyé au rapport d'activité annuel du SMS (sur www.mediationscolaire.lu).



* À partir de 2023-2024, une réclamation peut se voir attribuée plus d'un domaine de compétences. C'est pourquoi la somme des domaines dépasse le nombre total de réclamations.

Anefore

Créée en 2007 et placée sous l'autorité nationale du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Anefore est l'agence nationale chargée de la mise en œuvre des programmes *Erasmus+* (E+) et *Corps européen de solidarité* (CES) au Luxembourg. Anefore est également le centre national *Europass* et *Euroguidance*, l'organisation d'assistance nationale *eTwinning*, l'unité nationale du réseau *Eurydice* et le correspondant national du réseau *Youth Wiki*. *Eurodesk* a été sous-traité à l'Agence nationale pour l'information des jeunes (ANIJ) jusqu'en 2025 et sera sous-traité au SNJ à partir de 2026.

Pour les appels à propositions 2025, le budget communautaire disponible pour cofinancer des projets des actions clé 1 et 2 du programme E+ s'est élevé à 15 059 439,45 euros et celui pour les projets de volontariat et les projets de solidarité du CES à 857 924 euros. Ainsi, le budget total disponible s'est chiffré à 15 917 363,45 euros.

Dans le cadre de l'appel à propositions 2025 du programme E+, Anefore a reçu 204 candidatures pour des projets de mobilité (action clé 1) ou pour des projets en faveur de la coopération (action clé 2)¹. Sept demandes d'accréditation ont également été reçues. Quant au CES, l'appel 2025 a généré 30 candidatures : deux demandes pour des activités de volontariat, 26 propositions de projets de solidarité et deux candidatures pour le label de qualité.

Lors des différents tours des appels à propositions 2025, 100 projets E+ et CES ont été sélectionnés ainsi qu'une accréditation et un label de qualité, ce qui correspond à un taux de réussite global de 42,32 %.

Le budget total engagé en 2025 s'est élevé à 10 593 694,25 €, dont 9 735 770,25 € pour 87 projets des actions clés 1 et 2 et 857 924 € pour financer deux projets de volontariat et 11 projets de solidarité du CES.

Anefore a reçu 90 candidatures pour des mobilités individuelles relatives à des activités de formation et de coopération et 11 candidatures pour des mobilités individuelles pour des activités de réseautage.²

57 des mobilités individuelles pour des activités de formation et de coopération et cinq des mobilités individuelles pour des activités de réseautage ont été sélectionnées. Par ailleurs, 16 personnes ont participé au *DiscoverEU Learning Cycle*, ainsi que 23 au cycle de formation et d'évaluation du CES.

Les projets de mobilité E+ et les projets de volontariat du CES permettent aux différents acteurs des secteurs de l'enseignement scolaire, de l'enseignement et de la formation professionnels, de l'enseignement supérieur, de l'éducation des adultes, de la jeunesse et du sport de donner à 224 membres du personnel éducatif, à 697 élèves, à 351 apprenants, à 74 membres du personnel de l'enseignement supérieur, à 768 étudiants, à 24 membres du personnel de l'éducation des adultes, à 540 travailleurs de jeunesse, à 3 022 jeunes et à sept entraîneurs et autres membres du personnel du sport ainsi qu'à 152 volontaires, la possibilité d'effectuer une activité de mobilité à des fins d'éducation et de formation.

20 organisations actives dans les secteurs de l'enseignement scolaire et / ou de l'enseignement et de la formation professionnels sont actuellement en possession d'une accréditation *Erasmus*, dont un consortium, un Centre de compétences et 18 établissements scolaires, parmi lesquels figurent 16 lycées.

Deux organisations actives dans l'éducation des adultes ainsi que six organisations actives dans le domaine de la jeunesse sont également en possession d'une accréditation *Erasmus*. Finalement, 37 organisations détiennent le label de qualité du CES.

Dans le domaine de l'enseignement scolaire, 27 candidatures pour des mobilités individuelles *eTwinning* ont été reçues, dont 19 ont pu être réalisées.

Anefore engage des efforts considérables pour offrir un conseil et suivi sur mesure aux bénéficiaires et pour promouvoir les programmes et autres initiatives européennes gérés par l'agence. Les événements qui ont spécialement marqué l'année 2025 ont été le séminaire *eTwinning* intitulé *Digital Literacy, Democratic Legacy. Teaching European Values* qui a rassemblé 32 participants de cinq pays ainsi que le *Summerfest* au sujet de l'héritage des programmes phares de l'éducation européenne et la conférence annuelle de Anefore.

Anefore poursuit une collaboration étroite avec divers partenaires, tant au niveau national qu'euro-péen. L'Agence met à profit sa proximité géographique avec les acteurs clés de l'éducation et de la formation au Luxembourg et continue à multiplier les opportunités d'échanges et de synergies.

¹ Candidatures reçues jusqu'au 31 décembre 2025

² Activités qui ont eu lieu en 2025

Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire (OEJQS)

L'OEJQS poursuit ses missions légales concernant l'analyse de la situation des enfants et des jeunes, l'évaluation des systèmes agissant sur eux et l'évaluation systémique de la qualité scolaire au Luxembourg.

Depuis début février 2025, l'OEJQS est installé à sa nouvelle adresse : 33, Rives de Clausen à Luxembourg. L'équipe de l'OEJQS se composait fin 2025 de dix observateurs, d'un expert, de collaborateurs scientifiques et de deux collaborateurs administratifs. Deux postes d'observateurs restent vacants.

L'importance accrue de l'OEJQS, liée aux échéances institutionnelles et aux changements internes, a conduit en 2025 au lancement d'une évaluation du fonctionnement interne, conçue comme une analyse rétrospective et prospective débouchant sur l'élaboration d'un plan de développement dont la durée d'implémentation est estimée à environ deux années.

L'OEJQS a également poursuivi sa mission par la publication de plusieurs rapports, à savoir :

- rapport thématique : [Évaluation de la réforme scolaire de 2009 : Recommandations de l'OEJQS pour un meilleur fonctionnement de l'enseignement fondamental et une amélioration de la qualité scolaire](#) ;
- rapport thématique : [Le bien-être en milieu scolaire : étude nationale auprès des élèves et des enseignants](#) ;
- rapport thématique : [Evidenzorientierte Qualitätsentwicklung auf Schulebene. Themenbericht zur ganzheitlichen Governance der Qualitätsentwicklung \(Teil B\)](#) ;
- rapport thématique : [Contingent. Evaluierung und Perspektiven für mehr Chancengerechtigkeit im Enseignement fondamental](#) ;
- rapport thématique : [SEA-Strukturen – Herausforderungen und Perspektiven der non-formalen Bildung](#) ;
- rapport thématique : [La situation des élèves à besoins spécifiques en inclusion au Luxembourg. \(Partie B\)](#) ;
- rapport thématique : [School Matters – Erfolgsfaktoren für die Förderung von Kindern mit Verhaltensauffälligkeiten](#) ;
- Focus On : [Jugendschutzreform. Einblicke in Thematisierungsweisen führender Stakeholder](#) ;
- Focus On : [Lehrer-Schüler-Beziehungen und Feedback zum Lernprozess als Schlüssel zum Schulerfolg](#) ;
- quatre factsheets : [Cyberharcèlement chez les enfants et les jeunes au Luxembourg](#) ;
- une publication : [L'univers de l'inclusion scolaire – Comprendre le dispositif inclusif au Luxembourg](#).

Le 14 janvier 2025, les publications parues en 2024 – *Focus On – Analyse de l'introduction des I-EBS et Analyse du parcours scolaire des élèves à l'aide d'indicateurs* – ont été présentées devant la Commission de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse de la Chambre des Députés. Le 11 mars 2025, les rapports thématiques publiés en 2025, *Le bien-être en milieu scolaire* et *Évaluation de la réforme scolaire de 2009* ont été présentés devant cette même commission.

En 2025, l'OEJQS a organisé plusieurs conférences et séminaires, dont l'évènement phare a été la deuxième journée dédiée à l'inclusion scolaire, tenue le 23 octobre 2025 au *Forum Geeseknäppchen*. Entièrement consacrée aux enjeux de l'inclusion scolaire et organisée en présence du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, cette journée a rassemblé plus de 200 acteurs de l'éducation inclusive ainsi qu'un large public intéressé. Elle a offert un cadre propice à la réflexion et aux échanges, à travers des témoignages, des présentations de projets, une vingtaine de stands d'information et des discussions thématiques.

Au-delà de ses propres initiatives, l'OEJQS s'est également impliqué activement dans des événements organisés par d'autres acteurs. L'équipe a ainsi assuré des présentations lors de plusieurs conférences et séminaires externes au niveau national, notamment à l'*Okaju Summer Seminar* ainsi qu'au *National Instructors' Day* organisé par la *Ligue Santé Mentale*. Par ailleurs, une formation a été dispensée à l'IFEN portant sur le système scolaire inclusif.

Sur le plan international, l'OEJQS a contribué au 36^{ème} colloque de l'*Association pour le Développement des Méthodologies d'Évaluation en Éducation* (ADMEE). L'OEJQS a également participé à la *Conférence internationale sur l'éducation inclusive* à Londres, ainsi qu'à la conférence *The III at 10: New Directions in Inequality Research* organisée à la *London School of Economics and Political Science*.

Les coopérations dans le cadre des projets de recherche entamés avec des partenaires externes tels que le LISER, l'Université du Luxembourg, l'Université de Liège, l'Université Catholique de Louvain, le *Deutsches Jugendinstitut* de Munich et la *Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik* de Zurich ont été maintenues et développées.

Finalement, le tableau de bord de l'enfance et de la jeunesse au Luxembourg, disponible sur le site web de l'OEJQS (www.oejqs.lu), a été enrichi par l'intégration de nombreuses nouvelles données issues des publications de l'OEJQS. Il s'agit d'un outil évolutif, destiné à être mis à jour en continu afin d'informer le public sur la situation des jeunes au Luxembourg.

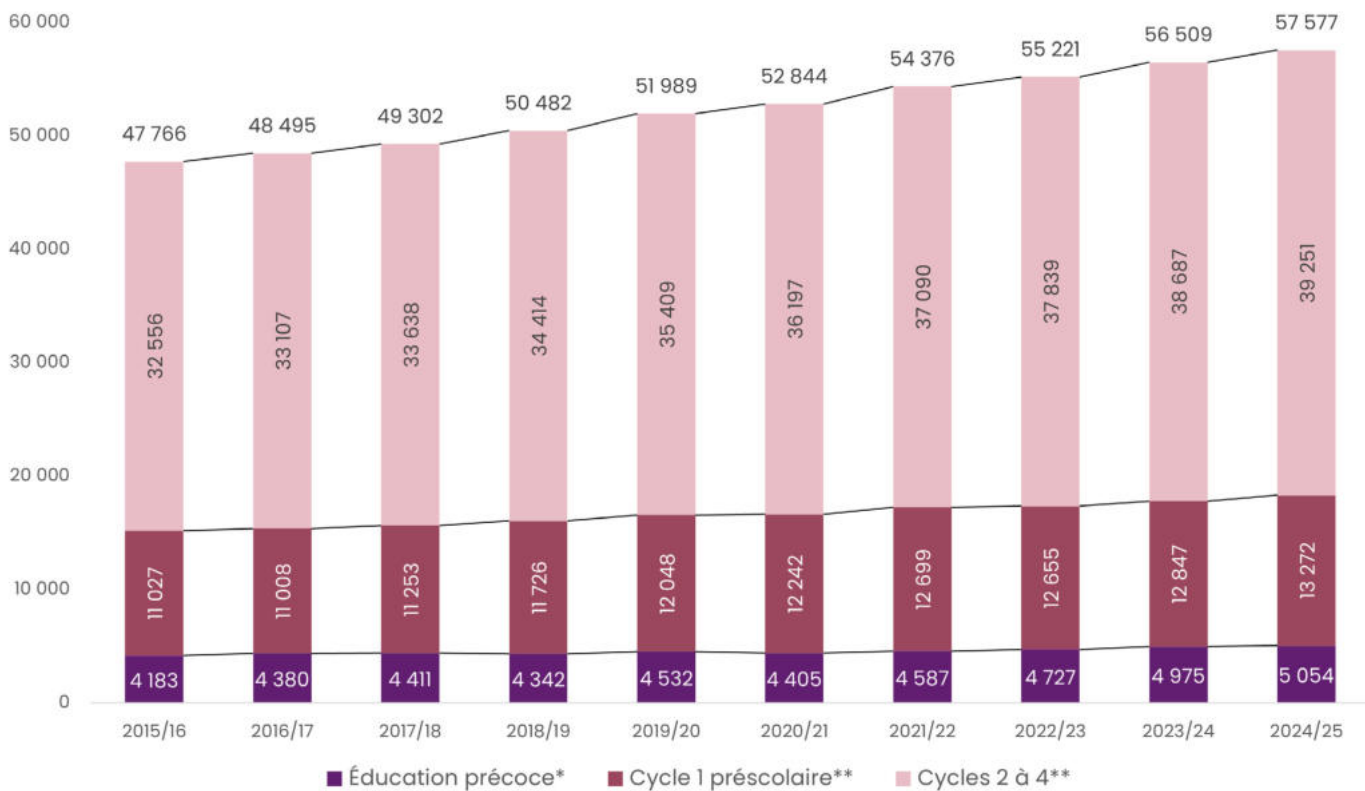
Annexes



Statistiques de l'Éducation nationale

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

ANNÉE SCOLAIRE	ÉDUCATION PRÉCOCE*	CYCLE 1 PRÉSCOLAIRE**	CYCLES 2 À 4**	CYCLES 1 À 4	TOTAL EF
2015/16	4 183	11 027	32 556	43 583	47 766
2016/17	4 380	11 008	33 107	44 115	48 495
2017/18	4 411	11 253	33 638	44 891	49 302
2018/19	4 342	11 726	34 414	46 140	50 482
2019/20	4 532	12 048	35 409	47 457	51 989
2020/21	4 405	12 242	36 197	48 439	52 844
2021/22	4 587	12 699	37 090	49 789	54 376
2022/23	4 727	12 655	37 839	50 494	55 221
2023/24	4 975	12 847	38 687	51 534	56 509
2024/25	5 054	13 272	39 251	52 523	57 577



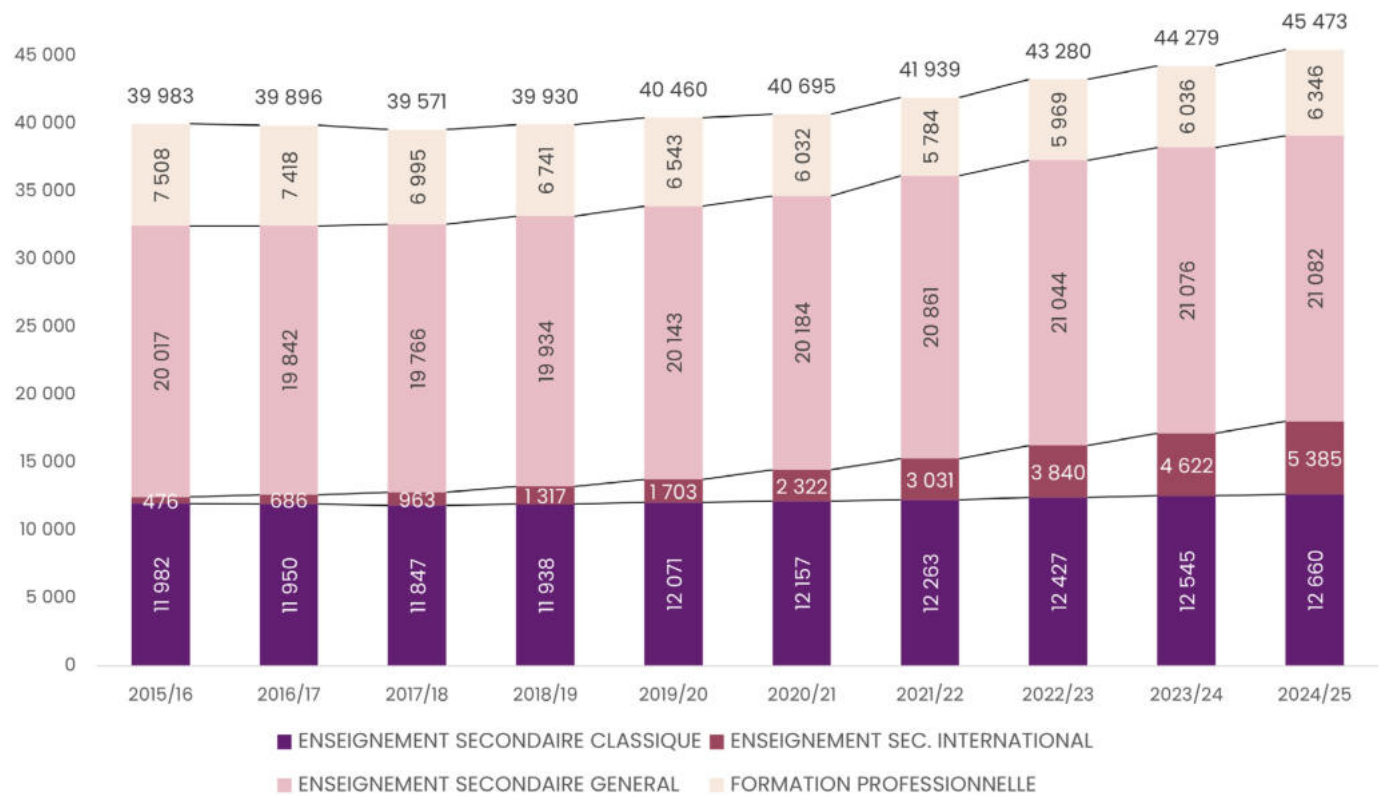
* Enseignement public

** Enseignement public et EPND/EPSS programme officiel de l'Éducation nationale

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT POSTFONDAMENTAL (formation initiale)

ANNÉE SCOLAIRE	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE	ENSEIGNEMENT SEC. INTERNATIONAL	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL	FORMATION PROFESSIONNELLE	TOTAL
2015/16	11 982	476	20 017	7 508	39 983
2016/17	11 950	686	19 842	7 418	39 896
2017/18	11 847	963	19 766	6 995	39 571
2018/19	11 938	1 317	19 934	6 741	39 930
2019/20	12 071	1 703	20 143	6 543	40 460
2020/21	12 157	2 322	20 184	6 032	40 695
2021/22	12 263	3 031	20 861	5 784	41 939
2022/23	12 427	3 840	21 044	5 969	43 280
2023/24	12 545	4 622	21 076	6 036	44 279
2024/25	12 660	5 385	21 082	6 346	45 473

Enseignement public et les établissements privés qui suivent les programmes officiels de l'Éducation nationale, sans SLP



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET POSTFONDAMENTAL

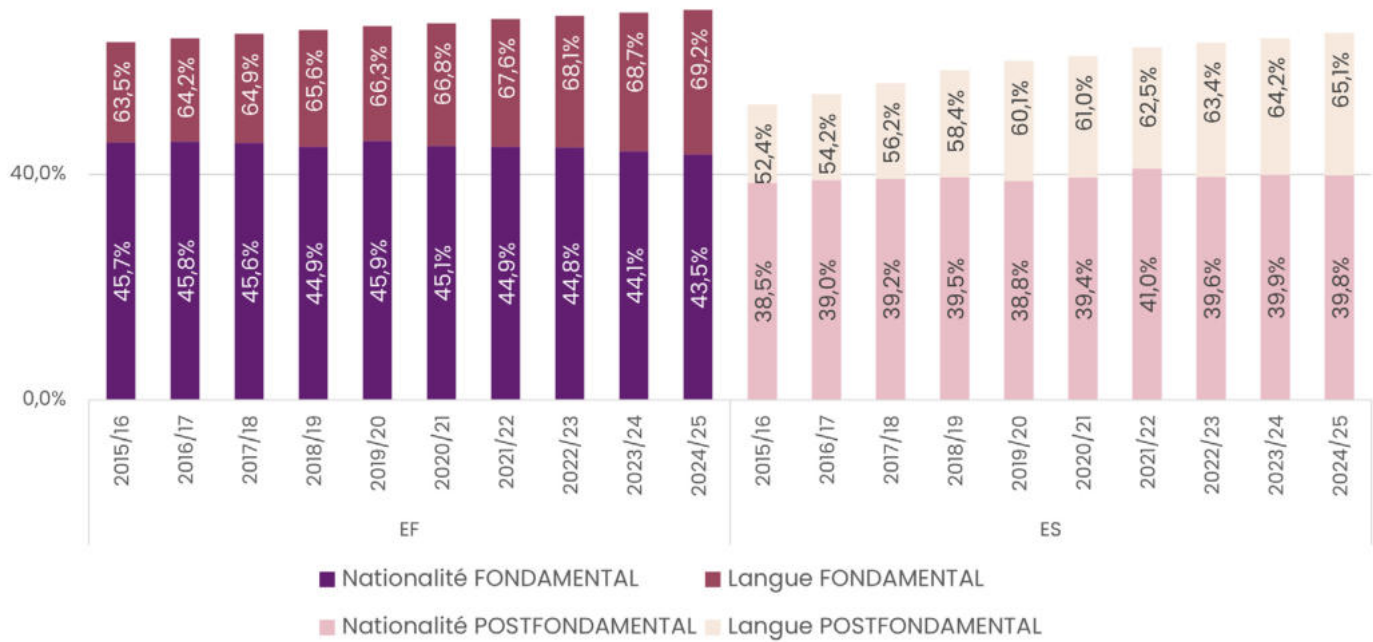
ANNÉE SCOLAIRE	ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL*	ENSEIGNEMENT POSTFONDAMENTAL	TOTAL
2015/16	47 766	39 983	87 749
2016/17	48 495	39 896	88 391
2017/18	49 302	39 571	88 873
2018/19	50 482	39 930	90 412
2019/20	51 989	40 460	92 449
2020/21	52 844	40 695	93 539
2021/22	54 376	41 939	96 315
2022/23	55 221	43 280	98 501
2023/24	56 509	44 279	100 788
2024/25	57 577	45 473	103 050



* L'Éducation précoce incluse

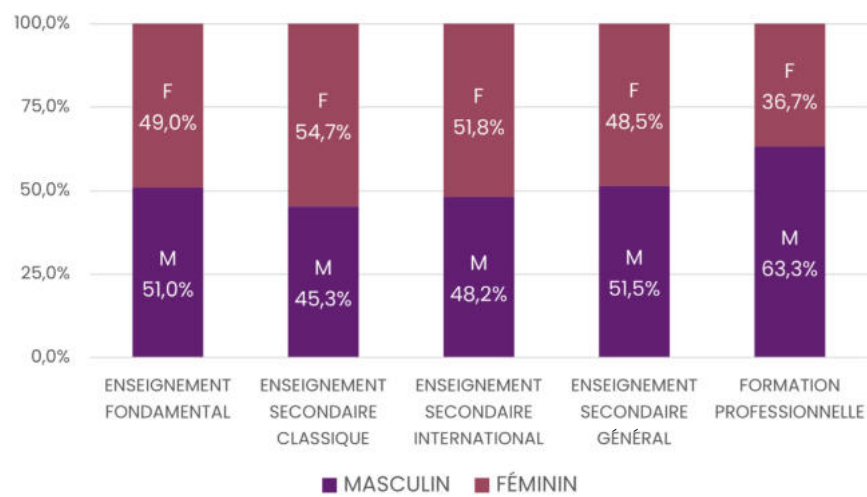
ÉVOLUTION DE LA PART DES ÉLÈVES ÉTRANGERS ET DES ÉLÈVES À PREMIÈRE LANGUE PARLÉE NON LUXEMBOURGEOISE

ANNÉE SCOLAIRE	ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL*		ENSEIGNEMENT POSTFONDAMENTAL	
	Nationalité	Langue	Nationalité	Langue
2015/16	45,7 %	63,5 %	38,5 %	52,4 %
2016/17	45,8 %	64,2 %	39,0 %	54,2 %
2017/18	45,6 %	64,9 %	39,2 %	56,2 %
2018/19	44,9 %	65,6 %	39,5 %	58,4 %
2019/20	45,9 %	66,3 %	38,8 %	60,1 %
2020/21	45,1 %	66,8 %	39,4 %	61,0 %
2021/22	44,9 %	67,6 %	41,0 %	62,5 %
2022/23	44,8 %	68,1 %	39,6 %	63,4 %
2023/24	44,1 %	68,7 %	39,9 %	64,2 %
2024/25	43,5 %	69,2 %	39,8 %	65,1 %



* L'Éducation précoce incluse

ÉLÈVES PAR SEXE 2024/2025



PASSAGE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Évolution de l'admission des élèves en classe de 7^e de l'enseignement secondaire à la fin du cycle 4.2

ANNÉE SCOLAIRE	7C	7G	7P	Rallongement de cycle	TOTAL 4.2 EF
2015/16	1 797	2 417	506	49	4 769
2016/17	1 884	2 456	504	23	4 867
2017/18	1 967	2 477	357	24	4 825
2018/19	2 064	2 497	362	1	4 924
2019/20	2 034	2 629	313	27	5 003
2020/21	2 157	2 542	331	29	5 059
2021/22	2 199	2 612	397	16	5 224
2022/23	2 156	2 659	353	18	5 186
2023/24	2 250	2 607	414	26	5 297
2024/25	2 340	2 676	378	21	5 415

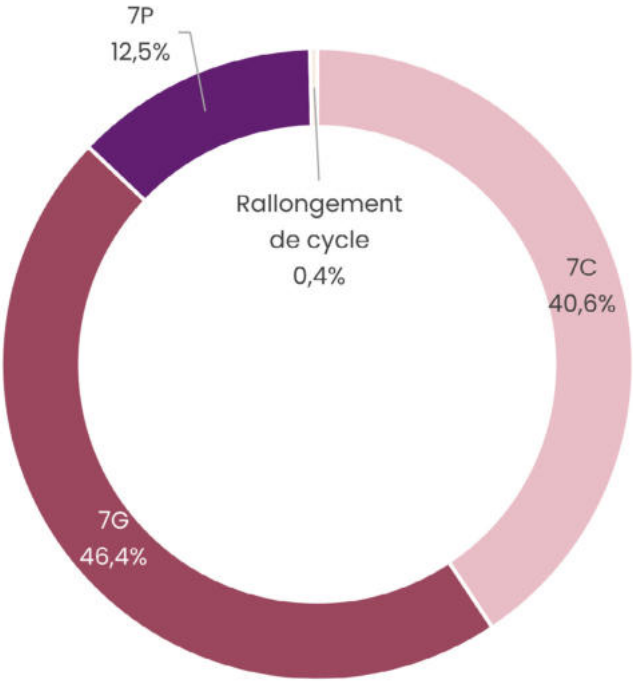
ANNÉE SCOLAIRE	7C	7G	7P	Rallongement de cycle	TOTAL 4.2 EF
2015/16	37,7 %	50,7 %	10,6 %	1,0 %	100,0 %
2016/17	38,7 %	50,5 %	10,4 %	0,5 %	100,0 %
2017/18	40,8 %	51,3 %	7,4 %	0,5 %	100,0 %
2018/19	41,9 %	50,7 %	7,4 %	0,0 %	100,0 %
2019/20	40,7 %	52,5 %	6,3 %	0,5 %	100,0 %
2020/21	42,6 %	50,2 %	6,5 %	0,6 %	100,0 %
2021/22	42,1 %	50,0 %	7,6 %	0,3 %	100,0 %
2022/23	41,6 %	51,3 %	6,8 %	0,3 %	100,0 %
2023/24	42,5 %	49,2 %	7,8 %	0,5 %	100,0 %
2024/25	43,2 %	49,4 %	7,0 %	0,4 %	100,0 %

PASSAGE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Synthèse des orientations de l'enseignement fondamental vers l'enseignement secondaire

Orientations vers l'enseignement secondaire	7 ^e C	7 ^e G	7 ^e P	Rallongement de cycle	Total
à la fin du cycle 4.2	2 340	2 676	378	21	5 415
avant la fin régulière de l'enseignement fondamental	3	1	345	0	349
Total	2 343	2 677	723	21	5 764

Orientations vers l'enseignement secondaire	7 ^e C	7 ^e G	7 ^e P	Rallongement de cycle	Total
à la fin du cycle 4.2	43,2 %	49,4 %	7,0 %	0,4 %	100,0%
avant la fin régulière de l'enseignement fondamental	0,9 %	0,3 %	98,9 %	0,0 %	100,0 %
Total	40,6 %	46,4 %	12,5 %	0,4 %	100,0 %



ÉVOLUTION DU RETARD SCOLAIRE À L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

ANNÉE SCOLAIRE	Cycle 1 précoce			Cycle 1 préscolaire			Cycles 2-4		
	< âge normal	âge normal	> âge normal	< âge normal	âge normal	> âge normal	< âge normal	âge normal	> âge normal
2015/16	6,0 %	93,1 %	0,9 %	0,5 %	96,0 %	3,5 %	2,4 %	77,2 %	20,4 %
2016/17	5,1 %	94,2 %	0,7 %	0,3 %	95,6 %	4,0 %	2,1 %	77,2 %	20,7 %
2017/18	4,5 %	94,9 %	0,6 %	0,2 %	96,3 %	3,5 %	2,6 %	76,9 %	20,5 %
2018/19	5,0 %	94,2 %	0,8 %	0,1 %	96,7 %	3,2 %	2,3 %	76,6 %	21,1 %
2019/20	3,9 %	95,1 %	1,0 %	0,2 %	96,3 %	3,5 %	2,0 %	76,9 %	21,1 %
2020/21	3,4 %	95,8 %	0,8 %	0,4 %	95,8 %	3,8 %	2,0 %	77,1 %	20,9 %
2021/22	3,4 %	95,4 %	1,2 %	0,4 %	95,5 %	4,2 %	2,4 %	76,8 %	20,8 %
2022/23	3,6 %	95,5 %	1,0 %	0,3 %	96,0 %	3,8 %	2,0 %	77,7 %	20,3 %
2023/24	3,0 %	96,1 %	0,9 %	0,2 %	95,9 %	3,9 %	2,0 %	78,0 %	20,0 %
2024/25	2,3 %	97,0 %	0,7 %	0,2 %	95,9 %	3,9 %	1,8 %	78,3 %	20,0 %

ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉUSSITE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE

ANNÉE SCOLAIRE	7 ^e	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	2 ^e	TOTAL
2015/2016	93,2 %	92,0 %	90,5 %	85,9 %	91,5 %	91,1 %	90,7 %
2016/2017	93,1 %	90,5 %	92,2 %	89,0 %	91,9 %	90,6 %	91,2 %
2017/2018	93,5 %	91,2 %	91,6 %	87,2 %	91,0 %	90,1 %	90,8 %
2018/2019	91,3 %	91,3 %	91,3 %	90,6 %	95,3 %	94,2 %	92,5 %
2019/2020	94,4 %	93,9 %	95,1 %	95,0 %	96,7 %	96,4 %	95,1 %
2020/2021	90,8 %	90,6 %	90,1 %	89,8 %	93,1 %	94,7 %	91,4 %
2021/2022	92,5 %	90,7 %	90,5 %	92,4 %	94,3 %	94,5 %	92,3 %
2022/2023	93,3 %	92,4 %	92,3 %	92,5 %	95,5 %	95,6 %	93,5 %
2023/2024	93,6 %	92,7 %	91,5 %	92,5 %	95,1 %	94,4 %	93,2 %
2024/2025	93,7 %	93,5 %	93,9 %	94,3 %	94,9 %	95,9 %	94,3 %

ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉUSSITE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL

À l'exclusion des classes sans promotion

CLASSES INFÉRIEURES

ANNÉE SCOLAIRE	7 ^e	6 ^e	5 ^e	TOTAL
2015/2016	86,6 %	83,5 %	88,0 %	86,3 %
2016/2017	84,3 %	84,7 %	89,4 %	86,6 %
2017/2018	97,6 %	83,4 %	89,2 %	90,1 %
2018/2019	95,0 %	95,0 %	87,0 %	91,5 %
2019/2020	95,2 %	95,4 %	81,6 %	89,1 %
2020/2021	97,2 %	96,3 %	84,3 %	91,1 %
2021/2022	97,9 %	96,0 %	82,5 %	90,6 %
2022/2023	97,7 %	97,2 %	82,7 %	90,9 %
2023/2024	97,2 %	95,3 %	83,5 %	90,6 %
2024/2025	96,1 %	96,3 %	83,7 %	90,8 %

CLASSES SUPÉRIEURES

ANNÉE SCOLAIRE	4 ^e	3 ^e	2 ^e	TOTAL
2015/2016	73,1 %	83,7 %	81,5 %	79,0 %
2016/2017	75,8 %	86,5 %	82,7 %	81,2 %
2017/2018	73,5 %	82,0 %	81,7 %	79,0 %
2018/2019	77,8 %	83,9 %	82,0 %	80,9 %
2019/2020	81,1 %	90,1 %	83,1 %	84,6 %
2020/2021	69,3 %	84,3 %	78,0 %	76,8 %
2021/2022	75,3 %	83,8 %	76,9 %	78,3 %
2022/2023	77,5 %	84,9 %	80,2 %	80,7 %
2023/2024	77,6 %	87,3 %	75,6 %	80,0 %
2024/2025	77,8 %	87,4 %	79,7 %	81,3 %

DIPLÔMES ET CERTIFICATS - RÉSULTATS 2024/25

DIPLÔME / CERTIFICAT	CANDIDATS	ADMIS	REFUSÉS	% ADMIS
Diplôme de fin d'études secondaires classiques	1 607	1 425	182	88,7 %
Diplôme de fin d'études secondaires générales	2 230	1 738	492	77,9 %
Diplôme de technicien (DT)*	569	522	47	91,7 %
Diplôme d'aptitude professionnelle (DAP)*	1 299	1 117	182	86,0 %
Certificat de capacité professionnelle (CCP)*	241	210	31	87,1 %
Total	5 946	5 012	934	84,3 %

* Sont considérés comme candidats les élèves admissibles au projet intégré final (PIF)

ÉVOLUTION DES DIPLÔMES ET CERTIFICATS

DIPLÔME / CERTIFICAT	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24	24/25
Diplôme de fin d'études secondaires classiques	1 599	1 526	1 533	1 484	1 580	1 411	1 393	1 444	1 523	1 425
Diplôme de fin d'études secondaires générales	1 460	1 346	1 247	1 366	1 588	1 290	1 408	1 705	1 670	1 738
Diplôme de technicien	634	899	811	597	645	630	595	617	506	522
Diplôme d'aptitude professionnelle	1 404	1 509	1 509	1 046	1 091	1 088	1 065	925	896	1 117
Certificat de capacité professionnelle			160	157	183	149	184	153	146	210
Total	4 825	5 280	5 260	4 650	5 087	4 568	4 645	4 844	4 741	5 012

Suite à un changement de procédure la rétrospective a été recalculée – les chiffres peuvent différer des anciennes publications

Liste des abréviations

A-EBS	Assistants pour élèves à besoins spécifiques
ACCU	Classes d'accueil
ACEL	Association des cercles d'étudiants luxembourgeois
ADEM	Agence pour le développement de l'emploi
ANIJ	Agence nationale pour l'information des jeunes
AP	Assistant parental
5ADF	5 ^e d'adaptation francophone
AEF	Aide à l'enfance et à la famille
AITIA	Institut étatique d'aide à l'enfance et à la jeunesse
Anefore	Agence nationale pour les programmes européens d'éducation, de formation et de jeunesse
asbl	Association sans but lucratif
ASFT	Activités sociofamiliales et thérapeutiques
ASTI	Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés
ATVA	Agence pour la transition vers une vie autonome
BNE	Foire Bildung fir nohalteg Entwécklung
BI	Baccalauréat international
BPI	Bénéficiaire de protection internationale
BPT	Bénéficiaire de protection temporaire
BTS	Brevet de technicien supérieur
CA	Centre d'accueil jour et nuit
CAAF	Cellule accueil et accompagnement des formateurs
CAI	Contrat d'accueil et d'intégration
CA(H)RE	Cellule d'accompagnement pour élèves hospitalisés ou en rémission
CAR	Commission des aménagements raisonnables
CCJF	Centre de consultations pour jeunes et familles
CCP	Certificat de capacité professionnelle
CCPÉ	Centre de coordination des projets d'établissement
CDA	Centre pour le développement des apprentissages
CDD	Centre de documentation
CDI	Centre pour le développement intellectuel
CDM	Centre pour le développement moteur et corporel
CDP	Centre de documentation pédagogique
CDSE	Centre pour le développement socio-émotionnel
CDV	Centre pour le développement des compétences relatives à la vue
CEJHP	Centre pour enfants et jeunes à haut potentiel
CEI	Centre d'éducation interculturelle
CEN	Courrier de l'Éducation nationale
CePAS	Centre psychosocial et d'accompagnement scolaires
CES	Corps européen de solidarité
CGIE	Centre de gestion informatique de l'éducation
CI	Commission d'inclusion à l'enseignement fondamental
CIDE	Convention internationale des droits de l'enfant
CIP	Classes d'initiation professionnelle
CISP	Centre d'insertion socioprofessionnelle
CL	Centre de Logopédie
CLI	Classes d'intégration
CLIJA/CLIJAA	Classes d'accueil pour jeunes adultes pour les 16 ans et CLIJA+ pour les 17-24 ans
CN	Commission nationale des programmes
CNAPA	Centre National de Prévention des Addictions
CNEL	Conférence nationale des élèves du Luxembourg
CNFPC	Centre national de formation professionnelle continue
CNI	Commission nationale d'inclusion
CODIR	Collège des directeurs
COI	Cellules d'orientation et d'intégration scolaires dans les lycées
COIP	Cours d'orientation et d'initiation professionnelles

COP	Classes d'orientation professionnelle
CPTÉ	Centre psychothérapeutique pour enfants
CR / CdR	Centre de ressources
CRDPH	Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées
CRL	Croix-Rouge luxembourgeoise
CSA	Chèque-service accueil
CSEN	Conseil supérieur de l'Éducation nationale
CST	Centre sociothérapeutique
CSEE	Centre socio-éducatif de l'État
CTIE	Centre des technologies de l'information de l'État
CTSA	Centre pour enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme
DAES	Diplôme d'accès aux études supérieures
DAJ	Direction générale des affaires juridiques et de la coordination juridique
DAP	Diplôme d'aptitude professionnelle
DG AEF	Direction générale de l'aide à l'enfance et à la famille
DGE	Direction générale du secteur de l'enfance
DLH	Digital Learning Hub
DPE	Délégué à la protection des élèves
DPI	Demandeur de protection internationale
DT	Diplôme de technicien
EF	Enseignement fondamental
EFP	Enseignement et formation professionnels
EM	Enseignement musical
ENAD	École nationale pour adultes
ÉpStan	Épreuves standardisées
EPS	Personnel éducatif et psychosocial
EPV	Équipes de postvention en cas de crise
ERP	Espace rencontre protégé
ES	Enseignement secondaire
ESC/ESG	Enseignement secondaire classique et enseignement secondaire général
ESEB	Équipe de soutien des élèves à besoins spécifiques
ETP	Équivalent temps plein
F4F	Food4Future
FEDAS	Fédération des acteurs du secteur social au Luxembourg
FNR	Fonds national de la recherche
GAP	Groupement d'accompagnement psychologique en milieu scolaire
I-CN	Instituteur spécialisé en compétences numériques
I-DS	Instituteur spécialisé en développement scolaire
IA	Intelligence artificielle
IAM	Identity and Access Management
ICILS	International Computer and Information Literacy Study
I-EBS	Instituteurs spécialisés dans la scolarisation des élèves à besoins particuliers ou spécifiques
IES	Institut d'enseignement socio-éducatif
IELTS	International English Language Testing System
IF	Projet Integrative Familienhilfe
IFEN	Institut de formation de l'Éducation nationale
IGSS	Inspection générale de la sécurité sociale
INAP	Institut national d'administration publique
INAPS	Institut national de l'activité physique et des sports
INFC	Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue
INLL	Institut national des langues Luxembourg
ISA	Intervention spécialisée ambulatoire
LISER	Luxembourg Institute of Socio-Economic Research
LUCET	Luxembourg Center for Educational Testing
MC	Mini-crèche
MENJE	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
MESR	Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur
MFSVA	Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil

MJ	Maison des jeunes
MNA	Mineurs non accompagnés
MO	Maison de l'orientation
MPAA	Mesures pédagogiques assistées par les animaux
MR	Maison relais
MT	Ministère du Travail
NEET	Not in Education, Employment or Training
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OJ	Organisations de jeunesse
OKaJu	Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher
ONA	Office national de l'accueil
ONE	Office national de l'enfance
ONIS	Office national d'inclusion sociale
OEJQS	Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire
PAN	Plan d'action national
PCA	Petit centre d'accueil
PDS	Plan de développement de l'établissement scolaire
RGD	Règlement grand-ducal
PFS	Passage fondamental secondaire
PL	Plurilinguisme
RNPP	Registre national des personnes physiques
S4F	Supply4Future
SCMO	Service de la coordination de la Maison de l'orientation
SCRIPT	Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques
SDE	Service des droits de l'enfant
SEA	Service d'éducation et d'accueil
SFA	Service de la formation des adultes
SFP	Service de la formation professionnelle
SePAS	Services psychosociaux et d'accompagnement scolaires dans les lycées
SIA	Service de l'intégration et de l'accueil scolaires
SJP	Service juridique du personnel de l'Éducation nationale
SLEMO	Service logement en milieu ouvert
SMS	Service de la médiation scolaire
SNEI	Service national de l'éducation inclusive
SNJ	Service national de la jeunesse
SPS	Service Psychosocial
SRD	Service de la reconnaissance des diplômes
SRR	Service de réalisation et rénovation
SSE	Service socio-éducatif
STP	Service Treff-Punkt
TDA(H)	Troubles déficitaires de l'attention
TEVA	Transition École-Vie active
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TRF	Apprentissage transfrontalier
TSA	Troubles du spectre de l'autisme
UGDA	École de musique Union Grand-Duc Adolphe
UniPop	Université populaire
VP	Voie de préparation de l'enseignement secondaire général
ZEV	Zenter fir exzessiivt Verhalen an Verhalenssucht
ZpB	Zentrum fir politesch Bildung



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse